HAL
open science

L'accès à l'enseignement supérieur en Europe - Analyse comparée des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et de leur management

Tania Rodrigues Peneda da Silva

To cite this version:

Tania Rodrigues Peneda da Silva. L'accès à l'enseignement supérieur en Europe - Analyse comparée des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et de leur management. Gestion et management. Université Paris Saclay (COmUE), 2018. Français. NNT : 2018SACLV040 . tel-01912568

HAL Id: tel-01912568

https://theses.hal.science/tel-01912568

Submitted on 5 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

université PARIS-SACLAY

NNT : 2018SACLV040

Thèse de doctorat

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES ST-QUENTIN-EN-YVELINES

université PARIS-SACLAY

L'accès à l'enseignement supérieur en Europe, analyse comparée des systèmes et de leur management

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay
préparée à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

École doctorale n°578 Sciences de l'Homme et de la Société
Spécialité de doctorat: sciences de gestion

Thèse présentée et soutenue à Guyancourt, le 24 septembre 2018, par

Tania PENEDA

Composition du Jury :

Liliana MITKOVA Professeurs des universités, UEVE (LITEM)	Président
Pierre-Charles PUPION Professeur des universités, Université de Poitiers	Rapporteur
Radovan GURA Maître de conférences HDR, Université Matej Bel (Slovaquie)	Rapporteur
Thierry CÔME Maître de conférences HDR, Université de Reims Champagne-Ardenne	Examinateur
Gilles ROUET Professeur des universités, UVSQ (LAREQUOI)	Directeur de thèse

À ma grand-mère Beatriz Peneda en hommage posthume.

Sans ta générosité, ce travail n'aurait jamais vu jour.

« A man who has never gone to school may steal from a freight car ; but if he has a university education he may steal the whole railroad »

Theodore Roosevelt (1858-1919)

American President

REMERCIEMENTS

La conduite de cette recherche à son terme n'aurait pas été possible sans l'accompagnement, la collaboration et le soutien de nombreuses personnes. C'est pour moi un plaisir de pouvoir les remercier.

En tout premier lieu, j'aimerais adresser mes profonds remerciements à mon directeur de thèse, **Gilles ROUET**, qui a accepté de diriger cette recherche doctorale. Mes sincères remerciements vont vers vous en premier. Soyez certain de toute ma reconnaissance pour votre soutien, votre tolérance et pour m'avoir guidée tout au long de ces années de travail. Je vous remercie pour votre EXCEPTIONELLE disponibilité. Merci.

J'aimerais également remercier **Thierry CÔME** pour sa très grande disponibilité et ses précieux conseils, ainsi que **Christophe ASSENS** pour les conseils et critiques constructives au cours des ateliers doctoraux du LAREQUOI.

Je voudrais remercier **Pierre-Charles PUPION**, **Radovan GURA** et **Liliana MITKOVA** de me faire l'honneur de siéger à mon jury de soutenance.

J'aimerais remercier sincèrement les professeurs **Sebastião FEYO AZEVEDO**, **François NAPHLE**, **Maria URAMOVA**, **Lydia SILVA**, **Monika VYSLOUZIL**, qui m'ont accordée des entretiens. Sans leur disponibilité ce travail n'aurait pas été possible.

J'adresse également mes remerciements à **Emmanuel AMAN-MORIN**, ingénieur de recherche du laboratoire LAREQUOI et à **Sylvie YUNG**, assistante du LAREQUOI, pour leur exceptionnelle disponibilité.

Sans leur aide, jamais je n'aurais pu aboutir à ce travail, je remercie mes amis pour leur soutien et encouragement : **Paulo R. TAVARES MOTA**, **Rosa SAMPAIO et Christophe LIPS**, merci pour votre aide tout au long de mon parcours de doctorante.

Mon travail n'aurait pas pu aboutir sans la tendresse, la patience et l'amour de mon mari Guillaume. **Merci Guillaume.**

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS - 4

SOMMAIRE - 5

LISTE DES SIGLES - 8

INTRODUCTION GÉNÉRALE – 10

PARTIE I – L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE. ANALYSE COMPARÉE DES SYSTÈMES D'ACCÈS. PROBLÉMATIQUE, ENJEUX ET ÉVOLUTIONS. – 1-18

CHAPITRE I – l'ACCÈS À l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: CONTEXTE ET ENJEUX POUR l'UNIVERSITÉ

INTRODUCTION - 19
SECTION I - L'UNIVERSITÉ EN EUROPE, RACINES HISTORICO-POLITIQUES - 21
SECTION II - LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. UN PROCESSUS COMPLEXE - 51
SECTION III - ACCÈS NON SÉLECTIF VS ACCÈS SÉLECTIF -58

CHAPITRE II – LES SYSTÈMES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INTRODUCTION - 66
SECTION I - ANALYSE DES SYSTÈMES D'ADMISSION. VARIATIONS DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX - 67
SECTION II – ACCÈS AVEC DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE/AVEC EXAMENS D'ENTRÉE OU INTERWIEWS - 73

CHAPITRE III – LES SYSTÈMES D'ADMISSION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES 5 CAS D'ÉTUDES.

INTRODUCTION - 76
SECTION I - ANALYSE DES 5 CAS D´ÉTUDES : LE PORTUGAL, LA FRANCE, L'IRLANDE, LA SLOVAQUIE, L'AUTRICHE - 77
I.1 – LE PORTUGAL
I.2 – LA FRANCE
I.3 – L'IRLANDE
I.4 - LA SLOVAQUIE
I.5 – L'AUTRICHE
SECTION II - TABLEAU COMPARATIF DES SYSTÈMES D'ACCÈS –131

PARTIE II –L'IMPACT DES SYSTÈMES D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE MANAGEMENT DES UNIVERSITÉS. ANALYSE ET COMPARAISON DE 5 CAS D'ÉTUDES -

CHAPITRE IV – LE SYSTÈME D'ADMISSION VERSUS LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE DE L'UNIVERSITÉ

INTRODUCTION - 135
SECTION I – UNIVERSITÉ VERSUS ENTREPRISE – LE MANAGEMENT DU CHANGEMENT - 137
SECTION II – LA SÉLÉCTION DANS LE CONTEXTE DE PERFORMANCE PUBLIQUE - 143
SECTION III –LA COMPARAISON INTERNATIONALE - 150

CHAPITRE V – POSITIONNEMENT ET RECHERCHE EXPLORATOIRE- -

INRODUCTION - 155
SECTION I – MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE - 156
SECTION II – MISE EN PERSPECTIVE DES CAS ÉTUDIÉS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS - 169

SECTION III – LIMITES ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE - 212

CONCLUSION GÉNÉRALE - 215

BIBLIOGRAPHIE - 230

SITOGRAPHIE -256

ANNEXES - 259

LISTE DES SIGLES

OECD : Organisation for Economic Co-Operation and Development

UE : Union Européenne

UP : Universidade do Porto

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organizations

EURES : European Job Mobility Portal

EUROSTAT : European Statistical Agency

EURYDICE : Network on Education Systems and Policies in Europe

NSHE : National Strategie for Higher Education

ESMU : European Centre for Strategic Management of Universities

UAS : University of Applied Sciences

EEEN : European Expert Network on Economics of Education

CAO : Central Applications Office

HEAR : Higher Education Authority

UMB : Université Matej Bel

TCD : Trinity College of Dublin

IUT : Instituts universitaires Technologiques

LMD : Licence/Master/Doctorat

DGES : Direction Générale de L'Enseignement Supérieur

AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

MESR : Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche

EEES : Espace Européen d'Enseignement Supérieur

BAC : Baccalauréat

APB : Admission Post-Bac

CUPGE : Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

HPAT : Health Profession Admission

NPM : New Public Management

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'importance de l'étude de l'admission à l'université se justifie dans un contexte de croissance accrue de la fréquentation de l'enseignement supérieur, avec le passage d'un type d'éducation tertiaire d'élite vers un type d'éducation de masse, avec l'existence de pressions dans le but de diminuer le financement public pour l'éducation, et tout ceci dans la conjoncture actuelle de la crise financière, de l'augmentation de l'importance de la connaissance de la société, et de l'augmentation des aspirations des jeunes étudiants.

La massification de l'enseignement constitue quelques-uns des bouleversements auxquels est confronté l'enseignement supérieur dans la plupart des pays de L'OCDE. Ces bouleversements ont mené à des réformes importantes des universités dans les années récentes.

Afin de réaliser les objectifs de Lisbonne en faveur de la croissance et d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi, ainsi qu'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, les états membres doivent procéder à des changements nécessaires des réglementation et de la gestion des systèmes d'enseignement supérieur, aux modes de gouvernances des universités et à la révision des structures de gouvernance des établissements.

La gouvernance des universités fait face à des limitations budgétaires importantes où l'état n'est plus en mesure de supporter seul le financement nécessaire. Les Université de leur coté continuent a exister dans une atmosphère compétitive, la performance est désormais nécessaire ce qui les amènes a devoir changer leur pratiques de gestion pour faire face a ces changements. Des nouveaux concept apparaissent dans l'univers de l'enseignement supérieur, tel que efficience, efficacité et le management de l'université adopte ainsi des pratiques de gestion privées pour pouvoir trouver des solutions de financement et continuer à subsister dans ce monde concurrentiel.

Le rôle de l'enseignement dans la société de la connaissance est reconnu, non seulement au niveau européen, mais aussi par les états membres. L'enseignement supérieur présente ainsi, une contribution significative pour la concrétisation des objectifs de Lisbonne, en matière de croissance, de prospérité et de cohésion sociale. Tous ces objectifs à atteindre sont bien soulignés dans le programme de l'Union Européenne « Education et formation 2020 ».

Pour répondre à toutes ces attentes, l'enseignement supérieur va devoir faire face à des changements majeurs, à des défis importants et cruciaux, il faudra atteindre un niveau de qualité qui résiste à la comparaison internationale, progresser la gouvernance, augmenter les sources de financement, et pour pouvoir atteindre ces objectifs, qui sont capitaux, des changements dans les stratégies nationales des pays européens doivent devenir une priorité. Les européens, maintenant habitués à la mobilité, doivent pouvoir disposer des moyens de réponses communs.

Le Processus de Bologne a été une première démarche dans les efforts pour le rapprochement des systèmes européens d'enseignements supérieurs, de grande importance pour l'hétérogénéité de l'enseignement en Europe, il a eu une influence très positive dans l'intégration européenne. Ce rapprochement dans la construction d'une Europe plus égalitaire a eu des défis, du rapprochement relatif, résultats de la diversité des modèles nationaux et de politiques différentes. L'accès à l'enseignement supérieur est resté très différent dans les pays signataires de l'espace commun. L'admission à l'université, ses problématiques, ses différences, l'efficacité de la sélection et la formation des étudiants sont d'une importance cruciale pour tous les domaines nécessitant une formation universitaire. En théorie l'objectif d'un système d'admission à l'enseignement supérieur est de choisir les candidats capables de réussir au plus haut niveau, de compléter leur cursus supérieur, et d'être bien préparés au marché du travail après la validation de leur diplôme.

« L'important, pourtant est de transformer l'étranger en voisin. Un voisin est reconnu ou devrait l'être, avec des différences et des similitudes… La construction européenne a mis justement en place une « politique européenne de voisinage » pour les pays frontaliers et, parfois, les voisins de ses voisins (G. Rouet, 2013).

Le système d'accès implique également d'importantes questions visant l'employabilité et sont éventuelle harmonisation est capitale pour augmenter la mobilité du facteur travail au sein de L'Union Européenne. Les différences de critères de candidature dans les différents pays d'Europe mènent à des réponses ambiguës sur l´égalité des opportunités pour tous les citoyens d'un espace commun à l'accès à un nouveau cycle d'études reconnu en Europe, ce qui a pour conséquences, entre autres, de ralentir le développement de l'intégration européenne et constitue un obstacle pour le développement de partenariats dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage.

Le programme « Education et formation 2020 » accentue l'importance de la modernisation des institutions d'enseignement supérieur et des reformes encouragées par le processus de Bologne, pour ainsi construire une Europe plus égalitaire.

La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur élargie aux pays signataires du processus de Bologne, a pour objectif de développer les relations entre les pays de l'Union Européenne et son voisinage ainsi que d'assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité de ces pays, ce qui pourra amener au développement de la mobilité des personnes et du travail dans l'espace européen élargi. Il faut trouver de nouvelles voies qui contribuent à accroître la fréquence de l'enseignement supérieur et qui répondent également aux différentes attentes de la population étudiante. C'est dans ce cadre que sont destinées à être évaluées les différentes voies d'accès à l'enseignement supérieur et que d'autres voies considérées comme plus adaptées à la nouvelle réalité devront être créées avec pour objectif la promotion de meilleures compétences en Europe.

Une stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur est indispensable et urgente. L'enseignement supérieur et l'égalité des chances dans son accès, facilitent la mobilité des étudiants et une possible harmonisation entre les systèmes d'accès pilotera une mobilité plus attractive entre étudiants. La cohésion sociale et l'innovation sont primordiales dans la croissance et la création d'emplois. Des qualifications professionnelles harmonisées obtenues au sein d'un état membre facilitent la liberté de circulation des étudiants. Un accès à l'enseignement harmonisé facilite la mobilité. Cette étude lancera des pistes pour un possible étude et comparaison des différents systèmes d'accès avec un regard sur la performance de chaque un.

Ainsi, l'éducation est une priorité pour l'Union Européenne, mais les défis ont aussi une ampleur européenne. Une contribution de tous les états membres est essentielle, dans ces circonstances de crise économique et de difficulté à l'obtention de financement. Le message de la stratégie de l'Europe 2020 est transparent, moderniser l'enseignement supérieur. Avoir des buts communs, même si les établissements d'enseignement supérieur sont des organisations autonomes dans la plupart des pays. Le double objectif d'excellence et de l'inclusion déclenche la discussion sur la dimension sociale dans l'enseignement supérieur en Europe, pas dans une perspective purement égalitaire, mais dans une discussion sur l'égalité des chances pour tous les talents, et l'égalité des chances se traduit dans l'égalité de l'accès.

« Raising the porportion of young people in higher education also requires changes in school education to tackle early school leaving and to ensure pupils receive adequate information and guidance about the higher education options open to them. But raising participation will not be enough, if those who go to university are not able to complete their studies. Measures to reduce drop-out should include tailored guidance to inform study choices, more flexibility in moving between courses and adequate financial support, especially for those from lower income backgrounds » The commision proposals for the next budgetary period (2014-2020) stress the priority of smart growth through knowledge creation and upskilling and include susbtantial increases for investement in skills and knoweledge creation » [1]

[1] Europe communiqués de presse : An EU strategie for modernising higher education – Questions and Answers commission Européenne – Memo/11/615 20/09/2011.

L'enseignement supérieur est en plein développement. Son développement dans les années futures aura lieu dans un environnement de contraintes sévères sur les finances publiques. Et au-delà de la dimension économique, l'accès à l'enseignement supérieur joue également un rôle important pour la croissance de l'Union Européenne, et c'est dans ce contexte que nous considérons de grande importance l'étude de l'admission à l'université.

Les établissements d'enseignement supérieur doivent impérativement préparer une première année de succès pour les étudiants avec l'objectif d'une meilleure expérience d'apprentissage, de sorte qu'ils puissent l'engager avec plus de succès. Les personnes qui fréquenteront l'enseignement supérieur dans les années à venir seront les promoteurs d'emploi et les innovateurs de notre société.

Ainsi, une analyse des processus de candidature, de sélection et d'admission à l'enseignement supérieur en Europe en relation avec la gouvernance des universités, les objectifs, les stratégies, la gestion budgétaire et le management des universités pour une performance réformée peuvent être considérée comme un élément important.

En réalité les systèmes d'accès à l'enseignement supérieur ne peuvent pas être considérés indépendamment de la gouvernance, encadrés dans la reforme plus générale de l'administration publique, et le contexte règlementaire des universités. Toutefois, il existe des principes communs relatifs à la gouvernance des universités, provenant par exemple de la Commission Européenne et de L'OECD, en réalité dans chaque pays. La Gouvernance interne des établissements évolue ainsi vers des modes plus managériaux et devient fondamentale pour atteindre des objectifs de l'enseignement supérieur. Les établissements sont à présent plus autonomes et sont désormais responsables de la gestion de leurs finances, des activités et des ressources humaines.

« Les notions d'autonomie grandissante, de bonne gouvernance, intégrant progressivement des acteurs extérieurs (et donc un accroissement de la nécessité de rendre des comptes), d'évaluation et de qualité, empruntées au Nouveau Management Public, font donc progressivement leur entrée dans les universités. L'objectif étant, sans tomber dans les écueils de ces pratiques, de moderniser l'université et de lui offrir un cadre dans lequel elle puisse trouver un équilibre entre logiques de marché et de service public. » (C. Lips, 2016)

Pour l'admission à l'université, nous définirons les politiques, les pratiques, et les processus spécifiques obligatoires requis pour accéder à l'université à la fin de l'enseignement secondaire.

Le focus de notre étude est le processus d'accès au 1er cycle de l'enseignement supérieur universitaire public, tout en se concentrant sur l'admission à l´éducation tertiaire de type A (comme défini par l'OECD (2013)[2] *Programmes de base théoriques désignés afin de fournir des compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche avancés et à des professions exigeantes de hautes compétences*).

Le management des processus d'admission dans l'enseignement supérieur est une entrée privilégiée pour cette thèse. Il semble en effet intéressant de pouvoir comprendre et analyser comment les déterminants historiques, sociaux et structurels influent sur les institutions d'enseignement supérieur dans différents pays et donc sur les formes même de management des dispositifs de sélection/admission externe/interne, choisis/subis.

Les objectifs de cette thèse sont d'identifier les caractéristiques (critères de candidature) des plusieurs systèmes d'admission à l'enseignement supérieur. Mettre en évidence les avantages et les inconvénients associés à chaque type de système. Mesurer l'impact de ces différents accès, sélectifs et non sélectifs, dans le management de l'université et identifier les objectifs généraux et spécifiques de la gouvernance qui doivent apporter une contribution significative à la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière de croissance, de prospérité et de cohésion sociale.

[2] OCDE (2013), *Education at Glance.*

Établir la relation entre les systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et l'impact de chaque université des cas d'études choisis, donnant voix et parole aux acteurs des universités, les doyens, recueillant leur opinion, savoir et expérience entant que autorité maximum dans l'université et en utilisant les indicateurs de performance, avec l'objectif d'identifier le système d'admission, sélectif ou non, le plus performant.

Le principe de non sélection et de sélection dans l'admission à l'université, avec ses racines historiques et géopolitiques est un premier enjeu qui doit être analysé.

Parmi les systèmes de non sélection, et ceux avec sélection d'entrée, **quel est le système, sélectif ou non sélectif, qui permet une meilleure contribution à la performance de l'université ?**

Dans ce contexte, la conception de performance et les systèmes pour la mesurer sont des éléments essentiels pour améliorer **l'efficacité et l'efficience** des universités. **Est-ce que les universités sont autonomes face aux systèmes de sélection ? Est-ce que le mode d'accès est une variable stratégique ?**

La conception de performance et les systèmes pour la mesurer sont un élément essentiel pour améliorer l'efficacité et l'efficience des universités, dans lequel le financement devient de plus en plus conditionnel à la vérification des critères de performance.

La motivation de cette thèse est le cas portugais, ayant l'une des pondérations les plus élevées des résultats académiques de l'enseignement secondaire pour l'accès à l'enseignement supérieur, utilisé à présent afin de montrer l'utilisation d'un modèle de sélection d'entrée confronté avec les systèmes de non sélection, comme le cas de la France, où le principe de tirage au sort pour résoudre le problème de l'incapacité d'accueil des universités existe actuellement.

Le Portugal, avec son système de sélection d'entrée, qui demande une péréquation entre les notes des trois dernières années du secondaire, années 10/11/12, et le résultat de deux examens obligatoires spécifiques : 60% pour la moyenne des trois ans + 20% pour chaque examen. Le résultat de cette équation donnera la note de candidature à l'université pour un élève portugais. Les candidats sont inconnus par l'université au moment de la sélection, leur nom, leur parcours ou leurs motivations sont inconnus. Ils sont sélectionnés par une moyenne, les meilleures universités prenant les meilleures moyennes, ils se présentent avec un numéro.

Néanmoins, la performance des universités peut être évaluée en fonction des critères économiques, scientifiques et sociaux. Il existe une tendance à considérer les taux d'obtention de diplôme et d'insertion professionnelle comme la mesure la plus importante de performance, ce qui nous amène au cœur de ce projet, l'accès et l'autonomie des universités devient ainsi un enjeu fondamental.

La première partie de la thèse présente les systèmes d'accès et leur diffèrent impact dans les pays étudiés. Une deuxième partie est dédiée a une étude plus empirique, où on présente la méthodologie, les cas études, l'analyse des résultats et les conclusions. Des propositions de recherche seront présentées à la fin de l'analyse des systèmes d'accès dans le but de trouver la meilleure façon de sélectionner. Sélectionner avec moyenne de secondaire ou avec examens, ou sur dossier ?

Cette thèse se structure da façon suivante, révision théorique et de littérature, avec l'objectif de synthétiser et analyser les modèles d'accès existant en Europe. La partie I se termine avec un cadre qui résume les modes d'accès et les compares. La thèse se conclue avec une réflexion sur les principales contributions des acteurs et des propositions de futures recherches.

PARTIE I – L'ACCES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE : ANALYSE COMPARÉE DES SYSTÈMES D'ACCÈS. PROBLEMATIQUE, ENJEUX ET EVOLUTIONS.

CHAPITRE I – l'ACCÈS À l'ENSEIGNEMET SUPÉRIEUR: CONTEXTE ET ENJEUX POUR l'UNIVERSITÉ

INTRODUCTION :

Le chapitre I approche le thème central de ce travail, l'accès à l'enseignement supérieur, la problématique de ce thème ainsi que la diversité des systèmes existants en Europe. Dans la première section, nous allons parler des racines historico-politiques de L'université en Europe, son histoire, sa tradition, du moment de la naissance des premières universités, pour arriver à l'histoire de l'Université à nos jours, tel que nous la connaissons aujourd'hui, avec ses méthodes propres, mais des objectifs communs. Éduquer comme conception d'une Europe unie, avec des contributions importantes pour une vision plus commune et accessible de partage de connaissances et de méthodes au niveau de l'enseignement supérieur.

Dans la deuxième section, nous aborderons la problématique de l'accès à l'enseignement supérieur en Europe par sa diversité. Les critères d'admissibilité varient considérablement selon les pays et les universités, ainsi que le soutien apporté par chaque pays. Ce processus complexe sera analysé selon les enjeux de la mobilité sociale et de l'importance d'évaluer les systèmes d'admission pour une meilleure inclusion des objectifs communs de l'Europe.

La troisième section nous amènera sur la discussion nécessaire et fondamentale de l'accès à l'enseignement supérieur et sa plus grande dichotomie ; La sélection. Comment identifier le talent ? Est-il plus distingué dans les systèmes ou la sélection est pratiquée ? Sélectionner ou ne pas sélectionner ? Cette interrogation est la première réflexion du débat sur l'accès à l'enseignement supérieur. Il existe des traditions qui influencent l'identification du talent après les études de l'enseignement secondaire. L'accès sélectif et non sélectif ont une division géopolitique et ont également des implications dans l'économie du pays. Ce thème sera analysé ainsi que ses enjeux.

SECTION I - L'UNIVERSITÉ EN EUROPE, RACINES HISTORICO – POLITIQUES

1 – L'Education comme conception d'une Europe unie.

Fatiguée d'une guerre sanglante et dévastatrice, qui a consommé des vies et des économies, l'Europe comprend enfin que la paix devrait être un objectif prioritaire et nécessairement commun. Il ne suffisait plus d'être le désir d'une nation, la construction de l'Europe devrait être le travail d'une grande équipe. Dans ce cas, d'un certain nombre de pays.

Unir les forces entre les nations, avec des histoires et des ambitions si distinctes, n'a pas été facile, mais l'inspiration et l'opiniâtreté de quelques personnalités, dont nous gardons la mémoire, peut-être des visionnaires, qui ont vu plus loin que les autres citoyens, a fait la différence.

Il est juste de rappeler et de souligner ici le nom des soi-disant "pères de l'Europe", un peu plus, un peu moins connus, mais tous importants pour leur rôle avant et après l'officialisation en 1957 par le traité de Rome[3], de la communauté économique[4]. Ils sont Konrad Adenauer, Joseph Bech, Johan Beyen, Winston Churchill, Alcide de Gasperi, Walter Hallstein, Sicco Mansholt, Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak e Altiero Spinelli.§

---

[3] Le 25 de Mars de 1957 signé par, la Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, la France, l'Italie et l'Allemagne, le traité de Rome, qui a institué la Communauté économique Européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM), la première avec l'objectif d'intégrer les économies des pays membres avec la mise en place de l'union douanière et un marché commun, et la deuxième avec l'objectif de promouvoir la coopération dans le développement et utilisation de l'énergie nucléaire et élever le niveau de vie des pays membres (…). Dans: Tratado de Roma in Artigos de apoio Infopédia [en ligne]. Porto: Porto Editora, 2003-2017. [consult. 2017-03-12 20:12:28]. Disponible en ligne: https://www.infopedia.pt/$tratado-de-roma

[4] Organisation internationale qui correspond à une des étapes du processus d'intégration conduisant à la formation de L'union européenne. Suite à un accord signé en décembre 1980, le Portugal a rejoint la CEE le 1er janvier 1986. Dans: Comunidade Económica Europeia (CEE) in Artigos de apoio Infopédia [en ligne]. Porto: Porto Editora, 2003-2017. [consult. 2017-03-12 20:15:09]. Disponible en ligne: https://www.infopedia.pt/$comunidade-economica-europeia-(cee)

En plein milieu du XXe siècle, après la Seconde Guerre mondiale, six pays se sont réunis pour former ce qu'est aujourd'hui l'Union Européenne, la zone élargie où nous nous sommes habitués à vivre, qui nous soutient et fait respecter les règles, un espace commun, qui est destiné à être solidaire, mais désormais encore très inégal en tout et nécessairement dans l'éducation.

L'idéal européen sous-jacent à ce qui devait être baptisé Communauté Économique Européenne (CEE) avait un objectif : créer une Europe pacifique, unie et prospère. Objectif peut-être consensuel, mais qui n'est pas réalisable sans citoyens instruits et éduqués, dont la formation se déroule naturellement par une institution précédent cette réalité : L'Université.

La CEE, parfois aussi appelée "Marché Commun" regarda dés le début dans cette direction. Parmi les membres fondateurs de la nouvelle puissance mondiale, L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, et les Pays- Bas, deux d'entre eux– et ce ne sera pas par hasard – sont aussi les "pères de l' Université", tel que nous la connaissons de nos jours.

En France et en Italie naissent les premières universités de L'Europe, qui sont aussi « les plus anciennes et permanentes institutions européennes du Moyen-Âge à nos jours « (XIV), comme souligne le professeur Luis de Oliveira Ramos[5], citant Walter Rüegg, précisément le coordinateur général des quatre éditions d'une Histoire de l'Université en Europa, un travail exceptionnel, développé par la conférence permanente des recteurs et présidents des Universités Européenne (CRE)[6].

Cette série de quatre volumes, nous raconte, par la voix de nombreux experts, l'histoire de l'université depuis le Moyen-Âge à nos jours. Sans perdre de vue le caractère scientifique, avec le soutien des coordinateurs et collaborateurs de chaque édition, cette initiative mérite des applaudissements. Parce qu'ils réunissent non

[5] Professeur de l'Université do Porto, auteur du Préface du Volume I de *Uma História da Universidade* na Europa.
[6] La Conférence Permanente de Recteurs et Présidents des Universités Européennes est une organisation non gouvernementale, basée à Genève, réunissant, en tant que membres, plus de 500 universités, tant en Europe Occidentale qu'Orientale.

seulement une connaissance rigoureuse, qui soutiendra certainement beaucoup de recherches, comme la notre, mais aussi parce qu'ils se positionnent avec un objectif qui la distingue : assumer qu'ils se destinent au lecteur commun et privilégient le langage accessible, parce que l'éducation et la culture partagent des espaces et l'évolution se fait par la connaissance.

Quelques soient les conditions d'admission qui sont imposées aujourd'hui par les universités aux candidats, dans chaque pays européen, que nous avons évalués dans d'autres chapitres, aucun pays de L'UE ne peut refuser l'accès à l'enseignement ou à l'éducation en raison de la nationalité. Ceci est un résultat positif de cette union. Tout citoyen européen a le droit de fréquenter une université dans le pays de l'UE de son choix, dans les mêmes conditions que les ressortissants de ce pays. Cependant, les critères d'admissibilité varient considérablement selon les pays et les universités, ainsi que le soutien apporté par chaque pays.

En effet, les réalités telles que le processus de Bologne[7] et le lancement de l'Espace Européen et de Enseignement Supérieur[8] ont apporté des contributions importantes pour une vision plus commune et accessible, de partage de connaissances et de méthodes, au niveau de l'enseignement supérieur.

[7] Selon la définition de la Commission européenne, "le Processus de Bologne est le résultat des efforts collectifs des pouvoirs publics, les universités, les enseignants et les étudiants, développé avec les associations des parties prenantes, les employeurs, agences de garantie de la qualité, les organisations internationales et d'autres institutions, y compris la commission Européenne. Les principaux objectifs sont: introduire le système à trois cycles (licence/master/doctorat); renforcer la garantie de la qualité et de faciliter la reconnaissance des qualifications et des périodes d'études". Publié dans http://ec.europa.eu/education/policy/higher-education/bologna-process_pt.

[8] L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) est le résultat de la volonté politique des 48 pays qui, étape par étape, au cours de ces dix-huit dernières années, ont construit une zone utilisant des outils communs. Ces 48 pays mettent en œuvre des réformes dans l'enseignement supérieur fondées sur des valeurs-clés partagées – telles que la liberté d'expression, l'autonomie des institutions, des syndicats d'étudiants indépendants, la liberté académique, la libre circulation d'étudiants et du personnel. Explication de L' EEES, dans http://www.ehea.info/

L'université est une institution européenne, et malgré tous les efforts après la seconde guerre mondiale pour la construction des universités "européennes", mêmes si elles sont nombreuses dans l'espace européen, l'objectif original des universités qui se classent comme européennes, défend Walter Rüegg dans le prologue de la première Edition de la CRE, n'a jamais été atteint (XVIII).

2 – Méthodes propres – objectifs communs

Chaque pays, en fonction de sa réalité, de son histoire et de ses traditions, bien qu'appartenant à la même organisation : l'UE, définit et est responsable par sa propre politique d'éducation et de formation.

C'est le cas de la Slovaquie, de la France, du Portugal, de l'Autriche et de Irlande, pays cibles de notre étude que nous avons visités, pour les Universités respectives : L'Université Matej Bel, Banska Bystrica, L'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, l'Université de Porto, l'Université de Vienne et l'Université de Dublin, Trinity College.

Nous avons voyagé dans les cinq villes en Europe et nous avons parlé avec les chefs de ces établissements d'enseignement supérieur. Nous avons examiné le passé afin de comprendre les différentes options, mais aussi de parler de l'avenir. Plus tard nous traiterons correctement le matériel collecté, non seulement les entretiens, mais aussi le résultat de notre observation dans les lieux.

Aujourd'hui, nul doute que l'avenir que nous voulons améliorer passe par l'éducation et la formation, et c'est dans ce défi commun que s'inscrit le cadre stratégique - Éducation et formation 2020, qui définit le rôle de l'UE dans la diversité, aujourd'hui avec 28 états membres .

Mais si les politiques nationales en matière d'éducation peuvent être - et sont - différentes, les défis sont partagés, ils sont communs. Les 28 font face, avec des degrés divers de la netteté, à des problèmes causés par le vieillissement progressif de la société, le manque de travailleurs qualifiés, les changements technologiques et la concurrence mondiale.

C'est à ces niveaux que se pose aujourd'hui le défi de la coopération et des efforts du cadre stratégique pour l'Éducation et la Formation 2020 (EF 2020). Crée en 2009, les objectifs sont les suivants: rendre possible l'apprentissage au long de la vie et la mobilité; améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation; la promotion de l'égalité, la cohésion sociale et la citoyenneté active et encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

L'Europe à 28, qui est aujourd'hui notre référence, a des objectifs pour 2020. Parce que nous sommes, dans ce travail de recherche, entrain de revisiter le passé, de réfléchir sur le présent et d'aider à écrire l'histoire des jours que nous vivons. Nous laissons ici, enregistrés, les points de repère pour l'UE à l'horizon 2020. Dans quelques années, quelqu'un décidera comment mesurer le progrès et le succès de ce cadre. Les objectifs sont les suivants:

- au moins 95 % des enfants ayant entre quatre ans et l'âge de la scolarité obligatoire devraient participer à l'enseignement préscolaire;

- la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences devrait être inférieure à 15 %;

- le taux de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation devrait être inférieur à 10 %;

- au moins 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient être diplômées de l'enseignement supérieur;

- au moins 15 % des adultes devraient participer à des activités d'apprentissage tout au long de la vie;

- au moins 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur et 6 % des 18-34 ans disposant d'une qualification professionnelle initiale devraient avoir effectué une partie de leurs études ou de leur formation à l'étranger en lien avec un autre site de la Commission;

- le taux d'emploi des diplômés (les personnes entre 20 et 34 ans ayant au minimum un niveau d'enseignement secondaire de deuxième cycle et ayant terminé leurs études depuis moins de trois ans) devrait atteindre au moins 82 %.

C'est dans ce desideratum que les 28 pays et leurs organismes communs travaillent.

Les pays savent ce qu'ils veulent et les priorités sont fixées. Voici comment nous sommes arrivés à ce stade :

De l'époque des Temps Modernes, considérée à partir du XVème siècle jusqu'à l'an 1800, et bien sûr l'histoire plus récente, du XIXe siècle, l'information est plus fluide. La fascination dans notre cas, est de savoir comment tout a commencé, comment ce nouveau monde de l'université est né. Notre but dans ce travail n'est pas de faire une analyse approfondie du passé, mais nous allons tout de même revisiter les points suivants, par rapport aux universités au niveau européen, en commençant par Bologne et Paris qui se revendiquent comme étant la « mère » ou les « mères » des universités en Europe.

Celle qui est généralement considérée comme la plus ancienne université du monde et même enregistrée dans cette catégorie dans le Livre Guinness des Records[9] n'appartient pas à l'espace européen. Paradoxalement, une perspective plus simpliste, si nous étions, par exemple, invité à « deviner » le lieu / pays où la première institution de « élite » est née, nous rappellerait que le continent africain est un espace qui n'est pas

[9] Rachael Holtz (30 de Avril de 2005). "Top 10 Oldest Universities in the World: Ancient Colleges" (en Anglais). Collegestats.org. Consulté le 10 avril 2015.

traditionnellement liés aux élites, encore moins au monde de la culture, où se situent aussi quelques-uns des pays les plus pauvres du monde.

Mais la vérité est que l'Afrique du Nord se réserve cette primauté, plus précisément la ville de Fès au Maroc, dont l'université a été fondée en 859. Il s'agit de l'Université d'Al-Qaraouiyine, également nommée : Al Karaouine, Kairouyine, Quarawin, Al-Qarawiyin, Kairaouine, Karaouine, Karouine, Karueein ou El Qaraouiy.

Avant de se référer à la première université européenne considérée comme telle, nous pouvons rappeler que la deuxième plus ancienne université du monde se situe aussi en Afrique. Cette fois-ci dans la ville du Caire, en Egypte, qui la vue naitre. Nous parlons de l'Université d'Al-Azhar, originellement école de théologie dans le califat, créée en 988.

La troisième université dans le monde, mais première en ce qui concerne l'Europe, a été fondée en Italie en 1088, plus précisément dans la ville de Bologne dont elle emprunta le nom. Ainsi est née l'Université de Bologne[10].

Mais si ce record d'ancienneté n'appartient pas à l'Europe, l'importance de ce type d'organisation de l'enseignement supérieur atteint, lui donne un rôle solide et cohérent par rapport à d'autres organisations européennes, que ce soit dans l'arène politique, la religion, ou même la culture.

Telle est l'opinion du Suisse Walter Rüegg, que nous partageons d'ailleurs. L'expert défend, dans le Volume I, qu'en tant que communauté des enseignants et des étudiants, l'Université, est une création de l'Europe médiévale, et est surtout « une institution européenne : en effet, elle est l'institution européenne *par excellence* » (XVII).

De plus, le chercheur, faisant allusion à tous les travaux développés dans le but que s'est fixée la Conférence Permanente des Recteurs et Présidents des Universités Européennes (et déjà mentionné ci-dessus), explique dans le même volume I:

[10] "Oldest university". Guinness World Records.

Elle est également la seule institution européenne qui a conservé ses modèles de base, leur rôle social et leurs fonctions de base tout au long de l'histoire; Elle a élargi et renforcé encore ces aspects – comme le documentent ces quatre volumes. Sur les trois puissances de la société européenne médiévale - Regnum, Sacerdotium et Studium - la première puissance politique, a connu de profonds changements. La seconde, dans l'Eglise catholique romaine a conservé ses structures et se propagea à travers la planète, mais elle a perdu le monopole, qui appartenait autrefois, de fournir les conditions pour sauver des âmes. La même condition est vraie pour d'autres créations institutionnelle et culturelles du Moyen Age, c'est à dire les différentes façons européennes d'organiser une économie monétaire, des arts plastiques, de l'architecture et de la Musique. (XVII)

L'historien a également noté l'importance du moment de la naissance des premières universités européennes. Universitas, au Moyen Age[11], n'était pas une désignation exclusive des institutions de savoir, loin de là. Cette désignation fût adoptée par les sociétés les plus diverses, et plus tard par les enseignants et les étudiants. Cependant, au fil des siècles, ce fut le chemin inverse, dans le sens dit, la litterarum Universitas, à savoir « institution culturelle qui cultive et transmet l'ensemble du corpus de disciplines intellectuelles méthodiquement étudiées. » (XVII)

À noter également que depuis le début, malgré l'émergence de nouveaux domaines de la connaissance, celles qui étaient les facultés nucléaires du Moyen-âge, existent encore à ce jour. Nous parlons des facultés d'arts, qui ont connues des noms variables (comme elles le font encore aujourd'hui), entre la philosophie, les lettres, les arts et les sciences et les sciences humaines, mais aussi en droit, en médecine et en théologie.

4 – Bologne, Oxford et Paris

Nous considérons que l'Université de Bologne est la plus ancienne université d'Europe, suivie d'Oxford puis Paris. Bologne, à la fin du XIe siècle, est devenue une prestigieuse école de droit canonique et civile. Dans le nord de l'Europe, entre 1150 et 1170, l'Université de Paris fut la première à être créée, et est devenue un modèle pour

[11] Período historique depuis la chute de L'empire Roman de l'Occident (476) jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453)

d'autres universités, à l'instar de l'université d'Oxford, en Angleterre. L'indépendance et l'autonomie furent accordées à l'Université de Paris dans l'année 1231 par le roi Louis IX de France. En 1253, Robert de Sorbon a créé une école dans la même ville de Paris, qui est à l'origine de la prestigieuse Sorbonne.

L'Université de Paris a continué à progresser, en même temps que d'autres universités naissaient dans toute l'Europe. Dans la seconde moitié du XXe siècle, elle a été divisée en plus d'une douzaine d'universités distinctes.

L'histoire des universités du Moyen-Âge suscite l'attention de nombreux chercheurs et il est donc relativement facile de trouver de la bibliographie. Au contraire, cette recherche n'est pas simple, compte tenu de la spécificité des sources. Par ailleurs, on peut établir beaucoup de lacunes attendant encore une réponse, à laquelle se consacrera certainement l'Académie, parce que la connaissance est comme cela, dynamique et inépuisable.

Avant la naissance des premières universités, les seules institutions que nous avons rencontrées "comparables" aux universités étaient les monastères. Ils étudiaient la théologie, la philosophie, la littérature et d'autres questions concernant la religion. Leur rôle fût décisif dans la préservation de la connaissance et de la culture.

La lecture et l'écriture étaient le privilège de rares talents, la plupart des moines, à qui nous devons la création de bibliothèques et scriptoria (ateliers d'écriture et copies de livres et des documents), travaillant habituellement dans les monastères.

Au XIIe siècle, les villes ont connu une croissance significative avec une augmentation de la lecture. Elles ont par conséquent créé de nouveaux besoins, comme les endroits les plus appropriés pour l'instruction. Puis vinrent les écoles des cathédrales, constructions de caractéristique urbaine, et à partir de cela ont évolué pour devenir les universités.

En ce qui concerne les autres raisons qui ont déterminé l'émergence et le développement des premières universités, il y a plusieurs théories, trop spécifiques pour être détaillées ici, compte tenu de notre objet d'étude. Cependant, une brève référence s'impose. Bologne était, à l'époque, un point de référence, et même de convergence des routes commerciales et des chemins des pèlerins du Nord à Rome.

Paris, était de son coté, une capital politique importante, économique et culturelle, qui concentrait, au cours du XIIe siècle, de célèbres enseignants et par conséquent attirait des étudiants. La création de structures de soutien aux étudiants pauvres en 1180 et 1186, a assoupli les obstacles et cela a contribué à l'augmentation de l'Université.

La ville d'Oxford s'est également consolidée, dépassant Londres en termes d'attractivité pour certains légistes distingués. Oxford a remporté une certaine importance stratégique dans les années 1180 en terme politique, pour accueillir le siège de l'administration royale ainsi que les tribunaux ecclésiastiques. Pour Alexandre Correia, professeur de droit romain à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo, dans un article sur l'Université médiévale, Bologne, Paris et Oxford, sont des cas d'une grande importance dans l'histoire de l'Université du Moyen-Âge[12], et non seulement pour être les premiers.

Les trois célèbres universités mettent en relief le rôle joué comme facteur de progrès dans l'esprit du Moyen-Âge. D'un point de vue philosophique, l'apparition de ces universités, en particulier celle de Paris coïncide avec la fondation des ordres mendiants et la traduction des œuvres d'Aristote, qui sont les trois causes prédominantes de la grande révolution intellectuelle opérés au XIIIe siècle en Europe. Mais dans le domaine philosophique, les ordres mendiants n'auraient pas exercé une influence considérable, et la philosophie aristotélicienne n'aurait pas orienté ni redirigé la pensée, si ils n'étaient pas des centres culturels puissants - Paris et Oxford.

[12] Disponible dans le Journal de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo. IN: http://dx.doi.org/10.11606/issn.2318-8235.v45i0p292-329

L'Université médiévale a découvert le secret d'une symbiose entre les hommes et les choses dans la splendeur du XIIIe siècle, la création d'une culture philosophique en Europe d'une telle ampleur qu'il serait nécessaire de revenir à l'époque de Socrate, Platon et Aristote pour répondre à la même concentration de la pensée, la même profondeur de la réflexion et le même optimisme confiant dans le travail sur la raison humaine. (324)

5 – Bologne ou Paris: Laquelle est née en première?

Dans ce chapitre, où nous revisitons l'Antiquité et les origines des universités, on ne peut faire l'économie d'une pause au sujet d'une controverse académique, récurrente lors de la Conférence permanente des projets des recteurs et présidents des universités européennes. Walter Rüegg, dans le volume I, prend la question de la recherche sur qui est vraiment la « mère » des universités européennes: Bologne ou Paris? Et met en garde:

En 1988, l'Université de Bologne a célébré son 900e anniversaire. Cependant, nos recherches, entre autres sur l'histoire des universités médiévales n'ont révélé aucune preuve de la fondation de l'Université de Bologne en 1088. La conclusion qui se dégage de ces enquêtes est qu'au contraire, aucun événement de ce genre n'a eu lieu en 1088. En effet, l'année 1088 a été choisie il y a un siècle comme « date conventionnelle » par un comité présidé par le célèbre poète Giosué Carducci[13]. (4)

Rüegg affirme que Carducci, ainsi que ses collègues médiévistes ont fondé leur demande sur un document du XIIIe siècle, qui se classe comme le fameux « Irnerius » et un « inconnu » Pepo. Il poursuit: Bologne ou Paris peuvent être considérés come les plus anciennes universités, en fonction du poids qu'elles donnent aux différents éléments constituant une université.

[13] Carducci était un poète italien de grande importance. Il a été le premier à recevoir le Nobel de Littérature, en 1906. Il a étudié à l'Université de Pisa et avec à peine 25 ans il a occupé la chaire de littérature italienne de l' Université de Bologne. Il est né le 27 de juillet 1835, à Pietrasanta, en Italie et décédé le 16 de février 1907, en Bologne, Italie.

Si l'on considère l'existence d'une entité corporative comme le seul critère, alors Bologne est la plus ancienne, mais par une marge très faible. C'est à Bologne qu'à la fin du XIIe siècle, les étudiants étrangers en droit se sont réunis dans des « nations », développant à partir de là, une forme d'organisation de base, caractéristique des universités européennes médiévales. Mais si l'on considère l'association des enseignants et des étudiants de diverses disciplines dans une corporation comme critère décisif, l'université la plus ancienne est à Paris, et date de 1208 (7)

Sur le site de l'Université de Bologne, il n'y a aucun doute. « Sur notre histoire », nous lisons:

L'Université de Bologne a des origines anciennes, étant la première université dans le monde occidental. Son histoire se confond avec celle des grands penseurs de la science et des sciences humaines, ce qui en fait une référence incontournable dans le paysage culturel de l'Europe[14].

Il est bien sûr important pour les universités, et même des pays, de tenir la première place dans le classement des connaissances, mais la question se pose également au niveau du protocole lorsque vous devez décider de la priorité à donner aux Recteurs dans les processions et les cérémonies académiques, ainsi que dans les Jubilés.

6 – L'Université et l'Église

L'Université et l'Église étaient dans les premiers jours, des concepts et des réalités étroitement liées. Fait intéressant, c'est dans une période connue sous le nom Dark Ages, que sont nées les universités reliées précisément à l'initiative de l'Église catholique. Ces universités étaient des institutions éducatives et intellectuelles avec des règles très strictes, ce qui a donné aux étudiants des avantages ou des privilèges, tels que l'exonération des impôts, l'exemption du service militaire et de procès dans les tribunaux spéciaux.

[14]In: http://www.unibo.it/it/ateneo/chi-siamo/la-nostra-storia

À leur origine sont les écoles épiscopales, des lieux où les jeunes ont appris à maîtriser les sept arts libéraux et l'éducation de base au cours du Moyen-Âge.

Déjà au XIIIe siècle, la date de la lettre *Parens Scientiarum*, le pape Grégoire IX a légitimé l'université comme une institution ecclésiastique. Les universités ont été organisées par le corps de l'église, avec ses fondements intellectuels intégrés dans la structure de l'Église.

L'historienne Regine Pernoud décrit la forme suivante de cette « complicité » entre l'Université et l'Eglise Catholique:

(...) Créée par la Papauté, l'Université a un caractère entièrement ecclésiastique:

Les enseignants appartiennent tous à l'Eglise, et les deux grands ordres qui illustrent, au XIIIe siècle, franciscain et dominicain, iront bientôt se couvrir de gloire avec un saint Bonaventure et Saint Tomás de Aquino; les étudiants, même ceux qui ne sont pas destinés à la prêtrise, sont appelés des prêtres, et certains d'entre eux utilisent la tonsure – ce qui ne veut pas dire qu'on n'y enseigne que la théologie, puisque son programme soutient toutes les grandes disciplines scientifiques et philosophiques, la dialectique, de la grammaire, passant par la musique et de la géométrie. (98)

Alexandre Correia déclare que « les universités médiévales maintiennent avec la Saint-Eglise des relations cordiales et de généreuse soumission», mais sont autonomes envers l'État.

Pour ce chercheur, l'intervention « absorbante de l'Etat, le perturbatrice par excellence de la vie universitaire, est un phénomène totalement inconcevable » Au Moyen-Âge, qui, à son avis, pourrait même être directement liée au bon fonctionnement des nouvelles institutions, considérant que cette « absence » comme « le secret de son succès prodigieux. »

Correia alerte au changement de la forme de gouvernement universitaire, de la Renaissance et la Réforme, lorsque l'Université perd son indépendance « précieuse » (...)

se transformant souvent en un instrument docile de la puissance civile à des fins politiques. Dans la splendeur du temps, cependant, il serait complètement inimaginable pour une université de pouvoir disposer de ses privilèges et de descendre du piédestal de la recherche scientifique et philosophique libre désintéressée et de devenir acharnée pour la lutte dans l'arène éphémère et mesquine des ambitions temporelles. (299)

7 – Le baptême et la conduite morale comme une condition *sine qua non* d'admission à l'Université

La relation absolue avec l'Église nous amène aux conditions d'accès à l'université, question dont l'angularité se pose de nos jours et occupe une grande partie de l'objet de ce travail. Comment était-ce au Moyen-Âge ? C'était tout à fait différent, en fait, car les étudiants étaient tenus à une seule condition d'admission, le baptême ou une bonne conduite morale.

Fréquenter l'université était tellement plus simple qu'à présent, si nous ne prenons pas en compte toutes les contraintes et les obstacles de mobilité entre autres, à l'époque. Les universités n'imposaient pas de critères de type national, social, intellectuel ou linguistique. De plus il n'y avait pas de période spécifique pour commencer des études ou un âge minimum ou maximum.

Mais être étudiant au cours des XIIIe, XIVe et XVe siècles, était, aussi simple ou aussi complexe avec ce que nous venons de mentionner.

Une inscription était imposée, qui devait être autorisée par le recteur toutefois. Que par ce formalisme on faisait partie de l'institution, devenant le candidat, un *Universitatis membrum*. Cela impliquait un serment de nature variable, selon les universités européennes, le paiement des frais de scolarité et l'inscription de son nom dans l'album d'inscription Registrum, sorte de journal de bord spécial.

8 - Connaissance livresque, les privilèges et le modèle clérical.

La connaissance, à l'époque, avait comme références les enseignants et les livres, considérés comme des vérités absolues, avec pratiquement aucun espace pour la connaissance critique et innovante.

Dans les programmes des universités se trouvent les sept arts libéraux appelés : Arithmétique ; Géométrie ; Astronomie ; Logique ; Grammaire ; Musique et Rhétorique, responsables de la formation professionnelle dans les domaines de la théologie, le droit et la médecine.

Les étudiants, ainsi que leurs professeurs, étaient nommés par des clercs, *Clerici*, étant donné la nature de la vie pratiquée de type ecclésiastique manifestée également dans les vêtements. Correia affirme:

« Ce dernier nom est attribué aussi aux laïcs, il est expliqué par les immunités et privilèges que le clergé dans le sens de mot actuel, appréciait depuis avant la naissance des universités, des privilèges et immunités étendus après aux laïcs. Ceux-ci, comme les étudiants de la philosophie et de la théologie, les plus nombreux et qui utilisaient des robes ecclésiastiques, avec en vue de se consacrer au service de l'Eglise, porter aussi l'habit ecclésiastique, comme preuves manifestes de ses prérogatives, bien que sans les ordres sacrés . Ni même la tonsure simple, signe de l'appartenance à l'ordre ecclésiastique.» (300)

La connexion à l'Église et le modèle ne signifie pas pour autant que les étudiants avaient une réputation immaculée, parfois décrite comme frivole et bohème. Nous raconte Rainer Christoph Schwinges, responsable du chapitre sur la formation des étudiants et de la vie étudiante dans le Volume I de Histoire de l'Université en Europe, la réputation des étudiants européens n'a pas été la meilleure et « les plaintes » ont abondé:

Les étudiants crient et font du bruit; marchent dans la bringue et fréquentent des maisons de prostituées; Ils chantent et dansent; jouent aux cartes et aux échecs; Ils sont accros aux données et aux autres jeux de hasard; marchent jour et nuit dans toute la ville; entretoisent partout avec des vêtements de mode; Ils se comportent de façon

provocante avec des marchands, des membres des corporations et avec les forces de la loi; possèdent des armes et parfois même en font usage. Ce n'est pas l'université et les connaissances qui les attirent, mais le divertissement et l'attrait de la vie urbaine. (222)

9 - La période moderne

La plupart des historiens sont d'avis qu'il y a une sorte de deuxième période du XVe siècle, qui marque l'histoire de l'Université en Europe, et l'Europe elle-même, à l'aube de l'Humanisme. « Rien est plus important que l'Homme », comme a écrit un personnage célèbre de la Renaissance[15].

C'est à l'aube de la Renaissance que commence la période des Temps Modernes où l'esprit religieux global est tout à fait atténué, perdant du terrain face à ce qui est arrivé au Moyen-Âge. Le « cléricalisme » médiéval donne lieu à une affirmation croissante du pouvoir civil sur les autorités religieuses, ainsi que le renforcement du pouvoir royal.

Il est alors considéré que les universités modernes sont nées (1500-1800). La ligne de démarcation est établie à partir de 1520, avec le mouvement de la Réforme, qui se répartit dans les pays d'Europe du Nord.

L'Église cesse d'avoir une présence exclusive dans les universités et la participation d'institutions non-catholiques émerge. Au cours de la période considérée historiquement comme les Temps Modernes, apparaissent et interviennent des noms tels que Machiavel, Erasmus, Morus, Luther, Suárez, Bodin et Hobbes, dont la pensée et l'influence donneraient l'occasion de développer de nombreuses recherches, relativement détaillées dans notre étude.

Dans ces « universités modernes », on rencontre déjà un espace pour la recherche. A partir de 1700, les principales universités européennes ont même commencé à publier des revues scientifiques. Les programmes on fait l'objet d'un changement profond, particulièrement évident dans l'évolution des sciences, influencée par des découvertes

[15] Pico Della Mirandola, A dignidade do Homem, 1487

exceptionnelles, en particulier dans deux domaines: en astronomie, avec Copérnico[16], et en anatomie, par force du travail Vesálio[17].

Il n'est pas possible d'établir un moment exact pour l'entrée de l'Humanisme dans les universités. Walter Rüegg (455), ce moment dépend principalement du concept subjectif, autant que possible, de l'Humanisme.

Quoi qu'il en soit, cela est considéré comme une transition du Moyen-Âge à l'époque moderne, la mise en œuvre dans les universités n'a pas été facile, mais, dit Rüegg dans l'épilogue du premier volume *Uma História da Universidade na Europa*, (…) Au fur et à mesure qu'a été placée au centre de ses intérêts intellectuels, la compréhension que les êtres humains ont d'eux-mêmes et du monde et les activités sociales des êtres humains comme des sources potentielles de conflit, a été ouverte une nouvelle ère dans l'histoire des universités. (468)

Discuter de l'Université et de la connaissance, à cette époque, c'est aussi parler d'une invention qui a révolutionné le monde des écrits et des livres en particulier. Nous devons cette révolution à L'allemand Johannes Gutenberg (1398-1468), qui a développé la première machine d'impression à base de « types » (lettres et symboles) mobiles, en 1455. La typographie a permis aux textes, qui jusque-là étaient des manuscrits, de pouvoir être imprimés à partir de la préparation des « types » qui n'étaient pas plus que lettres mobiles produites en cuivre dans une base de plomb, où elles recevaient de l'encre et étaient pressées sur le papier.

---

[16] (…) Copérnico a démontré l'existence de deux mouvements des planètes (sur eux mêmes et autour du soleil). Quelques mois avant sa mort, il est sorti des presses de Nuremberga, son célèbre ouvrage Des Révolutions dos Corps Célestes (ou Des révolutions des sphères célestes ibus orbium coelestium libri VI), L'ayant dédié au pape Paulo III. Copérnico croyait que le soleil, et non la Terre, était au centre du système solaire, s'opposant ainsi aux doctrines détenues par L'église de son temps et la physique d'Aristote, soutenue par lui. (…) Dans: Nicolau Copérnico in Artigos de apoio Infopédia [en ligne]. Porto: Porto Editora, 2003-2017. [consult. 2017-03-12 20:26:51]. Disponible sur Internet: https://www.infopedia.pt/$nicolau-copernico

[17] Scientifique flamand de l'époque de la Renaissance né en 1514 et mort en 1564. Il a révolutionné l'étude de la biologie et de la pratique de la Médicine par ses descriptions détaillées de l'anatomie du corps humain. Son travail De corporis humani fabrica libri septem (1543), souvent connu simplement sous le nom de Fabrica, a eu une influence énorme et est considéré comme le premier traité de l'anatomie humaine. Dans: Vesálio in Artigos de apoio Infopédia [en ligne]. Porto: Porto Editora, 2003-2017. [consult. 2017-03-12 20:29:43]. Disponible sur Internet: https://www.infopedia.pt/$vesalio

La « presse », a été appelée l'invention de Gutenberg et a été cruciale pour la production et la diffusion des connaissances et pour l'émergence, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, dans les principaux centres urbains de l'Europe, de grandes communautés de lecteurs. Ce fut aussi une période de découverte de nouveaux mondes, les grands voyages maritimes.

10 – Moins d'Église / Plus d'État

L'histoire des universités dans les Temps Modernes nous amène à un concept moins Église et plus l'État. En plus des universités catholiques il en existe désormais des protestantes, mais un peu moins de la moitié par rapport au précédentes.

Entre 1500 et 1790, il y eu des modifications au niveau de 137 universités. On parle d'universités crées, restaurées et abolies, dont 95 catholiques et 42 protestantes.

Willem Frijhoff, auteur du chapitre 2 du volume II *Uma História da Universidade na Europa,* affirme que l'expansion observée est liée à l'augmentation du nombre des universités afin de couvrir toute l'Europe chrétienne au point de saturation. L'auteur aborde également l'aspect de la sécularisation des universités dans certains pays et la croissance de l'opinion publique, une partie d'une intervention croissante de l'État.

Dans cette période il commence à avoir une discussion qui se maintient aujourd'hui, l'adéquation de la formation aux besoins du marché, une préoccupation déjà présente dans une partie de ces établissements d'enseignement, et la question aurait été encouragée par l'Etat.

DENSITÉ DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE EN 1790

Pays	Nombres d'universités Stricto Sensu	Populations en millions (Chiffres relatifs a 1800)	Nombre d'universités par chaque million
Écosse	5	1,50	3,3
Irlande	1	5,25	0,2
Angleterre/Pays de Gales	2	9,25	0,2
Provinces Unies	5	2,10	2,4
Pays bas Autrichiens	1	3,25	0,3
Pays Scandinaves	4	5,25	0,8
Russie Européenne	2	36,00	0,1
Empire Germanique	34	24,00	1,4
Suisse	2	1,75	1,1
Autriche - Hongrie	12	20,75	0,6
Pays Italiens	26	19,00	1,4
France	25	29,00	0,9
Espagne	23	11,50	2,0
Portugal	1	2,75	0,4
Total	143	171,35	0,8

Source: ***Uma História da Universidade na Europa – Volume II***

Ainsi, en moyenne, il y avait en Europe de 1790, une université pour un peu plus d'un million d'habitants, mais la répartition géographique était très inégale.

Par le tableau ci dessous, on vérifie que dans les pays où les universités ont commencées, reste une sorte de suprématie. La France et les pays scandinaves ont des chiffres tout à fait raisonnables. D'autre part, les pays « riches » en universités, ou sont

les « anciennes », comme en Italie, ou ceux dans lesquels l'université a apporté une contribution importante au développement des connaissances scientifiques, comme les Provinces-Unies et l'Écosse. Les pays européens et Pays-Bas autrichiens, le Portugal et l'Irlande suivent ci-dessus.

Willem Frijhoff nous parle d'expansion et de nombreux changements à l'université. Cependant, quand on parle de modèles, nous avons trouvé que domine, Paris, maintenant avec trois formes:

- L'université des professeurs basées sur le système des facultés avec un enseignement centralisé regroupé par sujets et qui concédait des degrés qui décrivent avec précision le contenu; la structure avait tendance à former des experts;

- L'université collégiale ou tutorielle, basée sur le modèle d'Oxford, où l'éducation était décentralisée et où il y avait de nombreuses communautés organisées sur la base de la vie quotidienne, y compris les enseignants et les étudiants: Il y avait encore un système de facultés, mais cette université menait plus à apprendre le savoir « généraliste ».

- Le modèle intermédiaire (L'université des collèges) qui combinait les avantages de l'organisation centrale et système collégial, ayant pour avantage sa petite taille, visait un contrôle plus efficace des étudiants et des études à faible coût. Ces petites universités compactes, centralisées dans un seul bloc de bâtiments d'architecture semi monastique, sont apparues sous diverses formes dans toute l'Europe, en particulier dans les banlieues - en Ecosse, Irlande, Espagne, Allemagne, les territoires de l'Est. Ce fut le type d'université idéal pour le souverain prêt à étendre sa domination sur le système universitaire. (59)

Pour le même auteur, une autre classification possible des universités dans cette période, concerne son rôle dominant dans la société et, dans cette perspective. On distingue cinq catégories:

- Fournir une éducation dans le cadre du cycle de vie; cette fonction est souvent la plus importante dans les universités qui possédaient un grand collège d'arts de grande dimension;

- Fournir l'enseignement général;

- Fournir des candidats à une profession ou de promouvoir les connaissances scientifiques; cette fonction a conduit à des domaines spécialisés;

- La formation d'une élite; fonction de socialisation;

- Fonction de garde, à savoir l'enseignement dans une communauté comme mode de vie; cela a été fait en particulier par les universités collégiales. (62)

Pour Frijhoff, le développement du réseau universitaire au début de l'ère moderne peut se résumer en trois mots clés: l'expansion, la différenciation et professionnalisation.

11 - Un monde privilégié

Bien que différent de celui du Moyen-Âge, le monde universitaire reste privilégié, par le maintient des niveaux plus élevés de connaissances en relation avec le citoyen ordinaire, entre autres.

En matière de gouvernance interne on parle des privilèges et statuts qui existent déjà dans la phase précédente, mais qui sont maintenant beaucoup plus détaillés. À ce stade, selon les rapports Hilde de Ridder-Symoens, auteur du chapitre IV sur la gestion et les ressources, Volume II Collection *Uma História da Universidade na Europa*, “ les universités étaient des corps d'enseignants privilégiés et des étudiants qui ont obtenu certains privilèges des fondateurs et / ou des autorités ". (156)

En général, tous les privilèges qui étaient lapanage des universités au Moyen Age restent dans les Temps Modernes. Ils sont, entre autres, les cas de compétences

spéciales, le droit d'autogestion (rédaction des statuts, les membres cooptés, la liberté de gouvernement et académique) exemptions (de divers types d'impôts, service militaire et casernement/cantonnement) et des mesures de protections spéciales (contrôle sur les prix dans la ville, la priorité dans le cas de pénurie alimentaire, etc.).

Les universités et les collèges ont leurs propres propriétés (immobilier) et d'autres en régime d'usufruit, en plus des dîmes qui sont restés.

Les universités recevaient également des dons de bienfaiteurs, des dons individuels, et également les frais d'inscription et d'obtention du diplôme des étudiants. Certaines universités avaient encore dans leur domaine de précieuses collections d'œuvres d'art et des bijoux, des tapis et autres, généralement résultat des dons.

12 –Différenciation dans le domaine social dans une université accessible à tous

L'admission à l'université conserve des prérogatives du Moyen-Âge mais a évolué. Comme dans la période précédente, l'admission à l'université pourrait se produire à tout moment de l'année, ou tous les jours, y compris les dimanches et les jours fériés.

Les étudiants admis payaient une certaine somme d'argent qui variait en fonction de la situation sociale et l'âge des candidats. Comme dit Maria Rosa di Simone, qui prend en charge les aspects liés à « l'admission », Volume II Collection *Uma História da Universidade na Europa* à l'Université une contribution supérieure aux autres était exigée aux nobles. D'autre part, ceux qui avaient moins de 25 ans ont également bénéficié d'une réduction du montant dû, ce qui semble indiquer une sorte d'incitation à la fréquence de l'enseignement universitaire.

Toutefois, les étudiants considérés comme « pauvres », ainsi que ceux qui ne voulaient pas atteindre un degré pouvaient être exemptés de toute contribution monétaire.

En termes de conditions préalables requises pour les étudiants entrant à l'université, c´était très différent. Certains avaient une certaine formation, soit obtenue dans les

écoles ou par des cours particuliers, mais certains n'avaient aucune préparation et c'était dans l'université même qu'ils apprenaient les rudiments.

Une réalité très différente d'aujourd'hui. À cette époque, les universités fournissaient tous les niveaux de l'éducation, du plus élémentaire, et accueillaient des étudiants de tous les âges et tous les niveaux de connaissances.

Mais les universités était aussi un moyen d'évoluer en termes de classes sociales et de promouvoir, au sein de chaque pays, une culture uniforme qui ne se reflèterait pas les intérêts spécifiques des groupes de classe «, mais qui fournirait une base idéale pour la loyauté des citoyens à l'État « (313), dit Simone di.

Ainsi, continue l'historien,

D´unités corporatives et indépendantes, les universités sont devenues des institutions publiques au service d'une classe dirigeante. D'une part, au lieu d'une culture fondamentalement homogène de type médiévale, elles ont été appelées à répandre un moyen de savoir qui varie selon les besoins et les idéologies de chaque pays, d'autre part, elles ont comme but l'implication croissante des couches de la population sur laquelle émergeraient les nouveaux États, plus nationaux. La fonction universelle des anciennes institutions médiévales a disparu, mais l'augmentation du nombre d'inscriptions, évidente dans certains pays, ainsi que les exigences générales des formes plus larges de recrutement et l'intérêt manifesté pour ces questions par les écrivains et les réformateurs suggèrent que l'université européenne a commencé à sortir d'une crise culturelle et organisationnelle profonde dont elle avait souffert au début de l'ère Moderne. (313)

13 – Vie d'étudiant dans les Temps Modernes

Dans une université qui marchait dans un sens professionnel et de sécularisation, la vie des étudiants a également changé. Dans les Temps Modernes, les pouvoirs publics sont intervenus de plus en plus fréquemment, que ce soit pour les sujets d'enseignement

ou dans les programmes. Avec la sécularisation de ces institutions, apparaissaient des enseignants laïcs, en raison du développement d'une classe d'enseignants.

L'éducation et la vie des étudiants obéissaient à des règles très précises et les étudiants se levaient tôt pour répondre à tous les rituels d'enseignement établis par chaque institution.

Sans trop détailler, même si nous le souhaiterions, à propos du rôle des jésuites à l'Époque Moderne, nous devons faire un parenthèse au sujet d´une référence, parce que s'il est vrai que les Jésuites[18] ne sont pas nés pour enseigner, les circonstances historiques donneraient à leur travail éducatif une importance primordiale.

Rainer A. Müller, toujours dans le Volume II, de *Uma História da Universidade na Europa* utilisant une description de G. Mertz[19], 1898, décrit le programme quotidien d'un jeune étudiant, qui a vécu dans une auberge ou un collège de la Compagnie de Jésus:

Il se lève à cinq heures du matin; pendant la saison froide il peut dormir, au plus, jusqu'à cinq heures et demie. Il s'habille rapidement et modestement, se coiffe et se lave le visage et les mains. Puis une prière du matin est dévouée au sacrifice à Dieu au travers de bonnes intentions et chaque jour au travail qui nous attend. Ensuite, il étudie jusqu'à la messe, il attrape sans délai les choses de l'école, livres et matériel d'écriture, et va au *gymnasium* où il répète les leçons en silence. Il assiste à Santa Missa, Messe avec toute dévotion, plus tard à l´école, il accompli son devoir le mieux qu'il peut. Après l'école, si possible, lors du passage, entre dans l'église pour un bref culte au Bienfaiteur. De retour à la maison, il prend le temps de s'asseoir pour étudier, en particulier pour jeter un oeil à la composition faite à l'école et pour la correction de ses erreurs. Après, il déjeune avec

[18] Membres de la Compagnie de Jésus, un ordre religieux fondé en 1534 par un groupe d'étudiants de l'Université de Paris dirigé par le basque Íñigo López de Loyola, (plus tard connu comme Santo Inácio de Loyola), dont l'action se manifeste principalement dans le travail missionnaire et de l'éducation In : Jesuítas in Dicionário infopédia da Língua Portuguesa com Acordo Ortográfico [en ligne]. Porto: Porto Editora, 2003-2017. [consult. 2017-03-14 13:00:40]. Disponible sur Internet: https://www.infopedia.pt/dicionarios/lingua-portuguesa/Jesuítas

[19] G. Metz, Die Pägdagogik der Jesuiten nach den Quellen von der ältesten bis in die neueste Zeith (Heidelberga, 1898).

décence et modération. Après cela il se permet une brève période de repos ou profite de son temps pour faire quelques achats ... Pour des raisons de santé, il est conseillé de ne pas étudier dans la prochaine demi-heure après le déjeuner; et il ne devrait pas y avoir de jeux qui nécessitent un effort physique. Il passe le temps qui lui reste jusqu'au cours de l'après-midi à étudier en silence. Dans le premier appel à l'école, il prend ses affaires, retourne au *gymansium* et participe à tous les exercices avec attention. Après l'école il retourne à nouveau à l'Église. À la maison il se concentre à nouveau sur l'étude, en particulier pour terminer les devoirs écrits. Après il poursuit l'étude jusqu'au repas du soir, mais avec un petit espace d'environ un quart d'heure pour la détente mentale, soit immédiatement après l'école, soit plus tard au cours de la période de travail. Le père de la maison ou le propriétaire de la pension ne devrait pas marquer l'heure du dîner avant six heures. Après cela, il devrait y avoir environ une heure d'exercice; après il est recommandé de s´entraîner sur des exercices qui doivent être mémorisés pour le lendemain. Quelques prières se suivent et l'heure du coucher est de huit heures et demie à neuf heures. (332)

À l'époque des temps modernes, il y avait une Europe catholique et une protestante. Les jésuites sont précisément une partie importante de la réponse qui a été donnée par l'Eglise catholique pour renouveler les établissements d'enseignement des écoles protestantes, déjà créés dans d'autres centres en Europe.

Dans la liste des universités européennes du début de l'Ère Moderne, nous avons trouvé une véritable « offensive » universitaire des jésuites, ainsi que de nombreuses universités non-catholiques.

Selon le chercheur dit Margarida Miranda, de l'Université de Coimbra, dans un article[20] sur « Humanisme et de l'identité jésuite de l'Europe: une « communauté pédagogique européenne de l'éducation » », en 1579 les jésuites avaient 180 écoles à travers l'Europe. En 1608, le nombre était passé à 266. En 1679, il y avait déjà 455 collèges européens jésuites, et en 1710 elles seraient 517, sans compter 95 dispersées

[20] Miranda, Margarida. L'humanisme jésuite et l'identité de l'Europa une 'communauté éducative européenne'. Université de Coimbra. HVMANITAS - Vol. LIII (2001). En ligne in: www.uc.pt/fluc/eclassicos/publicacoes/ficheiros/humanitas53/03_Miranda.pdf

dans le monde (Japon, Inde, Afrique et Amérique latine). En effet - réfère Miranda - si l'on regarde la carte européenne des écoles jésuites publiée en 1679, ce que nous voyons est un « système scolaire très dense, sans précédent dans l'histoire de l'éducation, du Portugal jusqu'à la Russie », conclut-elle, « dans plusieurs provinces Italie, Belgique, France, Allemagne, Monaco, Espagne et Europe de l'Est (Autriche, Bohême, Pologne et Lituanie) ".

La Compagnie de Jésus[21], à travers les Jésuites, a joué un rôle remarquable dans l'éducation.

14 – La dimension illuministe et l'Université

Entre temps, entré dans une nouvelle période, l'illuminisme, qui apporterait de nouvelles façons de voir la culture et la vie, allait nécessairement s'imposer dans ce qui jusque-là se passait dans les universités, celles en constante évolution que nous avons référées. Au XVIIIe siècle, un nouveau courant de pensée a commencé à se développer en Europe préconisant de nouvelles façons de concevoir le monde, la société et les institutions. Il a commencé en Angleterre et a pris racine en France, prônant la suprématie, comme un facteur capable de diriger l'homme dans la sagesse, ce qui le conduirait à la vérité. Voltaire[22] a été l'un des plus grands noms en France.

---

[21] Le 15 de Aout de 1534, accompagné de six disciples, Inácio de Loyola, espagnol, figure de grande dimension spirituelle et humaine, prononça à Montmartre (Paris) vœux de pauvreté et de chasteté, formant un nouvel institut religieux, la Compagnie de Jésus. Plus tard, à Rome, ils sont soumis au service du Saint-Siège. Pape Paul III a approuvé le nouvel ordre en 1540 sur présentation par Ignatius du projet de règle, appelé formule Instituti. La devise de la nouvelle congrégation est « défendre et protéger la foi », visant à la progression spirituelle des fidèles. Pour cela il est accentué l'apostolat sacerdotal, caractérisé par une grande mobilité et l'adaptabilité de ses membres à des incertitudes dans le monde extérieur. Outre les trois vœux solennels (pauvreté, chasteté et obéissance), quelques jésuites prononcent un quart, l'obéissance spéciale au pape en tant que chef de l'Eglise et Vicaire du Christ. Avec une hiérarchie centralisée, l'Ordre est régi par un supérieur général (poste maximum des Jésuites), élus par la Congrégation générale, le pouvoir législatif unique et complet. La structure de la société est composée de novices, coadjuteurs spirituels et professait. (...) Dans: Compagnie de Jésus en faveur des articles Infopedia [en ligne]. Port: Porto Editora, 2003-2017. [Consult. 14/03/2017 12:53:59]. Disponible sur Internet: https://www.infopedia.pt/$companhia-de-jesus

[22] (Pseudonyme de François-Marie Arouet) (1694-1778), suggèrait l'existence d'un monarque absolu, si la science était ouverte aux réformes proposées par les philosophes Illuministes. Philosophe français, il était anti cléricalisé (croyait que pour atteindre Dieu on n'avait pas besoin de l'église, mais de la raison). Il a été distingué pour son opposition à la pensée religieuse et la défense de la liberté intellectuelle. Écrits les plus importants: Essai sur les douanes (1756); Dictionnaire philosophique (1764) et les lettres Anglaises

Une des conséquences de ce processus a été la nationalisation de la science et le déclin du dialogue international entre les universitaires et les scientifiques.

Notker Hammberstein, l'épilogue du volume II de *Uma História da Universidade na Europa*, affirme que de nombreux pays ont réduit l'échelle du débat international et donne à titre d'exemple la Société Royale de Londres et l'Académie française, qui ont fondé leurs propres académies scientifiques.

En ce qui concerne les programmes, la théologie a perdu du terrain dans les universités et a cessé d'être la science fondamentale. Ce fut le soi-disant pragmatisme éducatif gagnant en importance et dans les programmes, pour avoir la suprématie sur la théologie et la métaphysique. Les universités et institutions similaires se sont tournées progressivement vers l'économie, la technologie, la médecine et les sciences naturelles, mais non sans une certaine résistance, pour la première fois, par les plus strictes universités traditionnelles.

La tendance à la sécularisation de l'éducation a provoqué des difficultés chez les jésuites, qui seraient expulsés du Portugal en 1759 et 14 ans plus tard dissous par le pape Clément XIV.

Une parenthèse pour mettre en évidence l'illuminisme français, avec des noms tels que Voltaire; Montesquieu[23] et Rousseau[24], dont le travail a dépassé la frontière et influencé toute l'Europe.

(1734), Histoire intégrée – de la fin de l'Ancien Régime à l'industrialisation et à l'impérialisme. Volume 3, pages 17 à 21.

[23] (Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu) (1689-1755), philosophe français. Il a défendu l'idée que le gouvernement devrait être exercé par trois pouvoirs indépendants (législatif, exécutif et judiciaire), qui a eu une influence importante sur de nombreux textes constitutionnels modernes et contemporains. [28] Écrit plus importante: L'Esprit des lois (1748).

[24] Ecrivain et philosophe humaniste d'expression française, est né à Genève en 1712 et est mort à Ermenonville en 1778. Pour recentrer la réflexion sur la nature humaine sur les questions de sensibilité, le sentiment et la passion au lieu de la raison, il antagonise les principes de l' illuminisme annonçant déjà ceux qui deviendront les valeurs fondamentales du romantisme. (...) Jean-Jacques Rousseau à l'appui des

Par ailleurs, il faut noter que les idées des illuministes français ont influencé les institutions politiques modernes. Jusqu'à présent, avec des modifications mineures, la plupart des pays maintiennent certaines caractéristiques illuministes.

Une parenthèse pour faire référence, en France, au rôle de Napoléon Bonaparte, responsable de l'établissement des Grandes Ecoles, centrées sur les technologies visant à renforcer ses fonctionnaires mieux préparés pour servir l'état. Se sont les ancêtres de l'École polytechnique qui apparaitra plus tard au XXe siècle.

15 – L'université après la deuxième Guerre Mondiale

Après la Seconde Guerre mondiale, avec la génération du *baby boom*[25], la démocratisation et un certain optimisme économique, l'accès aux universités s´est répandues. Toutefois, un certain élitisme a perduré, surpassé néanmoins à un rythme lent. De plus, il y eu un accès progressif des femmes aux études universitaires.

Les réformes se sont suivies mais nous ne nous attarderons pas, ici, sur ce « territoire » sans fin. L'expansion de l'enseignement supérieur dans le monde entier fut tellement exceptionnelle qu'il suffirait de faire une comparaison entre les chiffres de l´année 2000: 100 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur, alors qu´au début du XXe siècle, le nombre était d'environ 500 000 étudiants.

Malgré les progrès indéniables et extraordinaire, le fait demeure que 20% des citoyens européens ont de faibles compétences de base telles que la littérature et la numération, ce qui entrave leur accès au marché du travail et les empêchent de

articles Infopedia [en ligne]. Port: Porto Editora, 2003-2017. [Consult. 14/03/2017 15:49:03]. Disponible sur Internet: https://www.infopedia.pt/$jean-jacques-rousseau

[25] Après la Seconde Guerre mondiale il y a eu une explosion démographique et une augmentation importante de la naissance.

participer pleinement à la société. C´est ce que garantit la Commission Européenne qui renvoie donc au très long chemin qu´il reste à parcourir[26].

D'où le fait que les 28 (UE) envisagent aujourd'hui l'éducation et les compétences comme un atout stratégique clé pour la croissance[27]:

L'investissement dans l'éducation et la formation est essentiel pour le développement des compétences et pour stimuler la croissance et la compétitivité: les compétences déterminent la capacité de l'Europe à accroître la productivité. À long terme, les compétences peuvent déclencher l'innovation et la croissance, pour augmenter la production dans la chaîne de valeur, pour stimuler la concentration des compétences de niveau supérieur dans l'UE et former le marché du travail à l'avenir. L'augmentation massive de l'offre mondiale de travailleurs hautement qualifiés dans la dernière décennie met l'Europe à l'épreuve. Il est révolu le temps où la concurrence provenait principalement de pays qui ne pouvaient offrir que peu de main-d'œuvre qualifiée.

La qualité de l'éducation et des compétences a augmenté dans le monde et l'Europe doit répondre.

[26] https://europa.eu/european-union/topics/education-training-youth_p

[27] COMUNICATION DE LA COMISSION AU PARLAMENT EUROPEEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITÉ DES REGIONS Repenser l'éducation – Investir dans les compétences pour des meilleures résultats socioéconomiques /* COM/2012/0669 final */ in: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/PT/ALL/?uri=CELEX%3A52012DC0669

16 - Conclusion

De nombreux siècles se sont écoulés depuis Bologne (ou Paris) qui ont apporté la première étape importante afin d´établir ce qui serait la plus grande institution de toute l'Europe - l'Université - qui a traversé les réformes, les révolutions, les guerres; qui a survécu aux Églises et à la puissance des Etats, qui a développé, se réinvente et reste aujourd'hui un solide rempart indestructible dans le monde entier.

Plus qu'une institution européenne, notre objet d'étude est, par excellence, « l´institution européenne », comme tient à distinguer Rüegg.

Dans ce chapitre, nous avons fait un bref, très bref, voyage du long chemin de l'Université et de la connaissance, en essayant, en quelques pages, de toucher les peut-être, les points pertinents, mais aussi la subjectivité d'une histoire inachevée et qui ne finira jamais, comme sera sans fin l'université.

Il fut un temps, au début, où le baptême (bien sûr catholique) était nécessaire et presque suffisant pour accéder aux universités, où il n'y avait pas d'âge minimum ou maximum pour y entrer, et où il était possible d'aller à l'université en étant analphabète. C´était ainsi, sans passer des épreuves, sans *numerus clausus*. Mais ce serait un enseignement supérieur plus accessible qu'il ne l'est aujourd'hui. Nous n´avions pas de connaissances dans un « autre monde » où il n'y avait pas d'accès aux livres et presque personne ne savait lire au-delà des élites du clergé, presque exclusivement.

Cette grande révolution s'est passée de nos jours, mais nous ne sommes pas satisfaits - et à juste titre parce qu'environ un cinquième des Européens ont peu de qualifications.

Nous, citoyens privilégiés, parce que nous faisons partie de l'Université, un niveau supérieur, les chercheurs de l'Université nous avons traversé ce voyage avec angoisse.

Combien de fois a-t-on voulu succomber à la tentation d'aller plus loin dans l'un ou l'autre aspect, sachant que ce n´est pas la vocation de notre travail. Nous résistons.

Nous partons du présent pour y revenir, en commençant par relever les nouveaux défis, énoncés dans le Cadre stratégique - Éducation et formation 2020. C'est une formidable occasion, une fois de plus, étant l'Europe, et nous devons maintenant la saisir.

Puis, avec le recul, nous avons voyagé au fascinant Moyen-Âge, la période la plus étudiée, avec l´effusion de l'histoire de l'Université. Et on ne pouvait pas minorer nos attentes puisqu´il est à l'origine de tout et sera toujours notre référence.

Nous avons passé par l'Âge-Moderne, par les siècles plus récents et nous avons terminé avec une allusion à l'actualité. Quelle responsabilité nous avons dans nos mains!

C´est l'université de notre siècle, le XXIe siècle, que nous traitons tout au long de nos recherches, en revisitant diverses sources et en donnant la parole à quelques acteurs principaux, les recteurs des universités sélectionnées dans les pays que nous choisissions : Slovaquie: Université Matej Bel, Banska Bystrica ; France: Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines; Portugal: Université de Porto: Autriche: Université des Sciences Appliquées de Vienne et Irlande: Université of Trinity College of Dublin.

SECTION II - LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. UN PROCESSUS COMPLEXE.

Dans les sociétés modernes, où la connaissance est un instrument d'autonomie, de créativité et de développement, avec des avantages individuels et sociaux importants, la fréquence de l'enseignement supérieur doit être un objectif national qui conjugue de multiples exigences, comme promouvoir la qualification de la population, pour promouvoir la mobilité, comme garantir que la fréquentation de l'enseignement supérieur soit accessible à tous ceux qui possèdent les conditions exigées de fréquentation, malgré les revenus de leur famille, et leur provenance. Établir que le mérite soit la seule condition de candidature à L'enseignement supérieur.

En ce moment l'Europe est confrontée à une demande étendue de sa population pour la fréquentation de l'enseignent supérieur. Le nombre d'étudiants qui fréquentent l'enseignement supérieur a augmenté du double en 20 ans. (World Bank, 2000)

La mobilité sociale et les restrictions budgétaires sont des facteurs à prendre en compte dans le panorama de L'éducation supérieure. L'accès devient ainsi un enjeu pour les universités, Il faut repérer de nouvelles voies qui contribuent à augmenter la fréquence de l'enseignement supérieur et qui répondent également aux différentes attentes des étudiants. C´est ce cadre qui est destiné à évaluer les différentes voies d'accès à l'enseignement supérieur et à en proposer d'autres considérées comme plus adaptées à la nouvelle réalité, à la réalisation des objectifs de promotion de meilleures compétences en Europe. L'Union Européenne à comme objectif d'améliorer les compétences de sa population avec le but de contribuer à la mobilité et à la croissance économique de ses pays signataires, en conséquence le parlement européen augmente ainsi son intérêt pour l'éducation tertiaire.

Le processus d'admission à l'enseignement supérieur devient ainsi le premier enjeu à être analysé. Avec une diversité de systèmes d'accès, le processus est complexe et difficile à analyser ou encore à évaluer.

Différents indicateurs sur l'enseignement supérieur sont annuellement publiés par l'OCDE [28] et donnent un regard précis sur l'état de l'éducation, mais une comparaison reste difficile, en raison de la diversité présente dans les systèmes éducatifs en Europe.

"Raising participation will not be enough, if those who go to university are not able to complete their studies." Europe communiqués de presse : An EU strategie for modernising higher education – Questions and Answers commission Européenne – Memo/11/615 20/09/2011.

La problématique de l'accès à l'enseignement se présente ainsi par sa massification et par sa diversité. Les Université doivent trouver une solution pour cette augmentation accrue de la fréquentation de l'éducation tertiaire et une nécessité s'impose, l'importance d'évaluer les systèmes d'admission pour résoudre le problème de la massification mais en même temps, pour une meilleure inclusion des objectifs communs de l'Union Européenne.

L'obstacle de la massification nous amène à réfléchir sur le système de sélection des étudiants. Est-ce qu'une sélection s'impose ? En cas positif, comment évaluer le talent ? Est-ce que l'université est autonome pour sélectionner ? Dans quelques pays qui pratiquent la sélection, ce processus est pris en main par l'état comme le cas du Portugal, ou les universités ne détiennent aucune autonomie par rapport à la sélection. Dans d'autres pays d'Europe, comme le cas de l'Irlande, la sélection est pratiquée, mais les universités sont autonomes pour pratiquer la sélection de leurs étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur, plus ou moins autonomes, ont toutes une mission en commun, celle de veiller au succès de leurs étudiants, qui seront les promoteurs d'emploi et les innovateurs de notre société.

Désormais l'université fait face à des enjeux multiples, la massification accompagnée de la comparaison internationale et de la restriction budgétaire suivie des récentes

[28] Regards sur l'éducation 2017 – Publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. OCDE.

crises économiques fait face à des changements importants, à des défis importants et cruciaux. Il est nécessaire de se confronter à une massification, à des restrictions budgétaires, à augmenter les ressources de financement, à résister à la comparaison internationale, et tout cela en continuant sa mission de service public et faire en sorte que les étudiants vivent une expérience d'apprentissage avec succès. Pour répondre à toutes ces attentes, l'enseignement supérieur va devoir faire face à des changements majeurs.

La Gouvernance interne des établissements d'enseignement supérieur n'a plus le choix sinon évoluer ainsi vers des modes plus managériaux qui deviennent fondamentaux pour atteindre les objectifs de l'enseignement supérieur. La nécessité d'évaluation et de qualité, avec l'objectif de moderniser l'Université et de trouver un équilibre entre logiques de marché et service public devient ainsi une priorité.

Dans ce contexte, la conception de performance et les systèmes pour la mesurer sont des éléments essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficience des Universités. Dans le monde occidental, dans de nombreux pays avec des systèmes politiques et administratifs différents, le contexte de l'administration publique à commencer à changer et exige de nouvelles normes de performance dans les services publics (Osborne et Gaebler, 1992, Bozeman, 1993).

La performance comme objectif ultime des universités ou de toute institution a besoin de présenter des logiques d'efficience, d'efficacité pour ainsi obtenir des résultats (Pollit, 2003) par ailleurs, résultant de la crise économique et des restrictions budgétaires, l'état n'étant plus en mesure d'assurer seul la durée de crise, une réflexion sur l'efficience est nécessaire » La nécessité de faire des choix. La négation de l'efficience dans l'organisation publique a conduit à «d'invraisemblables gaspillages et [...] contre-performances » (Bartoli & Blatrix, 2015, p. 117).

Une nouvelle tendance inspirée du monde managérial peut ainsi offrir des réponses à ces défis, qui « s'appuie sur des pratiques et techniques gestionnaires, dans un cadre d'orientations politiques spécifiques » (Bartoli, 2009) et selon (Osborne et Gaebler 1992).

Dans le cadre de ces réformes, un modèle de la gestion du secteur public appelé Nouvelle Gestion Publique (New Public Management) a émergé dans les pays de l'OCDE et dans pratiquement toutes les économies capitalistes développées (Pollitt, 1995; Hughes, 1998). Le NPM repose sur la rationalité économique et des pratiques (Hughes, 1998), cherchant à assurer une meilleure gouvernance à moindre coût. Ainsi, cette approche de la gestion du secteur public se caractérise par une préférence pour un minimum d'interférence du gouvernement dans la prestation du service et l'adoption des principes du marché, au motif que le secteur privé est plus efficace que le public (Beckett, 2000 , Jaconelli et Sheffield, 2000). La notion de (Merrien, 1999) nous décrit le *New Public Management* comme » Un ensemble de recommandations destinées à mettre fin à des formes d'État-providence jugées illégitimes et productrices d'effets anti-économiques ».

« L'université vit une profonde transformation de ses politiques éducatives, issue du NPM, de la pression de résultats performants, de restrictions budgétaires en France notamment, imposé par la loi organique relative aux lois de finances du 1er aout 2001, ce qui nous amène à la mobilisation des moyens et conduites de management pour atteindre et concilier tous ces objectifs « (Pupion, Chappoz 2015)

Ainsi l'autonomie des universités s'avère être une aspiration nécessaire pour répondre à tous ces besoins, l'État seul, face des restrictions budgétaires imposées en conséquence d'une dette publique actuelle ne peut plus renforcer l'efficience.

Analyser le processus d'admission à l'enseignement supérieur en Europe devient le premier enjeu à être analysé pour mieux comprendre cette problématique. Identifier et comparer les caractéristiques (critères de candidature) des plusieurs systèmes d'admission à l'enseignement supérieur nous permettra de comprendre la diversité existante dans le panorama de l'environnement de l'enseignement supérieur et approprier l'autonomie des universités face à l'accès et à la sélection de leurs étudiants.

Mesurer l'impact de ces différents accès, sélectifs et non sélectifs, dans le management de l'université et identifier les objectifs généraux et spécifiques de la gouvernance qui doivent apporter une contribution significative à la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière de croissance, de prospérité et de cohésion sociale. Des différents indicateurs sur l'enseignement supérieur sont annuellement publiés par l'OCDE. Les taux d'entrée à l'université ne reflètent pas nécessairement une liaison directe avec le type de sélection pratiqué pour l'accès, les systèmes d'enseignement supérieur avec des taux d'entrée élevés sont: L'Australie, La Corée du Sud, Les Pays-Bas, La Nouvelle-Zélande et La Suède; des systèmes sélectifs ainsi que des systèmes d'admission ouverts (la Slovénie et les Pays-Bas sont des systèmes d'admission ouverts). Les pays ayant un système d'admission ouvert ont des taux d'obtention de diplômes de 32% en moyenne par rapport à la moyenne internationale de 37,13%), et l'inégalité des niveaux est, en moyenne, le mêmes dans les systèmes d'admission ouverts que dans les systèmes sélectifs. De plus, la plupart des pays exigent un diplôme de fin d'études secondaire obtenu par un examen (avec l'option de tests supplémentaires par formation). Certains pays, tels que Japon, la Corée, Singapour ou les États-Unis, ont des tests standardisés supplémentaires, une pratique qui est moins répandue en Europe. Enfin, certains pays ont des normes supplémentaires, tels qu'un examen secondaire en deux étapes (comme au Royaume-Uni et à Singapour), des formulaires de demande et d'entretien. [29]

Le processus complexe de l'accès peut être expliqué si nous observons et faisons une comparaison internationale de l'accès. Les pays Anglo-Saxon ont choisi un abord compétitif explicite et parfois même agressif pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur, alors que la plupart des pays Européen ont adopter un abord

[29] Higher education entrance qualifications and exams in Europe a comparaison (2014)

plus coopératif dans ce domaine. La tendance est pour une certaine orientation vers les tendances anglo-saxonnes, en raison de la concurrence et restrictions budgétaires. Cela peut s'expliquer principalement par une perspective politique et fondée sur les valeurs, selon laquelle, dans de nombreux pays, l'accès (gratuit) à l'enseignement supérieur est considéré comme un bien public, ce qui est en contradiction avec l'idée que l'enseignement supérieur doit adopter des mesures plus managériales qui visent la performance et les résultats. (Wende 2001)

Établir la relation entre les systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et l'autonomie de chaque université des cas d'études choisis est s'avéré nécessaire pour répondre à cette problématique. Donnant voix et parole aux acteurs des universités, les doyens. Recueillant leur opinion, savoir et expérience en tant qu'autorité maximum dans l'université et en utilisant les indicateurs de performance et des rankings, avec l'objectif d'identifier le système d'admission, sélectif ou non, le plus performant. Ainsi qu'évaluer la problématique de la performance des universités, et les résultats de celles qui sont automnes pour sélectionner et celles où l'état prend en main la sélection.

<u>Est-ce que L'université est autonome pour sélectionner et ainsi permettre une meilleure contribution à la performance de l'université ?</u>

Figure 3 : Illustration de la problématique de l'accès à l'enseignement supérieur.

SECTION III - ACCÈS NON SÉLECTIF VS ACCÈS SÉLECTIF

Sélectionner ou ne pas sélectionner ? Cette question est probablement la première réflexion à avoir en tête, lors du débat sur l'accès à l'enseignement supérieur. Comment identifier le talent ? Est-il plus prépondérant dans les systèmes ou la sélection est pratiquée ? Est-ce que les universités les plus performantes et efficaces, sont lesquelles ou la sélection est pratiquée ?

L'accès sélectif et non sélectif ont une division géopolitique de longue date et ont également des implications dans l'économie du pays. Il existe des traditions dans les plus divers pays qui détermine l'identification du talent après les études de l'enseignement secondaire.

Il existe une division géopolitique claire entre pays pratiquants la sélection à l'enseignement supérieur et ceux qui ne sélectionnent pas leurs étudiants. D'une part, tous les pays anglo-saxons font la sélection d'entrée, même s'il y a des différences importantes dans les instruments de sélection utilisés pour l'entrée des étudiants dans les universités, sur dossier, avec examen d´entrée ou *statement letter*. D'autre part, les systèmes qui ne font pas de sélection sont profondément ancrés dans l'histoire de l'éducation du continent européen. Cette division trouve son origine au début de l'histoire européenne moderne, à l´époque où l'Angleterre faisait figure d´exception en ne suivant pas le développement européen traditionnel du solide système de l'absolutisme qui transformait les universités dans les organismes d'État.[30]

[30] « Can research universities survive without control over admission? Reflections on Austria's exceptionalism in higher education policy » HANS PECHAR University of Klagenfurt – Journal Of Adult and Continuing Education – Volume 15 No. 2 Autumn

Il existe trois typologies d'accès à l'enseignement supérieur, l'accès non sélectif, l'accès sélectif et l'accès très sélectif avec plusieurs instruments utilisés pour la sélection. Ces typologies doivent être comprises comme grandes tendances. Il s´agit d´assurer la continuité des études et que cela soit fait avec cohérence. C´est l'objectif ultime. La réalité est celle de l'hétérogénéité de l'accès en Europe. Il existe aujourd'hui dans presque tous les pays la création de différentes voies d'accès à L'enseignement supérieur, traduites en voies pour valoriser les différentes formes d'enseignement secondaire.

Quelle est l'admission ouverte? Lorsqu'une école ne passe pas en revue vos qualifications académiques la partie de son processus d'admission des collèges. De nombreux jeunes publics ou les collèges communautaires vous avouerai sous cette ligne directrice long que vous avez un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Ils peuvent être soit l'inscription ouverte, l'inscription ou limité (ce qui signifie qu'il ya nombre limité de places, ou des sièges). Quelle est l'entrée sélective?

Accès conditionnés par les institutions « Les institutions définissent, pour chaque cours, les conditions d'accès minimales. Les résultats secondaires sont utilisés pour le classement. Certains cours exigent numerus clausus. « An open admission system exists when holders of relevant secondary school certificates have an automatic right of access to higher education » (Sargent et al. 2012). « A selective admission system is a system where applicants have to meet other criteria in addition to holding a secondary school certificate to be admitted to higher education institutions » (Sargent et al,. 2012 :24).

Plusieurs types de systèmes d'admission et d'exigences existent. Ces systèmes d'admission et leurs exigences comprennent des examens de fin d'études secondaires, examens, tests d'aptitude standardisés, examens multiples, entrevues, notes et quelques systèmes combinent les typologies existantes, Helms (2008) et Palmer et al. (2011).

Les examens de fin d'études secondaires conduisent généralement à l'acquisition d'un diplôme ou certificat de lycée et sont souvent administrés institutionnellement, régionalement ou nationalement. L'accès à l'enseignement supérieur peut être basé sur les scores acquis au cours de examens (par exemple, l'accès à l'université exige

l'obtention de la note de passage (10/20) (baccalauréat en France). Les examens de fin d'études secondaires peuvent également être combinés avec d'autres mesures des caractéristiques des élèves, comme la moyenne pondérée cumulative, des entrevues, des portfolios, des essais d'application, des rapports d'arbitres et des preuves d'activités scolaires. Les examens d'entrée mesurent les connaissances acquises dans certaines matières et peuvent être considéré avec d'autres facteurs dans le processus d'admission.

Les tests d'aptitude standardisés fournissent une méthode quantifiable pour évaluer tous les candidats y compris les mesures des capacités cognitives, compréhension et compétences génériques. Les tests d'aptitude standardisés sont administrés par des organisations indépendantes. Les examens multiples comprennent les examens tenus en plus de l'école secondaire. Les entretiens sont des instruments supplémentaires permettant aux établissements d'enseignement supérieur une perspective arrondie d'un demandeur. La littérature note qu'ils peuvent favoriser certains.

La sélection peut être ancrée dans les réalisations au niveau secondaire, qui se traduisent dans certains certificats, donnant droit à leurs titulaires à une carrière avancée. La tradition du système de non sélection ancré en Europe, un système d'autorisation contraignent les universités à accepter passivement les étudiants qui ont un bien fondé légalement en raison de leur droit d'inscrire dans les réalisations de l'enseignement secondaire. Par conséquent, ne pas avoir de contrôle sur les effectifs des universités et le nombre d'étudiants entrant est déterminé par la réussite aux examens de fin d'études. Clark (2009) signale en général, l'examen de sortie secondaire ... fait partie de la logique intérieure dans laquelle la sélection de base prend au lieu de l'entrée en secondaire ... l'éducation, et dans lequel ces entrer dans le parcours académique - Lycée Gymnase (Allemagne) (France), lycée classique ou scientifique (Italie) - sont prises pour être un flux déjà mince d'excellence purifié.

L'examen de sortie est la touche finale de légitimation. Cette politique repose sur la prémisse d'un système scolaire très sélectif. Les décisions que les étudiants peuvent étudier à l'Université sont déjà prises au niveau secondaire. La sélection a lieu à un âge précoce; Dans certains pays (par exemple l'Autriche, l'Allemagne) bifurcation de carrières éducatifs les plus importants déjà lieu à la fin de l'école élémentaire (âge de dix

ans). Le nombre relativement faible d'étudiants qui survivent à ce système scolaire très sélectif sont supposées être en mesure d'étudier tout sujet à une université de leur pays.

Les universités sont tenues par le droit national ou de l'État à les accepter. Le système de droit ne peut fonctionner que si toutes les institutions comptent environ sur les mêmes normes de qualité et ont la même réputation. Une autre façon de décider de l'aptitude à l'enseignement supérieur est la sélection d'entrée par les institutions du secteur de réception. Dans ces conditions, le couplage de l'enseignement secondaire et tertiaire est beaucoup plus souple que dans le système de droit. Bien sûr, les élèves acquièrent les compétences, les connaissances, les compétences et les qualifications sont nécessaires pour Que Prérequis admission au niveau supérieur. Certificats scolaires sont nécessaires, mais ils ne sont pas reconnus par les établissements d'enseignement supérieur de preuves suffisantes de succès potentiel à l'université. Lorsque la sélection d'entrée prédomine, les universités admettent activement les étudiants forment un bassin de candidats sur les critères d'admission spécifiés. En général, les universités ont le pouvoir de définir ces critères, dans la plupart des cas se réfèrent aux achèvements de l'enseignement secondaire, parfois combinée avec les résultats des tests d'entrée, des interviews, ou autres éléments de preuve.

Très écoles sélectives tiennent compte de nombreux facteurs d'admission au collège. Ils décident à votre demande dans son ensemble et de décider si oui ou non ils ont besoin de quelqu'un qui correspond à votre profil. Si elles ont un seul joueur de violoncelle qui se trouve à ses études printemps au Québec, et il vous arrive de jouer du violoncelle, vous pourriez entrer.

La France pratique l'accès libre pour quelques universités et accès conditionnel par quelques institutions. Après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, l'étudiant a accès aux universités. Exceptions sont les « grandes écoles » et des écoles des instituts de technologie. Les « grandes écoles» définissent leurs propres règles d'admission des candidats, et éventuellement organise des cours de préparation.

La problématique de l'accès libre s'impose du fait que pour pouvoir accéder aux universités, cela est possible uniquement par l'obtention d'un diplôme d'enseignement

secondaire. Tout candidat ayant validé un diplôme d'enseignement secondaire avec succès a le droit d'accéder à l'enseignement supérieur, malgré quelques exceptions comme : études de santé, arts, entre autres. Dans ce système, normalement, la première année des différentes filières de l'enseignement supérieur est très exigeante, ce qui a pour conséquence un nombre significatif d´étudiants changeant de voie après l'insuccès ou le faible succès de la première année. Les changements de voie et d´établissement d'enseignement supérieur sont une contrainte pour le management des universités.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la diversité dans les pays européens est énorme. Dans le cas français, l'enseignement secondaire est organisé autour de trois modalités : « Bacheliers » en 2014 – Général 48,9% - Professionnel 30,5% et technologiques – 20,7%. L'accès à l'enseignement supérieur ne dépend que de l'achèvement du Baccalauréat, mais les diplômés de chacune de ces modalités ont des restrictions sur le choix qu'ils font concernant les institutions et la formation de l'enseignement supérieur. Les Bacheliers des voies professionnelles n'ont pas accès aux universités et optent, pour la plupart (environ 75%), pour des cours de courte durée dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, environ 58,6% des Bacheliers des voies professionnelles poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2014)[31].

En France, un grand nombre des diplômés du BAC "professionnel" retrouve des contrats de professionnalisation, qui représentent les partenariats entre les établissements d'enseignements supérieurs et les entreprises pour des formations, certains d'entre eux conduisant à un diplôme (diplôme professionnel correspondant à un cycle supérieur court de deux ans plus une troisième année) . Pour le niveau de l'enseignement supérieur, les options peuvent varier entre des filières d'expression plus scientifiques et des axes plus professionnels.

[31] Source : Relatorio sobre a avaliação do acesso ao ensino superior 2016

Dans le cas Irlandais, l'enseignement irlandais est en ce moment à un point de transition. Comme dans tous les pays d'Europe, la massification de la fréquentation de l'éducation tertiaire est une réalité. Le nombre de personnes entrant dans le système est en croissance et le profil des élèves est entrain de changer. L'Irlande a identifié elle même les objectifs à atteindre pour améliorer son enseignement supérieur. Les élèves entrant dans l'enseignement supérieur manquent souvent d´esprit critique, de méthodes de résolution de problèmes et de compétences d'apprentissage indépendantes nécessaires à un engagement réussi dans l'enseignement supérieur. Une préoccupation particulière a été soulignée au sujet des étudiants entrant dans l'éducation supérieur sans les compétences et les connaissances nécessaires pour participer avec efficacité à l'apprentissage dans les disciplines scientifiques, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Beaucoup de gens croient que le niveau d'éducation secondaire ne prépare pas de façon adéquate les étudiants aux défis de l'enseignement supérieur.

L'Irlande a identifié ses besoins et ses changements[32] structuraux dans le système d'enseignement supérieur pour assurer une plus grande efficacité de résultats et assurer que les institutions coopèrent et collaborent entre elles. Il est aussi prévu dans leur stratégie nationale[33] de développer une masse critique dans leur capacité de recherche, de sorte à recruter les meilleurs chercheurs. Le financement est une préoccupation dans l'enseignement supérieur.

L'Irlande conçoit que l'enseignement supérieur ne peut pas résoudre seul ce problème; la solution passe non seulement par une réforme des programmes, mais il doit y avoir aussi une complémentarité ainsi qu´une cohérence dans l'approche de la conception des programmes et de la prestation de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

[32] Rapport du groupe de stratégie janvier 2011.

[33] Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur à l'horizon 2030

Les gouvernements sont en train de concevoir, d´évaluer et de réformer leurs procédures d'admission, il y a un certain nombre de questions clés, de considérations et de défis associés aux différents modèles existants. Compte tenu du large choix de pratiques et procédures d'admission actuellement utilisées dans le monde, il est clair qu'il n'y a pas un système d'admission idéal. Au niveau macro, les principales questions portent sur le contrôle général de l'éducation tertiaire et son impact sur la société et l'économie; au niveau du processus d'admission, les questions portent sur la fiabilité et la validité des différents facteurs y compris leur capacité à prédire la réussite des élèves. L'efficacité d'un système particulier dépend fortement du contexte dans lequel il est mis en œuvre, y compris la structure du gouvernement, les facteurs économiques, le marché du travail, la culture et les priorités nationales stratégiques. Le gouvernement par rapport au contrôle institutionnel : Il existe trois principales façons dans lesquelles les gouvernements nationaux et régionaux exercent un contrôle sur le processus d'admission à l'université. Premièrement, la détermination du nombre d'espaces en général ou, dans certains cas, le nombre de places qui seront financées par le gouvernement, celles disponibles dans chaque établissement ainsi que les programmes ; La mise en place d'un processus d'admission central coordonné et l'administration de l'examen de départ ou à l'entrée secondaire. le contrôle du gouvernement est le plus fort dans les pays où le gouvernement est responsable des trois domaines cités.

Dans d'autres pays, les gouvernements exercent un contrôle partiel sur le processus tout en laissant d'autres aspects de l'admission à la discrétion des institutions individuelles ou à d'autres organisations (organisme de coordination indépendant , comme en Irlande) en théorie, plus le gouvernement exerce de contrôle sur l'admission de l'enseignement supérieur à travers les entrées de processus, plus il a le contrôle sur les sorties, ce qui peut être avantageux pour l'aider à atteindre les objectifs économiques et stratégiques nationaux.

La régulation du nombre d'étudiants qui entrent dans le système régule efficacement le nombre de diplômés qui entrent sur le marché du travail. Dans le cas où il y a plus de diplômés dans un domaine particulier que l´offre d´emplois de ce domaine proposés par le marché du travail, ou à l'inverse, si la pénurie de travailleurs qualifiés existe, le gouvernement peut ajuster le nombre de places disponibles dans les programmes

universitaires dans le domaine de Québec, l'augmentation ou la diminution du nombre d'étudiants admis. Le nombre de diplômés Ainsi ajusté et le déséquilibre du marché du travail est corrigée Théoriquement quelques années. Particulièrement préoccupant pour tout processus d'admission, peu importe qui il contrôle et quels facteurs sont pris en compte sont la fiabilité et la validité, y compris la façon dont processus fait prédit la réussite scolaire au niveau universitaire du candidat. Il a fait l'objet d'un débat et de la recherche. Le système équitable qui doit être candidats est traité de façon équitable et tenue à la norme clairement définie.

CHAPITRE II – LES SYSTÈMES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INTRODUCTION :

Si nous voulions élire un slogan pour parler des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur, nous pourrions dire qu'ils sont pratiquement «tous différents, tous inégaux» et nos interlocuteurs directs dans cette recherche, responsables de plusieurs universités européennes, avec une vaste expérience et large curriculum, atteste cette conclusion. On ne peut pas en dire autant des objectifs, qui poursuivent des objectifs d'équité et de qualité, mais qui sont influencés par diverses contingences, qu'elles soient politiques, démographiques, économiques, sociales ou même géographiques.

Approfondir le débat sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur est un sujet à l'ordre du jour, qui compte des millions de personnes. La réflexion est urgente. Bien que les aspects positifs et négatifs des divers systèmes soient facilement identifiables, il est important souligner la différence entre l'égalité d'accès et l'égalité des chances: ce n'est pas la même chose.

En tout état de cause, l'évolution de la demande d'enseignement supérieur, de plus en plus «démocratisée», conduira inévitablement, tôt ou tard, à la généralisation des systèmes sélectifs.

De l'avis des experts réunis dans l'étude «Qualifications et examens d'admission à l'enseignement supérieur en Europe: comparaison», il n'est pas réaliste de penser à une harmonisation des systèmes d'admission, mais il y a beaucoup à améliorer et cela doit être un design essentiel d'une Europe adulte, qui partage des principes et parle de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Comme l'UE le dit elle-même, les pays sont responsables de leurs systèmes d'éducation et de formation, plus encore, le soutien de l'UE est important pour établir des objectifs communs et partager les bonnes pratiques.

SECTION I - ANALYSE DES SYSTÈMES D'ADMISSION. VARATIONS DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX

Présenter une candidature a l'enseignement supérieur en Europe suit un processus diffèrent dans chaque pays. Il existe diffèrent types d'instruments d'admission avec un poids différent dans chaque pays. Ce chapitre analyse les systèmes d'accès.

Une évaluation des différents types d'accès à l'enseignement supérieur dans les pays de l'Union européenne a permis repérer trois types, principalement répandus dans ces pays.

Ces types peuvent être décrits comme suit:

1) Accès libre (non sélectif) – L'accès à l'enseignement supérieur est possible uniquement par l'exigence d'un diplôme d'enseignement secondaire. Tous les candidats qui ont complété un diplôme d'enseignement secondaire avec succès ont le droit d'accès à l'enseignement supérieur. Quelques exceptions s'impose comme études de santé, art, entre autres. La conclusion de l'enseignement secondaire exige normalement un examen national.

2) Accès sélectif – l'accès à l'enseignement supérieur sélectif oblige à une combinaison de évaluations externes qui conditionne l'accès à l'enseignement supérieur. Les candidats sont évalués par examens, qui attribue des points, ou, une combinaison entre note finales de l'enseignement supérieur et examens.

3) Accès très sélectif – Ce type d'accès à l'enseignement supérieur mené par les institutions d'accès a l'enseignement supérieur sont de la responsabilité de ces institutions. Les établissements oblige a un diplôme d'enseignement supérieur e développe un nombre d'initiatives comme combinaison de sélection comme examens, entretiens, évaluation du Curriculum, activité extra curriculum, avec l'objectif d'accepter (ou pas) le candidat.

Dans certains pays des organismes gouvernementaux ou des organismes indépendants chargés de centraliser l'administration des examens d'entrée et de l'attribution des places d'étudiants. Quotas d'entrée pour certaines institutions et disciplines peuvent être appliquées, de manière centralisée par les gouvernements ou par les institutions. Certaines pratiques d'admission sont relativement objectif et regarder une seule note sur un examen d'entrée. D'autres procédures sont tout à fait subjective et considèrent un portefeuille complet des scores d'examens, le rendement scolaire, les références et le travail parascolaire du point de vue des étudiants. Les systèmes d'admission multiples peuvent également être utilisés dans un pays donné; ces systèmes varient parfois entre les institutions publiques et privées. Toutes ces variables produisent un monde sans surprise et désordonné des pratiques d'admission tertiaires, ainsi qu'un éventail de préoccupations et défis. Enfin, la participation à des activités en dehors extrascolaires et des programmes d'enseignement peut être envisagée. Les exemples incluent les clubs d'art et universitaires, le gouvernement de l'étudiant, les équipes sportives, activités bénévoles, l'emploi, les camps universitaires et des programmes parascolaires conçus pour préparer les étudiants pour les études universitaires. Dans certains pays exigent que les universités à soumettre une candidature, qui a une variété de composants. Les éléments communs de l'Université comprennent des essais d'application dans lesquels le nombre de candidats répond à des questions conçues par l'institution, ainsi que des lettres de recommandations des enseignants, des employeurs, des entraîneurs, des fonctionnaires et d'autres. Dans certains cas, les candidats peuvent être tenus de présenter un portefeuille de travaux réalisés précédemment, tels que des échantillons d'écriture ou pièces artistiques. Pour les programmes spécifiques à la performance, par exemple la musique, la danse, le théâtre et les auditions peuvent être nécessaires. Les entretiens avec les professeurs et / ou anciens élèves peuvent être pris en compte. Le poids relatif de chaque élément d'application est déterminé bu En général, l'institution individuel.

Dans certains cas, les procédures d'admission prennent également en compte les caractéristiques démographiques des candidats.

Il existe des exemples de systèmes dans lesquels le gouvernement détermine le

nombre de places disponibles individuellement, mais les institutions sont responsables du processus de sélection comme en Espagne, à l'inverse, il existe des systèmes dans lesquels les institutions individuelles déterminent le nombre de places disponibles, mais le processus d'admission est central coordonné (Irlande). Ces distinctions sont décrites dans les exemples de chaque pays. Les exemples ont été choisis pour fournir à la fois des modèles représentatifs et la diversité géographique.

France - Les étudiants qui atteigne la note de passage d'au moins 50% au baccalauréat, ont accès ouverts à la plupart des programmes universitaires. Cependant, les universités d'élite (grandes écoles) ont besoin d'examens supplémentaires. Ces examens nécessitent de deux années d'études intenses dans les classes préparatoires très sélectives administrées par de hautes écoles ou par les grandes écoles eux-mêmes.

Autriche - en Autriche, en passant les examens de fin d'études secondaires (maturité) les candidats ont le droit de s'inscrire dans les études universitaires de leur choix sans autre considération. La maturité se compose de trois à quatre examens, ainsi que trois à quatre examens oraux. Les matières obligatoires comprennent l'allemand, les mathématiques et une langue étrangère. Tous les élèves passent les examens le même jour même à l'échelle nationale. Les examens sont corrigés par le conseil d'administration composé d'un professeur, le directeur ou la directrice de l'école secondaire pertinente et une personne externe, généralement responsable de l'école de ranking ou la tête d'une autre école.

Irlande - Les étudiants en Irlande passent des examens de certificat de fin d'études nationaux à la fin de l'école secondaire, gérées par les examens d'État Commission (SEC) du gouvernement national. Les institutions déterminent le nombre de places disponibles dans chacun de leurs programmes, mais le processus d'admission est centralisé coordonné par les admissions du bureau central, une organisation indépendante appartenant aux institutions. Les candidats soumettent leurs préférences institution et programme à la SEC et sont adaptés automatiquement par un programme informatique et à l'établissement, en fonction des préférences et leurs notes d'examen. Le score le plus élevé du candidat, plus il est probable qu'il sera admis à son programme de premier

choix.

Portugal - Au Portugal il existe une sélection, mais elle n'est pas faite par l'université. Surtout dans les universités publiques, le nombre de candidats est toujours supérieur à celui des places disponibles.

Sous les termes juridiques, les candidats qui remplissent les conditions suivantes peuvent demander l'admission à un cours particulier et un établissement d'enseignement supérieur: la validation des examens d'enseignement secondaire, dans les conditions de poursuivre des études, lorsqu'il existe, ou être légalement qualifié équivalent; avoir réussi les examens d'entrée établis pour l'établissement / cours et avoir obtenu à ces examens une classification égale ou supérieure à la classification minimale requise. Les candidats doivent également remplir les conditions préalables si elles sont définies par l'établissement / cours et bien sûr avoir une classification d'application égale ou supérieure à la valeur minimale fixée par l'institution / cours.

Fondamentalement, ici, le succès de l'application dépend essentiellement de la combinaison des notes, et très important est atteint à la fin de l'école secondaire. Ensuite, la demande plus ou moins grande des cours établit des niveaux que les étudiants potentiels peuvent atteindre ou non. Des cours tels que la médecine, par exemple, ne sont vraiment accessibles aux candidats avec des moyennes très élevées, pratiquement dans la gamme 19 ou 20.

Bien que similaire en termes de méthodologie au Portugal, la situation démographique impose en effet d'autres critères. Dans la pratique, la Slovaquie n'a pas de règles de sélection et ne dispose pas d'un problème de sélection, car il n'y a pas d'étudiants en nombre suffisant et la demande est inférieure à l'offre. Capturer des étudiants, autant que possible est une préoccupation des universités slovaques et les motifs sont aussi financiers. Les universités sont chaque année sous pression, précisément en raison de la variation du nombre d'étudiants et l'impact qui pourrait en résulter en termes de financement.

Mais il faut garder à l'esprit qu'il existe une diversité de méthodologies même dans certains pays, comme nous l'avons vu dans le cas de la France (théoriquement sans sélection), avec les grandes écoles, et le motif est lié au nombre de nouveaux étudiants de ces établissements. La décision est prise par le conseil d'administration de chaque en accord avec le ministère de l'éducation nationale.

Compte tenu de cette diversité, il me semble pertinent à ce stade de reprendre certaines des recommandations de l'ouvrage «Qualifications et examens d'admission à l'enseignement supérieur en Europe: comparaison», réalisé sous la direction de Markus J. Prutsch, du Département thématique B: Il est recommandé d'étudier et de refléter ce thème dans trois domaines: égalité, qualité et mobilité.

Sur le plan de l'égalité, les États membres sont encouragés à:

- Réfléchir à leurs systèmes d'éducation de manière holistique, en reconnaissant que les systèmes d'admission ne peuvent contribuer à une meilleure égalité d'accès à l'enseignement supérieur que s'ils sont combinés à des mesures politiques visant à élargir l'accès avant le commencement de l'université, en particulier dans l'enseignement secondaire;

- Concevoir, dans le respect de leurs traditions nationales, des systèmes d'admission qui fournissent autant d'informations que possible aux candidats potentiels afin d'augmenter le taux d'obtention des diplômes: il s'agit là d'un objectif central tant dans le domaine de la qualité que dans celui de l'égalité, qualité et mobilité ;

- Détecter, grâce aux systèmes d'admission, les aptitudes des étudiants à s'acheminer vers la réussite à leurs diplômes, au lieu de s'attacher seulement à la satisfaction des critères d'entrée;

- Évaluer leurs systèmes d'admission et comparer l'importance du processus d'admission par rapport aux autres facteurs susceptibles d'influencer l'égalité, par exemple l'existence de coûts cachés générés par les

demandes d'inscription dans l'enseignement supérieur et leurs effets sur l'admission;

- Évaluer leurs pratiques actuelles concernant l'admission des étudiants non traditionnels et envisager des mesures comme l'introduction (ou l'augmentation) des possibilités de reconnaissance des acquis antérieurs, en plus des qualifications de l'enseignement secondaire.

Sur le plan de la qualité, les États membres sont encouragés à:

- Veiller à ce que les universités emploient du personnel hautement qualifié et en nombre suffisant pour gérer les admissions, pour que le processus soit homogène dans tous les établissements d'enseignement supérieur;

- Réfléchir de manière critique aux délais des demandes d'admission et envisager – si nécessaire – de lancer et clore le processus pendant l'année universitaire qui précède le début des études;

- Renforcer la coopération entre les universités et les établissements du secondaire afin de s'assurer que les étudiants font des choix bien informés, recommandation qui concerne également le domaine de l'égalité, comme signalé plus haut.

Sur le plan de la mobilité, les États membres sont encouragés à:

- S'engager à échanger les informations relatives aux données concernant les demandes d'inscription et les inscriptions par pays d'origine dans les États membres de l'Union;

- Supprimer les obstacles à la mobilité des étudiants à tous les stades de l'enseignement supérieur, notamment à l'entrée en première année universitaire.

SECTION II – ACCÈS AVEC DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE/ AVEC EXAMENS D'ENTRÉE OU INTERWIEWS

Dans de nombreux cas, la moyenne élevée de niveau scolaire du candidat peut être combiné avec un score d'examen pour produire un score composé utilisé pour les décisions d'admission. Les notes dans toutes les matières peuvent être revisés seulement dans le domaine d'études où le candidat entend poursuivre au niveau universitaire. Certains systèmes ne tiennent compte que des notes de l'année final ou deux année de l'école secondaire, tandis que d'autres cherchent des modèles et des progrès sur une période plus longue.

Dans le cas de la France, comme conditions d'entrée on trouve un examen de fin d'études secondaires, mais des concours d'entrée et des entretiens peuvent être exigés par certains établissements d'enseignement supérieur et grandes écoles.

Comme dans l'enseignement supérieur, le contenu étudié dans l'enseignement secondaire varie selon les pays, mais ils ont des objectifs similaires quand on parle de compétences et des connaissances. Chacun des pays impose plusieurs matières obligatoires dans le cadre de l'enseignement secondaire. Cela se produit généralement en relation avec la langue nationale, une langue étrangère (en général l'anglais) et les mathématiques.

<u>Examens de fin d'études secondaires</u>

La littérature conclue que;

- "High school grades are less highly correlated with socioeconomic status than exams, and that, partly, for this reason high school grades are the best predictor college grades" (Atkinson and Geiser, 2009, Zwick, 2012, 2013).

- Governance should be understood as a process of setting long term goals, and establishing High school grades are less highly correlated with socioeconomic status than exams, and that, partly, for this reason high school grades are the best predictor college grades (Atkinson and Geiser, 2009, Zwick,

2012, 2013)

- Coaching Hypothesis: coaching or test preparation is more likely to be available to wealthier test takers, creating an association between the test scores and socio-economic status, leading to a less qualified entering class (Zwick, 2012).

- Standardized admissions tests tend to have greater adverse impact than High school grades on underrepresented minority students, who come disproportionately from disadvantage backgrounds (Geiser, 2007).

Examen d'entrée

La littérature conclue que:

- Manque de cohérence dans l'évaluation de l'école secondaire

- Faible corrélation avec le milieu socio-économique

- Kuh et al. (2007) incluent la préparation académique obtenue à l'école secondaire et les attentes concernant l'enseignement supérieur. «La qualité de l'expérience universitaire et l'intensité des programmes d'études secondaires affectent presque toutes les dimensions du succès dans l'enseignement postsecondaire.» Ainsi, les étudiants qui quittent l'enseignement supérieur obtiennent de meilleurs résultats scolaires dans l'enseignement supérieur, peu importe leur revenu, l'institution d'enseignement supérieur qu'ils fréquentent et leurs caractéristiques démographiques.

- Pike et Saupe (2001) indiquent clairement que les résultats aux tests et les résultats au secondaire sont les meilleurs indicateurs du succès dans l'enseignement supérieur, ajoutant que depuis près de 70 ans, les chercheurs reconnaissent que la qualité et l'efficacité de l'école secondaire un effet marqué sur la performance des élèves au niveau supérieur de l'éducation.

Les examens « dans la plupart des systèmes de pointage du candidat sur un ou plusieurs examens est un facteur clé. Les examens peuvent être regroupés en trois catégories principales: Ces examens de fin d'études secondaires, les examens d'entrée et les tests d'aptitude standardisés. Examens de fin d'études secondaires et les examens d'entrée sont généralement réalisation ciblés, conçus pour mesurer l'apprentissage acquis, les connaissances et la capacité dans un programme ou d'un domaine d'intérêt. Tests d'aptitude standardisée mesure l'aptitude dans les compétences cognitives plus générales et sont conçus pour estimer la capacité de la personne à apprendre. Comme les examens secondaires laissant, les examens d'entrée sont également orientés réalisation et peuvent être à l'échelle nationale ou régionale administrés par le gouvernement ou les institutions individuel. Encore une fois, les sujets requis varient d'un système à un autre.

Dans certains pays, où les universités partagent le pouvoir d'admission des étudiants, la combinaison d'outils d'évaluation et de sélection, ainsi que l'examen des entrées ou des interviews, est la bienvenue, et est aussi bien que plus complexe.

CHAPITRE III – LES SYSTÈMES D'ADMISSION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES 5 CAS D'ÉTUDES.

INTRODUCTION:

Ce chapitre offre une analyse descriptive et comparative des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur publique dans les cas d'études considérés. On considère plusieurs caractéristiques des systèmes d'accès, avec une concentration particulière dans les aspects suivants: *i*) le type de système (sélection ou non sélection) *ii*) les conditions d'accès à l'enseignement supérieur dans les pays analysés; *iii*) les principales institutions impliquées dans le processus d'accès à l'enseignement supérieur; *iv*) Le processus de candidature.

Une étude approfondie sur 5 systèmes d'admission de 5 pays avec l'objectif d'analyser quelques aspects spécifiques des systèmes d'accès. Les instruments d'admission, les conditions d'entrée des différents systèmes, le contenu des examens scolaires de l'enseignement secondaire, la variation dans les systèmes nationaux. Ainsi que les six types d'instruments d'admission utilisés par les différents pays dans leurs systèmes de sélection ; les examens de fin d'études secondaire, les examens d'entrée, les tests d'aptitude standardisés, les multiples examens et interviews.

SECTION I - ANALYSE DES 5 CAS D´ÉTUDES, LE PORTUGAL, LA FRANCE, L'IRLANDE, l'AUTRICHE, LA SLOVAQUIE.

I.1 – LE PORTUGAL

i) Le type de système d'accès

L'accès à l'enseignement supérieur au Portugal est un système sélectif et classifié comme système avec sélection d'entrée. Il a une capacité d'accueil limitée et pour cette raison l'accès reste difficile et très sélectif aux filières les plus recherchées.

L'accès à l'enseignement supérieur portugais est possible d´être accédé par trois régimes, le régime général, le régime spécial et par les concours spéciaux (Voir Figure2). La grande majorité des élèves portugais accède par le régime général.

L'accès à l'enseignement supérieur au Portugal par le régime général est le plus habituel et réglementé par un système de *numerus clausus.* Le numéro de places pour les licences et master dans les universités publiques ou privés et instituts polytechniques, est décidé par chaque établissement et approuvé centralement par le Direção Geral do Ensino Supérior (DGES).[34]

[34] La Direction générale de l'enseignement supérieur est un service central du ministère de L'Éducation et de la Science, responsable d'assurer la conception, la mise en œuvre et la coordination de la politique, dans le contexte de l'enseignement supérieur.

Les Régimes d'Accès a L'enseignement Supérieur au Portugal

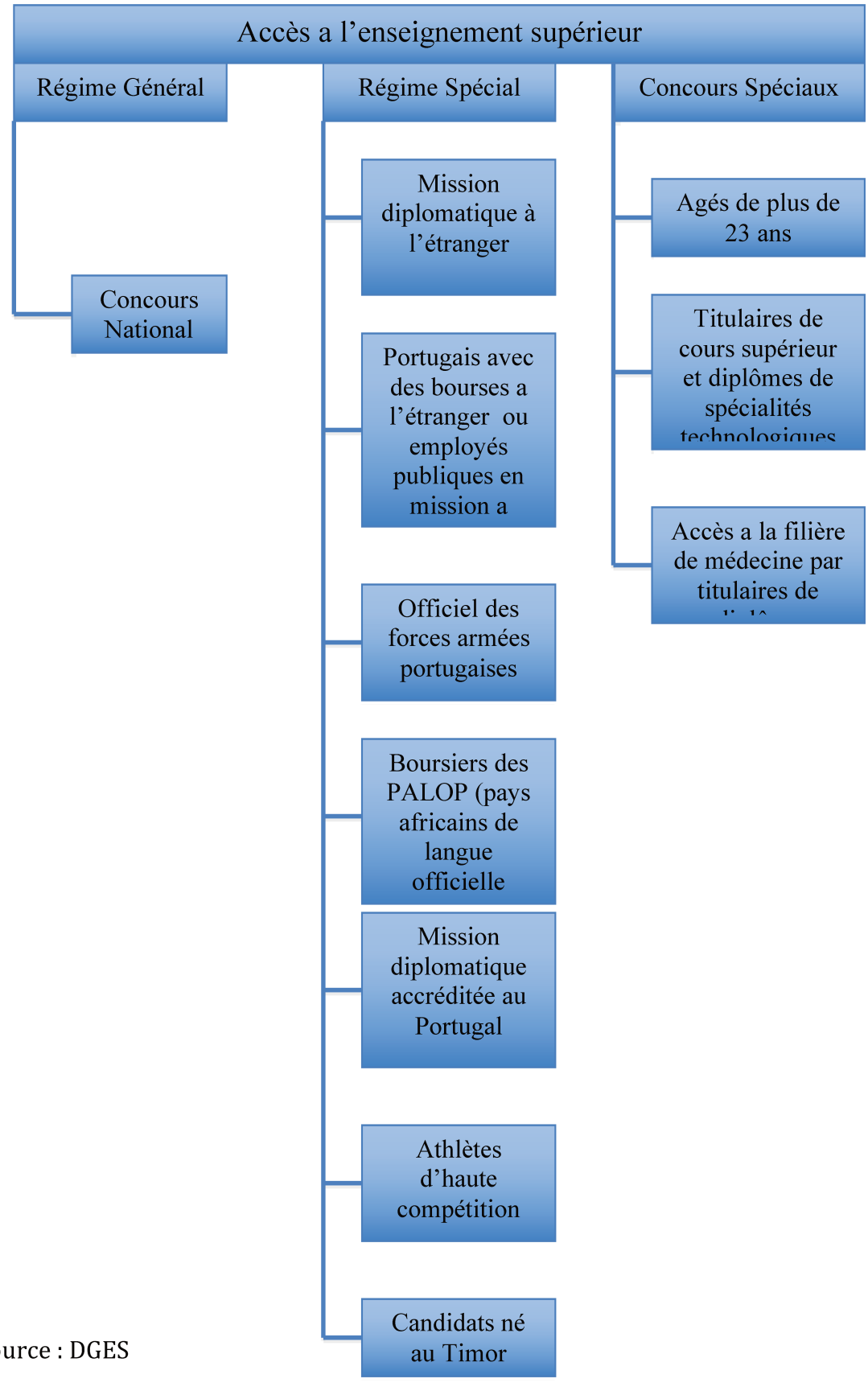

Source : DGES

ii) Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur

Un concours obligatoire est imposé aux étudiants. Pour la candidature il faut posséder un titre de fin d'études de l'enseignement secondaire (Certificado de Habilitações do Ensino Secundário/Diploma de Ensino Secundário) à l'issue des études secondaires (12ème année) et réussir le concours d'entrée qui comprend de un à trois examens de matières différentes en fonction des études envisagées par le candidat et le choix des universités. Le concours est accompli avec une note de candidature finale qui est calculée par la péréquation entre les notes des trois dernières années du secondaire, années 10/11/12, et le résultat des examens obligatoires spécifiques.

Actuellement il existe 4 Filières actuelles de l'enseignement secondaire de la filière général:

i) Sciences et Technologies ;
ii) Sciences Socio- Économiques ;
iii) Langues et Humanités ;
iv) Art Visuels

Tout cours de l'enseignement secondaire permet s'inscrire à tous les cours de l'enseignement supérieur, à condition que les candidats détiennent l'examen d'entrée et, si nécessaire, satisfasse les conditions préalables. Il n'est pas nécessaire d'avoir rencontré dans le cadre de l'enseignement secondaire, un programme particulier pour un cours de l'enseignement supérieur. Cependant, les étudiants qui souhaitent venir à l'enseignement supérieur doivent faire le choix de l'enseignement secondaire le plus adapté à l'enseignement supérieur à laquelle ils entendent s'appliquer et choisir un parcours où les matières sont enseignées. Ils doivent choisir lesquels qui sont fixés pour l'essai des programmes d'études qui aspirent à concurrence d'entrée et que, même si elles ne sont pas fixées pour le test d'entrée, sont particulièrement importants pour a fréquence de ses cours.

Encore, dans le système actuel de l'accès à l'enseignement supérieur il n'est pas obligatoire d'avoir un diplôme d'enseignement secondaire pour s'inscrire à un cours de

l'enseignement supérieur. Toutes les filières en dessous listées que la loi définie comme équivalentes, donnent accès à l'enseignement supérieur, d'une façon égalitaire:

i. Filières scientifiques – humaniste de l'enseignement récurrent, technologique, spécialisée artistique et enseignement professionnel.
ii. Filières couvertes par le décret-loi nº 74/2004
iii. Les cours suivis en vertu du décret-loi n ° 357/2007 du 29 Octobre. Cours de l'Éducation et de la Formation (CEF).
iv. Cours de l'enseignement secondaire (10, 11 et 12 ans - le décret-loi 286/89).
v. Cours généraux, des cours technologiques et spécialisée artistique.
vi. Cours de 12 années d'enseignement pour enseignement.
vii. Cours de 12 années de la filière professionnelle.
viii. Cours de l'école secondaire en unités / unités de crédit.
ix. Cours techniques et professionnels (jour et post-industrielle).
x. Cours de niveau 3 systèmes d'apprentissage, le niveau actuel 4 de qualification, et d'autres cours équivalents (arrêté n ° 1497/2008 du 19 Décembre).
xi. Niveau 3 cours des écoles professionnelles (plans d'études ne sont pas couverts par le décret-loi n ° 74/2004)

L'obtention d'un cours de l'enseignement secondaire peut également être obtenue par équivalence d'autres qualifications, y compris étrangère. Pour l'équivalence des diplômes étrangers au système éducatif portugais, il faut s'adresser à une école secondaire publique ou privée et coopératif dotée de l'autonomie pédagogique.

Les Examens et Prérequis

Les examens sont décidés par chaque établissement, qui les considère nécessaires pour sélectionner les candidats pour chaque filière. Chaque établissement établi les examens d'entre une sélection approuvée par la Comissão Nacional de Acesso ao Ensino Superior

(CNAES).[35] Du fait que différentes institutions d'enseignent supérieur avec les mêmes cursus puissent demandées différents examens.

Dans quelques filières, en plus de l'examen, quelques établissements exigent de pré – requis sont exigés du candidat, même avant l'inscription à l'examen, comme par exemple art et éducation physique. Les prérequis sont des examens de condition de nature physique, vocationnel ou fonctionnelle qui sont de particulière pertinence pour accéder à quelques filières de l'enseignement supérieur. Les prés requis peuvent être en fonction de leur nature, éliminatoires et avoir comme fonction la sélection et classement des candidats. Il inclut des établissements publics, privés et coopératifs.

iii) Les institutions

Le système d'enseignement supérieur au Portugal est un système binaire qui intègre les universités et les instituts polytechniques avec des structures organisationnelles et de taille différente, avec des institutions publiques et privées.

Le système d'enseignement supérieur se compose de 121 Institutions (IES) correspondant à 338 Unités d'organisation (UO), comprenant facultés, instituts et département. L'enseignement supérieur public correspond a environ un tiers des institutions, mais a presque 60% des unités organiques.

[35] CNAES - Commission nationale pour l'accès à l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur public, y compris l'éducation militaire, représente environ trois quarts des cycles d'études (74%), fournit environ deux tiers du total des places disponibles (66%), et concentre 77% des étudiants inscrits en 2010/11.[36]

Les licences et masters de l'enseignement publique – Universités et polytechniques – représentent plus de 80% des étudiants inscrits en 2010/11.

Les universités constituent 13.22% des établissements d'enseignement supérieur et 29.59 des unités organiques, ce qui représente 50.86% des cycles d'études et 43.78% des places à l'enseignement supérieur. Compte tenu de tous les types d'établissement, il semble que les universités publiques correspondent aux piliers du système, non seulement avec la plus grande importance globale, mais aussi avec les valeurs maximales dans tous les types d'offre.

Dans les universités publiques, les domaines de l'éducation et de formation sont ceux de plus grande dimension, compte tenu du nombre d'étudiants inscrits, sont, par ordre décroissante, Ingénierie et Technologies (CNAEF 52), Sciences Sociales et comportementales (CNAEF31), Santé (CNAEF 72) et d'affaires (CNAEF 34), avec 50% du total.

[36] Voir le système de l'enseignement supérieur au Portugal – Partie I, Rapport de A3ES, tableau 2, p. 19.

L'importance relative de l'enseignement universitaire public dans le contexte de l'enseignement supérieur portugais.

Types d'établissement		Universitaire	Polytechnique	Total
Public	Établissement d'enseignement supérieur	13.22%	16.53%	29.75%
	Unités Organiques	29.59%	27.81%	57.40%
	Cycle d'études	50.86%	23.09%	73.95%
	Places	43.78%	22.78%	66.56%
Publique Militaire	Établissement d'enseignement supérieur	2.48%	-	2.48%
	Unités Organiques	0.89%	0.59%	1.48%
	Cycle d´études	0.50%	0.5%	1.00%
	Places	0.17%	0.02%	0.18%
Privée	Établissement d'enseignement supérieur	33.06%	34.71%	67.77%
	Unités Organiques	22.78%	18.34%	41.12%
	Cycle d´études	17.7%	8.35%	26.05%
	Places	21.82%	11.43%	33.25%

Source: Le système de l'enseignement supérieur au Portugal - Partie I, Rapport A3ES, Tableau 2, p. 19

v) Le processus de candidature

La candidature à l'enseignement supérieur publique est réalisé chaque année a travers d'un concours national organisé par la Direction général de l'enseignement supérieur. Le concours national est tenu à la fin de l'année scolaire et est organisé en trois phases, en conformité avec le calendrier annuel approuvé. La direction de

l'ensemble du processus lié á l'évaluation de la capacité d'y assister, ainsi que le réglage de sélection et de critères de classement des candidats à l'inscription et l'inscription dans l'enseignement supérieur, subsiste de la responsabilité de la commission de l'enseignement supérieur.

Pour présenter une candidature:

- Il faut détenir un cours d'enseignement secondaire ou autre légalement équivalent;

- Passé ou avoir passé, les deux dernières années, les tests nationaux correspondants aux examens d'entrée pour les différents cours et établissement où la candidature va être soumisse;

- Réaliser les prérequis nécessaire, si exigés, par l'établissement où la candidature va être soumisse.

Pour chaque établissement/cours, il est nécessaire d'avoir obtenu en chaque test d'entrée, bien comme, dans la note de candidature, une classification égal ou supérieur à

la note minimum fixée. Les notes minimales sont déterminées annuellement par chaque établissement d'enseignement supérieur pour chacun de leurs cours et sont divulgué dans le Guide de candidature.

Les candidats peuvent présenter leur candidature aux plusieurs phases du concours. Toutefois, les étudiants placés dans la 1.ère phase et qui postérieurement présente leur candidature à la 2.ème phase et sont acceptés, le placement dans la 1.ére phase est automatiquement annulé, ainsi comme l'inscription réalisé. De même, que les élèves

placés en 1ère ou en 2ème phases et qui postérieurement présente leur candidature à la 3.ème phase et sont acceptés, le placement dans la 1.ére phase ou 2ème phase est automatiquement annulé, ainsi comme l'inscription réalisé.

Avec son système de sélection d'entrée, la note de candidature est calculée par la péréquation entre les notes des trois dernières années du secondaire, années 10/11/12, et le résultat des examens obligatoires spécifiques. Chaque année, les établissements fixent la note minimale demandée pour l'accès aux filières d'enseignement. Si la filière est très demandée, la note du dernier reçu peut être supérieure à la note minimale exigée par chaque filière.

Pour les étudiants qui ont finalisé leur enseignement secondaire en deux cycles d'études (10 et 11e année et 12e année) le poids fixé pour le classement final se répartit comme suit:

- Classement final de 10e et 11e années de scolarité de 60%

- Classement final de la 12e année de 40%

Le classement des candidats pour chaque cours de chaque établissement d'enseignement supérieur est fait par ordre décroissant d'une note de candidature, calculé en utilisant les classifications suivantes:

- Classement final de l'enseignement secondaire avec un poids de 50%

- Classification des examens obligatoires ne pesant pas moins de 35%

- Classement des prérequis, quand exigibles, avec un poids ne excédant pas 15% où chaque institution décide si ils sont nécessaires

Le résultat de cette équation donnera la note de candidature à l'université au moment de la sélection. Les places sont attribuées en fonction des résultats à ce concours et aux moyennes obtenues. L'établissement d'enseignement supérieur décide

le poids de chaque examen obligatoire et des examens obligatoires spécifiques qui peut être :

Si la filière demande une matière :

- 50% pour la moyenne des trois ans + 50 % pour chaque examen.

Si la filière demande deux matières, la note de candidature peut être calculée de la façon suivante :

- 60% pour la moyenne des trois ans + 20 % pour chaque examen.

Si la filière demande trois matières, la note de candidature peut être calculée de la façon suivante :

- 40% pour la moyenne des trois ans + 20% pour chaque examen

Ci-dessous deux exemples réels

Exemple #1

Une étudiante titulaire du cours d'arts visuels de l'enseignement secondaire - filière générale, termine son cours avec les notes suivantes:

- Note moyenne de 10 et 11e année: 17.9

- Note moyenne de 12e année Note: 17.9

La classification des examens de l'enseignement secondaire a été la suivante:

- Dessin: 15.7

- Mathématique: 13.9

- Portugais: 17.4

- L'étudiante présente sa candidature à six cours d'enseignement supérieur, exposée par ordre de préférence dans le tableau 3.

Ordination de la Candidature - Exemple #1

Option	Cours/ Établissement	Examens obligatoires :	Formule de Calcule de la Nota de Candidature
1ª	Architecture – Faculté d'Architecture de l'Université de Porto	Un des examens suivants: Dessin ou Géométrie Descriptive ou Mathématique	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% Examens obligatoires: 50%
2ª	Design de communication – Faculté de Beaux-Arts de l'Université de Porto	Dessin	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% Examens obligatoires: 50%
3ª	Beaux - Arts– Faculté de Beaux-Arts de l'Université de Porto	Dessin	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% Examens obligatoires: 50%
4ª	Mathématique – Faculté de Sciences de l'Université de Porto	Mathématique	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% Examens obligatoires: 50%
5ª	Psychologie - Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Education de l' Université do Porto	Un des examens suivants: Biologie et Géologie ou Mathématique ou Portugais.	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% examens obligatoires: 50%
6ª	Criminologie – Faculté de Droit de l'Université de Porto	Un des examens suivants: Biologie et Géologie ou Histoire.	Moyenne de l'enseignement secondaire: 60% Examens obligatoires: 40%

Ainsi, on commence à convertir les notes obtenues à l'échelle 0-20 en classifications sur l'échelle de 0 à 200, multipliant par 10. La note de candidature pour la 1ère option - Architecture - est calculé comme suit (en supposant que l'étudiante choisit dessin comme examen obligatoire et que le poids de la moyenne de l'enseignement secondaire et de la note de examen est identique).

$$\textit{Note de Candidature} \quad (179.0\times60\% + 179.0\times40\%)\times50\% + 157.0\times50\% \qquad 168.0$$

Cependant, la note de candidature du dernier candidat placé dans ce cours dans la première phase de 2014 était de 179,5 de sorte que l'élève n'a pas été placé dans son premier choix. Pour la deuxième option - Design de Communication, l'étudiante utilise a nouveau l'examen de dessin comme examen obligatoire, de sorte que la note de candidature pour la deuxième option est de 168,0. La note de candidature du dernier candidat placé était de 167,5, ce qui place cette élève en deuxième option dans le cours de Design de Communication à la Faculté des Beaux-Arts, Université de Porto (voir Figure 4)

Résultats de Candidature de l'Exemple #1 – Elève placée en 2ème Option

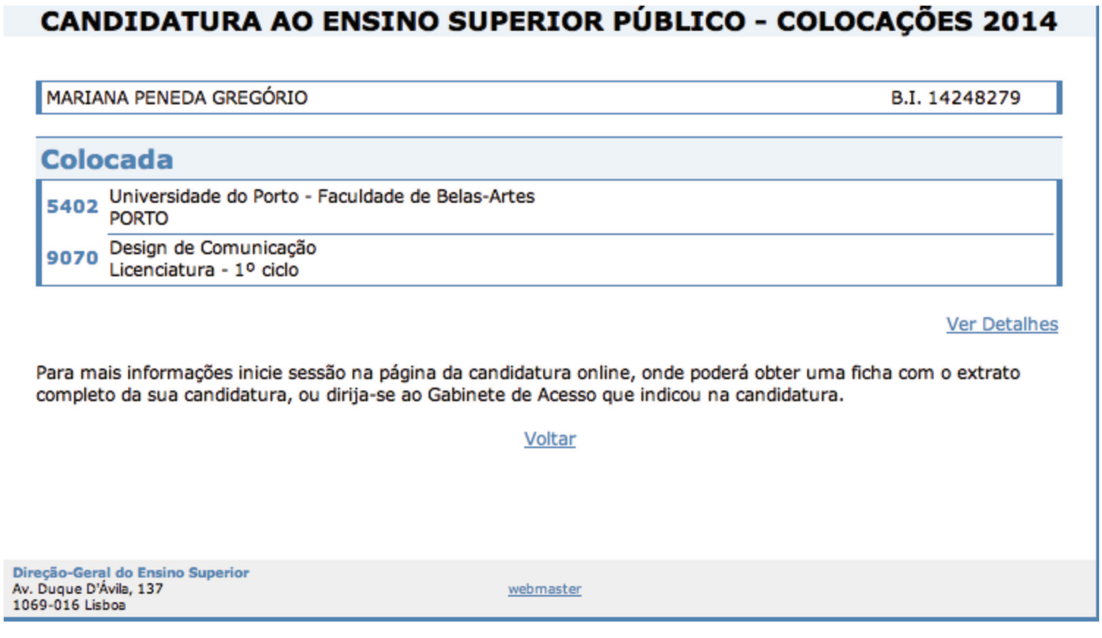

CANDIDATURA AO ENSINO SUPERIOR PÚBLICO - COLOCAÇÕES 2014

MARIANA PENEDA GREGÓRIO B.I. 14248279

Colocada

5402 Universidade do Porto - Faculdade de Belas-Artes
PORTO

9070 Design de Comunicação
Licenciatura - 1º ciclo

Ver Detalhes

Para mais informações inicie sessão na página da candidatura online, onde poderá obter uma ficha com o extrato completo da sua candidatura, ou dirija-se ao Gabinete de Acesso que indicou na candidatura.

Voltar

Direção-Geral do Ensino Superior
Av. Duque D'Ávila, 137
1069-016 Lisboa

webmaster

Opção Especificada: 4
Opção Válida: 4

Consulte as condições exigidas

1103 Universidade do Porto - Faculdade de Ciências
9209 Matemática

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	101	159,0	139,0	179,0	179,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	221	108,5	95,0	122,0	122,0

Opção Especificada: 5
Opção Válida: 5

Consulte as condições exigidas

1109 Universidade do Porto - Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação
9555 Psicologia

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	77	176,5	174,0	179,0	179,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	297	161,5	161,0	162,0	162,0

Opção Especificada: 6
Opção Válida: 6

Consulte as condições exigidas

1114 Universidade do Porto - Faculdade de Direito
9066 Criminologia

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	44	177,0	174,0	179,0	179,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	232	162,6	159,0	165,0	165,0

Legenda	
Opção Especificada	Número da preferência especificada no formulário de candidatura
Opção Válida	Número de preferência válida
Número de Ordem	Posição na lista ordenada do par estabelecimento/curso
Nota	Nota de candidatura para o par indicado
Desempates	Valores para desempate segundo as regras enunciadas no Regulamento do Concurso Nacional de Acesso (art. 36º)
	A opção em que foi obtida colocação é indicada com caixa de fundo azul

Exemple #2:

Une étudiante titulaire d'un cours de Langues e Humanités de l'enseignement secondaire termine son cours avec les notes suivantes :

- Note moyenne de 10 et 11e année: 16.7

- Note moyenne de 12e année Note: 16.7

La classification des examens de l'enseignement secondaire a été la suivante :

- Histoire: 15.1

- Portugais: 14.9

L'étudiante présente sa candidature à quatre cours d'enseignement secondaire, exposée par ordre de préférence dans le tableau 5:

Ordination de la Candidature - Exemple #2

option	Cours / Établissement	Examens obligatoires :	Formule de Calcule de la Nota de Candidature :
1ª	Droit – Faculté de Droit de l'Université de Porto	Un des examens suivants: Portugais ou Histoire	Moyenne de l'enseignement secondaire: 60% Examens obligatoires : 40%
2ª	Criminologie – Faculté de Droit de l'Université do Porto	Un des examens suivants: Biologie et Géologie ou Histoire.	Moyenne de l'enseignement secondaire: 60% Examens obligatoires : 40%
3ª	Psychologie - Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Education de l'Université do Porto	Un des examens suivants: Biologie et Géologie ou Mathématique ou Portugais	Moyenne de l'enseignement secondaire: 50% Examens obligatoires : 50%
4ª	Sciences de Communication: Journalisme, Accessoires, Multimédia – Faculté de Lettres de l'université do Porto	Portugais	Moyenne de l'enseignement secondaire: 60% examens obligatoires : 40%

La note de candidature pour la 1ère option - droit est calculé comme suit (en supposant que l'étudiant choisit portugais comme examen obligatoire et le poids de la moyenne de l'enseignement secondaire est de 60% et le poids de l'examen obligatoire est de 40%).

$$Note\ de\ Candidature = (167.0 \times 60\% + 167.0 \times 40\%) \times 60\% + 149.0 \times 40\% = 159.8$$

Cependant, la note de candidature du dernier candidat placé de cette disposition dans la première phase de 2014 était de 167,8 de sorte que l'élève n'est pas placé à son premier choix. Pour la deuxième option - criminologie, l'étudiante utilise à nouveau l'examen du portugais, de sorte que la note de candidature pour la deuxième option est également 159.8. La note de candidature du dernier candidat placé était 162,6, alors cette étudiante n'est pas placée également dans la deuxième option. Pour la troisième option - psychologie, en supposant que l'étudiante choisit l'Histoire comme l'examen obligatoire et le poids de l'enseignement secondaire et l'examen obligatoire est le même, la note d'application est:

$$Note\ de\ Candidature = (167.0 \times 60\% + 167.0 \times 40\%) \times 50\% + 151.0 \times 50\% = 159.0$$

La note de candidature du dernier candidat placé dans ce cours était 161,5, alors cette étudiante n'est pas placée à la troisième option. Dans la dernière option - Sciences de la Communication: journalisme, accessoires et multimédia, l'étudiante choisit portugais que l'examen obligatoire et en supposant que le poids de la moyenne de l'enseignement secondaire est de 60% et le poids de l'examen d'entrée est de 40%, la note de candidature est:

$$Note\ de\ Candudature = (16.7 \times 60\% + 16.7 \times 40\%) \times 50\% + 149.0 \times 50\% = 159.8$$

Soit comme la note de candidature du dernier élève placé dans ce cours était 163,2 cette élève n'est pas placée à l'enseignement supérieur public dans la première phase en 2014 (voir Figure 6).

Résultat de Candidature de l'Exemple #2 – Elève pas placée

CANDIDATURA AO ENSINO SUPERIOR PÚBLICO - COLOCAÇÕES 2014

MARTA CLARO PEREIRA B.I. 15158541

Não Colocada

Com fundamento na alínea b) do n.º 4 do artigo 38.º do regulamento do concurso nacional, por apresentar nota de candidatura inferior ao último colocado em todas as opções indicadas.

Ver Detalhes

Para mais informações inicie sessão na página da candidatura online, onde poderá obter uma ficha com o extrato completo da sua candidatura, ou dirija-se ao Gabinete de Acesso que indicou na candidatura.

Voltar

Direção-Geral do Ensino Superior
Av. Duque D'Ávila, 137
1069-016 Lisboa

webmaster

CANDIDATURA AO ENSINO SUPERIOR PÚBLICO - COLOCAÇÕES 2014

MARTA CLARO PEREIRA B.I. 15158541

Opção Especificada: 1
Opção Válida: 1

Consulte as condições exigidas

1114 Universidade do Porto - Faculdade de Direito
9078 Direito

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	674	159,8	149,0	167,0	167,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	348	167,8	178,0	161,0	161,0

Opção Especificada: 2
Opção Válida: 2

Consulte as condições exigidas

1114 Universidade do Porto - Faculdade de Direito
9066 Criminologia

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	298	159,8	149,0	167,0	167,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	232	162,6	159,0	165,0	165,0

Opção Especificada: 3
Opção Válida: 3

Consulte as condições exigidas

1109 Universidade do Porto - Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação
9555 Psicologia

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	374	159,0	151,0	167,0	167,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	297	161,5	161,0	162,0	162,0

Opção Especificada: 4
Opção Válida: 4

Consulte as condições exigidas

1107 Universidade do Porto - Faculdade de Letras
9701 Ciências da Comunicação: Jornalismo, Assessoria, Multimédia

	Nº Ordem	Nota	Critérios de Desempate		
			PI	12º	10º/11º
Classificação do candidato	290	159,8	149,0	167,0	167,0
Classificação do último colocado					
· Contingente geral	214	163,2	159,0	166,0	166,0

Legenda

Opção Especificada	Número da preferência especificada no formulário de candidatura
Opção Válida	Número de preferência válida
Número de Ordem	Posição na lista ordenada do par estabelecimento/curso
Nota	Nota de candidatura para o par indicado
Desempates	Valores para desempate segundo as regras enunciadas no Regulamento do Concurso Nacional de Acesso (art. 36º)
	A opção em que foi obtida colocação é indicada com caixa de fundo azul

A partir de 2010 on assiste à nouveau à une diminution du numéro de candidats et du numéro de candidats placés. La figure 7 montre la tendance récente du nombre de postes à pourvoir, le nombre de candidats à l'enseignement supérieur et le nombre de candidats placés. Entre 2000 et 2005, le nombre de postes vacants a diminué d'environ 4,7%, le nombre de candidats environ 26% et le nombre de candidats placés dans la première étape a diminué environ 16%. Entre 2005 et 2010, le nombre de postes vacants a augmenté de 15%, le nombre de candidats a augmenté d'environ 33% et le nombre de candidats placés dans la première phase a augmenté d'environ 36%, ce qui reflète l'impact des mesures d'ouverture de l'enseignement supérieur de nouveaux publics. A partir de 2010 on peut vérifier une diminution du nombre de candidats et le nombre de candidats placés.

En résumé, on peut dire qu'en 2013, comme les années précédentes, il y avait une inadéquation entre l'offre et la demande de places à l'enseignement supérieur au Portugal, et les différences se manifestaient à 4 niveaux:

i) En ce qui concerne le niveau total de places et candidats, il est possible de vérifié, en 2013 dans la première étape de candidature, un plus grand nombre de la première face à la deuxième étape. Cette tendance a été observée depuis 2010.

ii) Au niveau institutionnel, on vérifie, dans l'ensemble, une plus grande préférence des candidats par les universités au détriment des écoles polytechniques.

iii) En ce qui concerne les domaines de l'éducation et de la formation et des cours, mettant en évidence la médecine comme les plus recherchés et existant un ensemble de cours qui n'ont pas enregistrés toute application, même si ils ont eu des étudiants inscrits à la fin du processus.

iv) Au niveau territorial, les déséquilibres reproduisent les asymétries territoriales du système d'enseignement supérieur, la répartition de la population et du réseau urbain et, en parallèle, les candidats potentiels. Ainsi, les principaux centres de concentration de l'offre correspondent aux plus grandes universités publiques, et offrent les cours les plus recherchés, dans certains cas exclusivement. Ces pôles correspondent, à leur tour, aux plus grands centres urbains du pays, qui constituent les deux pôles d'une plus grande offre et une demande accrue. Lisbonne, Porto, Coimbra, Braga et Aveiro, en ordre décroissant d'importance numérique, fonctionne, ainsi comme les piliers du système ou le réseau structurel de base qui affecte la mobilité des candidats.

Dans le concours national d'accès à l'enseignement supérieur public en 2013, 51 461 postes ont été disponibles pour les cycles d'études de premier cycle et master intégrés. Il y avait 40,785 candidatures dans la première phase, ce qui correspond à un taux de candidats proportionnellement au nombre de postes à pourvoir de 79%. Parmi ces candidats, ils ont été placés dans la première phase 37,415 étudiants, 3 000 de moins que l'année précédente, suivant une tendance à la baisse qui remonte à 2010 et résultant d'une diminution du nombre de candidats à l'enseignement supérieur. Le taux d'occupation correspondant au pourcentage des espaces occupés par les étudiants inscrits était donc 73%.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre de candidats qui occupent les postes vacants dépend fortement de facteurs externes au propre système d'enseignement supérieur comme les taux de redoublement en 12e année qui sont au cœur de l'accès à l'enseignement supérieur et des facteurs démographiques

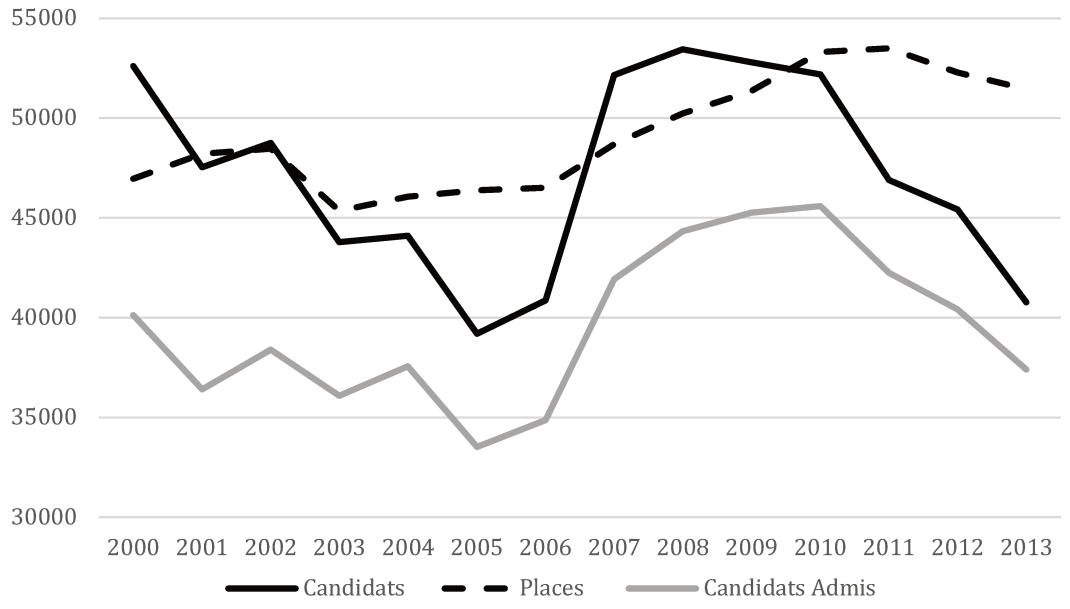

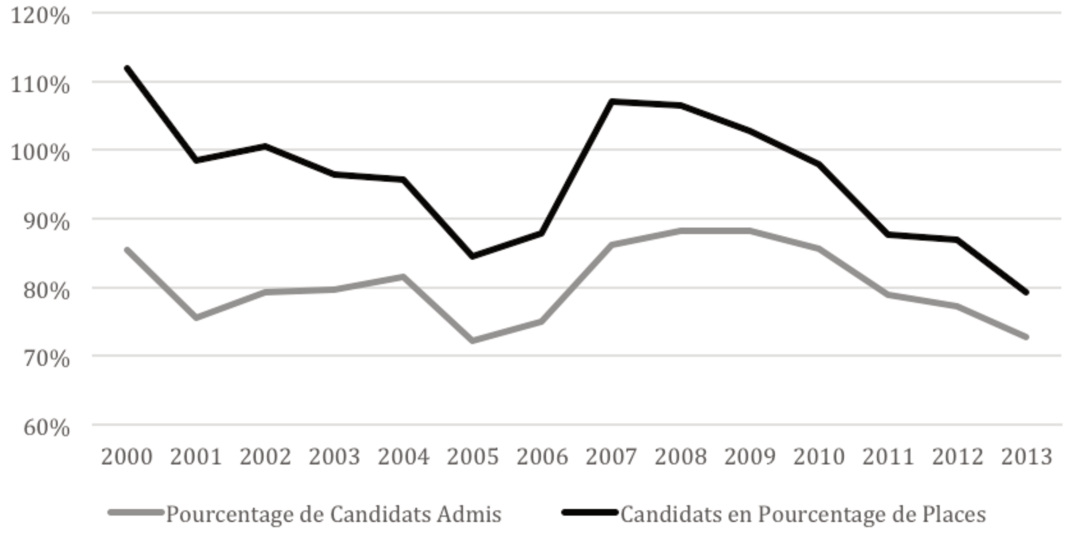

Ils ont été inscrits dans leurs premiers choix dans la première étape 60,1% des effectifs totaux (voir figure 8). Les étudiants inscrits dans leurs premiers choix dans la première phase, occupaient environ 44% des postes vacants.

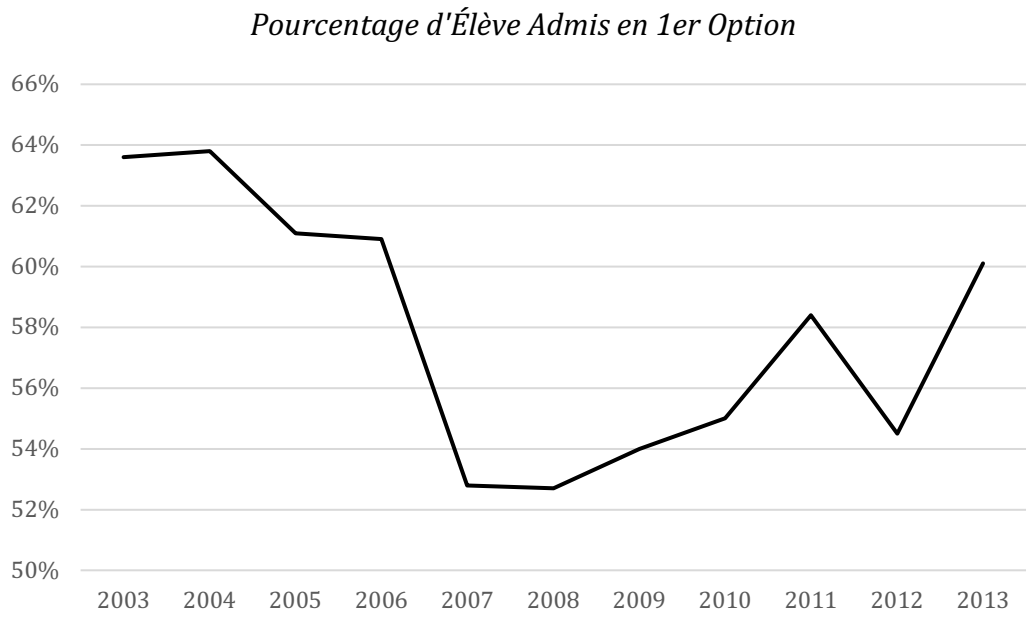

La plupart des candidats arrive a se placer dans le type l'enseignement qu'ils ont appliqué avec 80,4% à l'université et 83,5% dans les écoles polytechniques se vérifiant, cependant, que le nombre de candidats aux universités, placé dans les écoles polytechniques dépasse le nombre de candidats aux polytechniques placés dans les universités. (Voir figure 9).

Les universités publiques font état d'une demande en première option supérieure aux offres, dans la plupart des cas, en particulier l'Université de Porto comme une de plus grande dimension, aussi bien dans les postes vacants, et les requérants, la seule université publique dans la région métropolitaine de Porto.

Modalités d'accès des étudiants inscrits en 1ère année pour la 1ère fois dans l'année scolaire 2012/13.

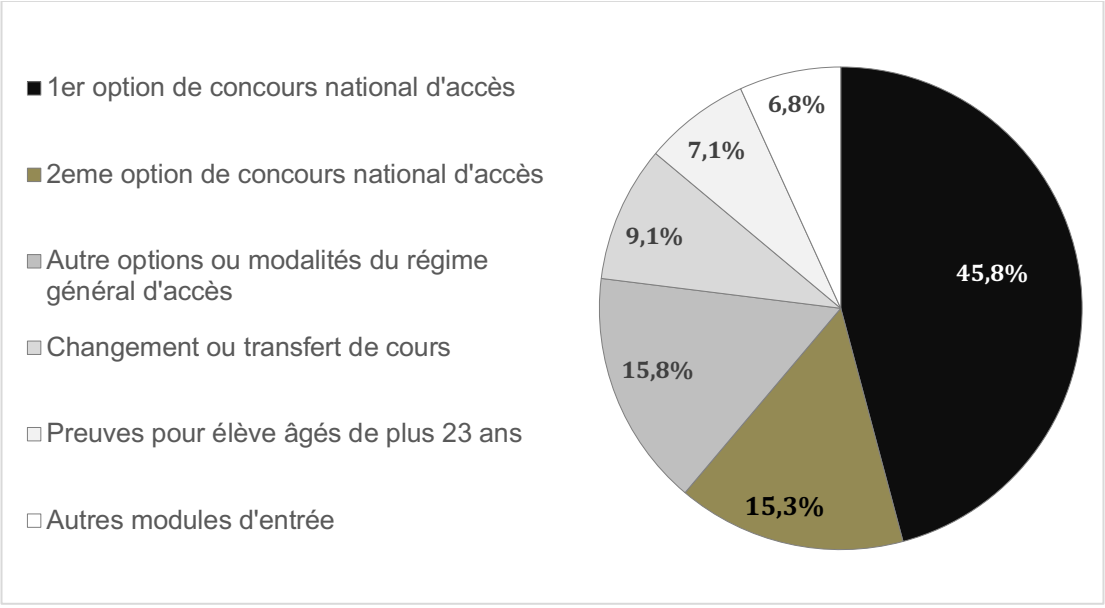

I.2 - LA FRANCE

i) Le Type de Système d'accès.

L'enseignement supérieur universitaire en France et son processus d'accès, est classifié comme un système d'admission ouverte et de non sélection. L'accès au premier cycle d'études supérieures des universités est de droit pour tous les bacheliers ou titulaire d'un diplôme d'accès aux études supérieures : 98 % des bacheliers généraux, 90 % des bacheliers technologiques et 45 % des bacheliers professionnels poursuivent leurs études. [37]

ii) Les conditions d'accès à L'enseignement supérieur

Il existe en France 4 modalités d'accès aux établissements d'enseignement supérieur :

1) Le BAC (Baccalauréat) ; Examen de fin d'études secondaires, c'est le premier grade universitaire. Il existe trois types de baccalauréat : Le baccalauréat général, le baccalauréat professionnel et le baccalauréat technologique. Le diplôme du baccalauréat permet d'accéder en première année de toutes les Licences proposées par les universités en France. L'inscription se fait via la procédure APB (admission Post Bac) en formulant des vœux d'orientation et en sélectionnant une liste de licences souhaitées par ordre de préférence. Le premier choix n'est pas automatiquement celui qui sera retenu car même si les universités ne pratiquent aucune sélection, les places sont néanmoins limitées. Chaque futur étudiant est sectorisé sur l´académie de son domicile et est prioritaire sur cette académie, mais il peut se voir refuser l'inscription à une Licence d'une université située dans une autre académie. Certaines Licences particulièrement sollicitées imposent un test écrit, une lettre de motivation, ou parfois

[37] In: https://www.admission-postbac.fr/index.php?desc=formations&for=ingenieurs

un dossier à remettre en complément de l'inscription sur APB afin de filtrer les demandes.

2) Le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) ; donne les mêmes droits que le baccalauréat pour l'accès à l'enseignement supérieur. Il est destiné aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir le baccalauréat et qui veulent accéder à l'enseignement supérieur. Il existe deux options pour le diplôme ;

Option A : littéraire, juridique

Option B : scientifique

Les conditions pour inscription à cet examen sont celle d'avoir interrompu des études depuis deux ans au moins, et satisfaire l'une des conditions suivantes : où avoir au moins 20 ans au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier de deus années d'activités professionnelle salariée ou avoir 24 ans ou plus au 1er octobre de l'année de l'examen.

3) La CAPA (la capacité en droit) ; est un diplôme nationale équivalent au bac, il donne aux non-bacheliers la possibilité de suivre des études supérieures en droit. Pour intégrer cette formation une seule condition est requise, avoir 17 ans minimum. La formation de deux ans pour cet examen peut être suivis dans presque toutes les universités de droit, souvent en cours du soir. Une fois décrochée, la capa en droit vous offre la possibilité de vous inscrire en première année de licence de droit (L1) à la faculté de droit ou directement en deuxième année si la moyenne de 15/20 est atteinte pour l'ensemble des deus années. Le programme est de droit civil, droit commercial, droit administratif, droit constitutionnel, procédure civile et voie d'exécution, droit pénal et procédure pénale, économie politique, droit privé notarial, droit social, droit fiscal, informatique, anglais.

4) La VAE (la validation des acquis de l'expérience) défini que toute personne, quels que soient son âge, engagée dans la vie active depuis au moins 3 ans à la possibilité de faire valider les acquis de son expérience professionnelle en rapport direct avec la certification visée et d'accéder directement à un cursus de formation sans avoir

obligation du niveau d'études ou des diplômes et titres normalement requis. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au répertoire national des certifications professionnelles. (RNCP)

Les Régimes d'Accès a L'enseignent Superior universitaire en France

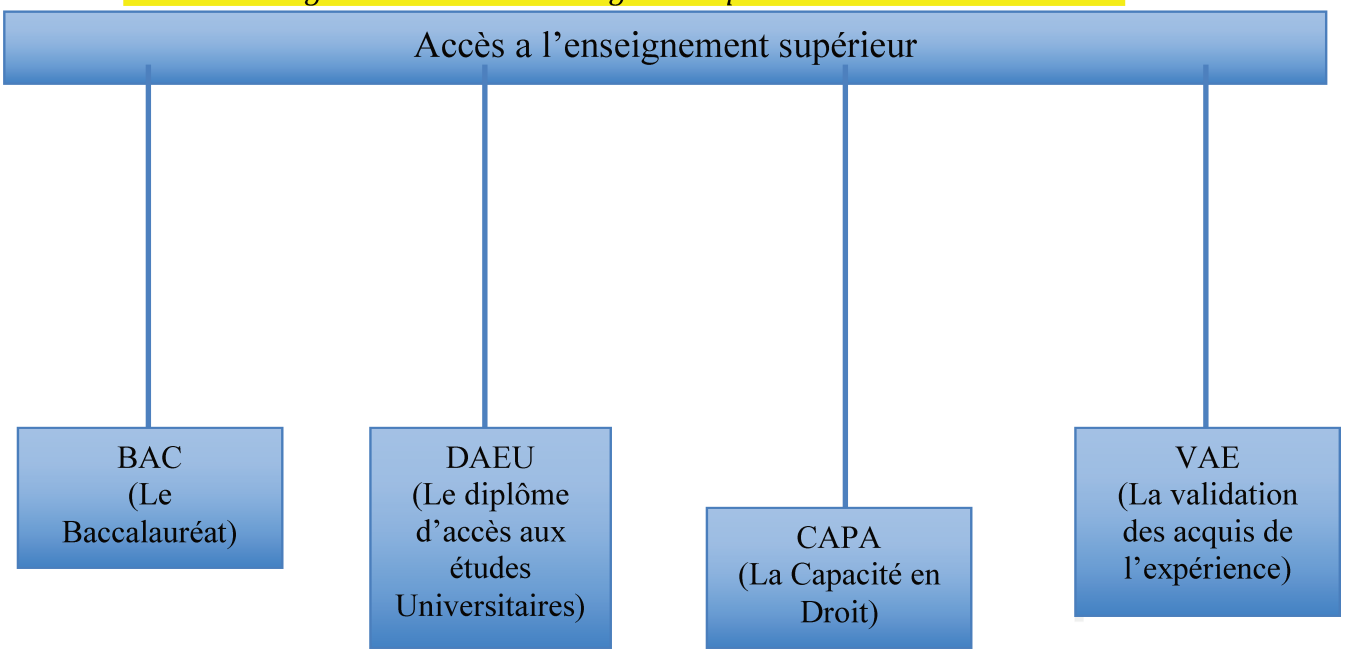

Source : Parfaire (www.parfaire.fr)

iii) Les Institutions

Le dispositif français est caractérisé par une double coupure. D'une part, le service public de l'enseignement supérieur est assuré par les universités ouvertes à tous (sauf les études de santé) et par les « grandes écoles » qui recrutent les étudiants par concours (à la différence des universités dont la sélection se fait en cours de cursus). D'autre part, la recherche est assurée à la fois par les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) spécialisées et par les universités qui assurent une double mission d'enseignement et de recherche. L'ensemble dessine un paysage complexe et peu lisible.

Cycles, grades, équivalence internationale

Les formations de l'enseignement supérieur universitaire (hors certaines spécialités comme les professions médicales et des autres métiers de la santé) sont découpés en trois cycles2.

- Le premier cycle, de trois ans est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat (sauf certaines formations pouvant sélectionner les étudiants) 3 sous réserve d'être passé par la procédure d'« orientation active »

- Le deuxième cycle dure deux ans, il peut y avoir une sélection des étudiants sur concours ou sur dossier4.

- Le troisième cycle correspond à la formation doctorale.

Parallèlement, des diplômes de l'enseignement supérieur peuvent avoir aussi un « grade universitaire ». Il en existe quatre : le baccalauréat, la licence, le master et le doctorat5.

Ces grades, ainsi que l'attribution de crédits ECTS, permet une harmonisation européenne et facilite la mobilité.

IV) Le processus de candidature

L'inscription aux formations post-bac s'effectue sur une plateforme créée par le MESRI afin de simplifier les démarches en regroupant les vœux pour toutes les formations accessibles dans l'enseignement supérieur sur une seule plateforme. Internet.

Le processus de candidature pour toutes les formations donnant accès à un diplôme de l'enseignement supérieur :

La PACES (première année d'école de santé) est ouverte à tout titulaire d'un baccalauréat s´il est âgé de moins de 26 ans. La procédure d'inscription se fait elle aussi via le portail APB sur lequel les étudiants doivent émettre des vœux d'inscription ordonnés par ordre de préférence.

Lors de l'année universitaire 2015/2016, environ 37 400 étudiants se sont inscrits en PACES directement après l'année du baccalauréat. 91 % d'entre eux sont issus d'un baccalauréat Scientifique.

Certaines universités ont mis en place des modalités d'admission à titre expérimental dans certaines études comme les filières : médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, après une à trois années dans un cycle universitaire adapté conduisant à une licence. Les établissements autorisés à mettre en place cette expérimentation sont peu nombreux et sont mentionnés dans une liste fixée par un arrêté.

Les écoles d'ingénieurs donnent la possibilité d'accéder à une première année directement après l´obtention du diplôme du baccalauréat. Le recrutement est sélectif et se fait sur concours ou sur dossier.

Les formations d'ingénierie : la Formation à l'Ingénierie par des Universités de Recherche est proposée par 25 universités en France, cette formation est sélective et a pour objectif le renforcement d'une licence ou d'un master á travers l´étude d´unités

d'enseignements supplémentaires : Cursus Master en Ingénierie (CMI). Cette formation peut être suivie dès l´entrée en première année de Licence pour les bacheliers, elle fait partie des vœux proposés sur le site d´Admission Post-Bac. Cette formation est sélective et nécessite la création d´un dossier de candidature permettant d´accéder á un entretien de motivation.

Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE) est un cycle préparatoire dispensé à l'université durant les deux premières années de Licence. Il permet á des étudiants d´être accompagnés et préparés afin de passer les concours d'entrée aux grandes écoles. Ce cycle est un complément à la Licence accessible dès l'année qui suit l'obtention d'un baccalauréat. Il existe des passerelles entre les classes préparatoires aux grandes écoles et les universités. Chaque étudiant de classe préparatoire se voit délivrer une attestation de parcours de formation á l'issue de sa première et de sa seconde année. Cette attestation mentionne les crédits (E.C.T.S.) que l'étudiant peut faire reconnaître et valider par l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel il souhaite poursuivre ses études. Une grille nationale de référence harmonise la validité de cette attestation délivrée par le chef de l´établissement dans lequel l´étudiant a effectué sa ou ses années de classe préparatoire. L´attestation est valable pour les universités françaises et étrangères.

Le Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) est un diplôme à vocation professionnelle que les étudiants obtiennent après deux années d'études. Cette formation a pour objectif de faire obtenir aux étudiants une qualification professionnelle à travers bien souvent des stages en entreprise tout en leur permettant aussi d'acquérir des connaissances universitaires de base. L'entrée en DEUST se fait après obtention du baccalauréat par une procédure de sélection spécifique. Une candidature à un DEUST implique que l´étudiant soit prêt à suivre les deux années d'études.

Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) est un diplôme national de l'enseignement supérieur français : Le BTS se prépare généralement en deux années après le baccalauréat dans une Section de Techniciens supérieurs (STS). Ce diplôme de niveau III se prépare au choix : par la voie scolaire classique dans un lycée public ou un

établissement d'enseignement privé, pendant une durée de deux ans ; par la voie de l'apprentissage : alternance de périodes de formation en centre de formation et d'une activité salariée dans l'entreprise ; ou par la voie de la formation continue avec possibilité de bénéficier de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour tout ou partie des épreuves de l'examen associé au diplôme. Cette voie nécessite de disposer de 3 ans d'expérience professionnelle du niveau du diplôme visé. Les candidatures pour un BTS préparé dans un établissement public se font par le portail APB et doivent être complétés par un dossier de candidature. Les établissements privés recrutent directement sur dossier et entretien. Les BTS sont aussi accessibles à des élèves qui, après avoir bénéficié d´une année de Terminale, n´ont pas obtenu le diplôme du Baccalauréat. Le Décret n*95-665 du 9 mai 1995 précise qu´un BTS peut être intégré sans le BAC par décision du chef d´établissement. Des places sont donc accessibles pour des candidats au dossier sérieux avec un vrai projet professionnel.

L'inscription en DUT : Diplôme Universitaire de Technologie se fait suivant les mêmes modalités que celles permettant l´accès à un BTS, c´est à dire à travers des vœux émis sur le portail APB et la présentation d´un dossier de candidature pour chaque vœux.

Les CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles.

Le recrutement dans les C.P.G.E. s'adresse principalement aux élèves scolarisés en classe de terminale dans un lycée français ou étranger. Des étudiants déjà scolarisés dans le supérieur peuvent également, s'ils souhaitent une réorientation, intégrer une C.P.G.E. C´est une filière sélective dont les candidatures doivent passer par le portail APB pour les établissements publics et sont accompagnés du dossier scolaire. Les établissements privés recrutent directement sur entretien après étude du dossier scolaire.

Les internats d'excellence : Les étudiants motivés qui ne disposent pas d'un contexte favorable pour étudier peuvent demander à intégrer en internat d'excellence. Celui-ci

permet à tout étudiant de bénéficier de conditions de travail optimales afin de développer son potentiel. Les étudiants de milieux défavorisés sont prioritaires, ils peuvent venir de zones d´éducation prioritaire comme du monde rural ou même de familles confrontées à des difficultés susceptibles de compromettre la scolarité de l'étudiant. L'inscription en internat d'excellence peut être conseillée par le chef d'établissement, le conseiller principal d'éducation, les enseignants et l'assistante sociale, ou demandée par l'élève et sa famille.

Les écoles d'architecture : Toutes les ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) sont sous tutelle du ministère de la culture et de la communication. Elles possèdent chacune leur propre procédure de sélection des étudiants. Le recrutement se fait par étude d´un dossier de candidature et/ou par des épreuves d'amission selon les établissements.

Les écoles de commerce : L'inscription se fait via le portail Admission Post-Bac. Beaucoup d'écoles de commerce sont regroupées en réseau d'écoles et organisent un concours commun d´admission. D'autres écoles indépendantes organisent leur propre recrutement.

Le DMA : Diplôme des métiers d'arts

Le D.M.A. se prépare dans les écoles supérieures d'arts appliqués (E.S.A.A.) mais aussi dans quelques lycées habilités. Pour accéder au D.M.A., il faut être titulaire d'un bac S.T.I avec pour spécialité : arts appliqués, ou bien un brevet des métiers d'arts (B.M.A. ou encore un brevet de technicien des arts appliqués... et constituer un dossier de candidature. Les candidats titulaires d'un autre bac que celui requis doivent suivre une classe de mise à niveau en arts appliqués avant.

Le DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion. Cette formation est proposée dans des classes spécifiques et est également accessible par la voie de l'apprentissage. Le recrutement s'opère sur dossier. Certaines universités préparent à ce diplôme mais les classes sont le plus souvent implantées dans des Lycées.

Les formations paramédical : Elles se déroulent, pour la plupart, sur trois à cinq ans dans des instituts, des écoles ou à l'université. Ces formations sont accessibles sur épreuves ou sur dossier.

Les formations sociales : L'admission s'effectue après étude d'un dossier de candidature ainsi que des épreuves et/ou un entretien.

Les DU (diplômes d'université) : Un diplôme universitaire est un diplôme délivré par des universités françaises, contrairement à la licence, au master et au doctorat, qui sont des diplômes nationaux. Chaque université peut proposer des DU spécifiques et plusieurs universités peuvent harmoniser en concertation un ou plusieurs DU spécifiques. Le mode d'accès et le mode d'évaluation peuvent différer selon le but professionnalisant du diplôme préparé.

L'année préparatoire à l'université : Toutes les universités ne proposent pas cette formation et selon les universités la formation peut être généraliste ou elle peut cibler principalement une mise à niveau dans des domaines scientifiques.

Cette formation se fait sur une année et elle permet à des étudiants, de débuter les études supérieures choisies avec de meilleures chances de réussite. L'admission s'effectue sur étude d'un dossier de candidature suivie d'un entretien.

Les MAN : classes de Mise à Niveau

L'admission dans cette classe concerne uniquement les candidats qui ont achevé leur second cycle. Cette formation permet d'accéder à une mise à niveau en :

- en arts appliqués pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau IV n'ayant pas suivi le cycle arts appliqués et souhaitant obtenir par la suite un diplôme de niveau III dans le domaine des arts appliqués.

- en hôtellerie pour les étudiants qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat avec pour spécialité l'hôtellerie ou la restauration mais qui souhaitent obtenir par la suite un

brevet de technicien supérieur Hôtellerie-Restauration. L'inscription se fait entièrement par vœux sur le portail d'Admission Post-Bac.

Les CPES : classes préparatoires aux études supérieures. Les CPES ont pour but de préparer les étudiants à accéder à des études dans l'enseignement supérieur ainsi qu'intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles ou une grande école d'ingénieurs. Les candidatures sont proposées aux élèves qui ont obtenu un baccalauréat dans des lycées appartenant à un réseau d'éducation prioritaires ou à des élèves bénéficiaires d'une bourse d'études.

Les formations en sciences politiques :

L'accès à ces formations est très sélectif. Les modalités de sélection dépendent des exigences de chaque établissement et passent essentiellement par l'admission à un concours ou par des épreuves de sélection propres à chaque établissement.

I.3 – L'IRLANDE

i) Le type de système d'accès

L'accès à L'enseignement supérieur en Irlande est un système sélectif. L'accès est effectué par un concours d'admission avec une combinaison de points.

ii) Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur

Système d'accès:

Il existe un nombre limité de postes vacants dans les différentes institutions et cela implique qu'il y a une sélection d'étudiants dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Les candidatures sont traitées par le Central Applications Office (CAO) qui est responsable du traitement de toute candidatures aux établissements d'enseignement supérieur irlandais (HEIs). Ces institutions sont chargées de prendre la décision finale des résultats des candidatures.

Pour la plupart des programmes, la candidature est faite par le CAO, mais il y a des institutions et des situations d'accès où il peut être nécessaire d'effectuer la demande directement auprès de l'établissement concerné.

<u>Restrictions:</u>

Certaines institutions imposent des restrictions spécifiques à la candidature, telles que différentes dates de livraison des documents d'application ou dates de modification de ceux-ci.

Les cours restreints: Ce sont des cours qui nécessitent normalement des procédures d'évaluation supplémentaires, telles que la fourniture d'un portefeuille, une entrevue orale ou un test écrit.

Leaving Cert

Le Leaving Cert a été un programme établi en 1985 et qui consiste de deux années de préparation des étudiants à l'enseignement supérieur qui correspondent aux deux dernières années de l'enseignement secondaire. En règle générale, les étudiants choisissent entre six à huit sujets à étudier au cours de ces deux années. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'un niveau normal ou niveau avancé. A la fin de l'enseignement secondaire, les élèves peuvent choisir de passer l'examen (Leaving Cert) a combien de matière qu'ils le souhaitent.

Lista de matières disponibles: Langues: Anglais, Français, Allemand, Irlandais, Italien, Latin, Grec, Espagnol, Arabe, Japonais, Russe, études classiques, études en hébreu.

Sciences: Mathématiques Appliquées, Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique, Chimie physique.

Economie: Comptabilité, Economie, Gestion.

Sciences appliquées: agriculture, construction civile, ingénierie, économie domestique, Design et Communication

Sciences Sociales: Art, Géographie, Histoire, Musique, Politique et Société

iii) Les institutions

Il existe quatre types d'enseignement supérieur en Irlande: les universités, les instituts de technologie et les écoles d'enseignement supérieur qui sont presque entièrement financés par l'Etat. Il existe aussi les universités privées.

Universités: Elles sont financés par l'État, mais autonome en matière de gestion. Il y a sept universités en Irlande.

Instituts technologiques: Ce sont des institutions qui comprennent des programmes d'éducation et de formation en gestion, ingénierie, linguistique et musique. Ces instituts fournissent des certificats et des diplômes de différents niveaux. Il y a 14 instituts de technologie en Irlande.

Les écoles de supérieures d'éducation: comprennent des programmes de formation pour les enseignants de premier cycle qui consistent d'un cycle de trois ans suivi d'une formation complémentaires de 18 mois.

Autres universités: en plus des universités financées par l'État, il existe aussi certaines universités privées qui peuvent être connectés à une université ou une association professionnelle et les qualifications varient avec cette connexion.

iv) Le processus de candidature

La candidature, a travers le CAO, est faite avant les examens. L'étudiant peut choisir jusqu'à dix combinaisons de cours et de l'institution que qu'il souhaite appliquer, qui doit être dans la liste par ordre de préférence. Au début de la phase de mise en candidature il est publié une liste avec le nombre minimum de points que l'étudiant doit avoir pour chaque cours. Au Début de la phase de mise en candidature il est publié une liste avec le nombre minimum de points que l'élève doit atteindre.

Lorsque les résultats de Leaving Cert sont disponibles, le processus est automatique et les notes des six premiers meilleurs examens sont choisies. Chaque examen est attribué une valeur de 0 à 100, la valeur de l'application sera jusqu'à 600 points, correspondant aux six meilleurs résultats de l'étudiant. Les sujets avancés peuvent recevoir jusqu'à 100, mais le niveau des sujets normaux ne peuvent recevoir que jusqu'à 56 points. Par conséquent, il est très avantageux pour l'étudiant de faire les disciplines avancées de plus de matières disponibles.

Étant donné que l'étudiant à le minimum de points requis pour les cours à qui il présente sa candidature, le système automatique CAO calcule la valeur de l'application selon une échelle de points.

Dans chacun des cours avancés, l'étudiant peut obtenir une note de 0 à 100 points qui sont considérés à l'échelle, puis divisés en 8 groupes:

Groupe 1: un résultat compris entre 90 et 100 est équivalent à 100 points de candidature.

Groupe 2: un résultat compris entre 80 et 90 est équivalent à 88 points de candidature.

Groupe 3: un résultat compris entre 70 et 80 est équivalent à 77 points de candidature.

Groupe 4 : un résultat compris entre 60 et 70 est équivalent à 66 points de candidature.

Groupe 5 : un résultat compris entre 50 et 60 est équivalent à 56 points de candidature.

Groupe 6 : un résultat compris entre 40 et 50 est équivalent à 46 points de candidature.

Groupe 7 : un résultat compris entre 30 et 40 est équivalent à 37 points de candidature.

Groupe 8 : un résultat inférieur à 30 ne donne aucun point de candidature.

A chaque matière des sujets normaux, l'étudiant peut obtenir une note de 0 à 100 points sont également considérés comme une échelle et regroupées en 8 groupes avec des valeurs différentes:

Groupe 1: un résultat compris entre 90 et 100 est équivalent à 56 points de candidature.

Groupe 2: un résultat compris entre 80 et 90 est équivalent à 46 points de candidature.

Groupe 3: un résultat compris entre 70 et 80 est équivalent à 37 points de candidature.

Groupe 4: un résultat compris entre 60 et 70 est équivalent à 28 points de candidature.

Groupe 5: un résultat compris entre 50 et 60 est équivalent à 20 points de candidature.

Groupe 6: un résultat compris entre 40 et 50 est équivalent à 12 points de candidature.

Groupe 7 : un résultat entre 30 et 40 ne donne aucun point de candidature.

Groupe 8 : un résultat inferieur a 30 ne donne aucun point de candidature.

Certains cours, tels que l'ingénierie, par exemple, peuvent attribuer jusqu'à 50 points supplémentaires à l'examen de mathématiques avancées. Certains cours ont besoin d'un test spécifique, dont la valeur doit être inclus dans le calcul de l'application. Un exemple de ce sont les cours ciblés à l'éducation qui exigent une preuve de cours irlandais ou d'ingénierie qui nécessitent test de mathématiques avancées.

Chaque cours à un nombre limité de places, qui sont remplis avec des étudiants qui ont postulés à ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de points. Si l'ordre de préférence et le nombre de points sont égaux pour deux étudiants différents qui demandent le même parcours, la sélection se fait par l'attribution d'un nombre aléatoire. L'étudiant avec le plus grand nombre aléatoire sera choisi.

Après les premiers résultats de la première phase il y a une deuxième phase dans laquelle les étudiants peuvent postuler aux postes vacants dans les cours qui ne sont pas remplies. Cette phase est généralement fait peu de temps après la première.

Les étudiants qui ne peuvent pas entrer dans le cours qui prétendent ils peuvent prendre « année sabbatique » les résultats seront prises en compte pour l'accès au cours prévu de la phase de mise en candidature l'année suivante.

L'accès au master et doctorat implique non seulement les résultats des cours d'enseignement supérieur déjà complété ainsi qu'une lettre de candidature. Dans ces cas, la demande est faite directement à l'établissement d'enseignement supérieur.

Higher Education Access Route (HEAR):

Ce schéma consiste dans une liste des places disponibles pour les étudiants provenant de situation problématiques ou des situations sociales spécifiques. Implique une liste de critères à prendre en compte, comme les circonstances sociales, financières et culturelles du requérant. Les places en question ont besoin d'un nombre inférieur de points à partir des valeurs minimales présentées pour les candidatures a travers le CAO.

Candidats avec plus de 23 ans:

Pour les étudiants qui ont terminé leurs études secondaires au cours des années précédant de la candidature, chaque institution supérieure établit un certain nombre de postes vacants régis par des règles spécifiques. Ceux-ci peuvent passer par différents délais d'application (généralement jusqu'à Février de l'année en question), complétant l'exigence d'une forme supplémentaire ou même soumettre la demande directement à l'université et non par le CAO. Les universités qui exigent ce sont: National College of Ireland, College of Computing Technology, Griffith College, Irish College of Humanities et sciences appliquées, Institut Portobello, American College Dublin, Dublin Business School, CIM Business School et Dorset College.

Candidats de pais estrangers :

Dans le cas d'un étudiant étranger qui n'a pas fait le Leaving Cert en Irlande, la demande devra être faite aux universités. Plusieurs examens et qualifications d'autres pays, en particulier les pays de l'Union européenne peuvent être acceptés comme valides mais, en plus, l'étudiant doit faire preuve de compétence dans la langue anglaise à travers un test comme TOEFL.

Dates:

En Janvier de l'année où l'étudiant présentera sa candidature, il doit s'inscrire aux matières à laquelle il souhaite passer l'examen (inscription jusqu'au 15 Janvier / 2017).

Les examens ont lieu au cours du mois de Juin et les résultats sont disponibles en Août (15 / Août / 2017).

L'application au CAO peut être réalisé en trois dates d'échéances:

Une candidature anticipée: faite jusqu'à Janvier (20 / Janvier / 2017)

Candidature normale: février à faire (1 / Février / 2017)

Candidature tardive (avec restrictions): fait le mois de mai (1 / mai / 2017)

Après ces dates, le candidat peut encore changer d'avis et modifier sa demande avant Juillet (1 / Juillet / 2017)

Trinity College:

Trinity College est répertorié comme la meilleure université du pays une fois les points nécessaires pour chacun des cours est supérieur à celui des autres universités. Comme dans d'autres universités, un certain nombre de conditions associées aux résultats du Leaving Cert. Les candidats doivent détenir un minimum de six tests qui

comprennent, anglais et irlandais obligatoirement. Deux des six examen doivent être de niveau avancé et le candidat doit avoir un résultat supérieur à C. La majorité des cours nécessite également une troisième langue.

Compte tenu des chiffres sur les demandes de l'année 2017, on peut voir, par exemple, que l'entrée au cours de gestion nécessite un minimum de 535 points. Déjà très proche du maximum de 600 points valeur que le candidat peut obtenir par le calcul CAO.

Bien que la plupart des cours prennent en considération que le résultat du calcul décrit ci-dessus, certains cours spécifiques ont d'autres conditions préalables.

Médecine: il faut non seulement les points de calcul du leaving Cert, ainsi qu'un examen complémentaire, HPAT (Test d'admission professions de la santé). Ce test est spécifique aux candidats pour les cours en santé et est requis par certaines universités en Irlande. Est un examen divisé en trois parties qui évalue la pensée logique, la résolution de problèmes et les compétences interpersonnelles qui sont considérées comme importantes pour une bonne performance de la fonction professionnel de la santé. Ajoutant la valeur de cet examen a la valeur des points pour la candidature au CAO, le nombre minimum de points requis pour l'accès à l'école de médecine au Trinity College est de 729 points.

Musique, Education Musique, Théâtre: Au-delà de candidature au CAO, les étudiants doivent effectuer un test spécifique de la filière qu'ils veulent, ainsi qu'une interview, directement à l'université.

Résultats du Leaving Cert	Points pour la candidature	Résultats du Leaving Cert	Points pour la candidature
90-100	100	90-100	56
80-90	88	80-90	46
70-80	77	70-80	37
60-70	66	60-70	28
50-60	56	50-60	20
40-50	46	40-50	12
30-40	37	-40	0
-30	0		

Distribution de ponts du Leaving Cert et respectives points pour la candidature à l'enseignement supérieur.
Source: Central Applications Office

I.4 - LA SLOVAQUIE

i) Le type de système d'accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement en Slovaquie est classifié comme un système non sélectif. Tous les citoyens ont le droit d'accès à l'enseignement supérieur, le système d'accès est ouvert où la seule exigence est que l'étudiant est terminé avec succès l'enseignement secondaire. Chaque établissement d'enseignement supérieur a le droit de définir leurs propres critères d'admission. Au moment de la décision de postuler les étudiants de l'enseignement supérieur devraient vérifier auprès de l'établissement concerné des conditions d'entrée particulières.

ii) Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur

A la fin du secondaire, les élèves doivent mener à bien le « Maturita », un examen préparé au niveau national. L'examen comprend l'évaluation des matières obligatoires et le choix entre deux options: obligatoires disciplines: la littérature slovaque et slovaque, langue étrangère (les élèves peuvent choisir le niveau auquel ils veulent tester la langue étrangère: B1, B2 ou C1) et en anglais.

Matières optionnelles: Art, mathématiques, géographie, économie, physique, philosophie, chimie, histoire, technologie de l'information et de la biologie. En dépit de ne pas avoir de poids dans l'application à l'enseignement supérieur, cet examen donne aux étudiants un diplôme qui prouve l'achèvement de l'enseignement secondaire.

iii) Les institutions

Il existe trois types d'universités en Slovaquie: les universités publiques, les universités contrôlées par les universités publiques et les universités privées.

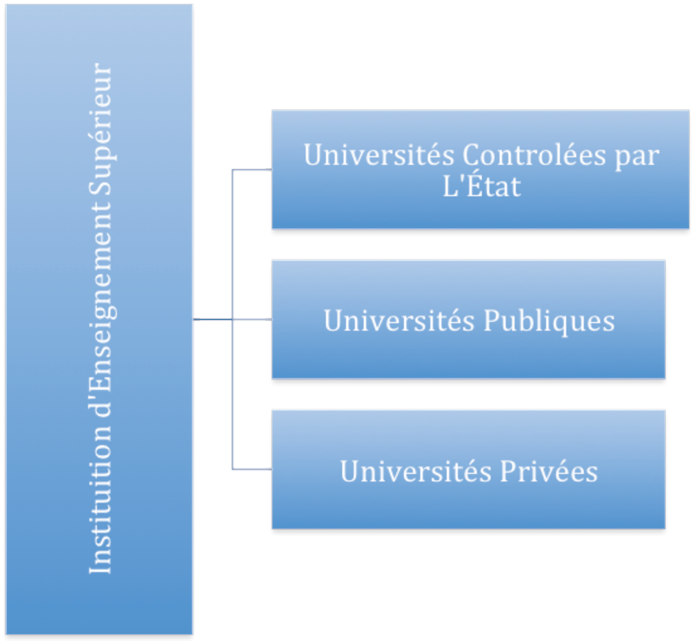

<u>Universités publiques:</u>

Ces institutions reçoivent des subventions du ministère de l'Education, des Sciences, de la Recherche et du Sport, conformément à une convention établie. Cependant, ont aussi d'autres sources de revenus, comme les frais payés par les étudiants et les paiements liés aux activités commerciales, des registres de propriété, entre autres. Les universités sont autonomes et gérées par des organismes autonomes selon certaines règles générales de ces contrats.

Universités contrôlées par l'état: Bien qu'ils soient publics, ces institutions sont spécifiques à certains types de cours: police, militaires et services de santé. Les institutions de police sont de la responsabilité du ministère de l'Intérieur la responsabilité et préparent les étudiants pour les services de police ou de sécurité. Les institutions militaires sont de la responsabilité du ministère de la Défense et de préparer les étudiants à une carrière dans l'armée. Les établissements de santé préparent les étudiants à toutes les professions liées à ce domaine. Une autre différence par rapport aux universités publiques est que certains des droits de ces institutions sont limités. Certaines de ces institutions ne sont pas autonomes en ce qui concerne la définition du nombre de candidats admis par cours / institution, la préparation des programmes de chaque cours et l'organisation structurelle de l'institution. Pour ces décisions, font l'objet d'un accord avec le ministère concerné.

Universités privées:
Ce sont des institutions indépendantes de l'Etat, gérées par des entités ou des entreprises privées. L'Etat doit approuver le fonctionnement de ces universités, qui sont également soumis à un processus d'accréditation.

En dehors de cela, il y a quatre établissements d'enseignement supérieur étrangers opérant en Slovaquie. Dans ce cas, la plupart des règlements applicables aux institutions nationales ne sont pas applicables, mais son fonctionnement requiert l'autorisation du ministère.

i) Le processus de candidature

Les étudiants doivent soumettre leur demande en ligne ou en personne entre Février et Mars. Comme certaines universités exigent des examens d'entrée, ceux-ci sont, en règle générale, réalisés entre Juin et Septembre. Il y a des exceptions en ce qui concerne les cours d'arts dont la demande doit être faite avant la fin de Novembre, car il implique un test d'aptitude artistique qui se tiendra en Janvier. Le résultat de l'admission de la preuve est généralement annoncée le jour de la course ou tout au plus le lendemain. Les

résultats sont annoncés sur le site de l'université et les étudiants reçoivent une lettre d'acceptation ou de refus dans les trente jours.

Les examens d'entrée:

Les examens d'entrée sont organisés directement par l'institution qui détermine les exigences que chaque candidat doit avoir à suivre le cours souhaité. À cette fin, l'université devrait faire connaître un cadre de référence du contenu à évaluer et ils devraient correspondre au niveau des connaissances que l'étudiant doit posséder après avoir terminé leurs études secondaires.

Dans la plupart des cas, les examens d'entrée sont écrits, mais certaines institutions peuvent également exiger un examen oral ou une entrevue.

Dans le cas des cours liés à l'enseignement ou les arts, il est un test d'aptitude spécifique normalement requis. Une autre exception sont les cours dans le domaine de la santé impliquant l'étudiant a, au cours de l'enseignement secondaire, ont suivi des cours dans ce domaine.

La décision finale du succès de la demande est faite par le président de l'université.

Les universités contrôlées par l'Etat ont leur propre forme d'admission et le nombre de postes à pourvoir pour chaque cours est fixé par le ministère qui contrôle cette institution.

Faculté de médecine de l'Université Comenius, Bratislava (exemple):

Ayant par exemple la plus grande école de médecine, il est important de voir en détail le processus d'admission du pays. Cette université offre deux cours: médecine et de dentisterie. Pour les deux, il est nécessaire d'enregistrement par Internet au cours concerné dans le délai mentionné ci-dessus. L'application nécessite la présentation des documents d'identification et d'achèvement des études secondaires.

L'examen d'entrée se fait à l'Université en Juin de cette année. Il est écrit avec une durée d'essai de trois heures et un maximum de 800 points classification, contenant 100 problèmes avec la chimie 100 biologies et questions connexes. Le résultat est connu dans la journée d'examen lui-même et le succès de l'application est déterminé par le résultat.

Les étudiants étrangers:

En général, les règles d'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants étrangers sont les mêmes appliqués aux étudiants slovaques. Les étudiants doivent obtenir la reconnaissance de ses qualifications obtenues à l'étranger et de faire la demande directement à l'université. Dans certains cas, ils peuvent se révéler les cours préparatoires qui incluent des cours de langue slovaque. Ces cours sont organisés par l'Institut de préparation linguistique et académique des étudiants étrangers, une division autonome de l'Université Comenius à Bratislava.

Faculté d'économie, Université Matej Bel – Banska Bystrica

L'admission à l'université est habituellement effectuée sur la base des examens d'entrée par des étudiants potentiels, à condition qu'ils aient réussi leurs études secondaires réussies en passant un examen de fin d'études (maturita) et obtenant ainsi un certificat de fin d'études (Maturitné Vysvedcenie).

Conditions admission et réglementation:

Les étudiants qui ont terminé le diplôme précédent à l'étranger doivent avoir le diplôme reconnu en République slovaque. Les étudiants admis doivent soumettre le document reconnaissant le diplôme au plus tard le jour de l'inscription. Les conditions d'admission s'appliquent également à tous les programmes d'études de baccalauréat de la faculté d'économie de l'Université Matej Bel. La condition de base est l'achèvement de l'enseignement secondaire. Une autre exigence de la faculté d'études à temps plein est de passer l'examen d'entrée. L'examen d'entrée se compose de tests écrits dans une langue étrangère, les mathématiques et les bases de l'économie. La langue étrangère peut être choisie en anglais, français, allemand, russe ou espagnol. Le score maximal dans chacun des tests est de 60 points et pour la moyenne scolaire de l'école secondaire 20 points. Les étudiants intéressés par le programme d'économie économique et de gestion en anglais passeront l'examen d'entrée en anglais (tests écrits en anglais, en mathématiques et en économie).

La moyenne scolaire de l'école secondaire est calculée à la fois par rapport à la moyenne de fin d'année et à la moyenne de l'examen scolaire (maturita). La moyenne scolaire résultante est traduite dans l'évaluation globale de l'élève selon l'échelle suivante.

Note Moyenne	Points
1.00 - 1.10	20
1.11 - 1.20	18
1.21 – 1.30	16
1.31 – 1.40	14
1.41 – 1.60	12
1.61 – 1.80	10
1.81 – 2.00	8
2.01 – 2.20	6
2.21 – 2.40	4
2.41 – 2.50	2
Plus de 2.50	0

Le point total du candidat est calculé comme la somme des points obtenus lors de l'examen d'entrée et des points pour la moyenne scolaire du secondaire. Les points minimaux pour passer l'examen d'entrée et l'inscription à des programmes d'étude individuels sont fixés par le doyen.

Les étudiants seront admis à étudier conformément au classement de leurs scores totaux jusqu'à ce que la capacité prévue des programmes d'étude individuels sous forme individuelle soit effectuée. L'examen d'entrée peut être remplacé par le test des prérequis universitaires généraux (GAP) - le candidat peut être admis à l'étude à la faculté d'économie dans le cas d'avoir atteint un centile de 40 et plus. Le test GAP peut être pris dans les examens nationaux comparatifs fournis par le centre d'évaluation Scio à plusieurs endroits en Slovaquie et en République tchèque dans six dates différentes au cours de l'année académique 2015/2016. Le test peut être pris plus d'une fois et le meilleur résultat sera compté.

Les candidats à l'étude à mi-temps sans examen d'entrée. Dans le cas où le nombre de candidats dépasse le nombre prévu d'admission, le doyen de la faculté a le droit de décider d'admettre les élèves selon leur moyenne scolaire secondaire. Le doyen peut exonérer de l'examen d'entrée les candidats qui avaient précédemment passé l'examen d'entrée et avaient été admis et inscrits à l'étude ont été expulsés de l'étude.

I.5 – L'AUTRICHE

i) Le type de système d'accès

Le système d'accès à l'enseignement supérieur en Autriche n'implique pas de sélection, mais peut dépendre du type d'établissement auquel l'étudiant présente sa candidature.

ii) Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur

En général, l'accès est accordé après les élèves avec succès l'école complète. Cela implique que le résultat positif dans les disciplines de l'enseignement secondaire. Ceux-ci sont évalués au moyen d'un processus d'évaluation continue. Au cours des deux dernières années, ce processus a été changé en raison des écarts entre les résultats des élèves de différentes écoles secondaires, ce qui a conduit à l'institutionnalisation des examens finaux du secondaire. Cependant, les résultats de ces tests ne sont que pour le processus d'achèvement de l'enseignement secondaire et non comme une note d'application à l'enseignement supérieur.

iii) Les institutions

Il existe quatre types d'établissements d'enseignement supérieur en Autriche: les universités publiques, les universités des sciences appliquées, des universités et collèges privés d'enseignement. Les diplômes délivrés par ces comprennent diplômes de premier cycle, diplômes / diplômes, masters et doctorats, y compris des certificats ou aussi des cours de deuxième cycle.

Universités publiques:

Ce sont le type le plus fréquent de l'établissement en Autriche, existant vingt-deux universités publiques. En 2002, le système d'enseignement supérieur a subi quelques changements avec un nouveau programme de restructuration. Ce programme, qui est entré en vigueur en 2004, a donné un nouveau concept d'autonomie aux universités, qui doivent être gouvernés de manière autonome sous la supervision du Ministère de la Science et de la Recherche. Sa gestion est la responsabilité d'un certain nombre d'organes: le Conseil de l'Université, le Sénat, le doyen et recteur. Le Sénat est responsable de la prise de décisions et l'élaboration des programmes; le doyen est responsable de toutes les questions liées à l'accès; Le Conseil de l'Université est responsable de la supervision sur le plan juridique et l'efficacité, ainsi que l'élection du recteur. Tous les trois ans, l'université et le ministère examinent le rendement et le budget de chaque université.

Universités de Sciences Appliquées:

Durant l'année scolaire 1994/1995, il est apparu ce nouveau type de système qui offre des cours avec une base scientifique, mais avec une orientation professionnelle. Existent déjà, à ce jour, vingt et une universités de sciences appliquées. Tous les cours comprennent une période probatoire où les étudiants ont l'occasion d'apprendre dans la pratique pour exercer les fonctions du bureau auquel ils proposent. Le système de financement de ce type d'institutions est mixte, à savoir, l'Etat supporte le coût par étudiant, selon certains critères. Le coût de l'entretien des bâtiments, des investissements et une partie des frais administratifs sont pris en charge par d'autres entités telles que les collectivités locales ou régionales et les institutions publiques ou privées. Chaque cours et son programme doit être accrédité par l'Etat, qui détermine également le nombre maximum d'étudiants qui ne peuvent être acceptés pour chaque cours. La valeur est donnée par étudiant si l'université ne remplit pas tous les postes disponibles, recevront moins de fonds.

Universités privées:

Depuis 1999, il y a treize universités privées en Autriche qui sont reconnus par l'État. Il y a un Conseil d'accréditation qui est responsable de l'accréditation de chaque université et chaque cours offert par eux. Son fonctionnement est totalement autonome, sans droit à aucun soutien financier de l'État.

Les écoles de l'éducation:

A partir de 2005 est venu les collèges d'enseignement supérieur, dont l'objectif principal est la formation des enseignants de l'école primaire, école primaire, l'éducation spécialisée, entre autres. Il y a neuf écoles de l'enseignement public approuvé par l'autonomie de l'État et limitée. Le budget de ces institutions est la responsabilité du ministère de l'Éducation :

iv) Le processus de candidature

Les universités publiques:

L'accès aux universités en Autriche est illimité. L'État fournit une valeur fixe aux universités, quel que soit le nombre d'étudiants et il appartient à chaque université de gérer cette valeur avec le nombre d'étudiants qu'ils ont. Cela a créé ces dernières années, certains problèmes en raison du nombre élevé d'étudiants qui présentent une demande pour certains cours, ayant ensuite été nécessaire d'établir un examen d'entrée pour certains cours spécifiques, tels que la médecine, la dentisterie, la médecine vétérinaire, la psychologie et sciences de la communication. Dans de tels cas, le succès de l'application est déterminé par le résultat de l'examen d'entrée. Les cours liés aux arts exigent également la preuve d'un accès spécifique pour démontrer l'aptitude artistique du candidat. Dans tout autre cours, les étudiants peuvent appliquer sans aucune restriction et seront acceptées à l'université de leur choix.

Universités de Sciences Appliquées:

Ces institutions suivent un système très différent des universités publiques en raison du processus d'accréditation du programme et le nombre d'étudiants pour chaque cours mentionné ci-dessus, ce qui nécessite un processus de sélection. Le processus de sélection très individuel, pour chaque cours, est soumis à un processus d'accréditation. Cela conduit à différents cours dans ces universités ont des processus de sélection. Ces procédures peuvent inclure des lettres de motivation (Statement letters) des interviews, des travaux de groupe supervisé et des tests spécifiques du cours auquel ils postulent. Chacun de ces éléments fournit un certain nombre de points ajoutés qui composent l'application de la note. Comme dans le cas des universités publiques, les résultats secondaires n'ont pas de poids dans le succès de l'application.

Les universités privées:

Les exigences minimales que les étudiants doivent remplir est l'achèvement de l'enseignement secondaire cependant, chaque université privée pour ne pas être soumis à une réglementation de l'accès par l'Etat, peuvent définir leur propre processus de sélection et définir des critères d'admission individuels.

Les écoles de l'éducation:

Comme dans les cas précédents, l'exigence minimale est l'achèvement de l'enseignement secondaire. De plus, ce type d'institution exige une preuve d'aptitude à l'enseignement. Un résultat positif dans ce test donne le droit d'accès aux écoles d'enseignement supérieur.

Exigences relatives à l'accès à l'enseignement supérieur dans les différents types d'institutions :

	Conclusion de l'enseignement secondaire	Examen spécifique pour chaque filière	Autres procès de sélection (Statement Letter, entretiens, etc.)	Epreuve d'Aptitude
Universités Publiques	X			
Médecin, Médecin dentaire Médecin Vétérinaire, Psychologie, Sciences de la Communication, Arts (Universités Publiques)	X	X		
Universités Sciences Appliqués	X		X	
Universités Privées	X			
Ecoles supérieures d'éducation[2]	X			X

Candidatures d'élèves estrangers:

Parce que l'accès soit système libre, l'Autriche devient un pays très attractif pour les étudiants d'autres pays l'accès à l'enseignement supérieur. Cela a conduit, dans le passé, de nombreux étudiants, principalement de l'Allemagne (pour les installations en termes de langue) vit en Autriche la possibilité d'accès à l'enseignement supérieur sans les restrictions imposées à leur pays d'origine.

Dans les universités publiques, le Sénat est responsable de l'acceptation, le refus ou l'accès aux étudiants étrangers restriction si elle pourrait compromettre le bon fonctionnement de l'université. Ces restrictions ne sont pas applicables aux étudiants de l'UE et de l'EEE à l'université dans un programme d'échange, ainsi que des réfugiés.

Dates limites de candidature:

À la fin de l'école secondaire, les élèves doivent se renseigner à l'université de leur choix si le cours qu'ils souhaitent exige ou non des conditions préalables (prérequis) (comme les cours déjà mentionné).

Le processus de demande se fait à l'université en question et doit toujours être effectuée jusqu'au 5 Septembre pour les cours commençant au premier semestre et 5 Février pour les cours à partir du second semestre.

Pour les cours avec les procédures d'admission spécifiques, les conditions d'accès ou des tests d'aptitude, ces termes ne sont pas applicables. Après un premier contact avec l'université, des dates précises pour la réalisation de ces tests seront identifiés.

STEOP:

Studieneingangs- und Orientierungsphase (STEOP) est une phase d'introduction et d'orientation mis en œuvre par les universités autrichiennes en 2011. En raison du système d'accès ouvert à l'enseignement supérieur, il est devenu nécessaire de créer une méthode pour réduire le nombre d'étudiants qui assisteront aux cours. A partir de cette date, les universités publiques sont désormais en mesure d'organiser une phase d'introduction aux cours qui donneront aux élèves de quatre heures et demie ECTS. Ce processus dure un semestre, au cours de laquelle les étudiants doivent effectuer au moins deux examens chacun avec seulement une occasion de ressources. Les étudiants doivent obtenir des résultats satisfaisants dans ces deux tests pour poursuivre sa carrière universitaire à l'université et bien sûr de son choix.

SECTION II - TABLEAUX COMPARATIFS DES SYSTÈMES D'ACCÈS

Classification Historico-Politique

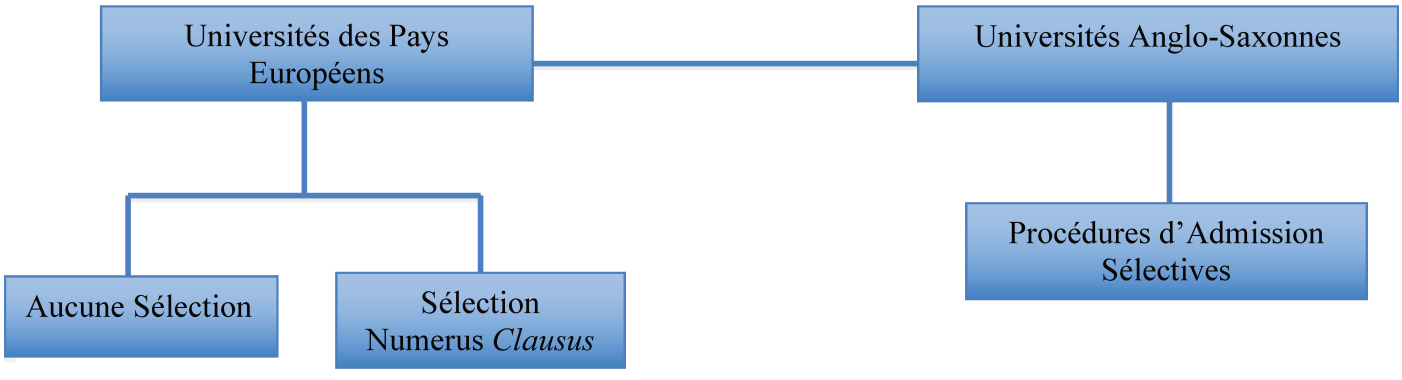

Ils existe une tradition dans les Universités Anglo-Saxonnes qui pratiquent des procédures d'admission très sélectifs avec multiples instruments de sélection, comme une combinaison de résultats de l'enseignement secondaire + examens + dossier.

Classification comparative des systèmes d`accès.

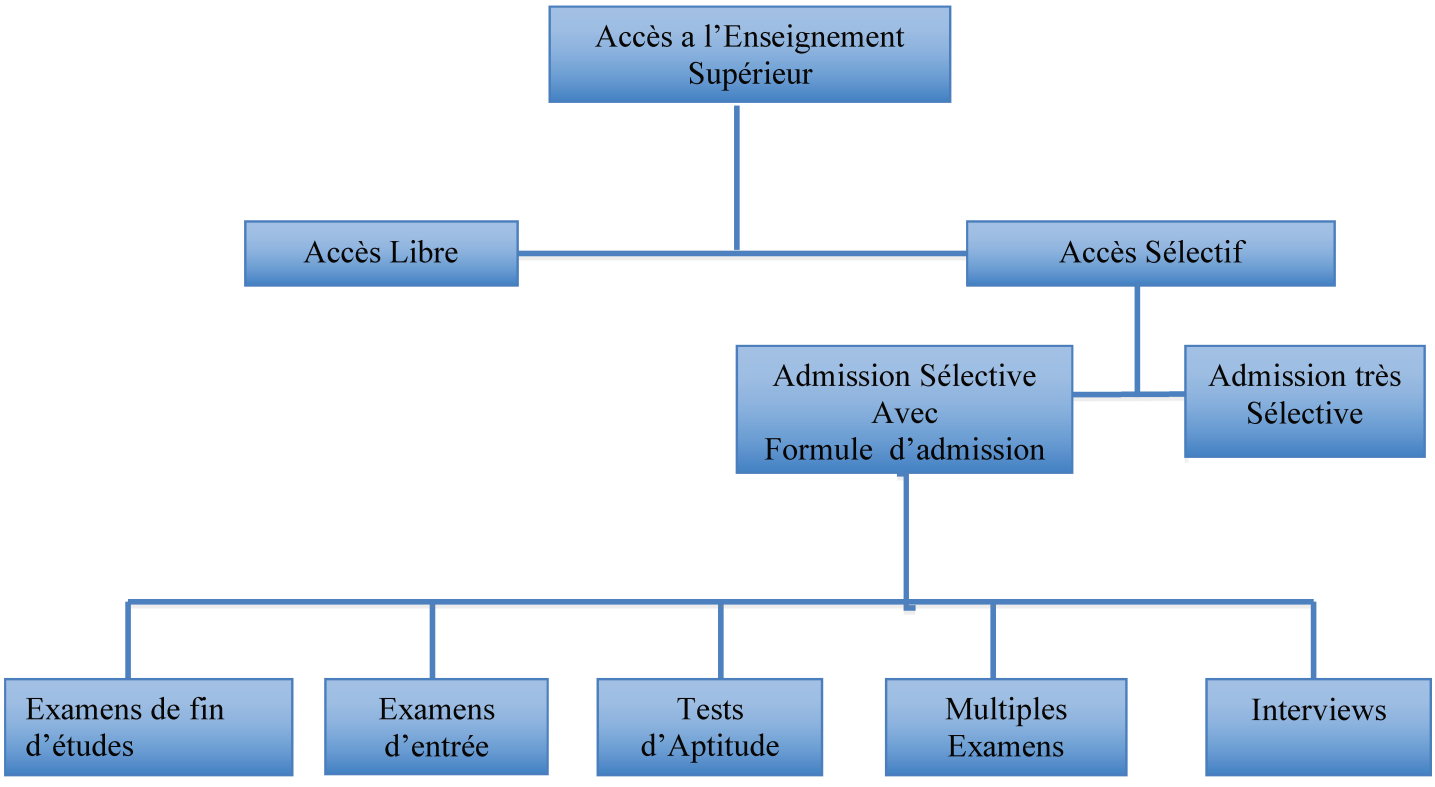

L'accès sélectif peut comprendre plusieurs instruments d'accès, avec plusieurs formules. Quelques pays utilisent une formule, une combinaison d'instruments pour sélectionner.

L'accès sélectif est ainsi divisé par une admission sélective avec formule d'admission ou une admission très sélective avec une combinaison de plusieurs instruments. Cette formule est pratiquée surtout dans les pays Anglo-saxons et États unis.

Classification comparative des processus d`admission.

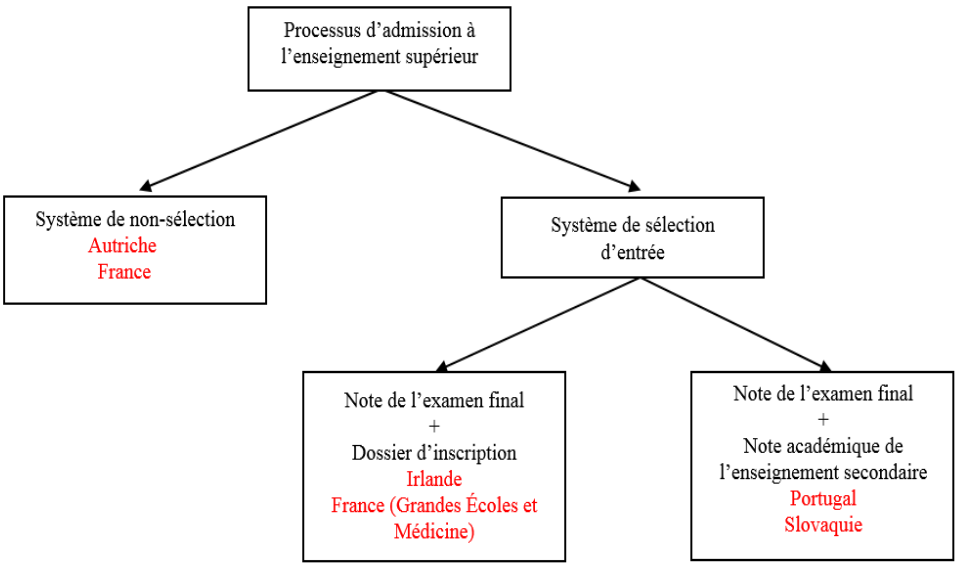

PARTIE II – IMPACT DES SYSTÈMES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LE MANAGEMENT DES UNIVERSITÉS. ANALYSE ET COMPARAISON DE 5 CAS D'ETUDES

CHAPITRE IV – LE SYSTÈME D'ADMISSION VERSUS LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE - -

INTRODUCTION :

L'enseignement supérieur suit de nos jours une stratégie européenne commune dénommée la stratégie « Europe 2020 » avec des objectifs bien définis de performance, mobilité et croissance durable. L'enseignement supérieur victime d'une massification et mobilité incontestable, est ainsi forcé à s'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiant et de faire face à de nouveaux défis économiques et politiques.

Avec la massification de l'enseignement supérieur et la crise économique, des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance s'impose, et le nouveau public management et ses pratiques sont mises en œuvre à travers l'Europe dans le secteur publique. L'université doit ainsi se moderniser et faire face elle aussi a des restrictions budgétaires, continuant sa mission d'institution de savoir et de service public avec ses valeurs millénaires.

Un bon système d'admission à l'université devient ainsi le premier enjeux de ce processus, découvrir le talent tout en continuant sa mission et en mettant en oeuvre les objectifs économiques et politiques nationaux.

La première section de ce chapitre abordera les enjeux de l'université comme service publique, le management du changement avec l'introduction du NPM dans les universités pour faire face aux impositions budgétaires imposé para l'état ainsi que les objectifs d'efficacité et efficience exigé pour une bonne performance, pour ainsi faire face a un environnement concurrentiel.

La deuxième section, approchera l'accès à l'enseignement supérieur en Europe, particulièrement l'accès sélectif et ses répercussion dans le contexte de performance publique. La sélection sera mise en relief contre la non sélection des étudiants à l'accès à l'université pour un panorama de meilleure performance publique.

Dans la dernière section, une comparaison internationale sera effectué entre les pays d'Europe de nos cas d'études, utilisant l'indicateur de performance des taux de diplômés pour une comparaison entre la pratique de sélection et non sélection dans le contexte de performance de nos universités.

SECTION I - UNIVERSITÉ VERSUS ENTREPRISE – LE MANAGEMENT DU CHANGEMENT

L'université de nos jours vit une nouvelle ère de changement, la globalisation de la concurrence dans l'enseignement devient incontestable et les universités sont inévitablement soumisses à des pressions de toutes natures, pressions concurrentielles et pressions économiques de restrictions budgétaires. L'environnement universitaire doit faire face a de multiples réformes pour pouvoir envisagé toutes ces exigences et de multiples reformes s'imposent pour faire face à tous ces défis. Des objectifs de meilleure performance, d'efficience et d'efficacité deviennent primordiaux dans le service public universitaire restant comme seule réponse une bonne et adaptée gouvernance.

Au niveau de l'Union européenne, une déclaration du 10 mai 2006 a encouragé les Etats membres à accélérer la modernisation de ses universités. L'objectif recherché était celui de contribuer aux objectifs fixés dans l'agenda de Lisbonne, meilleurs emplois, l'éducation, la recherche et l'innovation[38] Comme solution pour atteindre ces objectifs, des modes de gouvernance sorties du Nouveau Management Public, apparaissent dans le but de résoudre la question de performance pour une meilleure efficacité, efficience.

Les Etats membres sont appelés à travailler ensemble pour un changement rapide, coordonné dans les systèmes d'enseignement supérieur. Ils sont mis en œuvre des mécanismes de financement pour articuler les résultats ou céder à l'affectation des fonds publics futurs.[39]

Ainsi l'autonomie des universités s'avère une aspiration nécessaire pour répondre à tous ces besoins, l'État seul, face des restrictions budgétaires imposées en conséquence d'une dette publique actuelle ne peut plus renforcer l'efficience. Des nouvelles adaptations sont à l'ordre du jour, un nouveau management, une nouvelle gestion publique se mets en place pour ainsi répondre à l'engagement entre valeurs publiques et performance. Logiques managériales pour une meilleure performance publique. La

[38] Commission européenne (2006) communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen)
[39] A governança do ensino superior na europa- Eurodyce – Dezembro 2008

notion de (Merrien, 1999) nous décrit le *New Public Management* comme » Un ensemble de recommandation destinées à mettre fin à des formes d'État-providence jugées illégitimes et productrices d'effets anti-économiques ».

Dans le monde occidental, dans de nombreux pays avec des systèmes politiques et administratifs différents, le contexte de l'administration publique a commencé à changer et exige de nouvelles normes de performance dans les services publics (Osborne et Gaebler, 1992, Bozeman, 1993). Dans le cadre de ces réformes, un modèle de la gestion du secteur public appelé Nouvelle gestion publique (New Public Management) a émergé dans les pays de l'OCDE et dans pratiquement toutes les économies capitalistes développées (Pollitt, 1995; Hughes, 1998). Le NPM repose sur la rationalité économique et des pratiques (Hughes, 1998), cherchant à assurer un meilleur gouvernement à moindre coût. Ainsi, cette approche de la gestion du secteur public se caractérise par une préférence pour un minimum d'interférence du gouvernement dans la prestation du service et l'adoption des principes du marché, au motif que le secteur privé est plus efficace que le public (Beckett, 2000 , Jaconelli et Sheffield, 2000).

Une nouvelle tendance inspirée dans le monde managériale peut ainsi offrir des réponses á ces défis, qui « s'appuie sur des pratiques et techniques gestionnaires, dans un cadre d'orientations politiques spécifiques » (Bartoli, 2009) et selon (Osborne et Gaebler 1992) la Nouvelle gestion publique nous promets plus d'efficience, plus de satisfaction et autant d'équité.

Une approche de gestion privée intégrée dans le secteur publique peut ainsi faire évoluer l'ensemble de l'Université comme service publique. Les premiers à avoir initié ces réformes furent les pays anglo-saxons. » La Nouvelle Gestion publique nie toute différence entre le secteur privé et le secteur publique. Elle accorde une importance majeure aux résultats (en particulier aux résultats financiers) quand le service public accorde une importance principale au processus (respect de la légalité, de la neutralité, de la continuité) » (Merrein, 1999)

Le New Public Management issue de du secteur public avec des méthodes de management préférablement adaptés au monde privé, deviennent des modèles à suivre

par le secteur public au nom de des résultats nécessaires à atteindre pour l'efficience, l'efficacité comme résultat d'une meilleur performance. Le New Public Management permet d'introduire des effets motivants la performance et la modernisation du secteur public de gérer un budget selon des objectifs et d'accentuer la responsabilité des structures, évitant de gaspillages, avec la finalité de le perfectionner mais pas de le faire disparaitre. (Amar, 2007)

Analysons le tableau 5 - Les différentes actions s'inscrivant dans le champ du NPM :

Fonction stratégique	• Gestion par les résultats • Mise en place d'une planification stratégique • Privatisation d'entreprises publiques, externalisation (faire-faire) • Mise en place de partenariats public/privé • Séparation des fonctions politique (conception) et administrative (mise en œuvre) • Déconcentration et/ou décentralisation • Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en interne (l'intranet permet de décloisonner

	les services) • Généralisation de l'évaluation (culture de la performance) • Simplification des formalités administratives
Fonction finance	• Réduction des déficits • Budgétisation par programme • Plus grande transparence de la comptabilité (par exemple par la mise en place d'une comptabilité analytique pour comparer les résultats aux prévisions)
Fonction marketing	• Développement du marketing public (consultations, enquêtes, sondages, observatoires, etc.) • Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en externe (pour une meilleure communication)
Fonction ressources humaines	• Réduction des effectifs • Responsabilisation et motivation des fonctionnaires (individualisation des rémunérations, primes au rendement, etc.) • Développement de la participation

Amar, A., & Berthier, L. (2007). Le nouveau management public: avantages et limites. *Gestion et management publics*. D'après Laufer et Burlaud, 1980 ; Hood, 1991 ; Pollitt et Bouckaert, 2000 ; Gruening, 2001.

Ce tableau nous montre que le NPM invite l'état a avoir une gestion aussi efficience que le secteur public, visant la performance comme ultime objectif, devenant des institutions publiques plus concurrentielles, compétitives et innovantes. « les établissements d'enseignement supérieur sont sujets à de nombreuses réformes dans pratiquement tous les pays » (Eurydice, 2011, p. 34).

La cible d'amélioration de la performance devient ainsi essentiel, néanmoins il reste a trouvé un équilibre entre la notion de service public et une logique d'intérêts privés (Bartoli, 2009). Dans la plupart des économies modernes, les tendances les plus récentes en matière de gestion publique ont pour point de départ des théories, des modèles, des concepts et des outils de gestion privée. Mais l'enthousiasme avec ces méthodes de gestion devrait être prudent, car les idées qui réussissent dans les entreprises privées ne garantissent pas en elles-mêmes de bons résultats dans le secteur public. Allisson (1987, p.510) résume de façon très intéressante la distinction entre gestion publique et gestion privée: «ils sont au moins aussi différents que les similarités et les différences sont plus importantes que les similitudes» (Rocha, 2001, p. 36).

« Dans un contexte où les déficits publics sont au centre de l'attention politique et médiatique, le NPM dispense plus que jamais des valeurs liées á la recherche de performance, et plus particulièrement d'efficience et efficacité, au sein des organisations publiques. » (Chanut et Al., 2015) Le NPM est en effet, depuis plus de trente ans, devenu un concept dominant en ce qui concerne la réforme des organisations publiques (Pollit et Bouckaert, 2004). La dichotomie de service public/valeurs et efficacité/profit est un enjeux qui sépare encore les chercheurs. « Dans le contexte public à plus forte raison, la question de la prise en compte des valeurs par le management public est plus actuelle et centrale que jamais, entre valeurs traditionnelles du service public et mise au premier plan de l'idée d'efficience par le courant du NMP. (Chanut et Al., 2015)

« Dans ce contexte, l'action publique (qui est par essence caractérisée par les valeurs et finalités multiples) est de plus en plus enfermée dans un double espace: Les valeurs d'efficacité et d'efficience qui demeurent fondamentales et même renforcées par les contraintes financières qui pèsent sur les budgets publics mais de façon concomitante la poursuite de finalités ayant trait au bien commun qui est au centre des finalités de l'action publique. Entre valeurs publiques, de nature qualitative et normative, et valeurs d'efficience, le management public contemporain semble donc écartelé au sein d'un champ de tensions que doivent gérer au quotidien les agents publics. L'objet du management public est alors de créer de la valeur pour le public » (Chanut et Al., 2015)

Un consensus pourrait se mettre en place, écoutant les acteurs de l'université, leurs difficultés et leurs attentes comme partie d'une bonne gouvernance, une transformation issue de ces réflexions pourrait contribuer à la continuation de la mission de l'université comme service public (Côme 2011).

La performance comme objectif ultime des universités ou de toutes institutions a besoin de présenter des logiques d'efficience, d'efficacité pour ainsi obtenir des résultats (Pollit, 2003) par ailleurs, résultant de la crise économique et des restrictions budgétaires, l'état n'étant plus en mesure d'assurer seul la durée de crise une réflexion sur l'efficience est nécessaire » La nécessité de faire des choix. La négation de l'efficience dans l'organisation publique a conduit à «d'invraisemblables gaspillages et [...] contre-performances » (Bartoli & Blatrix, 2015, p. 117).

La sélection pratiquée par certaines universités qui pratique le choix de leurs étudiants comme mesure de gestion, peut ainsi éviter ces gaspillages et contre performances, gardant comme valeurs l'éthique et les valeurs de service public tout en recherchant le talent et en conséquence la performance. Comme propose (Pupion, 2015) coupler performance et éthique.

SECTION II – LA SÉLÉCTION DANS LE CONTEXTE DE PERFORMANCE PUBLIQUE

L'Éducation supérieur étant d'importance primordiale pour la formation de la connaissance et pour le développement des pays, demande une attention également importante dans le management de nos établissements éducatifs. L'université vit une profonde transformation de ses politiques éducatives, issue du NPM, de la pression de résultats performant, de restrictions budgétaires en France notamment, imposé para la loi organique relative aux lois de finances du 1er aout 2001, ce qui nous amène à la mobilisation des moyens et conduite de management pour atteindre et concilier tous ces objectifs (Pupion, Chappoz 2015) Le pilotage des universités et de leur performance devient ainsi primordiale pour des bons résultats.

Les enquêtes effectuées aux doyens des universités (annexes) restent notre échantillon principal sur laquelle les conclusions de cette étude repose. Nous avons voulu donner la parole aux acteurs principaux de ses institutions, néanmoins, dans cette section, nous allons aussi nous pencher sur la sélection comme pratique à l'accès à l'enseignement supérieur et montrer quelques résultats obtenus à partir de benchmarking et de quelques indicateurs d'insuccès publiés dans les ouvrages de l'OCDE les reliant à l'impact de la sélection dans le management de l'université et de sa performance comme conséquence.

Le premier indicateur de succès utilisé pour mesurer le succès scolaire est la rétention. Le nombre d'années précédant l'obtention d'un diplôme est l'un des indicateurs les plus couramment utilisés et est également utilisé par l'OCDE et le GPEARI.[40]

Par rétention, on parle de la non-transition d'une année scolaire à l'autre, quels que soient les motifs sous-jacents, l'échec d'un certain nombre de disciplines ou l'interruption momentanée, involontaire ou involontaire des études. Le deuxième indicateur de mesure de l'échec est basé sur les notes obtenues dans l'enseignement

[40] Bureau de la planification, de la stratégie, de l'évaluation et des relations internationales – Ministères des Finances Portugais.

supérieur. La moyenne du cursus est l'un des indicateurs les plus complets de la réussite scolaire, car les notes sont fortement liées à la persévérance dans l'enseignement supérieur, l'obtention d'un diplôme à ce niveau d'éducation et la performance professionnelle. On considère que cet indicateur de succès est utile pour rendre compte des capacités cognitives des élèves, en particulier la capacité d'apprendre, de penser de façon abstraite, de communiquer oralement ou par écrit, de construire une pensée logique et de faire des réflexions critiques. Les moyennes académiques sont, de plus, un indicateur largement utilisé par plusieurs auteurs pour émuler le succès scolaire. (Mendes et al 2016)

Pratiquer la sélection, peut selon quelques indicateurs, prévoir le succès académique, « la performance académique dans l'enseignement supérieur est en ligne avec la trajectoire pré-universitaire des étudiants, révélant la prédominance de parcours scolaires relativement cohérents, où les conditions d'échec se construisent peu à peu et où les performances semblent à chaque instant fortement influencées par les phases ci-dessus. En fait, il existe une relation directe entre la performance scolaire pré-universitaire, mesurée par la rétention et les notes, et la performance dans l'enseignement supérieur. » (Idem)

Kuh et al. (2007) incluent la préparation académique obtenue à l'école secondaire et les attentes concernant l'enseignement supérieur. «La qualité de l'expérience universitaire et l'intensité des programmes d'études secondaires affectent presque toutes les dimensions du succès dans l'enseignement postsecondaire.» Ainsi, les étudiants qui quittent l'enseignement supérieur obtiennent de meilleurs résultats scolaires dans l'enseignement supérieur, peu importe leur revenu, l'institution d'enseignement supérieur qu'ils fréquentent et leurs caractéristiques démographiques.

Pike et Saupe (2001) indiquent clairement que les résultats aux tests et les résultats au secondaire sont les meilleurs indicateurs du succès dans l'enseignement supérieur, ajoutant que depuis près de 70 ans, les chercheurs reconnaissent que la qualité et l'efficacité de l'école secondaire un effet marqué sur la performance des élèves au niveau supérieur de l'éducation.

La sélection par les frais de scolarité :

Augmenter les droits d'inscription est une stratégie pratiquée par les pays anglo-saxons, qui ne se répandit pas en Europe. Augmenter les droits d'inscription, dans la situation actuelle, partirait à forcer les étudiants à augmenter leur nombre d'heures d'activité au détriment de leurs études. Cet effet n'est pas désirable ni pratiqué en Europe, par l'idée de la mission d'université comme service public et par la poursuite d'études qui représente un investissement en termes de capital humain qui peut se révéler très rentable.

L'étudiant renonce à la jouissance de revenus tirés du travail aujourd'hui, dans l'espoir de revenus supérieurs demain. Ce faisant, il fait face à des contraintes de liquidité, induites par les imperfections du marché du crédit. Il serait optimal qu'il surmonte ce problème de liquidité en empruntant. Malheureusement, une partie de la jeunesse européenne d'aujourd'hui, sur le continent du moins, finance son investissement dans les études en ayant recours à l'aide parentale lorsque c'est possible, et en occupant des postes de travailleurs non qualifiés à titre occasionnel ou temporaire, le plus souvent. Le premier obstacle en matière de finance universitaire est constitué par l'absence d'organisation d'un système de prêts aux étudiants qui leur permettrait de supporter leurs dépenses d'éducation et de lisser leur consommation dans le temps. Cet obstacle est le plus important pour les étudiants les moins fortunés. L'Europe continentale continue de vouloir croire au mythe de la gratuité des études supérieures, en raison de l'absence de frais d'inscription, dans un grand nombre de pays (Bobo 2017)

Le management public, en tant que science de l'action des organisations publiques, est directement lié aux problématiques gestionnaires : celles-ci s'intéressent en effet au choix, à la combinaison et à l'exploitation de ressources (humaines, matérielles »informationnelle » et financières) au sein d'une unité de travail finalisée. Le suivi de la performance, est une évaluation interne de l'administration qui doit être capable de prendre en considération sa capacité institutionnelle, de l'analyser, de l'interpréter rationnellement et de la comparer avec celle d'autres organisations

(*performance comparison / benchmarking*). Ce champ concerne ainsi les processus de finalisation, d'organisation, d'animation et de contrôle évoqués, ci-avant, dans un cadre

d'orientation politiques spécifiques. On comprend ainsi la nécessité de porter un regard transversal et pluri-disciplinaire sur le management public, ce qui n'est pas toujours simple et contribue á la difficulté de cerner ce domaine. Au sein de cet ensemble complexe, correspondant à la sphère publique, se développent donc une multitude d'outils, de dispositifs ou de démarches, que l'on peut qualifier d'outils de management ou d'outils de gestion. [41]

En 2003, l'Université de Shanghai Jiao Tong a commencé à publier un « classement académique des universités mondiales » (2008). il met du poids sur six indices :

1) Le nombre d'anciens élèves de l'Université qui ont remporté le prix Nobel de physique, chimie, médecine, domaine de l'économie ou des médailles ou en mathématiques (10% de l'indice global)

2) Le nombre de professeurs de l'Université qui ont remporté le prix Nobel de prix en physique, chimie, médecine, domaine de l'économie ou des médailles ou en mathématiques (20% de l'indice global)

3) Le nombre annuel d'articles rédigés par des professeurs de l'Université qui sont publiés dans les journaux scientifiques (20% de indice global)

4) Le nombre annuel d'articles rédigés par des professeurs de l'Université qui sont publiés par les magazines de Sciences indexé (20%) de l'indice global.

[41] The Governance and Performance of Universities : Evidence from Europe and the US. » Economic Policy.

5) Le nombre de chercheurs les plus cités (droit d'auteur Thomson ISI, 2008) dans la faculté de l'université dans 21 grandes catégories de sujets (20% de l'indice global)

6) Tous les indicateurs ci-dessus, divisé par le nombre de professeurs équivalent à temps plein (10% de l'indice)

"Il est évident que le choix des critères sont tout à fait arbitraire. En outre, ils sont fortement pondérés vers la science. En outre l'indice de Shanghai est fortement corrélé avec deux classements différents utilisent cette méthodologie. Le Times Higher de QS World University Rankings (2008) et avec le classement Webometrics des cités universitaires du monde."

"Conclusions des universités est que à Shanghai un meilleur classement et une plus grande autonomie dessine une ultérieure pourcentage des budgets de ressources concurrentielles. Seules quelques études tentent d'estimer la relation entre les universités gouvernance et leur Performance, notamment, Volkwein (1986) et Wolkwein et al (1997 et 1998)."

Correia (2007) alerte au changement de la forme de gouvernement universitaire, de la Renaissance et la Réforme, lorsque l'Université perd son indépendance « précieuse » (...) se transformant souvent en un instrument docile de la puissance civile à des fins politiques. Dans la splendeur du temps, cependant, une université serait complètement inimaginable pouvoir disposer de ses privilèges et descendre du piédestal de la recherche scientifique et philosophique libre désintéressé, et devenir acharnée pour la lute dans l'arène éphémère et mesquin des ambitions temporelles. Pour ce chercheur, l'intervention « absorbant de l'Etat, le perturbatrice par excellence de la vie universitaire, est un phénomène totalement inconcevable » Au Moyen Age, qui, à son avis, pourrait même être directement liée au bon fonctionnement des nouvelles institutions, considérant que cette « absence » comme « le secret de son succès prodigieux. » (299). De nos jours, et face aux nouveaux défis concurrentiels, la gouvernance varie considérablement entre les universités européennes. La plupart des universités européennes de haute productivité, telles que celles au Royaume-Uni et la

Suède, ont une autonomie sur la plupart des dimensions substantiel. Aghion, Philippe, Mathias Dewatripont, Caroline Hoxby, Andreu Mas-Colell, et Andru Sapir. 2010.

« L'autonomie universitaire et de la concurrence est en corrélation positive avec les résultats de l'université. En second lieu, nous sommes guidé par Corrélations, leur performance est corrélée avec l'autonomie. En Europe, cette étude montre que certains pays, comme les États-Unis (Royaume-Uni) et la Suède, sont des universités

exceptionnellement autonomes. Il n'existe pas des mesures pour la gouvernance des universités européennes, de sorte que nous avons interrogés les universités. Les dirigeants, en demandant des questions comme « Est-ce que doit être approuvé le budget de votre université par l'Etat? Et quel est le pourcentage du budget de votre université dépend des subventions pour lesquelles vous devez compléter? ...Un avantage des États-Unis est que nous pouvons mesurer la gouvernance d'aussi loin que dans les années 1950. » Notre analyse de données sur le cas américain renforce les conclusions que nous tirons de TGE preuve corrélative sur Europe et Etats-Unis: L'autonomie et la concurrence renforcent l'impact du financement des universités sur la recherche. De toute évidence, les universités européennes dépendent du financement privé dans une mesure bien moindre que les universités américaines. »

Shanghai Top 50 Universities
Academic Ranking of World Universities 2016

World Rank	Institution	National Rank	Score
1	Harvard University	1	100.0
2	Stanford University	2	74.7
3	University of California, Berkeley	3	70.1
4	University of Cambridge	1	69.6
5	Massachusetts Institute of Technology (MIT)	4	69.2
6	Princeton University	5	62.0
7	University of Oxford	2	58.9
8	California Institute of Technology	6	57.8
9	Columbia University	7	56.7
10	University of Chicago	8	54.2
11	Yale University	9	52.8
12	University of California, Los Angeles	10	51.5
13	Cornell University	11	49.0
14	University of California, San Diego	12	47.8
15	University of Washington	13	47.3
16	Johns Hopkins University	14	46.0
17	University College London	3	45.3
18	University of Pennsylvania	15	44.5
19	Swiss Federal Institute of Technology Zurich	1	43.8
20	The University of Tokyo	1	42.2
21	University of California, San Francisco	16	41.9
22	The Imperial College of Science, Technology and Medicine	4	41.6
23	University of Michigan-Ann Arbor	17	40.8
23	Washington University in St. Louis	17	40.8
25	Duke University	19	40.4
26	Northwestern University	20	40.0
27	University of Toronto	1	39.4
28	University of Wisconsin - Madison	21	39.2
29	New York University	22	38.0
30	University of Copenhagen	1	37.7
30	University of Illinois at Urbana-Champaign	23	37.7
32	Kyoto University	2	37.2
33	University of Minnesota, Twin Cities	24	36.8
34	University of British Columbia	2	36.7
35	The University of Manchester	5	36.4
35	University of North Carolina at Chapel Hill	25	36.4
37	Rockefeller University	26	36.1
38	University of Colorado at Boulder	27	35.1
39	Pierre and Marie Curie University - Paris 6	1	34.5
40	The University of Melbourne	1	33.9
41	The University of Edinburgh	6	33.6
42	University of California, Santa Barbara	28	33.3
43	The University of Texas Southwestern Medical Center at Dallas	29	32.9
44	Karolinska Institute	1	32.7
44	The University of Texas at Austin	30	32.7
46	University of Paris-Sud (Paris 11)	2	32.5
47	Heidelberg University	1	32.3
47	Technical University Munich	1	32.3
49	University of Southern California	31	32.2
50	King's College London	7	31.6

Les premiers 50 universités dans ce classement pratique la sélection.

SECTION III – LA COMPARAISON INTERNATIONALE

Deux aspects méritent une attention particulière. Premièrement, comment les systèmes nationaux d'enseignement supérieur identifient le groupe d'étudiants qui peuvent s'inscrire à une université? Deuxièmement, comment les systèmes nationaux d'enseignement supérieur correspondent-ils à la demande et à l'offre de places?

Une plus grande création de richesse, une meilleure qualité de vie et l'augmentation du revenu disponible sont les résultats des sociétés caractérisées par un haut niveau de compétences de ses ressources humaines. Le Portugal a encore un énorme déficit de la qualification de ses citoyens, lorsque nous comparons notre pays avec les pays de l'OCDE. Cette situation aggrave si la comparaison couvre la population avec l'enseignement supérieur. Seulement 20% de la population âgée de 15 ans et 64 ans ont un diplôme universitaire, ce qui contraste avec les valeurs toujours supérieures à 30% de la presque généralité des pays de l'Union européenne.

Il est important d'identifier les raisons, beaucoup d'entre eux historiques, qui ont conduit à cette situation. Dans ce cadre ont devrait ajouter les flux des citoyens titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, au cours des dernières années, qui ont cherché à développer leurs compétences professionnelles en dehors du pays.

Le développement de la société dépend de plus en plus de la qualité de ses ressources humaines et l'intégration croissante des connaissances dans les différentes activités. Dans ce contexte, le rôle de l'enseignement supérieur, offrant une plus grande qualification de la population, est un élément clé dans le développement et affirmation des sociétés.

En plus des effets positifs dans les domaines économiques, environnementaux, sociaux et culturels que l'enseignement supérieur considère, en soulignant que, au niveau individuel, le salaire d'un citoyen de l'enseignement supérieur est, en moyenne, près de 70% plus élevé que celui de ceux qui ont complété l'enseignement secondaire [42]

[42] OCDE –Regard sur l'Éducation 2016

Il est nécessaire de réfléchir à l'élargissement et l'approfondissement de la démocratisation de l'enseignement supérieur, en ciblant en particulier la modernisation et l'adaptation de l'accès au nouveau système de contextes.

L'un des objectifs d'Europe 2020 adoptés par tous les pays de l'Union européenne, soulignent qu'en 2020, 40% des citoyens qui composent le segment de 30 à 34 ans devront avoir un diplôme d'enseignement supérieur (ou équivalent)

Figure 1

POPULATION ENTRE 30 ET 34 ANS (%) AVEC FORMATION SUPERIEUR, EN POURCENTAGE DE POPULATION TOTALE

PAÍS	2011	2015
FRANCE	43,1	45,1
IRLANDE	49,7	52,3
PORTUGAL	26,7	31,9
SLOVAQUIE		
AUTRICHE		

SOURCE : EUROSTAT, 2016

Figure 2

POPULATION ENTRE 15 ET 64 ANS (%) AVEC FORMATION SUPERIEUR, EN POURCENTAGE DE POPULATION TOTALE

PAÍS	2011	2015
FRANCE	26,7	30,4
IRLANDE	33,3	37,4
PORTUGAL	15,5	20,7
SLOVAQUIE		
AUTRICHE		

SOURCE : EUROSTAT, 2016

Magdalena Sitek dans Intégration et voisinage Européens, Radovan & Rouet (2014) affirme que :

« La mise en œuvre de l'espace européen de l'éducation universitaire dans l'Union européenne est une reprise des activités précédentes entreprises par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. L'importance fondamentale pour la reconnaissance de l'enseignement universitaire, et en particulier les diplômes et les diplômes professionnels et scientifiques, est la convention de Lisbonne de 1977. Sur la base de cet acte normatif qui constitue la loi douce, il a été mis en œuvre la possibilité d'abolir les barrières actuelles qui divisent L'enseignement supérieur en Europe. Les obstacles existants ont été l'effet du développement historique des ressources éducatives dans les pays respectifs, séparés des autres. Par conséquent, de nos jours, on a tendance à revenir aux idées médiatiques d'enseigner aux étudiants dans toute l'Europe sur la base de programmes éducatifs similaires dans des études particulières, cependant, en relation avec les besoins de l'industrie et la commercialisation des résultats de

recherche. Cependant, le plus important est le fait que l'espace d'enseignement supérieur européen a considérablement contribué à l'intensification des processus d'intégration par les étudiants, la mobilité, les scientifiques, le personnel administratif, en mettant en œuvre la reconnaissance des qualifications, des diplômes, des diplômes et des titres universitaires et professionnels. «[43]

La comparaison internationale nous montre que la plupart des pays pratique une sélection à l'entrée de l'université, et presque tout les pays avec une politique de non sélection sont basés en Europe. Les taux d'entrée ne reflètent pas la performance du type de sélection pratiqué et ne peuvent être comparable avec une multitude de instruments d'accès utilisés para les différents pays d'Europe. Par contre les résultats montre que les pays avec un système de non sélection présente des taux de diplomation beaucoup plus faibles, 32% en comparaison avec la moyenne internationale de 37.13%)

[43] Traduction

Tableau de comparaison des taux d'obtention de diplôme des 5 cas d'études

Pays	Sélection	Autonomie de L'université pour sélectionner	Taux d'obtention de diplôme
FRANCE	NON/Partiellement	NON	40%
PORTUGAL	OUI	NON	35%
IRLANDE	OUI	OUI	43.9
SLOVAQUIE	NON	OUI	38%
AUTRICHE	NON	NON	25%

Source: Regards sur l'Éducation 2017 (on OECD.stat)

Parmi les cas d'étude de cette recherche, le pays qui obtient le taux d'obtention d'un diplôme universitaire le plus élevée est L'Irlande ou la sélection est pratiqué et l'université est automne pour pratiquer la sélection.

D'autre part, en comparaison avec les autres pays de cette recherche, L'Autriche qui ne pratique aucune sélection et dont les universités n'ont pas d'autonomie dans le choix de l'inscription des étudiants, obtient le taux d'obtention de diplôme universitaire le plus bas.

CHAPITRE V – POSITIONNEMENT ET RECHERCHE EXPLORATOIRE- -

INTRODUCTION :

Ce cinquième chapitre abordera la méthodologie de recherche utilisée pour cette étude. La première section approchera les techniques et méthodes choisies, ainsi que la justification du choix de chaque technique.

La deuxième section contemplera la mise en perspectives des 5 cas étudiés, ainsi que le traitement des données et l'interprétation des résultats obtenus. Pour le traitements des données et des conclusions, nous avons choisi de faire le traitement des résultats sans utiliser un logiciel qui supporte les méthodes de recherches qualitatives pour des raisons budgétaires, où la priorité a été l'utilisation du budget pour le déplacement dans 5 pays d'Europe choisis comme cas d'études pour obtenir les entretiens directement sur place. L'efficacité des entretiens présentiels a été indubitable et de grande importance pour la richesse de notre travail. La deuxième raison de ce choix, advient du fait que les logiciels utilisés pour supporter les méthodes de recherche avec une méthodologie qualitative nous présentaient la possibilité principale d'organiser les données, cependant l'analyse n'étant pas complète et face à un faible établissement de connexion des données, ainsi que de l'interprétation des résultats, nous avons ainsi choisi de faire l'interprétation des conclusions sans utiliser un logiciel.

Dans la troisième section, nous réunirons des propositions de recherches. Quelques propositions de recherches seront présentées pour des études futures, résultantes de la limitation de notre travail.

SECTION I – MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE - -

Les objectifs et les questions de recherches d'un travail déterminent les options méthodologiques, de ce fait la méthodologie choisie pour cette thèse a été une approche qualitative d'investigation, selon la méthode inductive expérimentale. Compte tenu de la nature de notre travail, nous sommes conscients que la méthode de recherche la plus appropriée est qualitative. L'étude développée ici peut également être classée comme une étude transversale, puisque nous choisissons un moment unique d'évaluation.

La méthodologie qualitative est aperçue dans la littérature comme une réponse ou parfois un complément à la méthodologie quantitative (Prasad et Prasad 2002). Pour cette étude et pour une plus grande compréhension des phénomènes et pour la construction du thème, ainsi que le partage d'expériences avec les acteurs dans les universités, nous avons préféré une intervention directe sur le sujet. Nous avons privilégié l'exploration et la description, pour une plus grande compréhension et un contact étroit avec les acteurs dans leur environnement naturel, ce qui nous a permis d'avoir des études exploratoires avec une plus grande qualité, avec plus d'informations. La méthodologie qualitative nous apporte une perspective unique pour comprendre davantage le rôle des acteurs dans un processus étudié. Cette méthode de recherche est adaptée et permet une structure plus flexible de façon à avoir une connaissance plus profonde et riche d'un texte en analyse (Aaker et al., 2004).

Cette méthodologie est utilisée dans plusieurs recherches sur le management public et s'est montrée adéquate à l'analyse de plusieurs problématiques. (cf Zeithaml et al., 1988; Groönroos, 1998; Jensen et Rodgers, 2001).

La méthodologie purement quantitative, qui «cherche à quantifier les données et applique une certaine forme d'analyse statistique» (Malhotra, 2001, p.155), ne reconnaît pas que l'interaction humaine a une logique interne subjective qui doit être prise en compte.

L'utilisation d'une méthodologie qualitative a encore permis d'étudier le contexte où s'insère le phénomène étudié. L'option d'une méthodologie quantitative impliquerait un ensemble de variables tellement élevés qu'il serait impossible de les traiter statistiquement.

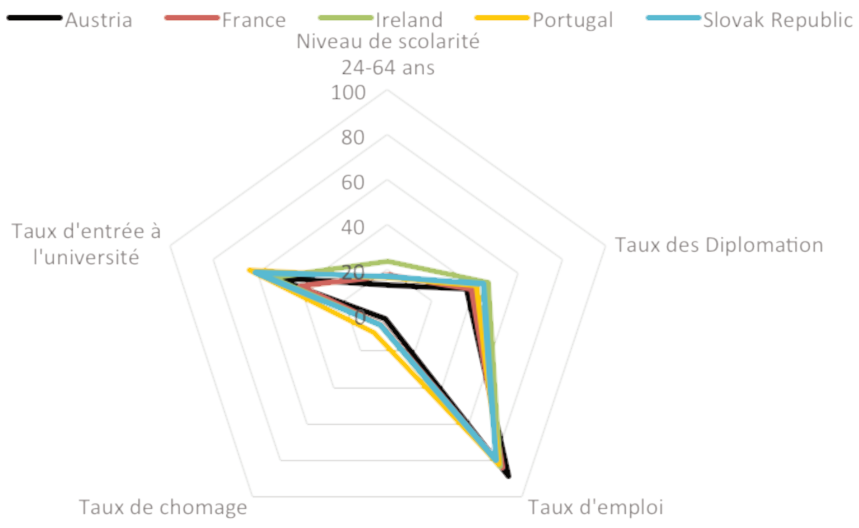

Cette méthodologie a encore permis de ne pas se concentrer a peine sur les donnés purement quantitatives et les rankings présentés, calculés selon ces donnés, et de ne penser pas seulement aux résultats fournit para les coefficients des corrélations, s'éloignant de toute réalité enquêté, recherchant les opinions des acteurs et recherchant d'expliquer les résultats des corrélations calculés. Daft (1983).

Également, Il est indiscutable que les données de recherche qualitative ne devraient pas être utilisées de façon concluante ou généralisable à l'ensemble de l'univers étudié. Nous comprenons cependant que cette constatation ne constitue pas une réelle limitation de l'enquête, puisque, elle contribue à l'amélioration de la théorie et de la pratique actuelle.

La méthodologie qualitative englobe un ensemble très varié de techniques de recherches non statistiques et de collectes de donnés. Dans ce contexte, entre les méthodologies qualitatives, nous avons sélectionnés les cas d'études, qui se focalise dans la compréhension de la dynamique présente dans des encadrements uniques.

(Eisenhardt, 1989, p. 534). La relevance et la possibilité de généraliser les conclusions des cas d'études n'advient pas du coté statistiques, mais du coté de la logique, dans la mesure où les caractéristiques des cas d'études peuvent s'étendre a d'autres cas par la force du raisonnement explicatif (Mitchell, 1983).

La méthodologie d'études de cas, cherche à contribuer pour le développement de la théorie (Eisenhardt, 1989). Cette méthodologie a reçu des critiques fréquentes sur le fait que les conclusions obtenues de ce genre de méthode ne peuvent pas être généralisés. En vrai, la méthodologie qualitative des études de cas, en utilisant plusieurs sources d'évidence empirique, a permis l'obtention de donnés pertinente a la compréhension des interactions entre les acteurs dirigeants des Universités et la perception des difficultés qu'ils font face avec la non sélection. Elle nous permet de répondre aux questions pourquoi et comment ?

Inversement, un des mérites des cas d'études réside précisément dans la validité empirique, une fois que la forte liaison du processus de recherche avec évidence empirique amène a que, avec une forte possibilité, la théorie résultante soit consistante avec l'observation empirique (Eisenhardt,1989). La proximité avec la réalité permet au chercheur une proximité avec la réalité de la problématique et développer une théorie. (Mintzeberg, 1979).

Le développement de la théorie est une activité central dans l'investigation organisationnelle (Eisnehardt, 1989, p. 534) Les théories ne sont pas définitives, elles sont en évolution constante. Dans son travail le plus récent, sur la génération de la théorie, Mintzberg (2005) explique que les théories ne coïncident pas avec la vérité définitive, parce que elles simplifient le monde et ne sont pas découvertes, une fois qu'elles sont des créations, donc elles ne peuvent pas être objective, di déductibles. Dans le domaine de la gestion, l'utilité de la théorie é de extrême importance parce qu'elle explique les phénomènes et aide au progrès.

Dans ce contexte, nous nous sommes focalisés en particulier sur les opinions des parties prenantes (les acteurs) dans le thème analysé.. Bien que le débat académique qui s'oppose à ce type d'approche et aux courants de recherche les plus positivistes, qui

maintient que la science soit confinée aux faits et à la logique, reste accessible, les études ont montré certains avantages par rapport aux autres méthodologies, permettant de pénétrer l'expérience organisationnelle analysée, contrastant la contextualisation avec l'abstraction scientifique (Rhodes et Brown, 2005).

De cette manière, il a été jugé très important de collecter des données en profondeur par des entretiens présentielles. Cette diversité des sources d'information est même considérée comme l'une des contributions les plus significatives de cette recherche.

Objectifs et questions de recherche

Dans une Europe qui doit être équilibré en termes de droits et des chances, nous savons que l'accès à l'enseignement supérieur n'est pas réellement à la portée de tous les citoyens, beaucoup moins de la même façon. Lorsque, bien qu'en théorie, ou plutôt une perspective plus large, la vérité est que les coûts du processus et les conditions dans lesquelles cet accès prend effectivement lieu sont en fait très différentes. Notes, moyennes, les conditions, les preuves; et l'effort placé devant l'élève, constituent une grande diversité, que nous avons trouvé en faisant l'examen de l'état de l'art, regardant les pays européens que nous avons choisis. Nous confirmons la même diversité que nous avons rencontré lorsque de nos voyages à chacun des cinq pays qui composent notre objet d'étude. Outre le Portugal, la France, l'Autriche, l'Irlande et la Slovaquie.

Nous avons entendu les explications et les opinions des personnes responsables de cinq grandes universités, de précieuses contributions qui traiterons dans cette étude et que nous considérons un atout important pour la compréhension d'un phénomène impliquant des millions de personnes dans l'univers européen, qui concerne non seulement les candidats l'enseignement supérieur, leurs familles et les universités, qui comprend tout l'enseignement et du personnel non enseignant. En fait, l'intérêt sur cette question est transversal à une société tout entière, de la politique à l'économie, nous avons donc sans aucun doute l'intérêt de cette enquête.

Des différentes méthodes il y a encore des conséquences dans les institutions, les pays adoptent des politiques différentes, les universités font également des différentes

options. Il n'y a pas de modèle de gestion commune. Cette étude ne cesse pas d'être une réflexion sur le monde universitaire, qui permettra de comprendre certains des choix faits à ce jour, l'évolution qui a eu lieu depuis la première université connue en Europe.

"La façon dont l'enquête est posée est importante car elle détermine en grande partie les méthodes de recherche qui sont utilisées pour y répondre" (Strauss et Corbin, 1998, p.39). Ainsi nous nous sommes focaliser sur la question de la sélection dans l 'accès à l'enseignement supérieur: **Est-il nécessaire de sélectionner? Est-ce que la sélection soutien les objectifs d'efficacité et de performance, dans un environnement de grande concurrence entre les universités qui font face à une nouvelle gestion publique et à des restrictions budgétaires imposés par l'état ?**

Pour Eisenhardt (1989), la définition de la question de recherche est essentielle pour le développement de la théorie basée sur des études de cas. La recherche doit alors partir d'un objectif de recherche bien défini, qui guidera la collecte systématique de données spécifiques (Mintzberg, 1979). l'identification initiale des questions de recherche et des constructions possibles, bien qu'utile, devrait être considérée comme provisoire et peut changer au cours de l'enquête, car «aucune construction n'a garanti une place dans la théorie résultante, indépendamment de à quel point il est mesuré (Eisenhardt 1989: 536).

Conscients de la diversité, cette étude rapporte, d'abord, a une analyse qui vise connaître les différentes réalités. Nous sommes conscients d'avoir obtenu à travers les différentes parties et chapitres exposer avec le détail souhaitable, le paysage de l'enseignement supérieur en Europe, les choix des pays et de leurs universités et les conditions d'accès à ce niveau d'enseignement.

Bologne a ouvert de nouvelles possibilités, a créé des opportunités de poursuivre des études sans frontières, et ainsi est devenu encore plus important la connaissance effective des réalités et la promotion de leur réflexion et de discussion. C'est aussi l'un des buts qui nous ont encouragés à choisir ce thème pour notre recherche. Nous sommes convaincus de l'importance de cette question pour un univers, comme indiqué plus haut, extrêmement large.

Sans fausse modestie, nous voulons mettre l'accent sur notre intention de contribuer, avec cette thèse, de fournir un autre outil à utiliser pour les politiciens, les enseignants et les étudiants, essentiellement. Il est entre vos mains le pouvoir de décider, de faire mieux et de former des citoyens. Il y a, dans ce travail, des information que nous avons recueilli, sélectionnez et traiter. Il y a aussi de nouvelles informations, comme il est objectif un travail de recherche qui doit nécessairement fournir une valeur ajoutée à la connaissance.

L'architecture de cette thèse nécessairement originale, reflète la façon dont nous voyons le problème quand il lui-même était une nouveauté. Les informations vraiment nouvelles seront peut-être les interviews, parce que nous avons entendu les « principaux acteurs » dont le « portrait », bien que brève, sera également disponible dans ce travail. Notre impression, prises sur des voyages dans différents pays au cœur de la zone universitaire, ne cesse également de transmettre des données pertinentes.

Ainsi: nous avons l'intention avec ces entretiens visant les doyens:

a) De savoir si leur universités pratiquait de la sélection et en quelles mesures.

b) Quels étaient les critères de sélection utilisés dans les cas où il existait de la sélection.

c) Leur opinion sur les avantages et désavantages du modèle de sélection utilisés para leur universités.

d) Leur opinion sur le fait que le modèle de sélection utilisé soit encore pratiqué.

e) L'influence des racines historico-politiques dans les modèles de sélection utilisés.

f) Les stratégies de gouvernance pratiquées dans leurs universités, et l'impact du système d'accès dans les stratégies de gouvernance définies pour leur université.

g) L'impact de l'accès dans le management de l'Université

h) L'impact de l'accès dans les taux d'abandons de l'Université.

i) Leur opinion sur le modèle de sélection le plus pertinent existant de façon à choisir les meilleurs candidats.

Conception de l'étude

L'étude comprend un point essentiel de la collecte d'information, adressée à un type de participants concernés, les dirigeants des cinq universités, recteur à Slovaquie: Université Matej Bel, Banska Bystrica ; France: Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines; Portugal: Université de Porto; Autriche: Université de Vienne et Irlande: Université de Trinity College.

Du point de vue de Bogdan et Biklen, l'interview est la méthode de « collecte de données descriptives dans la langue des sujets eux-mêmes, ce qui permet au chercheur de développer intuitivement une idée sur la façon de comment les sujets peuvent interpréter les aspects du monde » (134).

Dans le but de mettre en relation les caractéristiques des systèmes d'admission (critères de candidature) avec la performance, nous nous efforcerons d'effectuer une analyse des les aspects quantitatifs et qualitatifs du processus d'admission dans les universités enquêtées, utilisant les rankings des universités les plus performantes et les questionnaires aux responsables des universités enquêtés.

Cette analyse, qui inclura les pays du Conseil de l'Europe, permettra de lancer des pistes sur les principes qui pourront être la base de l'harmonisation des systèmes d'admission dans l'Union Européen.

La thèse s'articulera donc à partir d'une analyse de la situation au sein des pays de l'Union européenne et de quelques pays du voisinage, tentant de mettre en relation la situation de ces pays avec les formes de sélection/admission des étudiants en premier cycle, puis une étude de cas sera la base d'une analyse sur les processus et l'impact sur le management. Des préconisations pourront éventuellement être formulées. Quatre

outils seront utilisés : (European parliament – Directorate-General for international Policies (2014) et enquêtes.

Sélection de cas

La sélection des cas est un aspect essentiel de la construction de la théorie à partir d'études de cas (Eisenhardt, 1989). En fait, les cas ne devraient pas être choisis au hasard. George et Bennett (2005) soutiennent que le critère clé qui sous-tend la sélection des cas est la pertinence de leur contribution aux objectifs de recherche.

Il a été fait une étude approfondie sur 5 pays (Autriche, France, Irlande, Portugal, Slovaquie) prenant en compte les hypothèses d'investigation formulées. Dans chaque cas, ont été identifiés les caractéristiques (critères de candidature) des systèmes d'admission à l'enseignement supérieur, leurs racines historico-politiques, ainsi que l'impact sur le management des universités.

Il a été mis en évidence les avantages et les inconvénients associés à chaque type de système. Les mérites relatifs à chaque système seront discutés en fonction des enquêtes effectuées. Une première analyse sur la question fondamentale de l'accès sera posée. Est-ce qu'il faut sélectionner ou pas ? La possibilité d'harmoniser les différents systèmes d'accès dans l'Union européenne, sera finalement proposée comme proposition de recherche. Comment bien sélectionner ?

Avec l'objectif d'analyser quelques aspects spécifiques des systèmes d'accès, cinq Universités ont été enquêtés, une par cas d'étude :

Slovaquie : Université Matej Bel, Banska Bystrica

France : Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

Portugal : Université de Porto

Autriche: University of Applied Sciences, Vienna

Irlande: Trinity College of Dublin

Selon les auteurs tels que Fortin (1999) les méthodes de recherche utilisées par les chercheurs scientifiques doivent être conformes aux différentes fondations philosophiques qui prennent en charge leurs préoccupations et des objets de recherche.

Compte tenu de cette hypothèse, nous pouvons utiliser les méthodes de recherche quantitative et qualitative, la construction et le développement des connaissances scientifiques. Ainsi, sur la classification que présente l'auteur, notre étude fait partie du premier niveau de connaissance, descriptive et exploratoire, étant donné que le niveau des connaissances sur le sujet est réduit.

De l'opinion de Polit & Hungler, l'objectif de l'étude exploratoire est d'observer, décrire et documenter les aspects d'une situation ou façon comme elle se produit naturellement. Avec ce type de recherche il est possible « de comprendre les caractéristiques des sujets, des groupes, des institutions ou des situations, ou la fréquence d'occurrence d'un phénomène, surtout quand on sait peu sur le phénomène » (Bois et Haber 111).

Contraintes

Le choix de la méthodologie a conditionné cette enquête. Les entretiens étant présentielles, ont obligé à un déplacement à 5 pays. Le conditionnement de temps par les enquêtés, des doyens qui ont du temps disponible limité et encore la traductions de touts les entretiens effectués en trois langues, portugais, français et anglais. La revue de la littérature sur la gestion publique a été longue et longue. La nature longitudinale de la recherche. Enfin, un facteur commun à une grande partie de ce type de recherche: le temps disponible pour le projet de recherche, renforçant dans une certaine mesure les limitations résultant de la contrainte précédente.

Population

Dans le domaine de la recherche scientifique, on comprend par population, un groupe de sujets ou d'objets qui ont des caractéristiques communes définies par un ensemble de critères (Fortin 79).

Les entretiens ont été adressés aux dirigeants des cinq universités, à savoir le personnage qui est à la tête de l'établissement d'enseignement supérieur.

Échantillon

Travailler la population totale (qui seraient les pays européens dans leur intégralité), nous nous tournons vers un échantillon ou un sous-ensemble choisi intentionnellement pour obtenir des informations sur les caractéristiques de cette population, soit cinq universités appartenant à la même zone européenne, des options et des pratiques différentes en ce qui concerne l'accès.

Le recrutement des participants a été réalisé principalement par contact par e-mail, marquant un jour et l'heure de la réunion, selon la disponibilité de l'enquêteur et participant.

Malgré la difficulté supplémentaire par les langues et les coûts élevés pour la recherche, y compris financière (Voyage aérien, hôtels, Voyage et autres dépenses dans le pays), il a été décidé, dans tous les cas, l'entretien présentiel.

Les entretiens ont été adressés à cinq recteurs de cinq universités, représentatives des différentes méthodes de sélection que nous avons trouvé.

En Slovaquie Maria Uramova, ancien recteur de l'Université Matej Bel, Banska Bystrica – En France, François Naphle, Directeur de l'UFR de sciences sociales chez Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Au Portugal, Sebastião Feyo de Azevedo, doyen de l'université de Porto; En Autriche, Monika Vyslouzil, présidente du conseil scientifique de l'Université de St. Polten, et pour l' Irlande, Lydia Silva, directrice de L'école Internationale de Porto, qui prépare les candidatures des élèves aux universités anglo-saxonnes.

Instruments de collecte de données

"Une investigation empirique est une investigation dans laquelle des observations sont faites pour mieux comprendre le phénomène à étudier" (Hill et Hill, 2002, p.19), contribuant à la construction d'explications ou de théories. Ensuite, la collecte de données est l'élément de référence à ce stade, et il est essentiel de décrire comment les données ont été obtenues (George et Bennett, 2005). C'est le but de cette section.

L'Entretien a été réalisé avec 11 questions (Annexe 5).

Toutes les interviews ont été effectuées personnellement comme indiqué précédemment, l'intervieweur a simplement clarifier les questions sans influencer la réponse, en essayant de créer un environnement qui n'a pas pris les participants à répondre en fonction de ce qu'ils croient être prévu, ni émettre aucun jugement sur des pratiques négatives. Toutes les questions étaient ouvertes, donnant la liberté d'expression au participant.

L'entretien comprenait plusieurs éléments qui incluent les variables suivantes:

A) Entretiens réalisés à des universités qui pratiquaient la sélection pour l'accès et d'autres qui ne pratiquaient pas de sélection pour l'accès a l'université.

B) Les universités qui pratiquaient de la sélection, quelques unes avaient diffèrent instruments de sélection. Quelques unes utilisaient comme instrument pour sélectionner la moyenne de l'enseignement secondaire, autre des examens, autre une combinaison des deux, et autres sur dossier.

C) Les racines historico-politiques des différentes universités enquêtées ont aussi été abordées.

D) L'impact des différents accès aux différents systèmes d'accès sur le management de chaque université, avec des différents systèmes d'accès.

E) L'impact des taux d'abandons de chaque université, dans la gestion de chaque université, avec des différents systèmes d'accès.

F) Les modèles d'accès que les interviewée considère comme idéal pour pratiquer la sélection.

La durée des entretiens en moyenne 60 minutes.

8 – La Collecte des données

Les entretiens ont été menées en personne entre le 11 Novembre 2016 et Mars 2017

L'enquêteur a mené toutes les interviews en personne, et cette méthodologie a été acceptée par les cinq recteurs. Sebastião Azevedo, François Naphle, Lydia Silva, Maria Uramova, Monika Vyslouzil.

Traitement des données.

Les entretiens ont été réalisés en personne, ils ont été enregistrés après autorisation des participants, pour une analyse ultérieure. Ils ont été transcrits dans son intégralité sous forme électronique. Ils ont été transcrits et traduits en français. Les entretiens on été effectué

Nous avons procédé à l'analyse du contenu en considérant d'autres méthodes en raison de la diversité trouvée. Une partie a été analysée séparément, nous avons évalué et mis en évidence les points de vues communs qui semblaient les plus pertinents. Nous avons aussi regroupé quelques-unes des questions, parce qu'il existait un lien très étroit ou parce qu'il existait des aspects complémentaires qui ne justifient pas un seul traitement. Les questions ont été regroupées en trois groupes.

Les catégories ont été définies a priori, ce qui correspond à une procédure fermée, en considérant qu'il y avait des unités d'enregistrement bien défini soit par notre expérience professionnelle, que ce soit par le cadre théorique.

La référence aux recteurs des universités dans l'ordre alphabétique a été faite en l'absence de toute justification d'un ordre différent.

Les unités d'enregistrement transcrites démontrent des opinions pertinentes des participants. Il y a pas eu, de notre part, le souci d'équilibrer les opinions. De plus, cela ne serait pas possible, par la diversité des entretiens traduits dans l'amplitude des réponses données par les participants.

Questions techniques

« Les aspects éthiques sont essentiels dans la recherche. Sans un code d'éthique qui pointent les limites et guident les étapes de la recherche, c'est la propre recherche qui est concerné « (Ribeiro, recherche 67).

Les participants ont été contactés pour participer à l'étude, après avoir été expliqué le contenu et intérêts de l'investigation. Les gains pour les participants étaient de nature méritoires, ce qui contribue à la connaissance du monde de l'enseignement supérieur.

La participation à l'étude a été volontaire et de consentement éclairé des participants a entré dans le procès. Il convient de noter la disponibilité, conformément à la vocation des universités, ce qui est de contribuer à la connaissance, soutenir et encourager la recherche scientifique.

Les participants des entretiens ont été informés de l'absence de restriction d'identification de leur identité. L'engagement de détruire les bandes magnétiques utilisées dans l'enregistrement après que les données ont été prises.

Nous rendons hommage aux engagements que nous avons pris aux participants à l'étude.

SECTION II – MISE EN PERSPECTIVES DES CAS ÉTUDIÉS

INTERPRETATION DES RÉSULTATS

Les universités ont la parole

1 – Donner la parole aux acteurs universitaires et approfondir la réflexion

Fait une image, quoique brève, des universités qui composent notre échantillon et le contexte dans lequel elles s'insèrent (ville / pays), ainsi qu'une brève présentation de leurs dirigeants, dans ce cas, nos interlocuteurs dans cette enquête, nous allons dans ce chapitre donné voix aux dirigeants des académies. Notre but est de connaître leur réflexions sur les systèmes universitaires, en particulier dans les établissements qu'ils gèrent, mais aussi de savoir ce qu'ils pensent du monde plus large, qui, après tout, implique des millions de personnes à travers l'Europe, au-delà même de la communauté universitaire. Nous allons aussi essayer de comprendre leurs points de vue sur les options stratégiques qui affectent ou influent l'accès à l'enseignement supérieur dans leur pays, et nécessairement dans leur université mais aussi chercher avec les répondants, a réfléchir et trouver des indices à un débat obligatoire et urgent sur le systèmes d'accès.

Nous chercherons aussi à comprendre comment ces choix nationaux, conditionnés par les politiques européennes affectent les stratégies en général, soit de la gouvernance ou de la gestion de leurs universités. Faisant appel à la vaste expérience de nos répondants, nous essayerons de récolter encore quelques contributions à une conception de système idéal, ou au moins plus correct et moins discriminatoire, étant donné que les méthodes de dispersion actuelles et exigences par rapport auxquelles les candidats sont placés dans différents les universités, ne plaisent pas à tout le monde et ne sont pas, en fin de compte, juste.

Mais au-delà de la justice et / ou de l'injustice des systèmes qui hébergement quelques uns et éloignent quelques autres; certains des « choisi » soit ceux qui peuvent surmonter les nombreux obstacles à l'accès, soit ceux qui y accèdent librement,

beaucoup finissent par abandonner. Peut-on ici aussi pointer le doigt au méthode d'accès, soit parce qu'ils sélectionnent pas toujours le meilleur, soit parce qu'il oblige les étudiants à faire des choix précocement? Ceci est une question que nous avons aussi fait a nos répondants et que les réponses possibles, mais complet, au moins une réflexion que nous allons partager ci-dessous.

Une autre chose est certaine, l'éducation et la connaissance sont des domaines en pleine évolution. Nous sommes également inséré dans un processus de construction d'un espace européen commun pour l'enseignement supérieur, ce qui implique l'existence d'une certaine normativité qui ira probablement dans un proche avenir, influencer les modèles actuels.

Notre travail de base dans ce chapitre sera les entretiens avec les cinq dirigeants des universités. Monika Vysloužil, la présidente du conseil scientifique de l'Université Saint-Polten des Sciences Appliquées, à Vienne, en Autriche; François Naphle, Directeur de l'UFR de Sciences Sociales de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines; Lydia Silva, la directrice du CLIP - Colegio Luso International de Porto - (Collège qui prépare les candidatures des élèves aux universités en Irlande et UK, qui représente pour nous L'Irlande - Université de Trinity College ; Sebastião Feyo de Azevedo, recteur de l'Université de Porto e Maria Uramova, Professeur et ancienne directrice de l'Université de Matej Bel à Banska Bystrica.

2 – Conversations riches et intéressantes

Nous avons parlé longuement avec chacun des dirigeants, face à face, dans leur université, dans leur pays, presque toujours, à l'exception du cas irlandais, puisque nous avons rencontré Lydia Silva au Portugal, cependant nous avons tout de même visité l'université de notre cas d´étude, the Trinity College of Dublin, à Dublin en Irlande et parler avec quelques étudiants sur l'accès. Les entretiens présentielles ont été un choix consciemment, sachant que l'effort personnel, tant en termes de temps ou d'exigence financière qui serait considérablement plus élevé, par rapport à d'autres méthodes, telles que la soumission de questions par courrier électronique. Nous étions conscients

que le résultat serait plus riche et il en fut ainsi. Le dialogue nous a permis d'approfondir les questions, les réponses complémentaires, d'aller plus loin.

Nous allons partager les idées et les mots de nos répondants dans ce chapitre et notre choix était, rappelons-le, l'analyse de contenu.

Nous avons élaboré un questionnaire divisé en deux parties, avec neuf questions, nous avons soumis a tous nos interlocuteurs. Nous traiterons une partie de façon isolée, analysant les points communs et mettant en évidence les points de vue qui semblent plus pertinents. Également nous regrouperons quelques-unes des questions, dans d'autres cas, parce qu'il y a un lien très étroit, ou qui visent des aspects complémentaires qui ne justifient pas un seul traitement.

Chaque fois que ne se justifie pas un ordre différent, nous ferons référence aux responsables dans l'ordre alphabétique des pays auxquels ils appartiennent: Autriche, France, Irlande, Portugal et Slovaquie.

Nous aurons l'occasion de donner une voix aux leaders dans la première personne, cela dit, en utilisant des citations d'interviews, dans les cas où leurs opinions semblent les plus pertinentes.

Nous rappelons que certains ont répondu à nos questions, ou à certaines questions relativement bref, plus concis, tandis que d'autres ont développé leur pensée et leurs opinions. Quoi qu'il en soit, toutes les interviews se trouvent dans les annexes.

3 – Questionnaire: deux parties, neuf questions :

Nous avons choisi d'organiser nos entretiens en deux parties, la première étant bientôt, décrit ci-dessus afin de connaître l'organisation que nous avons visitée. Cette première partie est consacrée au sujet de l'accès à l enseignement supérieur.

Dès le début, nous avons voulu savoir si dans l'université en question il existait une sélection de futurs étudiants ou non.

Sachant dés le départ que, dans la plus part des cas il y avait une sélection, nous avons posés les questions suivantes: Dans votre université, existe t il une sélection ? En cas de sélection, pouvez vous indiquer quels sont les instruments de sélection utilisés? (Par exemple, sélection par dossier, résultats des études secondaires ou examens d'entrée, etc.)

Finalement, nous avons interrogé les responsables des cinq universités sur les avantages et les inconvénients du système d'accès adopté par leur université.

Dans la deuxième partie, l'objectif principal était le management, surtout les deux premières questions. La première visait à déterminer dans quelle mesure le Système de sélection adopté affectait le management de l'université, les taux d'abandons et comment. Mais existe t-il vraiment un impact significatif, en raison de management? Il est un autre aspect que nous nous sommes concentrés pour tenter d'approfondir la question.

Puis, faisant appel à l'expérience de nos répondants et les connaissances qu'ils avait sûrement sur les autres Systèmes d'accès à l'enseignement supérieur pratiqués dans d'autres universités européennes, nous avons chercher à réaliser, par leurs avis, dans quelle mesure est différent le management est différent dans les cas où il y a une sélection.

On ne pouvait aussi, ne pas assimiler la question de l'abandon, ce qui conduit à l'échec indésirable. Est-ce que la façon dont l'accès se déroule a quelque chose à voir

avec cette réalité? On peut accepter que le système d'accès à l'enseignement supérieur sans sélection, offre, au moins théoriquement, une plus grande égalité d'opportunités. Mais, quelle est l'expérience en termes d'abandons? Existe t-il plus d'abandons dans les systèmes de non sélection? Et, dans le cas: quel est l'impact des taux de d'abandons dans la gestion de cette université? Ce sont les variantes que nous avons mis notre posé à nos interlocuteurs dans une tentative d'obtenir une réponse.

Enfin, et parce que cette recherche est en grande partie une réflexion sur la question, relative aux systèmes d'accès et le management des universités européennes, recherchant d'indices qui nous permettent de récolter des contributions et contribuer à améliorer les méthodes d'accès nous avons terminé notre entretien avec la question d'un million de dollars: si vous pouviez construire un modèle d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serai ce modèle?

4 – Cinq universités: coïncidences et divergences dans l'accès

Les deux premières questions que nous avons posés aux responsables des cinq universités avaient comme objectifs essentiels connaître chaque cas, même si nous savions dès le départ que nous trouverions des réalités différentes, qui obéissent essentiellement à un héritage de caractéristiques historiques et politiques.

Nous avons fini par être confrontés à deux grands groupes, bien que avec des variantes entre soi: d'un côté, France et Autriche comme nous l'avions prévu, sans sélection ou presque (parce que, comme nous le verrons, ce n'est pas tout à fait vrai). Mais à ces deux pays et universités s'associe la Slovaquie, bien que, ici, il n'y a pas vraiment une option. Dans le cas de ce pays, il se révèle être une conséquence de la situation que le pays vit et qui est aux prises avec une crise qui est aussi démographique.

La Slovaquie est une république parlementaire, qui a rejoint l'Union européenne en mai 2004. La population a connu une croissance négative, montrant les statistiques officielles à moins de 5,5 millions (5, 421,349 Slovaques en 2015). Autrement dit, en termes de population, compte tenu d'un pourcentage de la population totale de l'UE, la Slovaquie ne représente que 1,1% en 2015. Capturer des étudiants, autant que possible,

il est, comme nous le confirmerons plus tard, une préoccupation des universités slovaques et les motifs sont aussi financiers.

Avec la sélection en dépit des méthodologies, identiques ou non, nous avons le Portugal et l'Irlande, les cas que nous allons développer à travers les mots de Lydia Silva, directrice d'un collège qui prépare les candidatures aux universités en Angleterre et en Irlande et l'exemple que nous avons choisi au Portugal, l'Université de Porto, dirigé par le recteur Sebastião de Azevedo Feyo.

Commençons par l'examen de la première partie et, selon la méthode mentionnée ci-dessus, nous aurons en tant que référence dans chaque cas par ordre alphabétique des pays. Cela soulève la première, L'Autriche, avec l'Université de Applied Sciences à Saint Polten.

4.1. Autriche et France: liberté d'accès et égalité dans la différence.

Monika Vysloužil, présidente du conseil académique de l'Université Saint-Polten des sciences appliquées, nous expose une situation curieuse, qui va sûrement évoluer et posera de multiples discussions, que nous entendrons dans un avenir relativement proche. La règle du pays, nous la savons déjà, c'est pas de sélection, principe que notre interviewé partage : d'un point de vue général l'accès à l'université est illimité et gratuit.

Cependant, elle admet, "dans mon université des sciences appliquées, oui, il y a une Système de sélection". En fait, notre interviewé fini par décrire une réalité aux multiple où la finance joue un rôle important, ainsi que le statut socio-économique des familles et la disponibilité qu'ils ont pou payer pour les études de l'université, que, particulièrement dans le cas des universités privées:

Nous avons donc des universités traditionnelles dont l'accès est généralement gratuit. Il y a de nombreux élèves qui rentrent à l'université, et pour certaines études cela est devenu un problème, mais seulement pour certaines matières il y a des examens

d'entrées. Mais, d'un point de vue général l'accès à l'université est illimité et gratuit. Et après nous avons, depuis 1995, une nouvelle loi qui a introduit les universités de Applied Sciences, et mon université en fait partie, nous avons commencé en 1996. Et dans ce cas le financement est complètement différent. Les universités ont un budget général et les universités de Applied Sciences créent des programmes d'études et ils doivent être accrédité par le ministère des sciences et après, non seulement le programme mais aussi le nombre des élèves, sont soumis à une accréditation. Et après cela, pour chaque élève, l'Université Applied Sciences reçoit une bourse. Donc, il est, en effet, nécessaire de sélectionner les élèves. Le troisième pilier est l'université privé, et bien évidemment, ils peuvent choisir qui ils veulent, le premier critère de sélection est que les personnes puissant payer. Donc, si vous êtes très bon mais que vous n'avez pas d'argent, et bien bonne chance. Mais il y en a peu et c'est depuis peu que nous avons ces universités privées.

La responsable, qui s'est généralement prononcé contre la sélection, au fur a mesure de notre conversation a évolué, changé dans une grande partie de sa position. Compte tenu des problèmes que nous mettions dans une tentative d'examiner et d'approfondir autant que possible, des questions formelles de notre questionnaire, Monika Vysloužil a fini par admettre que la sélection est nécessaire parce que la vérité est qu'il n'y a pas de postes vacants et des lieux pour tous les candidats.

Selon elle, la sélection est essentiellement un problème de financement. Elle a aussi commenté, y compris que l'Université de Vienne a eu besoin de louer des espaces pour les étudiants pour faire des examens. Elle a également dit que les classes sont organisées sous forme de séminaire et que les étudiants ne rentrent pas dans les amphithéâtres, ce qui n'a pas permis aux étudiants de mettre fin au cours « à temps ». A la fin, elle a accepté que la sélection est acceptable et nécessaire, mais basée sur des entretiens et des lettres de motivation.

Pour Monika Vysloužil il est incontestable que les notes ou moyennes menant à l'école secondaire ne devrait pas compter pour inclure ou exclure un candidat. En effet, du point de vue de l'Autrichienne, les notes de l'enseignement secondaire sont ne sont pas synonyme de talent ou de la capacité et ne peuvent pas être prises en compte – "je

pense que les notes de l'école nous disent comment vous êtes bon pour affronter un système. Je ne pense pas qu'elles en disent beaucoup sur votre intelligence"

Face à des variantes qui, après tout, le système autrichien presente, nous voulions comprendre, sans subterfuge, quelle était que l'opinion de l'enseignant et nous avons demandé directement: Dites-moi, quel serait, pour vous, le meilleur critère pour évaluer un candidat qui veut entrer à l'université? Pensez-vous que ca puisse être un entretien? Un examen? La moyenne du lycée? Quel est pour vous le meilleur critère, celui qui sélectionne le mieux les élèves?

Monika Vyslouzil a été aussi directe sur sa préférence: "je dirai que c'est une lettre de motivation et un examen".

Nous avons insister: Les deux? Et les notes du lycée, non? La responsable pense, et répète que les notes de l'enseignement secondaire ne sont pas nécessaires. En fin de compte, nous étions conscients que Monika Vysloužil assume une position imminente et réaliste et é pour cela favorable à la sélection, ce qu'elle n'accepte pas que cette sélection soit déterminée par les notes obtenues à l'issue de l'enseignement secondaire. En bref, sa position reflète une approche de modèles britanniques et irlandais, à savoir une sélection fondé sur un examen ou une lettre de motivation et entretien.

Passant au cas français, en gros modo, aucune sélection, François Naphle, le directeur de l'UFR de Sciences Sociales de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines est entre les cinq interviewé, est celui ce qui est plus concentrer sur les préoccupations de question sociale. Bien que l'accès à la première année est libre, il fini juste en admettant que la sélection des étudiants est nécessaire, mais exige que des alternatives existent, y compris un système complémentaire pour les jeunes qui ne sont pas sélectionnés, donnant l'exemple de l'Allemagne. Selon lui, en fin de compte, la responsabilité incombe à l'État, qui a l'obligation de fournir les réponses.

Mais tout commence avec un accès libre, la marque distinctive de l'option de la politique française. François Naphle explique:

Pour les licences, pour ce qui est de première année, l'accès est libre, c'est dans le cadre d'une réglementation nationale, une procédure qu'on appelle APB, admission post bac, et la règle elle est selon la capacité d'accueil, les élèves des lycées s'inscrivent, le rectorat, l'autorité administrative répartit les étudiants, sans que nous ayons une sélection, la seule sélection c'est de quand on arrive au maximum de capacité on refuse. Ca c'est en première année.

François Naphle défend qu'il devrait toujours exister une autre possibilité, une alternative, une « porte ouverte » mais, de toute façon, existant une sélection, il défend une sélection sur dossier. Il explique qu'il y a des universités qui pratiquent déjà ça, comme par exemple dans les domaines d'économie, gestion, sciences sociales. Il parle de l'université à Paris, Paris Dauphine, qui fait ce type d'admission sur dossier, "prenant en compte les bulletins de terminale, et une lettre de motivation".

Le responsable est partiaire des politiques désignés comme « l'Egalité Républicaine », bien qu'il admette qu'il y a toujours des contraintes qui affectent le parcours scolaire, même si c'est l'environnement et culturel et social.

Interrogé sur les avantages de la méthode utilisée dans son établissement, et plus particulièrement dans l'UFR de Sciences Sociales de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, François Naphle met en évidence l'importance de la deuxième chance, de corriger le passé, en cas de lacunes dans l'itinéraire précédent de l'étudiant.

(…) avantages le fait que dans l'université il n'y ait justement pas une sélection on est par définition une deuxième chance, donc certains qui ont été mal orientés ou qui n'ont pas a 13 ou 14 ans été orientés de force dans les formations qui ne leurs plaisez pas quand ils ont leurs bac, ils ont la possibilité de venir corriger ça.

Pour lui, son université, dans le contexte français, se réunit en la mission dont elle est destinée et cela correspond à une notion aussi de service public, en admettant toutefois que le résultat est aussi une grande hétérogénéité, avec des conséquences.

On accueille tout monde, c'est notre mission de service publique mais plus que ça, d'accueil para les générations ancienne, des générations nouvelles, a qui on peut pas fermer toutes les portes, il faut bien qu'il y ai une porte ouverte, donc voilà le point négatif, bien évidemment, c'est qu'on ne travaille pas avec nos propres niveau d'exigence avec l'objectif qu'on peut se donner pour extraire a nos étudiants, les menés aux niveau Licence trois, bien évidement on a une telle hétérogénéité sur le sujet que cette égalité républicaine et cette deuxième chance s'aère pour vous un leurre, une fausse promesse et nous n'avons pas les moyens, véritablement les idées, on perd beaucoup de temps et on perd beaucoup les moyens avec une grosse d'étudiants, d'ont les chances de réussites soit sont très faibles, soit pour être normale nécessiterai d'un investissement énorme.

En ce qui concerne les raisons de la situation actuelle en France, François Naphle évoque des racines historiques. Il explique que l'ouverture de l'enseignement supérieur, remonte aux révolutions des années après guerre, 50 / 60 / 70, avec le prolongement de la scolarité pour les adolescents, l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, des filières générales et des filières professionnels.

Il nous parle d'un projet politique "qu'on ne met pas en œuvre jusqu'au bout. On a pas reformé totalement notre système et on continue a faire perduré ce système de grandes écoles, dites grandes écoles".

4.2. Slovaquie: l'offre universitaire est supérieure à la demande

Situé au cœur de l'Europe, la proximité de l'Autriche, avec qui la Slovaquie fait frontière, la Slovaquie n'as pas un problème de sélection, en matière d'enseignement supérieur, beaucoup moins quand on parle de l'accès à l'université, car les élèves sont de moins en moins nombreux . Si, comme nous l'avons vu, l'Autriche se bats avec « excès » des élèves et commence à avoir des difficultés à accueillir tous ceux qui accèdent de forme pratiquement libre à un grade supérieur, l'effort est très différent ici, ce qui affecte la question de l'accès.

Maria Uramova, Professeur de l'Université de Matej Bel et ancienne directrice, situé a à Banska Bystrica, en Slovaquie, nous a transmis un scenario bien diffèrent. Dans ce pays, même si la sélection est de la responsabilité de chaque université. Le manque d'étudiants signifie qu'il existe même pas de règles de sélection unique. Les étudiants ont accès à l'université sans des résultats secondaires et aucune entrevue. Les universités se battent pour avoir des élèves.

Il est vrai aussi, comme explique la professeur que les critères, responsabilité des universités, peuvent comporter des variantes, mais la Slovaquie traverse un problème démographique majeur, de sorte que les universités peu choisissent, car il ne dispose pas d'étudiants et cela se reflète pour le financement. Dans la pratique, la Slovaquie n'a pas de règles de sélection et ne dispose pas d'un problème de sélection, car il n'a pas d'étudiants en nombre suffisant et la demande est inférieure à l'offre.

Dans notre université, les candidats passent un examen à choix multiples, et la note secondaire est enregistrée. Comme l'a expliqué Maria Uramova sont également acceptés des candidats qui passent un examen ailleurs: "Nous avons l'examen dans notre université mais nous acceptons aussi d'autres élèves. Ils peuvent faire cet examen dans des institutions identifiées, je dirais, une agence spécialisée".

Choisir l'examen de l'université de l'agence est une décision d'un candidat et ce sont eux qui s'adressent directement à l'agence ou à l'université pour passer leur examen d'entrée.

La professeur a également fait référence à taux d'abandons, très élevés, ainsi que les racines historiques de la méthode slovaque. De l'avis de l'enseignant, la sélection doit être faite par l'État, par une agence unique et par un dossier, comme l'Angleterre.

Mon opinion... peut-être que j'aurais préféré qu'il y ait une sorte d'Agence, de manière indépendante, ainsi toutes les facultés ou universités n'organiseraient pas leurs propres examens parce que le niveau est bien différent. Donc, je préférerais une agence nationale qui ait le même critère pour tout le monde. Ce qui n'est pas le cas. Et par la suite, selon les résultats et bien les meilleures universités accepteraient les meilleurs

élèves, donc ce serait le processus des universités qui serait considéré, évalué en fin de compte avec une sorte de calendrier.

En fait, les universités slovaques se batte pour les étudiants pour davoir un financement. Si le choix était le sien, cependant, la lettre de motivation et l'entretien comme moyen de sélection, serait préférable.

4.3. Irlande et le Portugal: Sélection? Oui, absolument.

Nos interlocuteurs de l'Irlande et du Portugal, pays où il est pratiqué la sélection des étudiants et où pas tous on une place dans les universités, ou tout au moins dans les cours qu'ils veulent, ils acceptent volontiers la nécessité de choisir le meilleur, mais font également valoir que il doit avoir une réponse pour tous les candidats, même si cette réponse ne passe pas par l'université. Lydia Silva, et Sebastião de Azevedo Feyo, de l'Université de Porto sont également d'accord sur les notes secondaires, qui ne valorisent pas et de qui ils sont même suspects.

Lydia Silva est aussi la directrice de CLIP – Colégio Luso International de Porto, Collège qui prépare les candidatures des élèves aux universités en Irlande et UK. Elle est, pour des raisons supplémentaires, familiariser avec ce problème.

Elle assume, tout de suite au début de l'entretien, une attitude pragmatique, séparant l'idéal que possible. Elle dit que, théoriquement, et dans une perspective philosophique, qu'elle croit que tout le monde a le droit à l'enseignement supérieur, a l'université, mais que la réalité pointe le chemin de la sélection - "c'est ce qui se passe dans n'importe quel pays qui a des universités renommées" Mais elle n' accepte pas la marginalisation des autres élèves, ceux qui ne rentrent pas a l'université et qu'il faut nécessairement trouver des réponses: "d'un point de vue philosophique, je pense que je serais d'accord que tout le monde ait le droit à une éducation supérieure mais le pays se doit d'assurer une éducation supérieure adéquate aux besoins de ces personnes".

Faisant la comparaison avec le Portugal, où elle passe beaucoup de temps, mais aussi faisant appel à la connaissance qu'elle a de la réalité européenne, elle rappelle que le

Portugal a fermé les écoles professionnelles qui étaient, à son avis, très bonnes. Elle assure également que tant en Angleterre et en Irlande, il existe des alternatives pour ceux qui ne sont pas sélectionnés. Elle défend le modèle anglo-saxon comme le meilleur, et souligne que, en Irlande et en Angleterre, il y a des chances pour tous. Sans ambages elle afirme:

Par exemple, l'école professionnelle si renommé qu'ils ont fermé au Portugal et qui a formé des techniciens d'une grande qualité, etc. L'Angleterre a d'autres types d'universités, vous n'allez pas seulement à une formation alors que vous êtes dehors. Ils ont ces formations techniques que vous pouvez faire en deux ans ou un an. Si vous faites ce qu'on appelle un HND, un Diplôme Supérieur National, vous entrez avec une note plus basse et vous faites une formation plus pratique de deux ans. Par exemple le genre de cours comme économie. Vous entrez dans une formation plus approfondie de deux ans ; si vous obtenez une bonne note à la fin de votre deuxième année, vous passez en troisième année pendant que vous êtes à l'extérieur. Cela signifie que vous terminez avec une licence mais pas de la même façon que ceux qui terminent leur licence en Ingénierie, Sciences, technicien, etc, Ceux-là ont plus de chance d'avoir un meilleur emploie que ceux qui passent par une voie Technique, l'autre voie.

Para Lydia Silva, tout le monde a le droit à une éducation supérieure, même limité. Nous lui avons demandé si cette position signifie une opportunité pour les autres, et la réponse est affirmative. Sans peur des mots, elle sauvegardent que ni tous les étudiants / candidats sont tout aussi lumineux. Pour Lydia Silva, tout le monde a le droit à une éducation supérieure, même limité. Pas d'un point de vue négatif mais ni tout le monde n'est pas brillant en maths mais il leur est possible d'apprendre les maths d'une façon différente ou plus "alléger".

L'enseignant est très critique pour le Portugal, par rapport au modèle anglo-saxon, en choisissant ce dernier comme « le meilleur ». À son avis, en Irlande et en Angleterre, il existe des possibilités pour toutes les alternatives que le Portugal ne se soucie pas de protéger et de promouvoir. De son point de vue au Portugal il y a l'élitisme dans les universités, l'élitisme qui valorise un peu sur les autres et les causes, si on ne rentre pas

dans une « bonne » université (reconnue) le diplôme n'a pas la même valeur. Pour Lydia Silva, l'Angleterre et l'Irlande ont un système plus démocratique.

Dans l'Université de Porto, aussi Sebastião Feyo de Azevedo accepte sans problème la nécessité d'une sélection. Il dit qu'il c'est une fatalité qui est venu avec le nombre croissant de candidats et affirme que la responsabilité n'est pas une tache de l'université, car il est concerné par une note de secondaire, méthodologie, que cependant, ce n'est pas de son goût. À son avis, c'est plus intéressant faire une évaluation personnalisée des élèves, comme le fait l'Angleterre. Malheureusement, dit, "l'unique problème est que cela n'est pas applicable à court terme au Portugal. D'aucune façon. Pour plusieurs raisons, notamment des questions culturelles que je critique".

Le recteur est d'accord que la situation idéale serait pas de sélection, "comme il en était le cas au Portugal, « il y a plusieurs années, quand il n'y avait que 30 milles personnes au lycée », conclut-il. En fait, il y a de la place pour presque tout le monde dans les universités portugaises, mais pas pour les cours requis et de nombreux candidats ne parviennent pas à suivre des cours ou même les domaines qu'ils aimeraient, ce qui pose d'autres problèmes, tels que l'abandon, mais aussi l'insatisfaction, peu d'engagement et, en fin de compte, la possibilité de former moins bons professionnels; avec toutes les conséquences personnelles et professionnelles qui peuvent deviner.

Après tout, le président admet la sélection comme nécessaire sans aucun doute "et elle serait faite quelque en soit la manière, que ce soit avec des entretiens ou autres". "L'université de Porto" – interpelle – "je ne sais pas si vous en avez la notion, propose 4160 places pour les premiers cycles de l'université". Mais, explique Sebastião Feyo, "On propose 4.160 places et nous avons 8.000 candidats qui nous mettent en première option". Porto, conclut avec une certaine fierté irrépressible, est au sommet des préférences: "Nous sommes de loin l'université avec le plus de candidats. Nous devons impérativement sélectionner. Pour moi c'est tranquille."

Acceptant la sélection comme inévitable, Sebastião Feyo assure que le système peut être amélioré et rejette la résignation: "Je pense qu'historiquement il est dû à la

croissance du nombre d élèves. Et après avoir analyser la façon la plus juste de sélectionner, n'étant pas possible pour tous. On en ait arrivé à une formule. Celle-ci peut être améliorée".

4.3.1. Le "indésirable" système, en fonction des notes de l'enseignement secondaire

Lydia Silva et Sebastião Feyo de Azevedo sont aussi d'accord sur le « indésirable » système en fonction des notes de l'enseignement secondaire. Les deux le rejette. Lydia Silva est est tout à fait contre le système dans lequel les notes secondaires sont la « clé » pour entrer à l'université, et va plus loin, ne se tient pas à émettre un avis que ces notes, appelés de notes internes, peuvent être injuste ou même ne peut pas être obtenu légitimement et être manipulé. Et nous donner sa version, sans ambages:

Pour moi, à moins que vous ne puissiez avoir des 'notes' internes, qui sont manipulées face à la façon dont elles sont accumulées, car nous savons qu'ils existent des écoles qui ont des 'notes' internes, qui sont achetées ou changés. De cette façon, j'estime que c'est totalement injuste, c'est un système injuste. Ainsi, si vous allez avoir des 'notes' internes, vous allez avoir un des aspects administratifs, une façon très simple d'obtenir ces notes de sorte que les enfants soient traités de la même manière, comme ils le sont lors d'un examen externe, mais si vous allez dans certaines écoles, et nous savons desquelles nous parlons, si vous allez dans ses écoles, celle-ci ont des 'notes' internes très élevées et qui ne sont pas justifiables et normalement ils échouent lors de la première année à la faculté. Est- ce juste? Non. Devrions-nous être seulement jugés par un examen interne? Je sens que dans les matières ou il y a une formation, en Angleterre par exemple, l'Art a des cours, vous faites un examen de 15 heures mais vous avez aussi un portfolio et celui-ci est envoyé en Angleterre. Vous êtes donc jugez sur un parcours interne et externe. L'art dramatique est filmé. Donc les matières pratiques, telles que gestion environnementale ont une formation, la géographie a une formation, comme c'est nouvelle matières, tel que perspective globale a une formation. Et cette formation a une grande importance et il est d'une qualité intellectuelle, ceci est, une façon juste de donner à l'élève l'opportunité de prouver ce qu'il est capable de faire en dehors d'un contexte d'examen. Parce que certains élèves sont de mauvais candidats lors des examens, de cette façon, avec cette formation, ils peuvent toujours obtenir de

meilleures notes durant cette formation qu'ils peuvent faire à leur rythme sans qu'il y ait de pression, et ils peuvent avoir une mauvaise note lors de l'examen mais les deux autres notes peut-être leur permettront de passer. Ils ne seront pas forcement des élèves "excellent". Ainsi, la formation est une façon d'y arrive car c'est contrôlé par l'université et de plus les professeurs et les parents signent une charte s'engageant à ne pas les aider. Certains peuvent mentir, mais ils ont un système qui vérifie le plagiat. Nous faisons beaucoup d'assistance en formation dans notre école, nous avons toujours des examens, des contrôles, des formations, cela fait partie de la culture du pays. Pas de ma culture, ni de la culture que j'aurai dans mon école. Mais tant que vous avez cela, vous aurez toujours ses examens, mais nous faisons dans les délais une évaluation formative. Comment est ce que l'enfant a son problème résolu? Etc. Je pense que cela devrait se produire tout au long et que cela devrait être validé. Mais je sais ce qu'il se passe dans mon école.

Sebastião Feyo est moins « agressif », pour ainsi dire, dans les mots qu'il emploie, mais sa pensée ne marche pas trop loin de l'opinion de Lydia Silva. De plus, le recteur de l'Université de Porto soupçonne des notes secondaires et, par ailleurs, il rappelle qu'il peut y avoir des circonstances qui affectent la performance des candidats dans d'autres systèmes, tels que les examens nationaux. De quelque manière, "je sais bien, mais l'injustice qu'il existe face à la distorsion des classifications est grande".

De l'avis de Lydia Silva il est préférable l'examen pour la sélection ainsi que l'interview. Elle préconise vivement les systèmes britanniques et irlandais. Elle fait également l'éloge du système finlandais, qui tient compte de la personne et de son parcours personnel et non pas seulement académique.

5. Sélection, pas de sélection et gouvernance

Nous introduisons de suite, dans les conversations avec nos parties prenantes, la question du management, en cherchant à comprendre s'il existe une relation entre eux, si et dans quelle mesure, la forme d'accès à l'université détermine les règles et les mécanismes par lesquels les différents acteurs intervenants influence les décisions.

Nous allons donc passer au cadre dans lequel une institution poursuit ses buts, les objectifs et les politiques de manière cohérente et coordonnée.

Notre objet d'étude, portant sur cinq pays de l'Union européenne, nous savons que les questions de gouvernance externe dit respects a des organismes nationaux et internationaux, ces dernier étant responsable du caractère plus large des directives et en particulier la réglementation des relations entre les pays, avec le mouvement du personnel enseignant et les étudiants.

Dans tous les pays européens, la responsabilité globale de l'enseignement supérieur se concentre sur les gouvernements, dans un ministère de tutelle, ce qui résulte qu'il y ai des possibles de nombreuses différences, comme celui de cette étude où est le fil de la recherche, à savoir la forme d'accès à l'enseignement supérieur.

De notez que, dans la qualité d'entités autonomes, les établissements d'enseignement supérieur tiennent généralement la responsabilité première de la gouvernance et de la gestion de ses finances, et des activités et gestions de ressources humaines. Le financement et les ressources humaines, notamment en matière de personnel enseignant et de chercheurs sont essentiels à la réussite des institutions. La gouvernance fait face à ce défi, à la gestion du personnel académique.

Les enseignants sont la clé de la réussite des établissements d'enseignement; en est de même pour l'enseignement supérieur. En outre, les universités ont également besoin de chercheurs hautement qualifiés. Il est donc crucial pour les institutions qu'ils sont en mesure d'attirer et de retenir le personnel enseignant de qualité. Chapitre 1, qui met l'accent sur les politiques stratégiques souligne le problème du vieillissement de la main-d'œuvre dans le secteur universitaire dans certains pays et des difficultés à attirer du personnel jeune du secteur de l'enseignement supérieur[44].

[44] eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/091PT.pdf

Étant entendu que la gouvernance met l'accent sur la politique et le processus de l'établissement d'objectifs à long terme et les stratégies pour atteindre ces objectifs, comme décrit précédemment, L'Autriche vie une période de changement.

Revenons donc à l'Autriche et à l'Université de Vienne. Nous avons demandé à Monika Vysloužil qu'elle fût la relation entre les deux réalités. L'Autriche assimile la nécessité de sélection. L'offre commence à être insuffisante et ne correspond pas à la demande et notre interlocuteur a même donné comme exemple les problèmes rencontrés par l'Université de Vienne.

La responsable préconise également une communication et information plus efficace, de sorte que les choix des étudiants soient plus précis en termes de ce que est vraiment l'intention de leur vie professionnelle future. "Je pense qu'il devrait y avoir plus d'information entre le secondaire et les universités afin que les élèves sachent exactement quelles matières et les contenus des études".

La communication est en effet un élément important en matière de gouvernance, comme nous le savons, la structure de gouvernance d'une institution est un moyen efficace de réaliser à quel point les acteurs impliqués (les chefs d'établissement, les enseignants et le personnel non enseignant, les étudiants, les familles, les gouvernements, etc.) communiquent entre eux. Dans le contexte d'une société en constante évolution, qui comprend des changements quasi permanents dans l'enseignement supérieur, à travers l'Europe, les pays savent que nous devons repenser et réorganiser les structures de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

En fait, comme mentionné dans une étude de l'UE sur « la gouvernance de l'enseignement supérieur en Europe"[45], pour qu'un établissement d'enseignement supérieur fonctionne efficacement, il est nécessaire que tous ses organes de gouvernance interne coopéré entre eux, partage des informations par tout canaux de

[45] eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/091PT.pdf

communication ouverts et dispose de processus opérationnels transparents et fiables. « La gouvernance interne peut être problématique si l'un ou l'autre organe de gouvernance est trop dominant sur les autres. Au contraire, il doit y avoir un « équilibre des pouvoirs » entre les différentes autorités”[46].

Toutefois, en ce qui concerne la gestion, Monika Vyslouzil affirme qu'il est plus facile de concilier les deux réalités dans l’université, précisément parce qu'il sélectionne. Et elle assure: “(…) il est beaucoup plus facile de gérer un système qui sélectionne quand il y a nombre limité d’étudiant. Quand il n y a pas de sélection, vous ne savez pas á quoi vous en tenir: cent élèves? Deux mille élèves? Dix élèves?”

Nous avons posé la même question à François Naphle et le responsable ne doute pas que oui, un système ouvert à touts, implique des exigences plus élevées en matière de gouvernance, notamment en termes de financement des universités.

Le directeur de l'UFR de Sciences Sociales de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines se réfère également à la relation avec les entreprises et dans certains domaines scientifiques et évidence le partage de la collaboration que ces matières ont besoin.

Il est important d'établir des liens avec la société et la création de partenariats avec des entreprises, une stratégie bien encouragée par les gouvernements européens, qui ont compris depuis longtemps l'importance des universités de maintenir des relations étroites avec la société.

Mais notre interlocuteur fait référence à « industrie de volume » et d'une « machine lourde à être piloté », ce qui a aussi principalement des conséquences pour le personnel enseignant, le suivi et le soutien aux étudiants. Et compare, tirant parti de son expérience:

« Pour parler souvent avec les enseignements des écoles d’ingénieurs ou dans des universités pratiquant la sélection, par exemple sciences po ou par exemple Dauphine, je

[46] Bargh et al., 1996; Shattock, 2003

n'ai pas l'impression que nous fassions le même métiers, c'est clair, c'est que le traitement, les volumes ne sont pas les mêmes, donc le nombre d'enseignent encadrant n'est pas le même aussi, soient que le rapport, nombre d'enseignants par étudiants est beaucoup plus faible en première année sélection que chez nous. Donc la ou nous traitons, nous avons des obligations, nous sommes une industrie de volume, nous avons des contraintes très fortes d'organisations, on est une machine lourde piloté par peux de monde, donc peut d'assistance pour les étudiants, des contraintes qui tiennent au fait que une immense espèce de trie ou les étudiants arrivent et repartent, on gère une immense industrie de volume, alors que on sait faire des approches plus, on sait donner le choix aux étudiants de plus d'option, on leur permets de en faite une plus grande liberté sans sacrifier pour autant un encadrement parce que souvent il y a moins d'étudiants et plus d'enseignants on cette souplesse supérieur. »

François Naphle renforce la démarche, la composante financière et fait des comparaisons, que nous entendons reproduire ici, dans ses propres mots:

Deuxième élément, après c'est sur la partie financière, j'ai l'impression, j'ai pleins d'éléments financiers suffisants tout ces établissement, l'´équipement pédagogique, là j'en suis certain dans certains écoles d'ingénieurs sont les enseignants, la capacité que les enseignants pour demander des logiciels qui correspond a des types de programmes, d'enseignement a refaire leurs programmes en fonction du numérique qui nécessite des outils, tout ca j'ai l'impression que les enseignants ont bien plus vite des décisions positives, là où nous, université, nous devons attendre plus longtemps. Donc j'ai l'impression des moyens financiers supérieurs oui."

La pensée de Lydia Silva est claire. Sélectionnez oui et avec un style d'enseignement exigeant et de haute qualité, inspiré par le paradigme des systèmes britanniques, irlandais et finlandais.

Elle n'a également aucun doute sur les conséquences financières de ce type d'enseignement. Il est plus cher et que les meilleures rentrent à l'université, mais les États dit-elle, ont des réponses pour d'autres. La directrice du CLIP - Colegio Luso

International de Porto, souligne l'importance de préparer les élèves à l'entrée à l'université et appelle à plus de justice dans les critères d'admission.

Son collège prépare les candidatures des élèves aux universités en Irlande et UK. Lydia Silva a donc une perspective un peu différente des autres interlocuteurs, elle insiste sur le fait, au cours de notre conversation, un système d'accès centré sur des notes est injuste et ne fait pas de sens. L'enseignante est clair sur l'importance de l'école précédente à l'université et donne sa version, avec des exemples très concrets qui montrent la méthodologie suivie dans l'établissement et les raisons pour lesquelles les familles recherchent CLIP:

(…) Ils cherchent parce qu'ils savent que les enfants sont mieux préparés pour les universités. Maintenant que nous avons les vingt cinq ans de preuves pour que l'élève entre à l'université, ils ne se fatiguent pas à l'université. S'ils sont mauvais en maths ici, ils étudieront plus les maths là-bas. Mais la majorité des élèves ont les compétences parce que en arrivant ici ils diront; nous faisons nos maths, les calculs et en rentrant à l'école 'je ne peux pas le faire, est-ce que tu peux m'aider?' et ils étudieront pendant une heure avec le professeur 'Est-ce que c'est comme ca? Oh, d'accord' et ils partiront. Mais nous constatons que cela arrive de moins en moins. Après la terminale, maintenant nous réalisons un cours sur les deux topiques que l'université propose en maths par exemple. Alors, nous nous rencontrons et nous essayons de préparer les élèves dans ce sens. Mais nos élèves de médicine et d'autres n'ont aucun problème mais viennent nous voir tout le temps. Notre lien avec nos élèves est très fort. Alors; ils viennent et nous dissent: 'Mme. Silva, il y du changement, savez-vous que c'est en train de changer' car ils nous informent et aucun ne nous dit :"oh zut, c'est trop difficile'. Evidement que c'est difficile sinon ca ne serait pas l'université mais ils s'adaptent »

Le recteur de l'Université de Porto fait une approche également tout à fait spécifique en matière de gouvernance et souligne la force des lignes directrices nationales en matière de gouvernance interne. Sebastian Feyo de Azevedo dit que la gouvernance externe et la gouvernance institutionnelle affectent tout le reste.

« Il est question de la réalité. Je suis un peu simpliste, ce n'est pas dicté par la gouvernance, c'est dicté par les exigences, c'est né comme cela. Cela a à voir, comme je l'ai dit il y a peu, avec le nombre élevé d'étudiants pour certain cours et nous n'arrivons pas à le supporter. C'est différent du nombre de place que chaque institution propose, en effet cela est une question de gouvernance locale et nationale. »

Le doyen expose, par ailleurs, une situation intéressante. En fait, l'Université de Porto, chaque année, vous le savez, pour ainsi dire, à ce compte, car il est très populaire et les postes vacants épuise. Gouvernance et gestion tiennent compte de cette situation, toujours prévisible. Il ne cache pas que l'Université de Porto pourrait même se développer, mais l'orientation nationale ne va pas dans ce sens – "nous avons une certaine dimension maintenant nous sommes restreins à ne pas augmenter cette dimension. Pour être franc, des universités telles que Porto et Lisbonne avaient une certaine facilité à grandir".

Le succès de l'Université de Porto, par exemple, dans le classement mondial sera l'un des facteurs expliquant la forte demande. Le plus récent (au moment de la rédaction) est d'Avril 2017. L'édition de 2016/2017 universel Best Masters Ranking, met l'Université de Porto, avec des diplômes et des cours de troisième cycle de 22 masters - partagées par la faculté d' Économie (FEP) et par Porto Business School, comme l'université portugaise avec plus de cours dans la liste qui se réunit chaque année, les meilleurs programmes de formation du monde dans les domaines de l'économie et de la gestion[47].

Ce classement est établi par une agence renommée de conseiller internationale dans le champ de l'enseignement supérieur et le résultat de l'évaluation des diplômes de plus de 17 000 masters, les programmes de troisième cycle et de MBA enseigné dans le monde entier. L'analyse de ce classement mondial de l'agence, basée à Paris, est soutenue dans les anciennes enquêtes de satisfaction des étudiants dans la collecte d'informations sur les écoles d'affaires impliquées dans l'analyse et la réputation des écoles - soutenues par les professionnels des ressources humaines. Le classement est également fondé sur trois critères d'évaluation principaux - réputation, les perspectives

[47] http://www.best-masters.com/

salariales / salaire de base des élèves après avoir terminé le programme et satisfaction auprès des étudiants.

L'Université de Porto a également noté cette année la meilleure performance dans le « QS World University Rankings par sujet » parmi les meilleurs de 300 monde dans 24 domaines évalués dans le dernier numéro de ce qui est le classement le plus complet et de bonne réputation de rankings d'Enseignement supérieur international.

Ce sont les deux résultats les plus récents, mais la bonne performance de l'Université de Porto dans le classement est une constante. Fondé en 1911, c'est un établissement d'enseignement et de recherche de référence, il est présent aujourd'hui parmi les 150 meilleures universités européennes dans certains des plus importants classements internationaux de l'enseignement supérieur. À l'heure actuelle, l'Université de Porto est la plus internationale des universités portugaises, le résultat d'une stratégie qui inclut des liens de coopération avec des centaines d'établissements d'enseignement supérieur de toute la planète. L'ambition passe par nomer l'institution de l'Etat une des 100 meilleures universités dans le monde d'ici 2020.[48]

De même, la ville de Porto, qui a enregistré ces dernières années une énorme projection touristique, a également augmenté la visibilité de l'université elle-même. Cette année, la ville de Porto a été élu pour la troisième fois, la meilleure destination européenne.[49]

Sebastião Feyo souligne la forte demande, mais dit qu'il doit avoir de la pondération:

"Porto a une grande affluence d'étudiants. Mais ce n'est pas raisonnable en termes de pays. C'est très bien comme ça, ou on devrait être plus raisonnable du point de vu universitaire. Mais c'est un autre thème. Je pense que la dimension des universités est définit par des raisons historiques. Elle ne doit pas être changée. Il est difficile de la changer."

[48] https://sigarra.up.pt/up/pt/web_base.gera_pagina?p_pagina=UNIVERSIDADE

[49] https://www.europeanbestdestinations.com/travel-guide/porto/

Dans le cas de Slovaquie, oú la situation est l'inverse des autres pays que nous étudions et de la faible demande, Maria Uramova ne cache pas les répercussions financières de ce phénomène et révèle que les universités en Slovaquie lutte pour les étudiants pour avoir un financement.

La directrice de l'Université de Matej à Banska Bystrica, affirme que les universités chaque année, sont sous pression, précisément en raison de la variation du nombre d'étudiants et l'impact qui pourrait en résulter en termes de financement.

(…) Nous sommes financés par le Ministère de l'Éducation donc, je pense que autant la gestion de l'université que la gestion de la faculté sont sous pression, je dirais, une pression financière de ces institutions du ministère pour organiser tout le processus, nous avons suffisamment d'élèves.

Ce qui nous a amené a demandé s'il y avait un numéro suffisamment d'élèves, mas Maria Uramova n'est pas optimiste. Elle dit qu' "à cause du changement démographique le nombre d'élèves diminue ici, et c'est le cas depuis presque cinq ans". En face de cette réalité, elle prévoit que pour les cinq prochaines années sera la même chose, parce que "le nombre de lycéens diminue".

Faisant un parenthèse un support sur le cas de la Slovaquie, selon une étude publiée par le réseau Eurydice sur l'état de l'éducation en Europa[50], il semble approprié de dire que cette analyse ne doit pas être fermé sur une note négative. Le réseau Eurydice, une œuvre qui montre les progrès et les dilemmes dans les systèmes éducatifs des 28 pays membres de l'UE, assure que « le nouveau gouvernement a lancé des réformes ambitieuses à tous les niveaux de l'éducation et a commencé à préparer une stratégie d'éducation pendant 10 ans ».

Selon Eurydice, le gouvernement slovaque est engagé à participer à des consultations approfondies pour soutenir ces procédures stratégiques, et a également dit que l'abandon scolaire reste faible par rapport à l'UE, même si elle est aggravée depuis 2010, particulièrement élevé dans les régions de l'est et parmi les Roms.

[50] www.educare.pt/noticias/noticia/ver/?id=120822 (Mars 2017)

Selon cette étude, le contexte socio-économique des élèves a un fort impact sur les résultats scolaire. Par conséquent:

Les soins dans la petite enfance sont renforcées pour promouvoir la participation des plus d'enfants. Ce qui peut bénéficier les résultats de la réussite scolaire des élèves défavorisés sur le plan socioéconomique. « Faire de la profession enseignante plus attrayante pour les jeunes talents et de renforcer toutes les phases de la formation des enseignants sera essentielle pour améliorer les résultats et réduire les inégalités d'éducation », a déclaré la Commission européenne (CE). Dans l'enseignement supérieur découle d'une réforme qui couvre l'accréditation, le financement, la coopération avec les employeurs et l'élargissement de la composition sociale de la population étudiante.

6. Méthode d'accès à l'université et abandons

Comprendre si il existe une relation entre les méthodes d'accès a l'université avec ou sans sélection et l'abandon de l'enseignement supérieur est une problématique que nous avons abordés dans nos entretiens et discuter avec nos interlocuteurs. Il est nécessaire donc de revoir les objectifs de l'Europe 2020. Les cinq objectifs de l'UE [51]pour 2020 sont:

[51] http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index_fr.htm

1. Emploi:

Un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans

2. Recherche et développement:

Investissement de 3 % du PIB de l'UE dans la recherche et le développement

3. Changement climatique et énergies durables:

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % (voire de 30 %, si les conditions le permettent) par rapport à 1990

Utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 %

Augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique

4. Éducation:

Abaissement du taux de sortie précoce du système scolaire à moins de 10 %

Un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans

5. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale:

Réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale

Le quatrième points est naturellement celui qui s'évidence le plus mais il est importante de référer les restants, pour qu'il soit possible d'afférer l'importance que l'UE attribue au diplôme de l'enseignement supérieur. L'objectif a atteindre é, au moins, 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans.

Selon le rapport publié le 27 Avril par Eurostat, révèle les données de 2015, il y a plus de gens entre 30 et 34 ans avec la formation au niveau de l'enseignement supérieur et de moins jeunes qui quittent prématurément l'école dans l'UE.

De 23,6% en 2002 à 38,7% en 2015: ce fut la tendance du nombre de diplômés dans les 28 pays membres de l'UE, qui semble prévoir que, si les 28 restent inférieurement à l'objectif d'au moins 40% diplômés d'ici 2020, stipulés dans la stratégie Europe 2020, cet objectif est réaliste et réalisable.

Des données de 2015 montrent que plus de la moitié de la population âgée de 30 à 34 ans, a terminé un cours au niveau de l'enseignement supérieur dans cinq pays: Lituanie (57,6%), Chypre (54,6%), l'Irlande et au Luxembourg (52,3%) et en Suède (50,2%). A l'opposé de l'échelle, l'Italie (25,3%), la Roumanie (25,6%), Malte (27,8%) et la Slovaquie (28,4%) ont enregistré le plus faible nombre de diplômés de l'UE.

Les informations publiées par Eurostat montre que douze États membres ont atteint ou dépassé l'objectif en 2020 par rapport à cet indicateur: le Danemark, l'Estonie, la Grèce, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Slovénie, la Finlande et Suède.

Compte tenu de ce panorama nous avons demandé à cinq responsable: On peut accepter que le système d'accès à l'enseignement supérieur sans sélection, offre, au moins théoriquement, une plus grande égalité d'opportunités. Mais, quelle est l'expérience en termes d'abandons? Existe t-il plus d'abandons dans les systèmes de non sélection? Et, dans le cas: quel est l'impact des taux de d'abandons dans la gestion de l'université?

Selon la méthodologie que nous avons défini, l'ordre alphabétique des pays, voyons l'opinion de Monika Vyslouzil. L'Autrichienne a été péremptoire, quand nous l'avons enquêté sur les universités qui ne sélectionnent pas et celles qui sélectionnent. "Celles qui ne sélectionnent pas évidemment", elle nous dit, étant d'accord quand on lui dit que cela arrive parce qu'il n'y a pas eu autant d'effort pour entrer. Alors ils abandonnent dès qu'ils ne sont pas satisfaits.

La présidente du conseil académique de l'Université Saint-Polten des Sciences Appliquées parle après de son expérience et de la méthodologie de son université:

Et vous savez, à l'université de Applied Sciences, un critère pour entrer est la sélection et l'autre critère est que vous ailliez votre place de séminaire garantie. C'est donc plus facile de terminer dans les temps. Le troisième critère est que si il y a un taux d'abandon élevé à l'université de Applied Sciences, il y a une perte d'argent. Alors qu'est-ce que l'on fait? On chouchoute les élèves, ils ont deux formes de voir cela. La première est que c'est utile et agréable de prendre soin de ses élèves afin qu'ils puissent passer. Et d'un autre coté, c'est l'école, et je déteste ca mais ils devraient être responsable, ils devraient grandir et prendre des décisions. Ils n'apprennent pas cela dans le système, ils sont choyés. Ce que je veux dire c'est que en effet ils ont des examens mais j'estime qu'il y a trop d'effort pour les guider vers la bonne direction, et ensuite ils sont jeté dans la jungle, c'est à dire le monde du travail.

La réponse de Monika Vyslouzil nous a amené a approfondir un peu plus, et a vouloir savoir son opinion sur si sélection ou pas de sélection signifient théoriquement une plus grande opportunité pour les candidats et si les personnes ont plus d'opportunité ou il n y pas de sélection. Nous avons encore demandé: a votre avis, il n' y a pas de raison pour sélectionner parce que les personnes ne savent pas ou aller, les élèves sont trop jeunes mais d'un autre coté, pensez-vous qu'il devrait y avoir une sélection?

Mais, pour Monika Vyslouzil, cela limite la possibilité de tester ce qu'on veut vraiment - "parce que je pense que si vous devez faire vos preuves chaque fois que vous voulez changer d'études c'est un obstacle. Et après je pense que certain reste même n'étant pas complètement satisfait."

Lors de la sélection, à quel moment de l'école du parcours des étudiants ? Il est une question qui va certainement continuer à faire l'objet de réflexion.

À son tour, François Naplhe que tout au long de l'entrevue a montré des préoccupations sociales fortes, en particulier en ce qui concerne l'égalité des chances,

interrogé sur s'il existe plus d'abandons dans les systèmes de non sélection, Il a été assez complet et a développé son raisonnement, en ajoutant même des données statistiques.

"Il y a plus d'abandon, la nom sélection favorise l'abandon, ce si étant il y a toujours pas si on compare le système le plus sélectif et celui des prépas, il y a aussi, les abandon en prépa n'est jamais chiffré, notamment dans les prépas commerciales, il y a beaucoup de prépa pour l'école de commerce comme en chiffrerons le taux d'échec on a beaucoup, est ce que un étudiant qui a la fin de ses études de commerce une école de troisième ou quatrième niveau on ne le compte pas dans le taux d'échec des prépas en regard du niveau de sélection, moi j'aurai tendance a le mettre dans le taux d'échec, donc je pense que trop de sélection mène aussi a un taux d'échec, le problème c'est que nous ne mesurons pas ce taux d'échec.

Le directeur de l'UFR de Sciences Sociales de L'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines nous dit encore:

Alors nous a la fac nous avons des chiffres, effectivement on a un taux de passage entre la première et la deuxième année de sciences sociales ici de 35% et 40% cela veut dire que plus de moitié, entre 60 et 70% des élèves sont en échec. Si on approfondi ce chiffre de façon plus précise et on le rapporte, ces abandons, le taux de passage en première année au nombre présent d'étudiants, quand on va mesurer les étudiants, là on est dans une mesure, un taux d'échec plus faible, on commence a rentrer dans un taux d'échec de 40% ce qui signifie que par rapport a nos étudiants présent en cours, plus de la moitié, 60% quelque chose comme ca, passe et après ca dépend des filières, en économie gestion, il y a un taux d'échec qui reste fort, géographie le taux d'échec est plus faible, ca dépend aussi du profil d'étudiant et du niveau d'encadrement. On peut dire que les étudiants présent en cours, parmi les étudiants ceux qui rentre en deuxième année il y a une majorité, 60% quelque chose comme ca. Ce qui veut dire qu'il y a d'un autre système on a un volume d'étudiant un volume d'étudiant en première année je dirai, selon les filières de 20%, peut être 30% on a un volume d'étudiant d'ont on ne sais pas où ils sont, ils sont inscrit chez nous, mais ils ne sont pas en cours, je n'ai pas l'intention d'y considéré moi que le taux d'échec, voilà, on a déjà un taux d'échec important, on a 30% a 40% des étudiants présent en cours en deuxième année, est ce que c'est l'effet de

la, sous encadrement il y a ces 30% là qui sont sorti de nos radars, ils sont peut être ailleurs, ils sont peut être dans une formation sélective, et ils se sont inscrit a la fac a titre de précaution, ils ont peut être une place ailleurs, je n'en sais rien, il sont peut être en situation d'emploi, ils sont peut être dans la rue et on ne sait pas. »

A propôs de l'impact des taux de d'abandons dans la gestion de cette université, François Naplhe nous donne un avis très intéressant, nous avons décidé de reproduire. Pour lui, il est surtout l'occasion de réfléchir et d'améliorer le système, mais le problème des moyens se coloque, qui sont ou ne sont pas mis à la disposition, qui peuvent être mis a dispositions, ce qui peut compromettre les objectifs essentiels et prévenir la meilleure utilisation des informations résultant de ce processus.

"Alors pour l'instant l'impact il est nul, et je devrai pas dire ça, il est dans, il nous a conduit a chaque fois, que l'on savait qu'on pourrai avoir des budgets supplémentaire a des projets pour avoir la possibilité des ressources supplémentaire, des ressources budgétaires un poste d'enseignant lié améliorer les taux de passages, améliorer la performance des étudiants, faire aussi le diagnostique parce que finalement, savoir pourquoi l'étudiant ne réussi pas, multifactoriel, donc voilà, il faut qu'on est des gens qui se penchent la dessus, pas forcement des sociologues qui viennent une fois pas an faire des études, mais qui soient chez nous et qui travaillent la dessus, donc en quoi le taux d'abandon influence notre fonctionnement, il nous fait réfléchir et monter des projets et pour monter ses projets et les mettre en œuvre, il nous faut des moyens, et donc des moyens, pour mettre en œuvre ses projets, pour l'instant on ne nous a pas donner ces moyens, on mets pas en œuvre ces projets. »

Lydia Silva se concentre sur la question de l'abandon d'une perspective différente des autres répondants. Elle pense en particulier au succès et à l'échec, en supposant qu'il existe plusieurs systèmes d'accès, plus justes et d'autres moins juste, à son avis. Son effort est dirigé vers ce que devrait être la meilleure préparation qui devrait être donnée aux étudiants, futurs universitaires, afin qu'ils puissent réussir, quel que soit le pays d'ou ils viennent et poursuivre leurs études supérieures.

Pour Lydia Silva, toute la philosophie de l'université, y compris les méthodes d'accès, est en train de changer, comme cela sera également un changement de mentalité.

La directrice de ClIP donne comme exemple le cas de la Finlande et partage avec nous leur désir de mieux comprendre cette réalité. « En Finlande, leurs universités sont différentes et de plus ce système ne discrimine pas les élèves qui arrivent d'un système différent pour entrer dans leur université." Plus tard elle interroge: "Mais comment font ces enfants qui vivent dans cet environnement pour survivre dans les universités? « Lydia Silva nous dit qu'elle voudrait approfondir le cas de la Finlande, même à cause de l'approche que ce système national par rapport au CLIP.

(…) Je veux aussi aller en Finlande. Parce qu'une grande partie de notre philosophie et de ce que l'on fait va à l'encontre des leurs. Mais évidemment nous devons avoir les testes. Nous devons y faire face dut à la culture et au système dans lequel on vit. Est-ce que je prendrai tout? Non car j'estime que certaines structure sont nécessaires. Et aussi pour rassurer les parents de la culture, du lieu on l'on vit, nous en avons besoin. Ils deviendraient très anxieux si cela arrivait soudainement, nous sommes dans un environnement libre. Aussi, l'unique façon pour changer ces systèmes serait d'avoir des professeurs formés par les universités. C'est toute une philosophie de changement de la mentalité des universités qu'il faudra muter, peut-être pas aussi loin que nous le pensons parce que l'industrie va forcer ce changement"

Sur la question de l'abandon de la part des étudiants, Sebastião de Azevedo Feyo aborde la question dans une relation directe avec l'une des questions les plus débattues au Portugal, le premier, deuxième ou même troisième choix de cours. Autrement dit, la méthode de sélection portugaise, en principe, ne ferme pas les portes des établissements d'enseignement supérieur aux jeunes étudiants, mais leur refuse souvent l'entrée aux cours qu'ils ont effectivement choisis et fait référence à des alternatives qui ne peuvent pas répondre à leurs aspirations .

Pour le recteur de l'Université de Porto, cette réalité conduit finalement au désintérêts et à l'insatisfaction des étudiants et pourrait se traduire comme

conséquence par l'abandon de l'Université. Lorsque cela arrive il y a des conséquences, qui sont principalement pour les universités et la gestion financière.

Le professeur Sebastião Feyo défend des changements au niveau de l'offre de places à l'université:

« Je pense que cela à avoir avec une question complémentaire à celle qui, pour moi, est essentielle, qui est d'augmenter la diversité d'offre de formation, de sorte que les étudiants aient et trouvent plus facilement le profil qui leur plaisent et qui va a l'encontre des capacités qu'ils ont à l'âge de 17 ou 18 ans. En effet, s'ils choisissent une formation pour laquelle ils ont plus de compétences et de capacités, la probabilité d'abandon est inferieur. Je n'ai pas de donnés concrètes, ni même de base scientifiques, c'est seulement un 'feeling' de 40 ans d'expérience »

Et exemplifie: "Ce que je pense, c'est que l'élève doit pouvoir entrer en Musique, en composition musical, en chant, 'x' choses". Le recteur pense que les étudiants abandone leur cursus parce qu'ils n'aiment pas les études dans lesquelles ils ont finis par entrer par manque d'option, par manque d'option face à la sélection.

La médecine est, au Portugal, la filière la plus difficile d'accès et qui exige des notes plus élevées. Beaucoup de jeunes voient au début refuser l'accès au cours et le rêve d'être un médecin impossible à accomplir. Le recteur de l'Université de Porto nous amène au même exemple:

L'élève choisit médecine à Porto, médecine à Coimbra, médecine à Lisbonne et en dernière option Ingénierie Biologique ou quelque chose du même genre. Il a une moyenne de 18,2, il finit par entrer en Ingénierie Biologique même avec une moyenne de 18. Il n'aime, il abandonne. Mais cela n'est pas le vrai problème, les très bons élèves finissent par être intellectuellement plus insatisfait que les élèves avec des moyennes plus basses et qui font des études qu'ils n'aiment pas.

Impliqué dans les mots de Sebastião Feyo, sont d'autres questions non moins importantes comme l'engagement à des projets de vie, les carrières indésirables qui

produisent des mauvais professionnels au moins désintéressés. Pas moins pertinents sont les conséquences personnelles, l'insatisfaction et le malheur.

Maria Uramova, la directrice de l'Université de Matej à Banska Bystrica, en Slovaquie, a également été confronté sur le problème de l'abandon. Nous dit elle “qu’il n’est pas très élevé, peut-être dix pour cent à notre faculté”.

La responsable sauvegarde que la situation est différente de l'université à l'université et varie si elle vient sin o parle de facultés de sciences humaines ou économie.

“Donc il est difficile d’entrer et ensuite ils restent à cause de cela?” – Nous avons demandé. La réponse de Maria Uramova n’est pas conclusive:

Peut-être, c’est plus difficile quand on compare avec d’autres facultés, mais d’un autre coté, vous avez des facultés dans lesquelles il est facile d’entrer mais le taux d’abandon est peut-être de cinquante pour cent ou peut-être plus. C’est un pourcentage très élevé d’élèves pour la première année.

La réponse de Maria Uramova nous amène à assimiler le moment de la sélection, mais l'enseignante distingue ce qui finira par être plus approprié, en termes théoriques, ce qui est la réalité actuelle de la Slovaquie et les problèmes de financement.

7. A la recherche du modèle idéal

En réfléchissant sur ce qui unit et sépare les pays de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur, et immédiatement sur la façon dont les candidats atteignent les universités, bien sûr, nous avons essayé d'ouvrir des chemins, discuter de formules, en laissant les contributions.

Pour trouver ces indices, nous avons profité de l'expérience de nos répondants et nous avons posés une dernière question, que nous présumons n’être pas facile de répondre:

Si vous pouviez construire un modèle d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serai ce modèle?

Commençons par considérer la perspective de notre interlocuteur autrichien. Monika Vysloužil, comme déjà mentionné ci-dessus, a commencé à se prononcer contre la sélection et, en effet, n'a pas changé d'opinion en une heure de conversation. Elle a toutefois reconnu que la réalité l'Autrichienne oblige à repenser le système et ce qui était souhaitable, l'accès libre, commence à ne pas être possible.

L'enseignant a même partager avec nous quelques faiblesses de sa propre Université de Vienne, qui se bats avec des problèmes d'espace et opte pour des méthodes d'enseignement, selon le cas de séminaires, non par le cas de ne pas considéré comme le plus approprié, mais difficile accueillir tous les élèves dans les amphithéâtres.

Elle a accepté à la fin qu'il devrait y avoir une sélection, mais basée sur des entrevues et des lettres de motivation, de rejeter la méthode fondée moyenne secondaire, étant donné que sont dysfonctionnelles et injuste, et qui ne permettait pas d'évaluer le talent ou la capacité et fait donc valoir que ils ne devraient pas être pris en compte.

La présidente du conseil académique de l'Université St. Polten des sciences appliquées s'identifie par les lettres de motivation (*Statement Letters*), utilisées par les pays anglo-saxons. Selon elle, ils sont extrêmement importants, comme l'intérêt des étudiants démontré en allant à un cours particulier. À son tour, la lettre, élaborée, persuade l'université d'accepter l'étudiant. Le requérant serait donc plus sûr de vouloir aller à réellement ce domaine / cours et de formuler soigneusement cette lettre, pour justifier et de chercher des arguments convaincants, aurait l'occasion de poursuivre la réflexion.

Monika Vysloužil déclare qu'il est nécessaire de réfléchir, en relation avec d'autre contexte, par rapport au processus de sélection et de ses exigences. Elle estime que quand les systèmes sont très strictes ou trop exigeant, en fin de compte empêchent les étudiants et décourageant pour un changement, même quand ils se repentent de la vie dans un domaine particulier. La perspective de faire face à une deuxième fois, un

processus de sélection complexe et difficile peut mettre en péril l'avenir de cet étudiant, qui peut renoncer à la carrière qu'il veut vraiment, se conformant a une qui ne le satisfait pas.

Pour l'Autrichienne, l'investissement doit être dans l'orientation des jeunes, en les aidant à mieux comprendre leurs vocations, un aspect qui met en évidence une priorité contre toute sélection. Un autre aspect qui conduit à respecter la lettre de motivation qui, à son avis, clarifie également les élèves à écrire, une fois qu'ils tentent, par ce texte, pour convaincre le caractère raisonnable de l'université de leur choix.

Nous lui avons demandé si le plus gros problème est le manque de maturité au moment des choix, l'âge auquel les jeunes sont obligés de choisir. Monika Vysloužil n'est pas d'accord, et explique sa pensée plus clairement:

« Nous ne sommes pas trop jeunes. Mais je pense que le système éducatif ne prépare pas pour l'université. Le système éducatif pour des écoles telles que celles ou je travaille, l'université de Applied Sciences. Vous avez votre horaire, prenez des notes, vous entrez et puis c'est tout. Pour cela, vous êtes préparez si vous détestez cela, vous êtes perdu. Et si vous détestez cela, et bien vous allez dans une université où vous devez lutter ou bien; vous n'êtes pas assez intelligent ou mure pour cela. Je pense que nous aurions besoin de beaucoup plus d'orientation et d'un système éducatif différent »

En bref, elle accepte la nécessité d'une sélection, mais jamais avec des notes de l'enseignement secondaire. Monika Vysloužil fait l'éloge du système britannique / irlandais, qui se manifeste et adepte d'un examen de sélection, une lettre de motivation et entretien.

En ce qui concerne François Naphle, qui a montré, tout au long de la conversation, sa conviction sur la nécessité des université d'avoir des portes ouvertes, admet une sélection sur dossier, mais renforce l'égalité des chances et l'exigence que tous les élèves puissent trouver des options, voir les écoles professionnelles comme des alternatives viables et acceptables pour ceux qui ne pénètrent pas dans l'université.

Le professeur français, cependant, est en désaccord avec la sélection précoce, dès la première année. Il favorise la sélection, mais avec un système complémentaire, et donne comme exemple le cas allemand.

Pour le directeur de l'UFR de Sciences Sociales de L'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, l'État doit donner des réponses à tout le monde, même si ces réponses sont différentes.

"Il y a a pas de sélection idéal. J'ai du mal a répondre a ca, je pense néanmoins qu'on a un problème de sélection en France, la dernière étude Pisa, alors déjà notre performance moyenne, de niveau est juste moyenne d'une part, on est un des pays, on le sait mais, le succès des étudiants est de plus en plus expliques par le niveau sociale, les jeunes, les étudiants a 14 15 ans, doc je vois bien notamment j'ai lu le rapport avec une analyse multifactoriel on voit bien que sur l'axe de nous la France au axe de gauche au niveau de l'Hongrie, en termes de performance on va dire que les coréens, on se moque beaucoup des vietnamiens les congueias, tou le monde passe bien évident l' Europe du nord, le modèle anglais dont on disait en France que l'enseignement des anglais était terrible, l'enseignement des anglais est plus performant que le norte, l'Allemagne etc, donc je pense que nous avons ce problème, á L'université bien sur, c'est le lycée, c'est le collège, mais j'au du mal moi, en tant que universitaire, sectionnée ceux qui ont déjà été objet d'une sélection, qui est visiblement sous performant, il y a toutes les critiques qu'on peut faire, donc je pense, il faut quand même, une possibilité, il faut qu'il y ait une deuxième chance. Il faut qu'il y ait une possibilité de rattraper tout ce qui a été mal fait avant"

Le responsable parle à nouveau de l'université comme une porte ouverte et partage avec nous une réflexion:

"On pas faire juste la sélection, il faut forcement qu'il ait une sélection, mais une porte ouverte, remettre les fondamentaux, là ou il faut. Si l'université se mets elle a faire une selection que fait on de tous ce qui sortent du système scolaire, il n'y a pas de selection, donc on ne peut pas, deux, on peut pas fermer la porte a des études longues, a des étudiants, a des jeunes qui ont 18 ans, 82. Dans le cas de Paris Saclay on est entrain de justement puisque on va avoir master, Si ils arrivent pas le master, soit ils vont

ailleurs, ensuite, est ce que la porte est fermé définitivement ? il faut bien qu'il y qu'il y ait la possibilité, la perspective, mais vous pouvez quand même vous insérez et au bout de 10 ans il y a des perspectives, donc la réponse est plus compliquée. Pourquoi pas faire la sélection, plutôt sur dossier. Un dispositif plus large et d'autre part un système "

Lydia Silva, était très critique des systèmes basés sur les classes du secondaire. Elle est presque « corrosive » dans sa méfiance à l'égard des notes attribuées par certains établissements d'enseignement, étant peut-être gonflé dans certains cas, la méthode peut conduire à l'injustice.

L'enseignante alerte au problème d'un système de « notes internes » qui donne lieu à des injustices apparentes, avec certaines écoles, étant connues pour des notes élevées, éventuellement attire des étudiants et des familles, à la recherche d'écoles qui ouvrent la voie à une future entrée université. "Je ne crois pas qu'une école qui augmente ses notes puisse bien préparer ses élèves. Je n'y crois pas. Parce que c'est moralement inacceptable", dit.

Elle est a faveur de la sélection et défend que l'Etat devrait résoudre le problème de ceux qui ne pénètre pas dans les universités, en citant l'exemple des solutions pour des pays comme l'Angleterre ou l'Irlande.

Lydia Silva considère l'examen comme une bonne méthode pour la sélection des candidats, ainsi que l'interview. Elle indique également, comme positif, le système finlandais, qui tient compte de la personne et de son parcours personnel et non pas seulement académique.

Pour elle le système de notes est réducteur "ce n'est pas un numéro, c'est une personne". Et, à son avis, le système idéal existe vraiment, en Finlande:

"Celui qui existe en Finlande. Où vous êtes jugés pour ce que vous êtes, vous êtes jugés sur différentes évaluations. Cela n'a pas comme base les examens parce que quelques élèves sont bons lors des évaluations. Pourquoi est-ce que je pense que le système Anglais (je ne suis pas anglaise mais je suis passée par le système anglais),

pourquoi est-ce que je pense que le système anglais est le meilleur? Parce que tout au long de l'évaluation faite aux élèves c'est l'élève qu'ils évaluent moins que leurs connaissances"

"(…) Ils doivent écrire un mémoire, ils doivent écrire une mention. Ainsi ma mention peut très bien expliquer pourquoi est-ce qu'un élève n'a pas atteint un objectif, il est pris en compte par l'université. Bien que les notes internes ne comptent pas, le rapport élaboré par leurs professeurs leur donne l'opportunité qui n'est pas donné au Portugal. Il y a un système qui autorise cela. Pour moi, si vous avez un système finlandais dont le niveau et les notes finales sont cumulatifs par rapport à d'autres domaines et de différents critères, je pense donc que celui-ci est valable"

Dans une position autre que la professeur Lydia Silva, le recteur de l'Université de porto, partage cependant les mêmes positions, y compris la question critique de l'école secondaire et de la moyenne comme condition déterminante. Pour le professeur Sebastian Feyo de Azevedo, ce système est injuste et certaines notes ne méritent pas de confiance ou de crédibilité.

Dans son opinion, un modèle d'accès à l'enseignement supérieur ideal é compatible avec "une sélection en fonction de l'analyse du portfolio, du dossier de l'étudiant."

Le modèle anglo-saxon não lui paarait pas possible Portugal, sauf dans un modèle de gouvernance "très fort qui permettait que la personne qui prend les décisions soit responsabilisée par celles-ci" e en temps utile, sans retard dans la Justice, si une intervention serait nécessaire.

« Heureusement ce modèle est utilisé au Portugal dans plusieurs domaines, à l'Université de Porto. Au secondaire il y a des critères qui dépassent la simple classification. Il y a des critères qui sont définis, qui sont publiés en ligne mais qui comportent une adéquation et motivation de l'étudiant ou de l'étudiante pour ces études. Il y a aussi un entretien. Et à la fin ils décident et la décision est prise"

Outre les aspects historiques, Sebastião Feyo met en garde contre les répercussions des systèmes qui pourrait éventuellement être considéré comme idéal ou au moins plus souhaitable. La taille de l'université, il alerte, peut être un obstacle. Cela explique aussi pourquoi ces méthodes ne sont pas réalisables en termes de licences:

“Il n’existe pas. Et il est très difficile dans les institutions de grande dimension. Je dois vous dire que ce serait bien compliqué… Soyons pratique, La Sapienza a 100 mille étudiants, je sais comment cela se passe là bas en Italie, mais ils doivent en recevoir 15 mille á l’année”

Enfin, dans le cas de l'enseignante slovaque, nous trouvons une position qui reflète peut-être ce qu’elle juge idéal, mais Maria Uramova se rapporte à la réalité de son pays.

La sélection en Slovaquie continue d'être fait par chaque université et les étudiants entrent en fonction des résultats obtenus dans l'enseignement secondaire, auquel est ajouté à un examen.

Par conséquent, les critères peuvent varier entre les universités. En fait, comme mentionné ci-dessus, la Slovaquie est confrontée à des problèmes démographiques, ce qui signifie que les étudiants ne sont pas en fait rejeté, ou du moins ne sont pas tournés en grand nombre. D'autre part, le financement des universités est directement lié au nombre d'étudiants qui peuvent saisir.

Ce contexte socio-économique fait que la Slovaquie, contrairement à d'autres pays de l'UE, ne dispose pas des règles de sélection strictes et n’ai pas eu des problèmes de sélection, bien que les raisons ne soient pas les plus souhaitables, mais d’un manque d'étudiants.

Maria Uramova, l’ancien doyen de l'Université de Matej à Banska Bystrica, accueillerait favorablement une sélection faite par l'État, par un seul corps. De plus, le la sélection sur dossier lui plaît, comme, par exemple en Angleterre, ainsi que la lettre de motivation et l'entretien.

En ce qui concerne le moment de la sélection, elle choisit un point de départ, encore une fois en raison de la réalité slovaque et pas nécessairement parce que c'est l'idéal:

"Je dirais que cela dépend du système. Surtout du système qui finance les universités. En Slovaquie, je crois que c'est mieux d'avoir un examen dès le début, parce que nous sommes financés par rapport au nombre d'élèves que nous avons, c'est évidemment une source d'intérêt de la part des universités pour accepter tout le monde et recevoir l'argent. Donc, je pense que cela peut-être l'une des raisons, surtout pour les universités privées, mais aussi celles de l'État. Ils ont besoin de l'argent pour financer tout le processus donc ils accepteront tout le monde, c'est ce qui se passe en ce moment. Donc on lutte pour avoir des élèves à cause de la baisse démographique, donc, s'il n y a pas d'examen et le recruteur part du principe que nous acceptons tous les élèves qui souhaitent entrer à l'université, ce n'est pas fiable. Et il n'y a pas d'encouragement de la part des facultés ou des universités pour diminuer le nombre d'élèves à cause de l'argent"

Mais reconnaitrais une position différente dans une autre réalité, comme le cas de l'Autriche:

(…) si le système de financement fonctionne, comme en Autriche, je peux accepter le fait que, si quelqu'un termine le lycée avec un certain niveau, je peux vérifier à partir des résultats s'ils vont l'accepter ou pas, c'est leur décision ou ça peut l'être. Mais en ce moment on constate le même processus au lycée en raison de la loi des étudiants qui abandonnent l'enseignement primaire. Ils acceptent tout le monde, encore une fois à cause de l'argent. Donc, nous ne pouvons pas fonder notre sélection sur la moyenne du lycée parce que tout le monde peut passer au lycée. Et avec cette situation, ils finissent par accepter tout le monde car ils n'ont pas assez d'élèves. Presque tout le monde conclut le lycée et il y a de grandes différences parmi les lycées »

8. Conclusion

Les entretiens avec les cinq responsables nous ont transportés aux réalités des pays qui d'où ils viennent: Autriche, France, Portugal, Irlande et Slovaquie. Nous reconnaissons que les efforts que nous avons fait pour recueillir les avis, également traduit en plusieurs miles et kilomètres, on valu la peine et se reflète dans les réponses que nous avons obtenues, seulement possible grâce à un contact face à face.

Parfois ces réponses ne sont pas concluantes. Elles font partie d'une réflexion plus large qui est en cours. Mais le fait que nous, dans tous les cas, étions face à face, nous a permis, ici et là, de carillonner, aller plus loin et plus profond et de la valeur de notre travail. Sans ce contact direct que nous aurions pas l'occasion de clarifier, de souligner et d'approfondir certaines questions cruciales.

Il semble y avoir un consensus sur l'impossibilité de concilier l'idéal (peut-être d'accès libre de tout le monde et tous les cours) avec une réalité qui même positif implique des effets pervers. À l'exception de la Slovaquie, et ici par la démographie, la demande de l'université dans différents pays augmente et rend finalement le choix essentiel. Il est de l'autre côté de la médaille, avec laquelle nous devons vivre sans conformité.

Debout sur un cadre à la réalisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, qui a eu son plus grand coup de fouet au processus de Bologne, nous avons réalisé que la compatibilité des systèmes éducatifs est encore insuffisant pour cet espace soit juste et puisse ouvrir bras, dans les mêmes conditions, tout citoyen de l'UE. Tout d'abord, nous avons le plus grand accès par exemple, avec tous les problèmes que nous venons d'analyser.

Il y a donc beaucoup à faire pour consolider l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Ces dirigeants, ces cinq pays, suggèrent une certaine façon. Certains sont clairs dans ce chapitre, mais les idées peuvent être complétées par la lecture des interviews, qui sont inclus dans les annexes.

Comme nous l'avons développé tout au long du chapitre, le débat sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur est un sujet à l'ordre du jour, très complet et qui compte des millions de personnes. Il devrait être ciblé pour une réflexion urgente et, par conséquent, l'exploitation d'un changement de paradigme. Emerge des réponses que nous avons obtenu deux résultats majeurs, en plus de l'urgence: la diversité des méthodes de sélection et les responsables déplait il y a une situation d'injustice apparente inhérente à tout cela. Le changement est nécessaire et bienvenue, mais dans ce modèle?

Les représentants de l'Autriche et de la France dans cette étude ne sont pas partisans de la sélection, mais l'ont accepté, et admettre que la réalité de la demande nécessite des positions plus réalistes. Mais inévitable, ne pas admettre une réponse à vide qui sort et que vous souhaitez une sélection plus juste et sur la base des méthodes les plus sûres, comme les lettres de motivation, combinée à d'autres renseignements qui démontrent la volonté et la carrière scolaire candidat.

Pour la responsable de la Slovaquie, la lettre de motivation est aussi préférable ainsi que l'interview si le problème mettra efficacement et le nombre de candidats à l'augmentation de l'enseignement supérieur.

Les dirigeants de l'Irlande et du Portugal acceptent sans problème la sélection qui pratiquent déjà, mais défende plus efficace et plus de justice. Fait intéressant, le mot justice a été dont nous entendons dans les cinq conversations, que ce soit parce que tous appellent à plus de justice, soit parce qu'ils sont critiques des modèles actuels et en particulier celui, qui est basé sur ou au moins apprécie les notes de l'enseignement secondaire, qui, dans certains cas, comme les Portugais sont encore décisifs.

Notre interlocuteur irlandais est le plus frappant des cinq. Insiste sur un style d'enseignement exigeant et de haute qualité, inspiré par le paradigme des systèmes britanniques, irlandais et finlandais. Ce dernier, à son avis, est au moins très proche du système idéal, que les autres interlocuteurs n’ont pas totalement dessiner.

Sur les implications des méthodes de sélection dans la gouvernance des universités, la réponse est généralement oui. Les options ont des conséquences, en particulier dans les systèmes ouverts, ce qui implique des exigences plus élevées, notamment en termes de financement des universités.

SECTION III – PROPOSITIONS DE RECHERCHE – LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE

Dans cette section, nous voudrions présenter quelques propositions de recherche pour des études futures. Comme dans tout projet de recherche, il existe des limitations qui ne peuvent pas être approchés dans cette étude. Pour des recherches futures, nous laissons ainsi quelques pistes qui nous paraissent indispensables pour compléter notre travail.

En résultat de la limitation de la méthodologie utilisée, qualitative, en utilisant des études de cas, nous ne pouvons pas généraliser a toutes les universités et leurs acteurs, l'opiniâtreté sur l'accès et de sélectionner ou pas leur futurs étudiants. Complétant la limitation de la méthodologie utilisée, une autre limitation s'est présentée, celle de la récolte des donnés. Les doyens des universités, acteurs qui on eu la parole dans cet étude, sont difficiles à joindre et on le temps très occupé. Ils n'ont pas beaucoup de temps a consacré. Les essays pour les entretiens, l'accès aux doyens est limité.

L'echantillon a du couvrir tout les modes d'accès et comme nous avons choisis la method d'entretien semi-directif, il a été necessaire de se deplacer dans les pays des cas d'etudes pour pouvoir observer de près les modes d'accès. Ainsi, cette étude pourra ouvrir des portes à l'analyse du mode de sélection d'autres pays d'Europe et son impact dans le management de l'université pour atteindre l'objectif de l'efficience et de la performance que les universités font face, dans un environnement excessivement concurrentiel vécu par les établissements d'enseignement supérieur à présent.

Également, l'étude de l'accès à l'enseignement supérieur a comme priorité l'analyse de la dichotomie sélection ou ne pas sélection ? Est-ce que les Universités sont autonomes pour sélectionner. Est-ce que ce le bon système d'accès à l'enseignement supérieur doit sélectionner? La sélection ou non sélection ? Lequel système respectera l'ensemble des critères fondamentaux requis pour atteindre l'efficience et la performance ? Lequel impactera le moins dans le management de l'université pour faire

face aux restrictions budgétaires ? Et proposer ou non de faire une recherche au sein de la sélection pour analyser les instruments de sélection et trouver des pistes sur ceux qui permettent de mieux sélectionner. Nous estimons qu'il serait important de les comparer.

Les études sur les systèmes d'admission sont rares, du au fait qu'il est très difficile de trouver des donnés comparables des différents pays

Quels ajustements et de nouvelles options pour trouver des mécanismes pour l'accès à l'enseignement supérieur, il faudrait intégrer quelques nouveaux principes.

La réflexion sur la réduction des influences entre l'achèvement de l'enseignement secondaire et l'accès à l'enseignement supérieur, diminuant l'interférence entre la fin de l'école secondaire et la possibilité d'entrer dans l'enseignement supérieur.

L'utilisation des notes internes et les examens de l'enseignement secondaire pour la compétition nationale pour les concours d'accès, associés à des restrictions d'entrée dans l'enseignement supérieur (numerus clausus), introduit des demandes et des pressions dans les cours de l'enseignement secondaire, en particulier dans les périodes finales. Même si le but est de trouver les meilleures conditions pour garantir de bons résultats qui permettent d'accéder à l'enseignement supérieur. Cette tendance, cependant, en plus de perturber certains curriculum, conduit à que souvent, il y a la tentation de gonfler les notations internes. la diversité scolaire en est souvent réduite par la nécessité d'affecter le temps scolaire à la préparation des examens. Il est soutenue ce principe de réduire ces interférences non seulement pour permettre la réalisation de critères d'apprentissage propres de l'enseignement secondaire, ainsi que pour assurer la pertinence des programmes d'études approprié dans la certification de l'enseignement secondaire.

Quels types de corruption affectent les processus d'admission et de quelle manière? Quelles mesures sont les plus efficaces pour réduire les différents types de corruption et atténuer leur influence?

Quelles sont les similitudes et les différences entre les examens utilisés dans le processus d'admission à l'université dans différents pays? En termes de contenu, qu'est-ce qui distingue les examens de sortie du secondaire des examens d'entrée?

Comment les différents examens se comparent en termes de fiabilité et de validité, y compris leur capacité à prédire la réussite des étudiants au niveau universitaire?

En conclusion, ce travail n'est pas un projet de recherche conclu. Il est juste de début d'un débat et d'un travail, une contribution pour une discussion sur ce thème et une contribution pour la connaissance, qui ouvre des portes pour des futures recherches.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche a eu comme focus l'admission à l'enseignement supérieur, la sélection des étudiants et l'autonomie de l'Université pour sélectionner ses étudiants. Avec l'existence de pressions dans le but de diminuer le financement public dans l'éducation, et tout ceci dans la conjoncture actuelle de la crise financière, l'Université fait face à des changements majeurs dans son management. L'introduction de NPM pour assurer une plus grande efficacité et efficience, condition nécessaire pour avoir du financement, dans un contexte de croissance accrue de la fréquentation de l'enseignement supérieur, avec le passage d'un type d'éducation tertiaire d'élite vers un type d'éducation de masse, l'importance de l'étude de l'admission à l'université se justifie, car étant une institution qui est avant tout un service public, l'importance de la connaissance de la société, et de l'augmentation des aspirations des jeunes étudiants doit être également respecter.

La Massification de l'enseignement, la multiplication des classements, la transformation des modes de financement et l'internationalisation constituent quelques-uns des bouleversements profonds auxquels est confronté l'enseignement supérieur dans la plupart des pays de L'OCDE. Ces bouleversements se sont traduits par des réformes importantes des universités dans les années récentes qui ont modifié l'environnement dans lequel l'université existe.

Les états membres de l´Union Européenne sont invités à prendre des mesures immédiates pour mobiliser le considérable réservoir de connaissance de talent et d´énergie qui existe au niveau de l'Union Européenne afin de réaliser les objectifs de Lisbonne en faveur de la croissance et de favoriser une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi, ainsi que de prendre en compte la nécessité de faire face à ces changements profonds et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur. L´Université doit procéder à des changements profonds et coordonnés nécessaires qui vont des réglementations à la gestion des systèmes d'enseignements supérieurs aux modes de gouvernances des universités et à la révision des structures de gouvernance des établissements.

La Gouvernance interne des Universités évolue ainsi vers des modes plus managériaux qui deviennent fondamentaux pour atteindre l'ensemble des objectifs de l'enseignement supérieur. Ainsi, l'accès à l'enseignement supérieur et ses systèmes d'accès sont les premiers enjeux à être analysés. Les procédures d'admission sont le résultat concret des choix politiques de chaque pays sur l'accès à l'enseignement supérieur et définissent les possibilités offertes aux étudiants potentiels, mais pour les pays qui envisagent des changements fondamentaux dans l'enseignement supérieur, le système d'admission est un maillon essentiel à être analysé.

Il existe des principes communs relatifs à la gouvernance des universités, provenant par exemple de la Commission Européenne et de L' OCDE. Dans chaque pays d'Europe, se présenter à l'université suit un processus variable, et les critères d'admission sont très différents car il existe dans chaque pays des systèmes différents, des procédures différentes et des gestions des candidatures et des admissions différentes. Aussi, L'enseignement supérieur est en plein développement. Son développement dans les années futures aura lieu dans un environnement de contraintes sévères sur les finances publiques. Et au-delà de la dimension économique, l'accès à l'enseignement supérieur joue également un rôle important pour la croissance de l'Union Européenne, et c'est dans ce contexte que nous avons considéré de grande importance l'étude de l'admission à l'université.

L'objectif d'un système d'admission à l'enseignement supérieur est de choisir les candidats capables de réussir au plus haut niveau. L'efficacité de la sélection et la formation des étudiants des cycles supérieurs sont d'une importance cruciale pour tous les domaines nécessitant une formation de troisième cycle. L'admission d'étudiants peu qualifiés ne rentabilise pas les ressources des étudiants, des universités et des écoles. L'incapacité de reconnaître et de retenir des candidats affaiblit le système d'accès et cela implique également d'importantes questions visant l'employabilité. Les différences de critères de candidature dans les différents pays d'Europe mènent à des réponses ambiguës sur l´égalité des opportunités pour tous les citoyens d'un espace.

Les systèmes d'accès ne peuvent plus être considérés de façon autonome concernant

la gouvernance et le financement de l'enseignement supérieur car ils sont encadrés dans la reforme plus générale de l'administration publique et le contexte règlementaire des universités. La conception de performance et les systèmes pour la mesurer sont un élément essentiel pour améliorer l'efficacité et l'efficience des universités, dans lequel le financement devient de plus en plus conditionnel à la vérification des critères de performance. Ce qui nous amène au cœur de ce projet : l'accès et l'autonomie des universités.

Tout au long de cette recherche, deux questions générales se sont imposées : Est-ce que les universités sont autonomes face aux systèmes de sélection? Est-ce que le mode d'accès est une variable stratégique?

Le focus de cette étude a été le processus d'accès au 1er cycle de l'enseignement supérieur universitaire public, tout en se concentrant sur l'admission à l'éducation tertiaire de type A (Programmes de premier degré). L'éducation tertiaire de type A comme défini par Programmes de base théoriques désignés afin de fournir des compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche avancés et à des professions exigeantes de hautes compétences (OCDE, 2013). Programmes de cycle 1er disposent d'une durée Théorique cumulative minimum de 3 ans.

Pour l'admission à l'université, nous avons défini les politiques, les pratiques, et les processus spécifiques obligatoires requis pour accéder à l'université à la fin de l'enseignement secondaire.

Pour les définitions des systèmes d'accès nous avons utilisé les définitions de Sargent et al. 2012.

- **Système de non sélection** « An open admission system exists when holders of relevant secondary school certificates have an automatic right of access to higher education » (Sargent et al. 2012).

- **Système de sélection** « A selective admission system is a system where applicants have to meet other criteria in addition to holding a secondary school

certificate to be admitted to higher education institutions » (Sargent et al,. 2012).

Tout au long de cette recherche nous avons assimilé que la problématique de l'accès à l'enseignement supérieur en Europe se présente par sa diversité. Les critères d'admissibilité varient considérablement selon les pays et les universités, comment identifier le talent ? Est-il plus distingué dans les systèmes ou la sélection est pratiquée ? Est-ce que l'université est autonome pour sélectionner? Le principe de non sélection et de sélection dans l'admission à l'université a des racines historiques et géopolitiques mais l'importance d'évaluer les systèmes d'admission pour une meilleure inclusion des objectifs communs de l'Europe est fondamentale.

"Raising participation will not be enough, if those who go to university are not able to complete their studies." Europe communiqués de presse : An EU strategie for modernising higher education – Questions and Answers commission Européenne – Memo/11/615 20/09/2011.

Les établissements d'enseignement supérieur doivent impérativement préparer une première année de succès pour les étudiants avec pour objectif une meilleure expérience d'apprentissage, de sorte qu'ils puissent l'engager avec plus de succès, car les personnes qui fréquenteront l'enseignement supérieur dans les années à venir seront les promoteurs d'emploi et les innovateurs de notre société.

Pour répondre à toutes ces attentes, l'enseignement supérieur va devoir faire face à des changements majeurs, à des défis importants et cruciaux, il faudra atteindre un niveau de qualité qui résiste à la comparaison internationale, faire progresser la gouvernance, augmenter les sources de financement. La performance, comme objectif ultime des universités ou de toute institution a besoin de présenter des logiques d'efficience, d'efficacité pour ainsi obtenir des résultats (Pollit, 2003) par ailleurs, résultant de la crise économique et des restrictions budgétaires, l'état n'étant plus en mesure d'assurer seul la durée de crise, une réflexion sur l'efficience est nécessaire » La nécessité de faire des choix. La négation de l'efficience dans l'organisation publique a conduit à «d'invraisemblables gaspillages et [...] contre- performances » (Bartoli & Blatrix, 2015, p. 117).

Dans le monde occidental, dans de nombreux pays avec des systèmes politiques et administratifs différents, le contexte de l'administration publique a commencé à changer et exige de nouvelles normes de performance dans les services publics (Osborne et Gaebler, 1992, Bozeman, 1993). La Gouvernance interne des établissements évolue ainsi vers des modes plus managériaux et devient fondamentale pour atteindre des objectifs de l'enseignement supérieur.

La nécessité d'évaluation et de qualité, avec l'objectif de moderniser l'université et de trouver un équilibre entre logiques de marché et de service public s'impose. Dans ce contexte, la conception de performance et les systèmes pour la mesurer sont des éléments essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficience des universités. Ainsi une nouvelle tendance inspirée du monde managérial est venue offrir des réponses à ces défis, elle « s'appuie sur des pratiques et techniques gestionnaires, dans un cadre d'orientations politiques spécifiques » (Bartoli, 2009) et selon (Osborne et Gaebler 1992)

Dans le cadre de ces réformes, un modèle de la gestion du secteur public appelé Nouvelle gestion publique (New Public Management) a émergé dans les pays de l'OCDE et dans pratiquement toutes les économies capitalistes développées (Pollitt, 1995; Hughes, 1998). Le NPM repose sur la rationalité économique et des pratiques (Hughes, 1998), cherchant à assurer une meilleure gouvernance à moindre coût. Ainsi, cette approche de la gestion du secteur public se caractérise par une préférence pour un minimum d'interférence du gouvernement dans la prestation du service et l'adoption des principes du marché, au motif que le secteur privé est plus efficace que le secteur public (Beckett, 2000 , Jaconelli et Sheffield, 2000). La notion de (Merrien, 1999) nous décrit le *New Public Management* comme » Un ensemble de recommandations destinées à mettre fin à des formes d'État-providence jugées illégitimes et productrices d'effets anti-économiques ».

Ainsi l'autonomie des universités s'avère être une aspiration nécessaire pour répondre à tous ces besoins, l'État seul, face des restrictions budgétaires imposées en conséquence d'une dette publique actuelle ne peut plus renforcer l'efficience. L'université vit une profonde transformation de ses politiques éducatives, issue du NPM, de la pression de résultats performants, de restrictions budgétaires en France notamment, imposé par la loi organique relative aux lois de finances du 1er aout 2001, ce qui nous amène à la mobilisation des moyens et conduites de management pour atteindre et concilier tous ces objectifs « (Pupion, Chappoz 2015)

Notre travail au long de cette recherche à commencé par analyser le processus d'admission à l'enseignement supérieur en Europe. Nous avons identifié et comparé les caractéristiques (critères de candidature) des plusieurs systèmes d'admission à l'enseignement supérieur. Nous avons également mesuré l'impact de ces différents accès, sélectifs et non sélectifs, dans le management de l'université et identifié les objectifs généraux et spécifiques de la gouvernance qui devaient apporter une contribution significative à la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière de croissance, de prospérité et de cohésion sociale.

Nous avons également analysé quelques différents indicateurs sur l'enseignement supérieur qui sont annuellement publiés par l'OCDE, pour les comparer avec les différents systèmes d'admission et le management et autonomie de chaque université.

Nous avons établi la relation entre les systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et l'autonomie de chaque université des cas d'études choisis, en donnant la parole aux acteurs des universités, les doyens, recueillant leur opinion, leur savoir et leur expérience en tant qu'autorité supérieure dans l'université et en utilisant également des rankings, avec pour objectif d'identifier le système d'admission, sélectif ou non, le plus performant, et pour répondre à notre question de recherche : Est-ce que L'université est autonome pour choisir le système, sélectif ou non sélectif, qui permet une meilleure contribution à sa performance?

Ainsi les objectifs et les questions de recherche de notre travail ont déterminé les options méthodologiques. La méthodologie choisie pour cette thèse a été une approche qualitative d'investigation, selon la méthode inductive expérimentale. L'étude développée ici peut également être classée comme une étude transversale, puisque nous choisissons un moment unique d'évaluation. La méthodologie qualitative des études de cas, en utilisant plusieurs sources d'évidence empirique, a permis l'obtention de données pertinentes à la compréhension des interactions entre les acteurs dirigeants des Universités et la perception des difficultés qu'ils ont face à l'autonomie. Elle nous permet de répondre aux questions : pourquoi et comment ?

Le choix de la méthodologie a conditionné cette enquête. Les entretiens étant présentiels, ils ont nécessité un déplacement dans 5 pays. Le conditionnement de temps par les enquêtés, des doyens qui ont du temps disponible limité et encore la traductions de tout les entretiens effectués en trois langues, portugais, français et anglais. Cette méthodologie a encore permis de ne pas se concentrer sur les données purement quantitatives et les rankings présentés, calculés selon ces données, et de ne penser pas seulement aux résultats fournis par les coefficients des corrélations, s'éloignant de toute réalité enquêtée, recherchant les opinions des acteurs et recherchant comment expliquer les résultats des corrélations calculés. Daft (1983).

Nous avons choisi une méthodologie d'étude de cas. La méthodologie d'études de cas cherche à contribuer au développement de la théorie (Eisenhardt, 1989) et la sélection des cas est un aspect essentiel de la construction de la théorie à partir d'études de cas (Eisenhardt, 1989). En fait, les cas ne devraient pas être choisis au hasard. George et Bennett (2005) soutiennent que le critère clé qui sous-tend la sélection des cas est la pertinence de leur contribution aux objectifs de recherche. Le critère de choix des pays est la diversité de leurs systèmes d'accès.

Une première analyse sur la question fondamentale de l'accès a ainsi été posée. Est-ce que l'université est autonome pour sélectionner? Est-ce la sélection est une variable stratégique ? Pour soutenir les objectifs d'efficacité et de performance, dans un environnement de grande concurrence entre les universités qui font face à une nouvelle gestion publique et à des restrictions budgétaires imposées par l'état ?

La possibilité d'harmoniser les différents systèmes d'accès dans l'Union Européenne a été finalement proposée comme proposition de recherche. Comment bien sélectionner, lequel système est le plus performant, parmi tous les instruments de sélection disponibles ?

Les enquêtes effectuées auprès doyens des universités (annexes) ont resté notre échantillon principal sur lequel les conclusions de cette étude reposent. Nous avons voulu donner la parole aux acteurs principaux de ses institutions, néanmoins nous allons aussi nous pencher sur la sélection comme pratique pour l'accès à l'enseignement supérieur et montrer quelques résultats obtenus à partir de benchmarking et de quelques indicateurs publiés dans les ouvrages de l'OCDE les reliant à l'impact de la sélection dans le management de l'université et de sa performance comme conséquence.

Il a été fait une étude approfondie sur 5 pays (Autriche, France, Irlande, Portugal, Slovaquie) prenant en compte les hypothèses d'investigation formulées. Dans chaque cas, ont été identifiés : les caractéristiques (critères de candidature) des systèmes d'admission à l'enseignement supérieur, leurs racines historico-politiques, ainsi que l'impact sur le management des universités.

L'Étude a reposé sur une comparaison des 5 systèmes d'admission de 5 pays avec pour objectif l´analyse de quelques aspects spécifiques des systèmes d'accès ainsi que l'autonomie de L'université. Elle comprend un point essentiel de la collecte d'informations, adressée à un type de participants concernés, les dirigeants des cinq universités;

- Slovaquie: Université Matej Bel, Banska Bystrica ;
- France: Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines;
- Portugal: Université de Porto;
- Autriche: University of Applied Sciences, Vienna;

- Irlande: Trinity College of Dublin.

En Slovaquie Maria Uramova, ancien recteur de l'Université Matej Bel, Banska Bystrica – En France, François Naphle, Directeur de l'UFR de sciences sociales chez Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Au Portugal, Sebastião Feyo de Azevedo, doyen de l'université de Porto; En Autriche, Monika Vyslouzil, présidente du conseil scientifique de l'Université de St. Polten, et pour l' Irlande, Lydia Silva, directrice de L'école Internationale de Porto, qui prépare les candidatures des élèves aux universités anglo-saxonnes.

Nous avons également analysé, dans l 'accès à l'enseignement supérieur:

- Les instruments d'admission à l'université
- La relation entre les critères d'admission et la performance

Une comparaison des études de cas sur les systèmes d'admission a été effectuée**:**

- Les conditions d'entrée
- Le contenu des examens scolaires de l'enseignement secondaire
- La variation dans les systèmes nationaux
- Les acteurs
- Les taux d'insertion professionnel
- Le classement dans les rankings

Nous avons analysé et décrit les 6 types d'instruments d'admission existant :

- Les examens de fin d'études secondaires
- Les examens d'entrée
- Les tests d'aptitudes standardisés
- Les multiples examens
- Les interviews
- Aucun examen

Les résultats obtenus nous ont montrés que le premier indicateur de succès utilisé pour mesurer le succès scolaire était la rétention. Le nombre d'années précédant l'obtention d'un diplôme est l'un des indicateurs les plus couramment utilisés et est également utilisé par l'OCDE. Par rétention, on parle de la non-transition d'une année scolaire à l'autre, quels que soient les motifs sous-jacents, l'échec d'un certain nombre de disciplines ou l'interruption momentanée, involontaire ou involontaire des études.

La moyenne académique est l'un des indicateurs les plus complet de la réussite scolaire, car les notes sont fortement liées à la persévérance dans l'enseignement supérieur, l'obtention d'un diplôme à ce niveau d'éducation et la performance professionnelle. Les moyennes académiques sont, de plus, un indicateur largement utilisé par plusieurs auteurs pour émuler le succès scolaire. (Mendes et al 2016). Pratiquer la sélection, peut selon quelques indicateurs, prévoir le succès académique, « la performance académique dans l'enseignement supérieur est en ligne avec la trajectoire pré-universitaire des étudiants, révélant la prédominance de parcours scolaires relativement cohérents, où les conditions d'échec se construisent peu à peu et où les performances semblent à chaque instant fortement influencées par les phases ci-

dessus. En fait, il existe une relation directe entre la performance scolaire pré-universitaire, mesurée par la rétention et les notes, et la performance dans l'enseignement supérieur. » (Mendes et al 2016)

Les résultats nous ont montrés que les pays ayant un système d'admission ouvert ont des taux d'obtention de diplôme de 32% en moyenne par rapport à la moyenne internationale de 37,13%) OCDE. En 2003, l'Université de Shanghai Jiao Tong a commencé à publier un « classement académique des universités mondiales » (2008). Il met du poids sur six indices :

- 1) Le nombre d'anciens élèves de l'Université qui ont remporté le prix Nobel de physique, chimie, médecine, domaine de l'économie ou des médailles ou en mathématiques (10% de l'indice global)

- 2) Le nombre de professeurs de l'Université qui ont remporté le prix Nobel de prix en physique, chimie, médecine, domaine de l'économie ou des médailles ou en mathématiques (20% de l'indice global)

- 3) Le nombre annuel d'articles rédigés par des professeurs de l'Université qui sont publiés dans les journaux scientifiques (20% de indice global)

- 4) Le nombre annuel d'articles rédigés par des professeurs de l'Université qui sont publiés par les magazines de Sciences indexés (20% de l'indice global)

- 5) Le nombre de chercheurs les plus cités (droit d'auteur Thomson ISI, 2008) dans la faculté de l'université dans 21 grandes catégories de sujets (20% de l'indice global)

- 6) Tous les indicateurs ci-dessus, divisés par le nombre de professeurs équivalent à temps plein (10% de l'indice)

- Il est évident que le choix des critères est tout à fait arbitraire. En outre, les critères sont fortement pondérés vers la science.

Nous avons entendu les explications et les opinions des personnes responsables de cinq grandes universités, de précieuses contributions qui ont été traitées dans cette étude et que nous considérons ~être un atout important pour la compréhension d'un phénomène impliquant des millions de personnes dans l'univers européen. La nécessité d'une sélection est une fatalité qui est venue avec le nombre croissant de candidats.

Les enquêtes nous ont ainsi indiqués que la sélection est nécessaire parce qu'il n'y a pas de postes vacants et des lieux pour tous les candidats. Ils acceptent volontiers la nécessité de choisir les meilleurs, mais font également valoir qu'il doit y avoir une réponse pour tous les candidats, même si cette réponse ne passe pas par l'université. Une égalité des chances et l'exigence que tous les élèves puissent trouver des options, voir les écoles professionnelles comme des alternatives viables et acceptables pour tous. Les préoccupations de questions sociales ont été manifestées, y compris le désir de voir un système complémentaire pour les jeunes qui ne sont pas sélectionnés, la responsabilité incombe à l'État, qui a l'obligation de fournir les réponses.

Les résultats des enquêtes nous montrent qu'il est beaucoup plus facile de gérer un système qui sélectionne quand il y a nombre limité d'étudiants. Il est difficile de gérer une « industrie de volume » et une « machine lourde à être pilotée », ce qui a aussi principalement des conséquences pour le personnel enseignant, le suivi et le soutien aux étudiants, concluant que la sélection est essentiellement un problème de financement. L'importance d'établir des liens avec la société et la création de partenariats avec des entreprises (une stratégie bien encouragée par les gouvernements européens, qui ont compris depuis longtemps l'importance pour les universités de maintenir des relations étroites avec la société) a aussi été conclue.

Pour la Slovaquie, notre recherche nous a amenés à comprendre que la Slovaquie traverse un problème démographique majeur, elle ne dispose pas de suffisamment d'étudiants et cela impacte le financement. Dans la pratique, la Slovaquie n'a pas de règles de sélection et ne dispose pas d'un problème de sélection, car il n'y a pas d'étudiants en nombre suffisant et la demande est inférieure à l'offre. Capturer des étudiants, autant que possible est une préoccupation des universités slovaques et les motifs sont aussi financiers. Les universités sont chaque année sous pression,

précisément en raison de la variation du nombre d'étudiants et l'impact qui pourrait en résulter en termes de financement.

Les résultats de cette recherche ont finalement exhalé l'importance de préparer les élèves à l'entrée à l'université et à la nécessité d'établir une plus grande justice dans les critères d'admission, car le mode d'accès influence sur la motivation et l'implication des étudiants. Finalement une plus grande autonomie souhaitée par les dirigeants des Université serait bénéfique à L'Université et aux objectifs de croissance et de financement requis.

Les conclusions de cette recherche son ainsi évidentes. Les pays Anglo-Saxon ont choisi un abord compétitif explicite et parfois même agressif pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur, alors que la plupart des pays Européens ont adopté un abord plus coopératif dans ce domaine. La tendance est d'une certaine orientation vers les tendances anglo-saxonnes, en raison de la concurrence et des restrictions budgétaires. Cela peut s'expliquer principalement par une perspective politique et fondée sur les valeurs, selon lesquelles, dans de nombreux pays, l'accès (gratuit) à l'enseignement supérieur est considéré comme un bien public, ce qui est en contradiction avec l'idée que l'enseignement supérieur doit adopter des mesures plus managériales qui visent la performance et aux résultats (Wende 2001)

Dans une Europe qui doit être équilibrée en termes de droits et des chances, nous savons que l'accès à l'enseignement supérieur n'est pas réellement à la portée de tous les citoyens, beaucoup moins de la même façon. Lorsque, bien qu'en théorie, ou plutôt une perspective plus large, la vérité est que les coûts du processus et les conditions dans lesquelles cet accès prend effectivement lieu sont en fait très différents.

Nous confirmons la même diversité que nous avons rencontrée lorsque de nos voyages à chacun des cinq pays qui composent notre objet d'étude. En l'occurrence le Portugal, la France, l'Autriche, l'Irlande et la Slovaquie.

La compatibilité des systèmes éducatifs est encore insuffisante pour que l'accès à l'université soit juste et puisse ouvrir les bras, dans les mêmes conditions, à tout citoyen

de l'UE. Comme nous l'avons développé tout au long de cette recherche, le débat sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur est un sujet à l'ordre du jour, très complet et qui compte des millions de personnes. Il devrait être ciblé pour une réflexion urgente et, par conséquent, l'exploitation d'un changement de paradigme. Le changement est nécessaire et bienvenue.

En tout état de cause, l'évolution de la demande d'enseignement supérieur, de plus en plus «démocratisée», conduira inévitablement, tôt ou tard, à la généralisation des systèmes sélectifs. De l'avis des experts réunis dans l'étude «Qualifications et examens d'admission à l'enseignement supérieur en Europe: comparaison», il n'est pas réaliste de penser à une harmonisation des systèmes d'admission, mais il y a beaucoup à améliorer et cela doit être un design essentiel d'une Europe adulte, qui partage des principes et parle de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Il existe des exemples de systèmes dans lesquels le gouvernement détermine le nombre de places disponibles individuellement, mais les institutions sont responsables du processus de sélection comme en Espagne, à l'inverse, il existe des systèmes dans lesquels les institutions individuelles déterminent le nombre de places disponibles, mais le processus d'admission est central et coordonné (Irlande). Ces distinctions sont décrites dans les exemples de chaque pays. Les exemples ont été choisis pour fournir à la fois des modèles représentatifs et la diversité géographique.

Les systèmes d'admission sont importants pour une plus grande équité dans l'accès, ils sont également importants pour la contribution au succès du parcours académique de l'étudiant et ainsi lui permettre de terminer des études d'éducation tertiaire. L'évidence Internationale suggère que les résultats de l'enseignement supérieur sont le meilleur prédicteur de succès dans l'éducation tertiaire, au dépit des examens comme instrument d'admission. Il n'existe pas des mesures pour la gouvernance des universités européennes, de sorte que nous avons interrogé les universités et les dirigeants.

En conclusion, l'autonomie des universités et ses options de sélection ont des conséquences, en particulier dans les systèmes ouverts, ce qui implique des exigences

plus élevées, notamment en termes de financement des universités. Les universités ne sont pas assez autonomes. Correia (2007) alerte au changement de la forme de gouvernement universitaire, de la Renaissance et la Réforme, lorsque l'Université perd son indépendance « précieuse » (...) De nos jours, et face aux nouveaux défis concurrentiels, la gouvernance varie considérablement entre les universités européennes. La plupart des universités européennes de haute productivité, telles que celles au Royaume-Uni et la Suède, ont une autonomie sur la plupart des dimensions substantielles. Aghion et al 2010.

Le taux d'obtention d'un diplôme est de plus, un indicateur largement utilisé par plusieurs auteurs pour émuler la performance de l'université. Parmi les cas d'étude de cette recherche, le pays qui obtient le taux d'obtention d'un diplôme universitaire le plus élevée est L'Irlande ou la sélection est pratiquée et l'université est automne pour pratiquer la sélection. D'autre part, en comparaison avec les autres pays de cette recherche, L'Autriche qui ne pratique aucune sélection et dont les universités n'ont pas d'autonomie dans le choix de l'inscription des étudiants, obtient le taux d'obtention de diplômes universitaires le plus bas.

En second lieu, nous sommes guidés par corrélations, leur performance est corrélée avec l'autonomie. Ainsi l'autonomie universitaire est en corrélation positive avec les bons résultats de l'université.

BIBLIOGRAPHIE

A-B

Aaker, David A., Kumar, V. e Day, George S. (2004), *Marketing Research*, 8th Ed., Wiley.

Aghion, P. (2010) l'excellence universitaire : leçons des eperiences internationales – Rapporto d'étape, Paris, la documentation Française, coll. » Rapports publics ».

Aghion, Philippe, et al. "The governance and performance of universities: evidence from Europe and the US." *Economic Policy* 25.61 (2010): 7-59. Disponible sur, https://academic.oup.com/economicpolicy/article-abstract/25/61/7/2918856/The-governance-and-performance-of-universities (02.10.2015)

Aghion, Philippe, Mathias Dewatripont, Caroline Hoxby, Andreu Mas-Colell, and Andru Sapir. (2010) « The Governance and Performance of Universities : Evidence from Europe and the US. » Economic Policy 25 (61) 7-59

Albarello, L. et al. (1997) Práticas e Métodos de Investigação em Ciências Sociais. Lisboa : Gradiva.

Albouy, Valérie, and Chloé Tavan. "Accès à l'enseignement supérieur en France: une démocratisation réelle mais de faible ampleur." *Économie et statistique* 410.1 (2007): 3-22. Disponible sur, http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2007_num_410_1_7053 (20.10.2013)

Alcaras, Jean-Robert et Al., « La « performance sociale » comme horizon ? Les directeurs départementaux de l'aide er de l'action sociales er leurs perceptions de la managérialisation », Revue française d'administration publique 2011/4 (nº 140), p.757-771. DOI 10.3917/rfap. 140.0757.

Alexandre, Fernando, Miguel Portela, and Carla Sá. "Admission conditions and graduates' employability." *Studies in Higher Education* 34.7 (2009): 795-805.

Allison, G. T. (1987), "Public and Private Management: Are They Fundamentally Alike in All Unimportant Respects?", Shafritz, J. M. e Hyde, A. C. (Eds.), *Classics of Public Administration*, Pacific Drove, California: The Dorsey Press.

Almeida, Leandro S., et al. "Acesso e sucesso no ensino superior em Portugal: Questões de género, origem sócio-cultural e percurso académico dos alunos." *Psicologia: Reflexão e Crítica* 19.3 (2006): 507-514. Disponible sur, http://www.scielo.br/pdf/%0D/prc/v19n3/a20v19n3.pdf (10.01.2014)

Amar, Anne, and Ludovic Berthier. "Le nouveau management public: avantages et limites." *Gestion et management publics* 5 (2007): 1-14. Disponible sur https://www.researchgate.net/profile/Anne_Amar-Sabbah/publication/299344413_Le_Nouveau_Management_Public_Avantages_et_Limites/links/56f15c2508aee9c94cfd650f.pdf

Amaral, Alberto, and Vincent Lynn Meek. *The higher education managerial revolution?*. Vol. 3. Springer Science & Business Media, 2003. Disponibe sur https://books.google.pt/books?hl=pt-PT&lr=&id=3SoXB8HMNCkC&oi=fnd&pg=PR7&dq=tertiary+education+in+portuga&ots=WrLbemklvb&sig=0iIyLrV4tN0BQlJ2ka_2AFp2oO8&redir_esc=y#v=onepage&q=tertiary%20education%20in%20portuga&f=false

Amaral, Alberto. "A reforma do ensino superior português." *Conselho Nacional de Educação (Ed.), Políticas do Ensino Superior–Quatro Temas em Debate* (2007): 17-37. Disponible, http://www.cnedu.pt/content/antigo/files/pub/PoliticasEnsinoSuperior/4-introducao.pdf (20.08.2016)

Amaral, Diogo F. (2009) História das Ideias Políticas –Vol I. Coimbra: Livraria Almedina.

An EU Strategy for modernising higher education – Questions and Answers Commission Européenne – MEMO/11/615 20/09/2011

Antunes, Fátima. "Governação e Espaço Europeu de Educação: Regulação da educação e visões para o projecto 'Europa' (2006)." *Revista Crítica de Ciências Sociais* 75: 63-93.

Antunes, Fátima. "O espaço europeu de ensino superior para uma nova ordem educacional? "*Educação Temática Digital* 9 (2007): 1. http://search.proquest.com/openview/5b682183735017e75d1e7561849ea87b/1?pq-origsite=gscholar&cbl=2029534

Arroteia, J. (1996) O ensino superior em Portugal. Aveiro : Universidade de Aveiro.

Atkinson, R., Geiser, S. (2009) " Reflections on a Century of College Admission Tests." Educational Researcher, 38: 665-676.

Atkinson, Richard C., and Saul Geiser. (2009) "Reflections on a century of college admissions tests." *Educational Researcher* 38.9: 665-676.

Bailly, Pierre, 2012, "Universités européennes: une identité européenne en reinvention", in: Côme, Thierry & Mesková Ludmila (dir), Management de la diversité culturelle: quells enjeux pour L'Europe? Bruylant, Bruxelles.

Baptiste, Rappin « La cécité organisationnelle inhérente à l'essence du management. Réflexions sur la dangerosité inhérente au management des ressources humaines à l´époque post moderne », Revue internationale de psychologie et de gestion des comportements organisationnels 2015/51 (Vol. XIX), p.19-36.

Bartoli, (2002), "Ouvrir la boîte noire de l'université francaise: Une condition nécessaire à son evolution?" Cahier de recherché du Larequoi, 2002 (2)-B

Bartoli, A. (2008). Les outils du management public: fausses pistes et vrais défis. *Filemanagement public en mutation, Paris, L'Harmattan*.

Bartoli, Annie, & Blatrix, Cécile, 2015, Management dans les organisations publiques, Défis et logiques d'action, 4e éd. Dunod, Paris.

Bartoli, Annie, 2009, Management dans les organization publiques, 3e éd., Dunod, Paris. Bartoli, Annie, & Blatrix, Cécile, 2015, Management dans les organisations publiques, Défis et logiques d'action, 4e éd., Dunod, Paris.

Beckett, J. (2000), "The 'Government Should Run Like a Business' Mantra", *American Review of Public Administration*, 30 (2).

Bellat – Duru, Marie (2015) " Acess to Higher Education: the French case". Disponible sur, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01103597/ (21.09.2016)

Boaz Shulruf, Hattie John & Tumen Sarah, (2008) The predictability of enrolment and first-year university results from secondary school performance: the New Zealand National Certificate of Educational Achievement, disponible sur, http://srhe.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03075070802457025#.WTf93umjOOM (21.01.2014)

Bobo, Gary R. (2017). *Performance sociale, financement et réformes de l'enseignement supérieur*. Presses de Sciences Po.

Boddan, Robert, e Sari Biklen (1994) Investigação qualitativa em educação: uma introdução à teoria do método. Porto: Porto Editora.

Boer, Harry, and Jon File. "Higher education governance reforms accross Europe." (2009). Disponible sur, http://doc.utwente.nl/88691/1/c9hdb101%20modern%20project%20report.pdf

Boitier, Marie, Anne Rivière « Les systèmes de contrôle de gestion, vecteurs d'une

logique gestionnaire : chengement institutionnel et conflits de logiques à l'université » comptabilité – Contrôle – Audit 2016/3 (Tome 22), p. 47-79. DOI 10.3917/cca.223.0047

Boland, Josephine et Mulrennan, Madeleine (2011). "Application, Selection and Admission to Higher Education: A Review of International Practice." Research paper prepared for the HEA/NCCA seminar Transition or Transaction? Moving from second to third level education in Ireland. Disponible sur, http://www.transition.ie/files/1352_HEA_Application_&%20_Selection_02.pdf (21.01.2014)

Bozeman, B. (1993), "Competing on the Eighth Dimensions of Quality", *Harvard Business Review*, no 6, 101-109.

Brillet, Franck et Sauviat Isabelle, « La GPEEC dans les universités françaises : quels enjeux pour la valeur publique ? ». Gestion et management public, 2013/3 Volume 2/nº1, p.6-30. DOI :10.3917/gmp.021.0006.

C-D

Cabal, Alfonso Borrero de. La Universidad. Estudios Sobre Sus Orígenes, Dinámicas Y Tendencias (eBook) Vol. 1. Historia Universitaria: La UniversidadEn Europa Desde Sus Orígenes Hasta La Revolución Francesa hasta 1945. Editorial Pontificia Universidad JaverianaI. 2008.

Cabrera, A. F. and La Nasa, S. M. (2000), Understanding the College-Choice Process. New Directions for Institutional Research, 2000: 5–22. Disponible sur, doi:10.1002/ir. (09.09.2013)

Chanut, Véronique et al. « Pratiques valorielles et management public », Revue Internationale des Sciences Administratives 2015/2 (Vol.81), p.235-242. DOI 10.3917/risa.812.0235.

Charles, Nicolas, 2007, L'enseignement supérieur français vers l'égalité des chances? Les politiques d'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur. Cahier de recherché, LYON.

Charles, Nicolas. "L'enseignement supérieur français vers l'égalité des chances?." *Cahier de recherche de l'Observatoire du Management Alternatif, EM Lyon* (2007). Disponible sur, http://appli6.hec.fr/amo/Public/Files/Docs/33_fr.pdf (01.12.2013)

Chatelain-Ponroy, Stéphanie, et al. "La gouvernance des universités françaises." *Pouvoir, évaluation et identité* (2012). Disponible sur, https://www.researchgate.net/profile/Stephanie_Chatelain-Ponroy/publication/272476780_La_gouvernance_des_universites_francaises_Pouvoir_evaluation_et_identite/links/54e4a2fb0cf29865c334af45/La-gouvernance-des-universites-francaises-Pouvoir-evaluation-et-identite.pdf (10.03.2013)

Chatelain-Ponroy, Stéphanie, et al. "La gouvernance des universités françaises Pouvoir, évaluation et identité." (2012). Disponible sur, https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00729058/

Chofel, Denis, Jérémy Aldrin « Réflexions autour de la notion » d'accountability » à travers l'application d'une grille d'analyse sur deux études de terrain en management public », Gestion et management public 2015/3 (Volume 4/ nº 1), p.45-58. DOI 10.3917/gmp.041.0045.

Christensen, Tom, and Per Laegreid. "New Public Management: The effects of contractualism and devolution on political control." *Public Management Review* 3.1 (2001): 73-94. Disponible sur, http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14616670010009469

Clark, M., Rothstein, J., And Schanzenbach, D. (2009). " Selection bias in College Admission Test Scores." Economics of education Review, 28: 295-307.

Clark, Melissa, Jesse Rothstein, and Diane Whitmore Schanzenbach. "Selection bias in college admissions test scores." *Economics of Education Review* 28.3 (2009): 295-307. Disponible sur, http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0272775708001192 (21.01.2014)

Côme, Thierry, 2011a, "la Gouvernance des universities en Europe, nouveau management d'un service public ou Nouveau management public?" in: Les Universités en Europe Centrale, 20 ans après, Vol.2: économie et management, Bruylant, Bruxelles.

Côme, Thierry, 2013, "La gouvernance des universities" in: Gestion et management public, Vol.2, nº1, 2013/3.

Côme, Thierry, Abdelilah Yassine « Accès régulé à l'Université et implication et motivations des étudiants : l'exemple du Maroc », Gestion et management public 2015/2 (Volume 3/ nº 4), p. 5-26. DOI 10.3917/gmp.034.0005.

Côme, Thiery, Gilles Rouet « Comment évaluer les universitaires ? Efficacité et performance des structures et dispositifs », Gestion et management public 2016/3 (Volume 5/ nº 1), p. 61-85. DOI 10.3917/gmp.051.0061

Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2014. La modernisation de l'enseignement supérieur en Europe: accès, rétention et employabilité 2014. Rapport Eurydice. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

Costa, Emília Viotti da. A invenção do Iluminismo. In: Osvaldo Coggiola (org.). A Revolução Francesae seu impacto na América Latina. São Paulo: Nova Estela/Edusp, 1990.

Council of Europe Higher Education Forum – Directorate of school, out-of-school and higher education and research division (2005). " Higher Education governance between democratic culture, academic aspirations and market forces"

Cussó, Roser. "La Commission européenne et l'enseignement supérieur: une réforme au-delà de Bologne." *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 5 (2006): 193-214. Dispobinle sur http://cres.revues.org/1170

Daft, R. L. (1983), "Learning the Craft of Organizational Research", *Academy of Management Review*, vol. 8, no 4, 539-546.

De Almeida, Luciano. "Sistema público de ensino superior português: contributos para a sua reforma." (2011). Disponible sur http://www.forumgestaoensinosuperior2011.ul.pt/docs_documentos/15/paineis/06/lda.pdf (10.01.2014)

Direction générale de l'éducation et de la culture – Eurodyce (2008). " La Gouvernance de l'enseignement supérieur en Europe. Politiques, structures, financement et personnel académique." Disponible sur, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01103597/ (01.16.2016)

Dufoulon, Rouet, Dufoulon Serge ..., & Rouet Gilles ... (2013). *Europe partagée, Europe des partages* (Local & global). Paris: L'Harmattan. P.63-68

Duru-Bellat, Marie. "Access to Higher Education: the French case." (2015).

Durut-Bellat, Marie; Kieffer, Annick & Reimer, David. (2010) Les inégalités d'accès a L'enseignement supérieur: le role des filières et des spécialités. Une comparaison entre l'Allemagne de l'Ouest et la France. Disponible sur, http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2010_num_433_1_8082 (14.04.2016)

E-F

Edwards, D., Coates. H., and Friedman, T. (2012). " A Survey of International Practice in University Admission testing. " Higher Education management and policy, 24 (1):1-18.

Edwards, Daniel, Hamish Coates, and Tim Friedman. "A survey of international practice in university admissions testing." *Higher Education Management and Policy* 24.1 (2012): 1-18. Dispobible sur http://www.oecd-ilibrary.org/education/a-survey-of-international-practice-in-university-admissions-testing_hemp-24-5k9bdck3bkr8 (04.06.2015)

Elliot, D. (1998) Internationalizing British higher education: policy perspectives. In P. Scott (Ed.), the globalization of higher education. Milton Keynes, UK: SHERE/Open University Press.

Enjolras B., 2000, « Coordination failure, pro- perty rights and nonprofit organizations », *Annals of public and cooperative economics*, 71:3, p. 347-374.

European Parliament – Directorate-General for Internal policies (2014). "Higher Education Entrance Qualifications and Exams in Europe: A Comparison."

Fernandez, Olga Cuevas. *Historia De La Universidad En Europa, Vol 2. Las Universidades En La Europa Moderna Temprana*. Espanha. Univ. Pais basco. 1999.

Fortin, Marie-Fabienne. O Processo de investigação: da concepção à realização. Loures: Lusociência, 1999.

Fulton, Oliver. "Elite survivals? Entry 'standards° s and procedures for higher education admissions." *Studies in Higher Education* 13.1 (1988): 15-25.

G-H

Eisenhardt, K. M. (1989), "Building Theories from Case-study Research", *Academy of Management Review*, vol. 14, no 5, 532-550.

Garton, Bryan L., James E. Dyer, and Brad O. King. "The use of learning styles and admission criteria in predicting academic performance and retention of college freshmen." *Journal of Agricultural Education* 41.2 (2000): 46-53. Disponible sur, http://pubs.aged.tamu.edu/jae/pdf/vol41/41-02-46.pdf (15.07.2015)

Geiser, S. (2007). " Validity of High-school Grades in Predicting Students Success beyond the Freshman Year: High School Record vs. Standardized Tests as Indicators of Four-year College Outcomes." Center for Studies in Higher Education UC Berkeley – Research and Occasional Papers Series.

Geiser, Saul, and Maria Veronica Santelices. "Validity of High-School Grades in Predicting Student Success beyond the Freshman Year: High-School Record vs. Standardized Tests as Indicators of Four-Year College Outcomes. Research & Occasional Paper Series: CSHE. 6.07." *Center for studies in higher education* (2007).

Geiser, Saul. "Back to the basics: In defense of achievement (and achievement tests) in college admissions." *Change: The Magazine of Higher Learning* 41.1 (2009): 16-23. Disponible sur, http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.3200/CHNG.41.1.16-23?journalCode=vchn20 (03.12.2013)

George, A. L. e Bennett, A. (2005), *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Belfer Centre for Science and International Affairs, Cambridge: Harvard University.

Gillet, Michelle, Patrick Gillet » Les outils du système d'information, facteur clé de succès ou d'échec dans l'évolution des organisations : le cas des universités », Gestion et management public 2013/3 (Volume 2/ nº 1), p.55-77. DOI 10.3917/gmp. 021.0055

Grönroos, C. (1982), *Strategic Management and Marketing in the Service Sector*, Research Reports.

Gura, Rouet, Gura Radovan, & Rouet Gilles ... (2014). *Intégration et voisinage européens* (Local & global 28). Paris: L'Harmattan. P. 121-132

Harman, Grant (1994). "Student Selection and Admission to Higher Education: Policies and Practices in the Asian Region." *Higher Education*, 27 (3): 313-39.

Harman, Grant. "Student selection and admission to higher education: Policies and practices in the Asian region." *Higher Education* 27.3 (1994): 313-339. Disponible sur, https://link.springer.com/article/10.1007%2FBF01432073?LI=true (13.09.2013)

Heaney, Catherine, 2016, "Trinity Tales, Trinity College Dublin in the Nineties" Ed. The Lilliput Press, Dublin.

Heather, Eggins (2010) Access and Equity Comparative Perspectives, Institute for Education policy research, Staffordshire University, UK, (Ed). Sense Publishers.

Heather, Eggins, (2014) Drivers and Barriers to achieving quality in higher education. Durham University, UK (Ed.) Sense Publishers.

Helms, R. (2008). "University Admission Worlwide" Education, Working Papers Series, 15.

Helms, Robin (2008). "University Admission Worldwide." *Education*, Working Paper Series no. 15. Disponible sur, http://documents.worldbank.org/curated/en/671131468153295738/University-admission-worldwide (02.02.2015)

Hill, M. e Hill, A. (2002), Investigação por Questionário, Ed. Sílabo, Lisboa.

Hoareau, McGrath et AL (2014) Higher Education entrance qualifications and exams in Europe: A comparison, disponible sur, http://eprints.lse.ac.uk/65782/ (13.04.2015)

Hughes, O. E. (1998), *Public Management and Administration*, Macmillan, London.

Hunt, Colin. "National strategy for higher education to 2030." (2011). Disponible sur, http://www.lenus.ie/hse/handle/10147/120285 (20.10.2013)

Huron, David, Spieth Grégory « Valeurs publiques et formations universitaires : Le cas des masters en management public », Gestion et management public 2013/3 (volume 2/nº1), p. 31-54. DOI 10.3917/gmp.021.0031.

I-J-K

Jaconelli, A. e Sheffield, J. (2000), "Best Value: Changing Roles and Activities for Human Resource Managers in Scottish Local Government", *The International Journal of Public Sector Management*, 13 (7).

Jensen, J. e Rodgers, R. (2001), "Cumulating the Intellectual Gold of Case-study Research", *Public Administration Review*, vol. 61, no 2, 235-248.

Kahn, Axel, entretien, é par Pierre Louart » Le magagement de l'université » Humanisme et Entreprise 2010/4 (nº 299), p.5-12. DOI 10.3917/hume. 299.0005.

Kaiser, Frans, and Herb O'Heron. "Myths and methods on access and participation in higher education in international comparison." *The Hague: Ministry of OCW* (2005).

Karakaya, Ismail, and Ezel Tavsancil. "The Predictive Validity of the University Student Selection Examination." *Educational Sciences: Theory and Practice* 8.3 (2008): 1011-1019.

Kehm, Barbara M. "L'enseignement supérieur en Europe: Évolutions récentes et perspectives." *futuribles* 333 (2007): 55-66. Dispobinle sur, http://eprints.gla.ac.uk/88560/

Knight, J. (2002). Trade in higher education services, the implications of GATS. The observatory of Bordeless Higher Education Report, disponible sur, www.obhe.ac.uk

Kohler, Jürgen, and Josef Huber, eds. *Higher education governance between democratic culture, academic aspirations and market forces*. Vol. 5. Council of Europe, 2006. Disponible sur https://books.google.pt/books?hl=pt-PT&lr=&id=KgotglaBHbQC&oi=fnd&pg=PA5&dq=higher+education+governance+between+democratic&ots=xDQXz4TSsQ&sig=EuuDsuGAucO7Os_i4AnWG_qCFjY&redir_esc=y#v=onepage&q=higher%20education%20governance%20between%20democratic&f=false

Koucky, Jan, Ales Bartusek, and Jan Kovarovic. *Who is more equal?: access to tertiary education in Europe*. Education Policy Centre, Charles University in Prague, Prague, Czech Republic, 2009.

Kuh, G. ; Kinzie,J. ;Buckley, JBridges, B ; Hayek, J. (2007) Piecing together the student sucess puzzle : Research propositions and recommendations. ASHE Higher education report, 32 (5) San Francisco : Jossey-Bass.

L-M

Lamarzelle, Denys. "Management public et modernisation des services publics." (2008). Dispobinle sur, http://europaong.org/wp-content/uploads/2016/06/Management_public.pdf

Lamarzelle, Denys. "Management public et modernisation des services publics." (2008). Disponible sur http://europaong.org/wp-content/uploads/2016/06/Management_public.pdf

Laurence, Morgana « Un précurseur du New public Management : Henri Fayol (1841-1925) » Gestion et management public, 2012/2 Volume 1/nº2, p.4-21. DOI 10.3917/gmp.002.0004.

Leão, M. (2007). O ensino Superior Politécnico em Portugal, um paradigma de Formação Alternativo. Porto: Edições Afrontamento.

Lee, Myungsuk. "Conceptualizing the new governance: a new institution of social coordination." *Unpublished paper presented to the Institutional Analysis and Development Mini-Conference in May*. Vol. 3. 2003. Disponible sur https://pdfs.semanticscholar.org/71ec/0b861a6dad2d93b56ab5f8c6b77bfa415a48.pdf

Leroux, Erick, Pierre-Charles Pupion » Bilan social er personnel à l'épreuve de la nouvelle gouvernance des universités », Management & Avenir 2012/5 (nº 55), p.252-271. DOI 10.3917/mav.055.0252

Lips, Christophe, 2016, L'appropriation du processus de Bologne par les acteurs de l'université, enjeux et perspectives, thèse de doctorat, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Lux, Gulliver, "Adoption et usages des outils de gestion de l'absentéisme: l'importance des jeux d'acteurs et jeux de pouvoir, " Gestion et management public 2015/2 (Volume 3 / nº 4), p.83-106. DOI 10.3917/gmp.034.0083.

Magalhães, A. (2004). A Identidade do Ensino Superior – Politica, Conhecimento e Educação numa Época de transição. Lisboa: Fundação Calouste Gulbenkian e Fundação para a ciência e Tecnologia.

Malhotra, N. K. (2001), *Pesquisa de Marketing: Uma Orientação Aplicada*, 3a Ed., Bookman, Porto Alegre.

Marijk C. Van der Wende, (2003) Globalisation and Access to Higher Education, disponible sur, http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1028315303007002006 (18.09.2014)

Martin, Eric, and Maxime Ouellet. *La gouvernance des universités dans l'économie du savoir*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 2010. Disponible sur http://sauvonslarecherche.fr/sites/sauvonslarecherche.fr/IMG-old/pdf/Canada_gouvernance_universites_.pdf

Mattern, Krista D., and Frank E. Williams. "Examining the relationship between the SAT, high school measures of academic performance, and socioeconomic status: Turning our attention to the unit of analysis." (2008).

Mendes, José Manuel, Caetano António & Ferreira Carvalho José Maria, (2016) Sucesso e abandono no ensino superior em Portugal. Coimbra, Edições Almedina

Merrien, François-Xavier, 1999. »Les figures de l'État-providence. L'état providence entre marché et service public » dans S. Decreton, éd. Service public et lien social. Paris, L'Harmattan

Mintzberg, H. (1979), "An Emerging Strategy of "Direct" Research", *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, pp. 580-589.

Mitchell, J. C. (1983), "Case and Situation Analysis", *Sociological Review*, vol. 31, issue 2, May, 187-312.

Mora, J. (2004). Tendências das Reformas da Educação Superior na Europa no Contexto de Processo de Bolonha. Campinas: Educ. Soc., vol.25, 88. Em:http://cedes.unicamp.br

Musselin, Christine. "Vers un marché international de l'enseignement supérieur?." *Critique internationale* 2 (2008): 13-24. Disponible sur, http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2008-2-page-13.htm (27.01.2014)

Myungsuk, L. (2003). " Conceptualizing the New Governance: A New Institution of Social Coordination". Indiana University – Research and Occasional Papers Series.

N-O

Natasza, (ed.), Towards a common education area in the visegrad region – Kraków, 2012. P. 53-61

Nioche, Jean-Pierre, « La montée en puissance des accréditations non étatiques » Revue française de gestion 2007/9 (nº 178-179), p. 219-232. DOI 10.3166/rfg. 178-179.219-232.

OCDE (2013), Education Policy Analysis – "Changing Patterns of Governance in Higher Education" Chapter 3.

OCDE (2016), Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris. DOI : http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr

OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris,http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr.

Osborne, D. e Gaebler, T. (1992), *Reinventing Government: How the Entrepreneurial Spirit is Transforming the Public Sector from Schoolhouse to Statehouse, City Hall to the Pentagon*, Addison-Wesley, Reading, MA.

P-Q

Pacitto, Jean-Claude, Driss Aheda « la réforme universitaire française : d'une inspiration managériale à une dérive bureaucratique « Gestion et management public 2016/4 (Volume 5 / nº 2), p.21-38. DOI 10.3917/gmp. 052.0021.

Palmer, Nigel, Emmaline Bexley, and Richard James. "Selection and participation in higher education." *University selection in support of student success and diversity of participation. Prepared for the Group of Eight. Centre for the Study of Higher Education University of Melbourne* (2011).

Pechar, H. A. N. S. "On Austria's exceptionalism in higher education policy." *J Adult Contin Educ* 15 (2009): 142-154. Disponible sur, http://www.uni-klu.ac.at/wiho/downloads/can_reseach.pdf (20.10.2013)

Pechar, Hans (2009). "Can Research Universities Survive Without Control Over Admission? Reflections on Austria's Exceptionalism in Higher Education Policy." Journal of Adult and Continuing Education, 15(2): 142-154.

Pedrosa, Júlio, et al. "Novo Modelo de Governança e Gestão das Instituições de Ensino Superior em Portugal: Análise dos Usos do Modelo em Instituições Públicas." *Aveiro: University of Aveiro* (2012).

Pernoud, Regine. *Luz sobre a Idade Média*. Publicações Europa-América, 1996.

Pupion, Pierre- Charles, Yves Chappoz » Vers un management des Etablissement Educatifs », Gestion et management public 2015/2 (Volume 3/nº 4), p.1-2. DOI 10.3917/gmg.034.001

Polit, Denise, e Bernadette P. Hungler. Fundamentos de pesquisa em enfermagem. 3ª Ed. Porto Alegre: Artes Médicas, 1995.

Pollitt, C. (2003). *The essential public manager*. McGraw-Hill Education (UK).

Pollitt, C. et Bouckaert, G. (2004) « *Public Management Reform. A Comparative Analysis* ». Oxford University Press.

Pollitt, C. e Bouckaert, G. (2000), *Public Management Reform: A Comparative Analysis*, Oxford University Press.

Pollitt; C. (1995), "Justification by Works or by Faith? – Evaluating the New Public Management", *Evaluation*, vol. 1 (2), 133-154.

Pike, G.; Saupe, J. (2001) "Does High school Matter? An Analyses of three methods of predicting first-year Grades. Annual Meeting of the Association for Instituitional Research.

Prasad, A. e Prasad, P. (2002), "The Coming Age of Interpretive Organizational Research", *Organizational Research Methods*, 5 (1), 4-11.

R-S-T

MCTES, (2016) Relatório sobre a avaliação do acesso ao ensino superior –p. 57-60

MESR (2016) Répères & references statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche. Ministère de l'education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mongy, Aymeric, « La neutralisation du management public. Des effets des conflits générationnels et du présidentialisme dans un conseil régional », Gouvernement et action publique 2017/1 (Nº1), p.61-80. DOI 10.3917/gap.171.0061

Rashdall, Hastings. The Universities of Europe in the Middle Ages. New edition by F. M. Powicke and A. B. Emden, 3 vols., Oxford, Claredon Press, 1936. No 1.° vol.: Salerno-Bologne-Paris; no 2.° Italy-Spain-France-GermanyiScotland, etc; no 3.°: English Universities-Student Life.

Reinhilde Veugelers, (2011) A policy Agenda for improving Acess to Higher Education in the EU, disponible sur, http://www.voced.edu.au/content/ngv:50968 (21.02.2014)

Rewiews of National Policies for Education – OECD (2007). " Tertiary Education in Portugal"

Rhodes, C. e Brown, A. D. (2005), "Narrative, Organizations and Research", *International Journal of Management Reviews*, vol. 7, issue 3, 167-188.

Ribeiro, José L. Investigação e avaliação em Psicologia e Saúde. 1ª Ed. Lisboa: Climepsi Editores, 1999.

Ridder-Symoens, Hilde De. Historia De La Universidad En Europa, Vol. 1. Las Universidades En Laedad Media. Espanha. Univ. Pais Basco. 1995.

Riviere, Anne, and Marie Boitier. "Liberté et responsabilité des universités: Comment le contrôle de gestion participe à la construction d'un système de pilotage de la performance?." *Comptabilités, économie et société*. 2011. Disponible sur https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00650567/

Rocha, J. A. O. (2001), *Gestão Pública e Modernização Administrativa*, INA.

Rothstein, Jesse M. "College performance predictions and the SAT." *Journal of Econometrics* 121.1 (2004): 297-317. Dispobible sur, http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304407603002537 (01.10.2013)

Rouet, Soulages, Rouet Gilles..., Soulages François, & Laboratoire d'excellence arts et médiations humaines Saint-Denis, Seine-Saint-Denis. (2013). *Frontières géoculturelles & géopolitiques* (Local & global). Paris: L'Harmattan. P. 7-10

Rüegg, Walter (Ed.). A History of the University in Europe. Vol. III – Universities in the Nineteenth and Early Twentith Centuries (1800-1945). Cambridge. Cambridge University Press. 2004.

Rüegg, Walter (Ed). A History of the University in Europe. Vol. IV – Universities since 1945. Cambridge. Cambridge University Press. 2011.

Rüegg, Walter e Hilde de Ridder – Symoens (coordenadores). Uma História da Universidade na Europa I. Lisboa. Imprensa Nacional Casa da Moeda. 1996.

Rüegg, Walter e Hilde de Ridder – Symoens (coordenadores). Uma História da Universidade na Europa II. Lisboa. Imprensa Nacional Casa da Moeda. 2002.

Sackett, P.Kincel, N., Arneson, J., Cooper, S., and Waters, S. (2009). " Does Socioeconomics Status explain the Relationship Between Admissions tests and post-secon

Sackett, Paul R., et al. "Does socioeconomic status explain the relationship between admissions tests and post-secondary academic performance?." (2009): 1.dary Academic Performance?" Psychological Bulletin, 135 (1): 1-22 disponible sur, http://psycnet.apa.org/journals/bul/135/1/1/ (03.03.2015)

Sanches, A. N. Ribeiro. Cartas sobre a educação da mocidade. Porto: Editorial Domingos Barreira, [s.d.].

Santiago, Paulo, et al. *Tertiary education for the knowledge society*. Vol. 1. Paris: OECD, 2008. Disponible sur http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/41266759.pdf

Santiago, Rui, et al. "Changing patterns in the middle management of higher education institutions: The case of Portugal." *Higher education* 52.2 (2006): 215-250. Disponible sur https://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10734-004-2747-3?LI=true

Sargeant, C., Foot, E., Houghton, E., O'Donnell, S. (2012), INCA comparative tables. International Review of Curriculum and Assessment Frameworks Internet Archive. London. Available at: http://www.nfer.ac.uk/what-we-do/information-andreviews/inca/INCAcomparativetablesMarch2012.pdf.

Schmidt, A. "Towards the Towards the common Education Area in the Visegrad region–in the University of Pécs." *Towards a common education area in the Visegrad region. New modalities of co-operation within international relations and European studies programmes. Kraków. Jagellow University. pp* (2012). 53-60

Schwartz, Steven (2004) Fair admissions to higher education: recommendations for good practice, disponible sur, http://dera.ioe.ac.uk/5284/1/finalreport.pdf (26.09.2013)

Simão, J., Santos, S.& Costa, A. (edit). (2005) Ensino Superior: Opções Estratégicas. Reorganização do Ensino Superior. Modelo Orgânico da Universidade de Viseu. Lisboa: Pedro Coelho Edições.

Simon, Alexandra et al., « La construction d'un baromètre pour mesurer la « performance RH » en milieu public : une application dans le contexte local », Gestion et management public 2015/1 (Volume 3/ nº3), p.5-31. DOI 10.3917/gmp.0033.0005.

Stephen L. Morgan, David B. Grusky, Gary S. Fields (2011) Mobility and Inequality: Frontiers of research in Sociology and Economics (Studies in Social Inequality)

Strauss, A. e Corbin, J. (1998), *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, London: Sage Publications, Thousand Oaks, California.

Tabi, Marie Tsanga, Dominique Verdon » Les valeurs ont-elles une place dans le management des services publics ? Leçons d'une recherche-action », Revue française de gestion 2015/5 (Nº 250), p. 105-124. DOI 10.3166/RFG.250.105-124.

Trosa, Bartoli, Migaud, Trosa Sylvie..., Bartoli Annie..., & Migaud Didier. (2011). Le management par le sens (Profession cadre service public). Futuroscope: SCÉRÉN-CNDP-CRDP ESÉN. P 210-224

Trow, Martin (2007) Reflections on the Transition from elite to mass to universal acess: Forms and phases of higher education in modern societies since WWII. Disponible sur, https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4020-4012-2_13 (10.11.2013)

U-W-X-Y-Z

Vieira, Carlos, and Mónica Brito. "Tendências da procura do Ensino Superior Público." *Cadernos PRAI* (2005). Disponible sur, https://repositorium.sdum.uminho.pt/handle/1822/8701 (10.10.2013)

Wood, Geri & Haber Judith (2014) Nursing Research. Methods and Critical Appraisal for Evidence-Based Practice, 8th Edition. Canada: Elsevier Publisher

Yatim, Fatima, 2012, Réforme de la gouvernance des universités et implications managériales – Une lecture conventionnaliste de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), thèse de doctorat, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Yossi Shavit, Richard Arum, Adam Gamoran (2010) Scratification in Higher Edication: A comparative Study (Studies in Social Inequality)

Zeithaml, V., Berry, L. e Parasuraman, A. (1988), "Communication and Control Processes in the Delivery of Service Quality", *Journal of Marketing*, 52, April, 35-48.

Zwick, R. (2012). " The Role of Admission Tests Scores, Socioeconomics Status and high School Grades in Predicting College Achievement." Pensamento Educativo – Revista de Investigación Educational Latinoamericana, 49 (2): 23-30

Zwick, R. (2013)." Disentangling the Role of High School Grades, SAT Scores, and SES in Predicting College Achivement." Research Report, ETS RR-13-09.

Zwick, Rebecca, and Igor Himelfarb. "The effect of high school socioeconomic status on the predictive validity of SAT scores and high school grade-point average." *Journal of Educational Measurement* 48.2 (2011): 101-121.

Zwick, Rebecca. "Disentangling the role of high school grades, SAT® scores, and SES in predicting college achievement." *ETS Research Report Series* 2013.1 (2013): 1-20. Disponible sur, http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/j.2333-8504.2013.tb02316.x/full (30.04.2015)

Sitographie

http://ec.europa.eu/

http://www.coe.int/

https://europass.cedefop.europa.eu/

http://ec.europa.eu/eurostat

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

http://www.minedu.sk/

http://www.euroguidance-france.org/upload/userfiles/File/PORTUGAL/etudierauportugal.pdf

http://www.dges.mctes.pt/DGES/pt

http://www.dges.mctes.pt/guiaexames/GuiaGeralExames2014.pdf

Fonte : DGES (2010)

Dgs.mctes.pt

http://fr.wikipedia.org/wiki/Études_supérieures_en_France

http://europa.eu/youth/eu/article/53/24137_pt

http://europa.eu/youreurope/citizens/education/university/admission-entry-conditions/index_pt.htm

https://www.estudopratico.com.br/universidades-na-idade-media/

http://cleofas.com.br/igreja-catolica-mae-das-universidades/

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus

http://www.schooldays.ie/articles/Leaving-Certificate

http://www.curriculumonline.ie/Senior-cycle/Curriculum

http://www.citizensinformation.ie

http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework_fr

http://www.pac.ie

https://www.unipage.net/en/167/trinity_college_dublin

http://www.kpu.ca/admission/spring-summer2015/open-selective

Http://dhe.mo.gov/policies/admissions-selectivity.php

http://petersons.com/college-search/college-admission-key-terms.aspx

http://mycollegeguide.org/blog/06/2011/admissions-difference-selective

http://www.euroeducation.net/prof/slovakco.htm

http://www.euroeducation.net/prof/ausco.htm

www.studiversum.at

www.euroeducation.net

http://www.worldbank.org/en/topic/tertiaryeducation

http://www.euroeducation.net/prof/slovakco.htm

http://www.slovakiaeducation.info

https://www.fmed.uniba.sk)

Annexes

ANNEXE 1

Le traité de Lisbonne

Signature: 13 décembre 2007

Entrée en vigueur: 1er décembre 2009

Objectif: rendre l'UE plus démocratique, efficace et apte à affronter les problèmes mondiaux tels que le changement climatique.

Le Traité en bref

Le traite de Lisbonne est entré en vigueur le 1er décembre 2009, mettant fin à plusieurs années de négociations sur des questions institutionnelles.

Le traité modifie les traités CE et UE en vigueur, mais ne les remplace pas. Il dote l' Union du cadre juridique et des moyens nécessaires pour faire face aux enjeux futurs et répondre aux attentes des citoyens.

1. **Une Europe plus démocratique et plus transparente :** le Parlement européen et les parlements nationaux voient leur rôle renforcé, les citoyens peuvent plus facilement faire entendre leur voix et il est plus aisé de savoir qui fait quoi au niveau européen et national.

. Un rôle renforcé pour le Parlement européen : directement élu par les citoyens de l'UE, le parlement européen se voit octroyer de nouveaux pouvoirs importants dans le domaine de la législation, du budget et des accords internationaux. En particulier, le recours accru à la procédure de codécision permet de le placer sur un pied d'égalité avec le Conseil – qui représente les États membres – pour la majeure partie des actes législatifs européens.

La participation accrue des parlements nationaux : les parlements nationaux peuvent davantage participer aux travaux de l' UE, grâce notamment au principe de subsidiarité selon lequel l' Union intervient seulement si les objectifs de l'action envisagée peuvent être mieux atteints au niveau européen. Cette participation accrue, ainsi que le poids plus important conféré au Parlement européen permettent de renforcer la légitimité et le caractère démocratique du fonctionnement de l'Union.

. La possibilité pour le citoyens de mieux se faire entendre : grâce au droit d'initiative citoyenne, un million de citoyens originaires de différents États membres peuvent demander à la Commission de présenter de nouvelles propositions.

. Qui fait quoi : les relations entre les États membres et l'Union européenne gagnent en clarté grâce à une classification précise des compétences.

. Le retrait de l'Union : le traité de Lisbonne prévoit explicitement, pour la première fois, la possibilité pour un État membre de se retirer de l'Union.

2. Une Europe plus efficace : l'UE se dote de méthodes de travail et de règles de vote simplifiées et d'institutions modernes permettant le bon fonctionnement d'une Union à 27 et sa capacité d'action est améliorée dans les domaines qui figurent aujourd'hui au premier rang de ses priorités.

. Un processus décisionnel efficace : le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil est étendu à de nouveaux domaines politiques afin d'accroître l'efficacité et la rapidité de la prise de décisions. À compter de 2014, le calcul de la majorité qualifiée se fondera sur le principe de la double majorité – des États et de la population – reflétant ainsi la double légitimité qui caractérise l'Union. La double majorité sera atteinte avec le vote favorable d'au moins 55% d'États membres réunissant au moins 65% de la population de l'Union.

Un cadre institutionnel plus stable et plus simple : le traité de Lisbonne prévoit de créer un poste de président du Conseil européen élu pour un mandat de deux ans et demi, il établit un lien direct entre l'élection du président de la Commission et les résultats des élections européennes, contient de nouvelles dispositions pour la composition future du Parlement européen et précise les règles concernant la coopération renforcée et les dispositions financières.

. Améliorer la vie des Européens : le traité de Lisbonne renforce la capacité d'action de l'UE dans plusieurs domaines qui figurent aujourd'hui au premier rang de ses priorités et de celles de ses citoyens, comme la liberté, la sécurité et la justice, la lutte contre le terrorisme et la criminalité. Il traite également, dans une certaine mesure, d'autres domaines comme la politique énergétique, la santé publique, la protection civile, le changement climatique, les services d'intérêt général, la recherche, l'espace, la cohésion territoriale, la politique commerciale, l'aide humanitaire, le sport, le tourisme et la coopération administrative.

3. Une Europe des droits et des valeurs, de la liberté, de la solidarité et de la sécurité, qui promeut les valeurs de l'Union, intègre la Charte des droits fondamentaux dans le droit européen primaire, prévoit de nouveaux mécanismes de solidarité et garantit une meilleure protection des citoyens européens.

. Valeurs démocratiques : le traité de Lisbonne détaille et renforce les valeurs et les objectifs sur lesquels repose l'Union. Ces valeurs doivent servir de référence aux citoyens européens et montrer ce que l'Europe a à offrir à ses partenaires dans le monde.

. Droits des citoyens et Charte des droits fondamentaux : le traité de Lisbonne préserve les droits existants tout en en introduisant de nouveaux. Il garantit notamment les libertés et principes énoncés dans la charte eu leur confère une valeur juridiquement contraignante. Il traite des droits civiques, politiques, économiques et sociaux.

Liberté des citoyens européens : le traité de Lisbonne préserve et renforce les «quatre libertés» ainsi que les libertés politiques, économiques et sociales des citoyens européens.

. Solidarité entre les États membres : le traité de Lisbonne dispose que l'Union et ses États membres agissent de manière solidaire si un État membre est la cible d'un attentat terroriste ou la victime d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine. Il met également l'accent sur la solidarité dans le domaine de l'énergie.

. Une sécurité accrue pour tous : l'Union voit ses compétences renforcées en matière de liberté, de sécurité et de justice et peut ainsi lutter plus efficacement contre la criminalité et le terrorisme. De nouvelles dispositions sur la protection civile, l'aide humanitaire et la santé publique visent également à renforcer la capacité de l'Union à faire face aux menaces pesant sur la sécurité de ses citoyens.

4. L'Europe an tant qu'acteur sur la scène mondiale : les instruments de politique extérieure de l'Union sont regroupés, tant en ce qui concerne l'élaboration que l'adoption de nouvelles politiques. Le traité de Lisbonne permet à l'Europe de se faire clairement entendre auprès de ses partenaires mondiaux. Il met sa puissance économique, politique, diplomatique et humanitaire au service de ses intérêts et de ses valeurs dans le monde, tout en respectant les intérêts particuliers des États membres en matière de politique étrangère.

. La nomination d'un haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui est également vice-président de la Commission, renforce le poids, la cohérence et la visibilité de l'action extérieure de l'UE.

. Le Haut représentant est épaulé par un nouveau service européen pour l'action extérieure.

. L'Union est dotée d'une personnalité juridique unique, ce qui renforce son pouvoir de négociation, la rend plus efficace sur la scène internationale et fait d'elle un partenaire plus visible aux yeux des pays tiers et des organisations internationales.

Les avancées en matière de politique européenne de sécurité et de défense préserveront certaines modalités de décision spécifiques, mais faciliterons également une coopération renforcée au sein d'un groupe restreint d'États membres.

ANNEXE 2

Shanghai Top 200 Universities
Academic Ranking of World Universities 2016

World Rank	Institution	National Rank	Score
1	Harvard University	1	100.0
2	Stanford University	2	74.7
3	University of California, Berkeley	3	70.1
4	University of Cambridge	1	69.6
5	Massachusetts Institute of Technology (MIT)	4	69.2
6	Princeton University	5	62.0
7	University of Oxford	2	58.9
8	California Institute of Technology	6	57.8
9	Columbia University	7	56.7
10	University of Chicago	8	54.2
11	Yale University	9	52.8
12	University of California, Los Angeles	10	51.5
13	Cornell University	11	49.0
14	University of California, San Diego	12	47.8
15	University of Washington	13	47.3
16	Johns Hopkins University	14	46.0
17	University College London	3	45.3
18	University of Pennsylvania	15	44.5
19	Swiss Federal Institute of Technology Zurich	1	43.8
20	The University of Tokyo	1	42.2
21	University of California, San Francisco	16	41.9
22	The Imperial College of Science, Technology and Medicine	4	41.6
23	University of Michigan-Ann Arbor	17	40.8
23	Washington University in St. Louis	17	40.8
25	Duke University	19	40.4
26	Northwestern University	20	40.0
27	University of Toronto	1	39.4
28	University of Wisconsin - Madison	21	39.2
29	New York University	22	38.0
30	University of Copenhagen	1	37.7
30	University of Illinois at Urbana-Champaign	23	37.7
32	Kyoto University	2	37.2
33	University of Minnesota, Twin Cities	24	36.8
34	University of British Columbia	2	36.7
35	The University of Manchester	5	36.4
35	University of North Carolina at Chapel Hill	25	36.4
37	Rockefeller University	26	36.1
38	University of Colorado at Boulder	27	35.1
39	Pierre and Marie Curie University - Paris 6	1	34.5
40	The University of Melbourne	1	33.9
41	The University of Edinburgh	6	33.6
42	University of California, Santa Barbara	28	33.3
43	The University of Texas Southwestern Medical Center at Dallas	29	32.9
44	Karolinska Institute	1	32.7
44	The University of Texas at Austin	30	32.7
46	University of Paris-Sud (Paris 11)	2	32.5
47	Heidelberg University	1	32.3
47	Technical University Munich	1	32.3

49	University of Southern California	31	32.2
50	King's College London	7	31.6
51	University of Munich	3	31.4
52	University of Maryland, College Park	32	31.0
53	University of Geneva	2	30.7
54	University of Zurich	3	30.5
55	The University of Queensland	2	30.2
56	University of Helsinki	1	29.9
57	University of Bristol	8	29.7
58	Tsinghua University	1	29.6
58	University of California, Irvine	33	29.6
60	Uppsala University	2	29.3
60	Vanderbilt University	34	29.3
62	Ghent University	1	29.1
63	McGill University	3	28.9
63	Purdue University - West Lafayette	35	28.9
65	Aarhus University	2	28.7
65	Utrecht University	1	28.7
67	University of Oslo	1	28.6
68	Carnegie Mellon University	36	28.1
69	Technion-Israel Institute of Technology	1	28.0
70	University of Pittsburgh, Pittsburgh Campus	37	27.8
71	Peking University	2	27.7
72	Nagoya University	3	27.5
72	Rice University	38	27.5
72	University of Groningen	2	27.5
75	Boston University	39	27.2
75	University of California, Davis	39	27.2
77	Pennsylvania State University - University Park	41	26.9
77	The Australian National University	3	26.9
79	Monash University	4	26.8
79	The Ohio State University - Columbus	42	26.8
81	Stockholm University	3	26.7
82	University of Sydney	5	26.6
83	McMaster University	4	26.5
83	National University of Singapore	1	26.5
83	University of California, Santa Cruz	43	26.5
86	Mayo Medical School	44	26.3
87	Ecole Normale Superieure - Paris	3	26.2
87	Moscow State University	1	26.2
87	The Hebrew University of Jerusalem	2	26.2
90	Brown University	45	26.0
90	University of Florida	45	26.0
92	Swiss Federal Institute of Technology Lausanne	4	25.7
93	Georgia Institute of Technology	47	25.6
93	KU Leuven	2	25.6
93	Leiden University	3	25.6
96	Osaka University	4	25.5
96	Rutgers, The State University of New Jersey - New Brunswick	48	25.5
96	The University of Texas M. D. Anderson Cancer Center	48	25.5
96	The University of Western Australia	6	25.5
100	University of Utah	50	25.4
101-150	Aix Marseille University	4-6	
101-150	Arizona State University	51-61	
101-150	Baylor College of Medicine	51-61	
101-150	Cardiff University	9-15	
101-150	Case Western Reserve University	51-61	
101-150	Emory University	51-61	
101-150	Erasmus University	4-8	
101-150	Fudan University	3-6	
101-150	Icahn School of Medicine at Mount Sinai	51-61	
101-150	Indiana University Bloomington	51-61	
101-150	King Abdulaziz University	1-2	

101-150	King Saud University	1-2
101-150	Lund University	4
101-150	Michigan State University	51-61
101-150	Nanyang Technological University	2
101-150	Norwegian University of Science and Technology - NTNU	2
101-150	Radboud University Nijmegen	4-8
101-150	Seoul National University	1
101-150	Shanghai Jiao Tong University	3-6
101-150	Texas A&M University	51-61
101-150	The University of Adelaide	7-8
101-150	The University of Hong Kong	1
101-150	The University of New South Wales	7-8
101-150	The University of Sheffield	9-15
101-150	Tohoku University	5
101-150	Tufts University	51-61
101-150	University of Alberta	5
101-150	University of Amsterdam	4-8
101-150	University of Arizona	51-61
101-150	University of Basel	5-6
101-150	University of Bern	5-6
101-150	University of Birmingham	9-15
101-150	University of Bonn	4-8
101-150	University of Frankfurt	4-8
101-150	University of Freiburg	4-8
101-150	University of Goettingen	4-8
101-150	University of Leeds	9-15
101-150	University of Liverpool	9-15
101-150	University of Muenster	4-8
101-150	University of Nottingham	9-15
101-150	University of Rochester	51-61
101-150	University of Sao Paulo	1
101-150	University of Science and Technology of China	3-6
101-150	University of Southampton	9-15
101-150	University of Strasbourg	4-6
101-150	University of Wageningen	4-8
101-150	University Paris Diderot - Paris 7	4-6
101-150	VU University Amsterdam	4-8
101-150	Weizmann Institute of Science	3
101-150	Zhejiang University	3-6
151-200	Catholic University of Louvain	3-4
151-200	China Medical University	1-2

ANNEXE 3

Cadre Stratégique – Éducation et Formation 2020

Rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020»)

Nouvelles priorités pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation

(2015/C 417/04)

1. CONTEXTE

L'Europe doit s'atteler à un certain nombre de tâches urgentes: se remettre à créer des emplois et favoriser la reprise économique; parvenir à une croissance durable; combler le déficit d'investissement; renforcer la cohésion sociale; coordonner une réponse au flux migratoire; chercher en priorité à prévenir la radicalisation et la violence. Dans le même temps, elle doit s'attaquer aux défis à long terme que constituent le vieillissement de la population, l'adaptation à l'ère numérique et la compétitivité dans une économie mondiale, fondée sur la connaissance.

La réponse stratégique de l'Europe dans le cadre des orientations politiques de la Commission européenne intitulées «Un nouvel élan pour l'Europe: mon programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique ([1])» marque un nouveau départ. Nombre d'arguments économiques plaident en faveur du rôle essentiel que le secteur de l'éducation et de la formation, propice à la croissance, pourrait jouer dans le cadre de ce nouveau programme. L'investissement dans le capital humain constitue un placement judicieux. Une éducation et une formation de qualité contribuent à favoriser une croissance économique soutenue ainsi qu'un développement durable: elles alimentent la recherche et développement, l'innovation, la productivité et la compétitivité. Les États membres devraient procéder aux investissements nécessaires

dans tous les systèmes d'enseignement et de formation, afin d'améliorer leur efficacité et leur efficience pour ce qui est d'accroître les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre, ce qui, au sein d'une économie de plus en plus numérisée et dans le contexte de l'évolution technologique, environnementale et démographique, leur permettrait de mieux anticiper l'évolution rapide des besoins de marchés du travail dynamiques, et de mieux y répondre. Il convient que les États membres intensifient leur action pour améliorer l'accès de tous à un apprentissage de qualité tout au long de la vie et mettent en œuvre des stratégies en faveur du vieillissement actif qui permettent de prolonger la vie active.

Le déchaînement tragique d'actes extrémistes violents qui a marqué le début de l'année 2015 est venu brutalement nous rappeler que nos sociétés sont vulnérables. L'éducation et la formation ont un rôle important à jouer pour faire en sorte que les valeurs humaines et civiques que nous partageons soient préservées et transmises aux générations futures, pour défendre la liberté de pensée et d'expression, promouvoir l'inclusion sociale et le respect de l'autre, ainsi que pour prévenir et combattre toute forme de discrimination, renforcer dès le plus jeune âge l'enseignement et l'appropriation de ces valeurs fondamentales communes, et pour travailler à construire, grâce à l'éducation, des sociétés plus inclusives (2). L'éducation et la formation peuvent contribuer à prévenir et à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, promouvoir le respect mutuel et jeter les bases d'une société ouverte et démocratique sur laquelle repose une citoyenneté active.

Dans le même temps, les systèmes d'enseignement et de formation ont à relever le défi consistant à garantir un accès égal à une éducation de qualité, notamment en atteignant les plus défavorisés et en intégrant des personnes d'origines diverses, notamment en intégrant correctement dans l'environnement d'apprentissage les migrants nouvellement arrivés (3) et en favorisant ainsi la convergence sociale vers le haut.

Dans ce contexte, l'éducation et la formation contribuent de manière substantielle à plusieurs stratégies et initiatives de l'Union européenne, comme la stratégie Europe 2020, la Garantie pour la jeunesse, l'Initiative pour l'emploi des jeunes, l'initiative

relative au marché unique numérique, les agendas européens pour la sécurité et en matière de migration et le plan d'investissement pour l'Europe, dans le plein respect de la compétence des États membres quant à leurs propres systèmes d'enseignement et de formation. La coopération dans le cadre d'«Éducation et formation 2020» complète les actions nationales et aide les États membres, grâce à des échanges entre pairs, à l'apprentissage mutuel et à la collecte d'éléments et de données, à procéder aux réformes qui amélioreront encore leurs résultats.

L'éducation et la formation apportent les savoirs, qualifications et compétences qui permettent aux personnes de grandir et de peser sur leur destin, en élargissant leurs perspectives, en les dotant d'atouts pour leur vie future, en jetant les bases pour une citoyenneté active et des valeurs démocratiques et en promouvant l'inclusion, l'équité et l'égalité.

Le suivi de l'éducation et de la formation effectué en 2015 par la Commission montre que de sérieux défis restent à relever:

- Dans l'ensemble de l'Union européenne, 22 % des jeunes de 15 ans ont de mauvais résultats en mathématiques. Chez les élèves défavorisés sur le plan socio-économique, ce pourcentage monte au niveau inquiétant de 36,6 %. En outre, 18 % des jeunes de 15 ans dans l'Union européenne éprouvent des difficultés en lecture et 17 % ont de mauvais résultats en sciences. Les résultats insuffisants dans ces matières sont 60 % plus fréquents chez les garçons que chez les filles ([4]);

- Un adulte européen sur quatre est pris dans le piège de la faible qualification, qui limite l'accès au marché du travail tout en fermant la porte à une éducation ou une formation plus poussées. Seuls 4,4 % des 66 millions d'adultes titulaires au mieux d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire participent à une action d'éducation ou de formation pour adultes ([5]);

- Le taux de décrochage scolaire ([6]) s'élève actuellement à 11,1 %. Si des progrès tangibles ont été accomplis vers la réalisation du grand objectif commun de la stratégie Europe 2020, l'Europe compte encore plus de 4,4 millions de jeunes en décrochage

scolaire, dont 60 % sont soit inactifs soit chômeurs, ce qui implique un risque plus élevé d'exclusion sociale et d'un engagement citoyen plus faible;

- Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur ([7]) continue de s'améliorer et s'établit à présent à 37,9 %. Ici aussi, des progrès appréciables ont été réalisés sur la voie du grand objectif commun de la stratégie Europe 2020, mais le problème de l'employabilité des diplômés reste entier dans toute l'Union européenne.

Le bilan approfondi à mi-parcours du cadre stratégique «Éducation et formation 2020», réalisé en 2014 avec le concours des États membres et des principales parties prenantes et sur lequel se fonde le présent rapport, a permis de tirer les trois grandes conclusions suivantes:

L'interêt d'un cadre couvrant les domaines de l'education et de la formation à tous les niveaux a été confirme. Le besoin actuel de flexibilité et de permábilité entre les expériences d'apprentissage exige une cohérence des politiques, depuis l'enseignement préscolaire et scolaire jusqu'a l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement et la formation professionels et l'education et la formation des adultes, ce qui permet de concrétiser le príncipe de l'education et de la formation tout au long de la vie;

Les quatres obkectifs stratégiques du cadre "Èducation et fomation 2020" (et les critères de référence européens actuels) restent valables, dans la mesure oú ils ont été formules de manière complete et prospective dans les conclusions du conseil de 2009 à ce propôs, ce qui donne aux activités menées dans ce cadre une base solide jussqu'en 2020. Les priorités stratégiques doivent cependant recalibrées pour intergrer à la fois les défis, urgentes en termes économiques et d'emploi, et le rôle que doit jouer l'èducation pour promouvoir l'équité et l'inclusion et pour transmettre les valeurs européennes communes, des compétences interculturelles et la citoyenneté active; " Éducation et fomation 2020" contribue de manière importante à la stategie globale de l'union européenne pour l'emploi, la croissance et l'investissement, y compris au Semestre européen. Á cet égard, on pourrait renforcer la base de connaissances et l'apprentissage mutuel pour les reformes à operer, ainsi que, au besoin, la pertinence du cadre par rapport à chaque pays.

En raison des défis et des conclusions exposées ci-dessus, et afin de mieux aligner le cadre «Éducation et formation 2020» sur le mandat politique et les priorités de l'Union européenne, le présent rapport conjoint propose de donner des orientations pour la coopération européenne dans ce cadre jusqu'en 2020, ce qui ferait passer son cycle de travail de trois à cinq ans.

ANNEXE 4

Top 50 2017 Eduniversal Best Masters Ranking (Management)

COUNTRY	SCHOOL / PROGRAM
Portugal	Master in Information Management - Specialization in Knowledge Management and Business Intelligence NOVA Information Management School (NOVA IMS) - Universidade Nova de Lisboa
Spain	Máster en Derecho de las TIC, Redes Sociales y Propiedad Intelectual ESADE Law School
Netherlands	MSc International Business - Information Management and Business Intelligence School of Business and Economics
Netherlands	Msc Business Information Management Rotterdam School of Management
Australia	Master of Commerce - Business and Security Major The University of Sydney
Canada	Maîtrise en Gestion (M. Sc.) – Intelligence d'Affaires HEC Montréal
Poland	Master of Arts in Management (Minor: Business Consulting) University of Warsaw
France	Master Stratégie Intelligence Economique Paris ESLSCA Business School - EGE Ecole de Guerre Economique
Spain	Master in Economics and Management of Innovation Universidad Complutense de Madrid - Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales with Universidad Politécnica de Madrid and Universidad Autónoma de Madrid
Italy	Master in Management of Research, Innovation and Technology MIP Politecnico di Milano School of Management
Belgium	Master en cybersécurité Université Catholique de Louvain (UCL)
Portugal	Pós-Graduação em Business Intelligence & Analytics Porto Business School - University of Porto
Denmark	MSc Economics and Business Administration specialization Business Intelligence Aarhus University - Aarhus BSS - Dpt of Management
United Kingdom	International Defence and Security Msc/PgDip/PgCert Cranfield University
Argentina	Computing Security Master / Maestría y Especialización en Seguridad Informática Universidad de Buenos Aires (UBA)
United Kingdom	MSc Business Analytics Imperial College London - Imperial College Business School
United Kingdom	MSc in Management of Information Security and Risk City University London
Colombia	Maestría en Seguridad de la Información Universidad de los Andes
Spain	Máster en Analista de Inteligencia Universidad Carlos III de Madrid with Universidad Rey Juan Carlos, Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat de Barcelona
U.S.A.	MBA Applied Security Analysis University of Wisconsin-Madison, Wisconsin School of Business
Hong Kong (S.A.R.,China)	MSc Electronic Business and Knowledge Management City University of Hong Kong
France	Master 2 Techniques d'Information et de Décision dans l'Entreprise Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Economics Department UFR 02
	Master of Cyber Security

Estonia	Tallinn University of Technology
France	Master of Science in International Strategy and Influence SKEMA Business School
U.S.A.	Master of Public Administration & International Affairs Major in Security and Intelligence Studies University of Pittsburgh
United Kingdom	MSc Strategy & International Business Aston University
U.S.A.	Master in MIS with Business Intelligence and Analytics Concentration University of Arizona - Eller College of Management
U.S.A.	MBA Business Systems Consulting University of Rochester
United Kingdom	Business Intelligence and Social Media MSc Brunel University
Brazil	Inteligência de Negócios Universidade de São Paulo
United Kingdom	MSC Information Management & Big Data in Business University of Reading
Turkey	Quantitative Methods Istanbul University - School of Business Administration
Spain	Máster en Consultoría Business Intelligence SAP Ramon Llull University - La Salle Campus Barcelona
France	Master 2 MASERATI Université Paris-Est Créteil - Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
U.S.A.	MBA Global Business and Knowledge Management University of Maryland - Robert H Smith School of Business
Australia	Master of Business Information Management The University of Western Australia - UWA Business School
U.S.A.	Master of Science in Business Intelligence & Analytics Saint Joseph's University - Haub School of Business
France	Master Intelligence Economique & Communication Stratégique Université de Poitiers - IAE Poitiers Ecole Universitaire de Management
Latvia	Total Quality Management Riga Technical University - Faculty of Engineering Economics and Management (FEEM)
Spain	Máster en Business Intelligence e Innovación Tecnológica EAE Business School
Australia	Master of Information Management RMIT University - School of Business IT and Logistics
U.S.A.	Master of Science in Computational Finance Rochester Institute of Technology - Saunders College of Business
U.S.A.	MS in Business Analytics Southern Methodist University
Spain	Curso Superior en Administración y Dirección de Seguridad - NOT OFFERED IN 2017 Universidad Pontificia Comillas - ICADE Business School
U.S.A.	MS in Business Analytics Rensselaer Polytechnic Institute - Lally School of Management
China	Master in Business Intelligence University of Science and Technology of China
Russia	Master in Information Security Management National Research University "Higher School of Economics", Faculty of Business and Management
Netherlands	MBA Management Consulting VU University Amsterdam - Faculty of Economics and Business Administration
Brazil	MBA em Inteligência de Negócios Universidade Federal do Paraná (UFPR)
United Kingdom	MSc Business Risk & Security Management University of Southampton - Southampton Business School

ANNEXE 5

GUIDE D'ENTRETIEN

1) Dans votre Université existe t-il une sélection des futurs étudiants ou l'accès/inscription est réalisé sans sélection?

2) Quel sont les outils de sélection que vous jugez le plus pertinent afin de mieux évaluer le succès des candidats à l'enseignement supérieur ? Moyenne d'enseignement secondaire ? Dossier ? Entretien ?

3) Il existe plusieurs systèmes d'accès à l'enseignement supérieur en Europe, donc quelques pays font une sélection de leurs étudiants d'autres ne le font pas, quelles sont les avantages et les inconvénients que vous rencontrez dans le système adopté par votre université ?

4) Est-ce que le système de sélection adopté par votre université affecte les stratégies de gouvernance? Le management de L'université, et comment?

5) Vous connaissez certainement d'autres systèmes d'accès à l'enseignement supérieur pratiqués dans d'autres universités européennes. Considérez vous que le management est différent dans les cas où il y a une sélection?

6) Le système d'accès à l'enseignement supérieur sans sélection offre, au moins théoriquement, une plus grande égalité d'opportunités. Quelle est votre expérience en termes d'abandons? Existe t-il plus d'abandons dans les systèmes de non sélection?

7) Quel est l'impact des taux d'abandon dans la gestion de votre université?

8) Si vous pouviez construire un modèle d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serait ce modèle?

ANNEXE 6

ENTRETIEN À SEBASTIÃO FEYO DE AZEVEDO

Réalisé à **PORTO, Portugal**

Le 11 Novembre 2016, à 12h00, avec une durée approximative d'une heure.

Élu le 30 de Avril de 2014, le **Professeur Sebastião Feyo de Azevedo** est le recteur de l'université de Porto pour la période quadriennale 2014-2018.

Tânia Peneda – « Dans votre Université existe t-il une sélection des futurs étudiants ou l'accès/inscription est fait sans sélection? »

Sebastião Azevedo – « Il existe une sélection, mais elle n'est pas faite par nous. Heureusement, il existe toujours plus de candidats que de places. »

Tânia Peneda – « En cas de sélection, pouvez-vous indiquer quels sont les instruments de sélection utilisés ? (Par exemple, sélection par dossier, résultats des études secondaires ou examens d'entrée, etc.) »

Sebastião Azevedo – « Note de candidature nationale. »

Tânia Peneda – « Il existe plusieurs systèmes d'accès à l'enseignement supérieur en Europe, quelques pays font une sélection de leurs étudiants, d'autres ne le font pas. Quels sont les avantages et les inconvénients que vous rencontrez dans le système d'accès adopté par votre université? »

Sebastião Azevedo – « Voilá le problème. Tout dépend de la culture des pays, le chemin est long pour progresser et pour qu'on puisse potentiellement arriver à une situation qui soit idéale, qui passe par les propres universités qui puissent choisir et faire l'évaluation de leurs étudiants. Mais au Portugal, nous sommes encore vraiment loin d'être en mesure de le faire. »

Tânia Peneda – « Mais considérez-vous plus intéressant de faire une évaluation personnalisée des élèves comme le fait l'Angleterre? »

Sebastião Azevedo – « Je pense que oui, l'unique problème est que cela n'est pas applicable à court terme au Portugal. D'aucune façon. Pour plusieurs raisons, notamment des questions culturelles que je critique. »

Tânia Peneda – « Il existe plusieurs systèmes qui permettent l'accès à l'enseignement supérieur. Certains comportent une sélection, d'autres non. L'Autriche, par exemple, qui est l'un des cas que j'étudie, ne fait pas de sélection. Elle ne sélectionne pas, elle exige seulement le terminus du lycée, qu'ils terminent le lycée dans certaines filières. Tout comme en France, hormis les quatres grandes écoles entre autres… »

Sebastião Azevedo – « C'est le Lycée qui exige certaines disciplines nucléaires, ceux qui choisissent médecine doivent valider certaines matières, ceux qui choisissent Ingénierie doivent en valider d'autre. »

Tânia Peneda – « Oui, ils ont des matières à suivre pour conclure leur enseignement secondaire, mais l'accès est libre… »

Sebastião Azevedo – « Comme c'était le cas au Portugal, il y a plusieurs années, quand il n'y avait que trente mille personnes au Lycée. Celui qui terminait le lycée et avait les matières nécessaires, (il y avait deux grandes matières ou trois. Non, il y en avait plus, il y avait plusieurs paragraphes, je pense que la mienne était « F »), ceux qui passaient, ils entraient à l'université. »

Tânia Peneda – « Avant il n'y avait pas de sélection. »

Sebastião Azevedo – « Il n'y avait pas de sélection de l'université, il fallait conclure l'enseignement secondaire et finir le lycée avec les matières qui permettaient l'entrée dans une filière. »

Tânia Peneda – « Donc les élèves n'étaient pas sélectionnés par les places? »

Sebastião Azevedo – « Non, il n'y avait pas de place. »

Tânia Peneda – « C'est exactement ce qu'il se passe en France et en Autriche, le cas de non sélection. »

Sebastião Azevedo – « Mais à cette époque on entrait. Il y avait environ quarante mille étudiants dans l'enseignement supérieur. Maintenant il y en a combien ? quatre-cents ou quatre-cent cinquante mille. Il faut sélectionner. Il y a de la place pour tous mais pas dans tous les cours qu'ils veulent. »

Tânia Peneda – « Dans le cas de la France par exemple c'est évidamment une puissance économique différente, mais ils inscrivent soixante-cinq mille élèves en médecine la première année alors qu'il n'y a que dix mille places, la sélection est faite la première année, avec des examens. »

Sebastião Azevedo – « Avec des examens. »

Tânia Peneda – « Oui avec des examens. »

Sebastião Azevedo – « Et les soixante-cinq mille élèves vont fréquenter les études? »

Tânia Peneda – « Oui, c'est cela. En 2012, soixante-cinq mille élèves ont été reçus en médecine et seulement dix mille sont restés. »

Sebastião Azevedo – « Ils ont de l'espace pour tout ce monde? »

Tânia Peneda – « En effet, mais le fait est que la France réussit à faire ça. La sélection est faite à la fin de la première année et il est très intéressant de savoir qui sélectionne le mieux. Si c'est nous ou si c'est eux. Le fond de la questione st de savoir qui prépare le mieux les médecins? Qui donne la possibilité… Le modèle utilisé de l'accès à notre université à été défini par des questions historiques ou cela est dû à la croissance du nombre d'élèves? »

Sebastião Azevedo – « Je pense qu'historiquement il est dû à la croissance du nombre d'élèves. Et après avoir analysé la façon la plus juste de sélectionner, n'étant pas possible pour tous. On en est arrivé à une formule. Celle-ci peut être améliorée. »

Tânia Peneda – « Pensez-vous que l'importance donnée au Lycée pour l'accès n'est pas trop élevée, 50%... »

Sebastião Azevedo – « Je pense que oui. Je suis très critique face à cette situation, très critique, au pire, je dirais qu'il ne devrait y avoir que des examens nationaux. Il y a toujours des objections : la personne est absente un jour, elle est malade ce jour là, nerveuse … Je sais bien, mais l'injustice qui existe face à la distorsion des classifications est grande. »

Tânia Peneda – « Est-ce que le système de sélection adopté par votre université affecte le management? Comment? »

Sebastião Azevedo – « Il est question de la réalité. Je suis un peu simpliste, ce n'est pas dicté par la gouvernance, c'est dicté par les exigences, c'est née comme cela. Cela a à voir, comme je l'ai dit il y a peu, avec le nombre élevé d'étudiants pour certain cours et nous n'arrivons pas à le supporter. C'est différent du nombre de place que chaque institution propose, en effet c'est une question de gouvernance locale et nationale. »

Tânia Peneda –« À votre avis, quel est l'impact de l'accès en termes de management? Quelles sont les principales contraintes impliquées? »

Sebastião Azevedo – « Dans quel aspect? »

Tânia Peneda – « Dans l'aspect que certaines places sont nécessaires, disons, pour pouvoir compléter les élèves qui postulent, est-il nécessaire de changer les stratégies de gouvernance? »

Sebastião de Azevedo – « Je ne pense pas car la gouvernance des universités à d'autres aspects. Nous avons une certaine dimension maintenant nous sommes restreins

à ne pas augmenter cette dimension. Pour être franc, des universités telles que Porto et Lisbonne avaient une certaine difficulté à grandir. »

Tânia Peneda – « C'est Exacte… »

Sebastião Azevedo – « Porto a une grande affluence d'étudiants. Mais ce n'est pas raisonnable en termes de pays. C'est très bien comme ça, ou on devrait être plus raisonnable du point de vu universitaire. Mais c'est un autre thème. Je pense que la dimension des universités est définie par des raisons historiques. Elle ne doit pas être changée. Il est difficile de la changer. »

Tânia Peneda – « Même si vous n'êtes pas d'accord sur la façon de sélectionner, pensez-vous quelle soit nécessaire? »

Sebastião Azevedo – « Elle est nécessaire sans aucun doute et elle serait faite quelqu'en soit la manière, que ce soit avec des entretiens ou autres. L'université de Porto, je ne sais pas si vous en avez la notion, propose 4160 places pour les premiers cycles de l'université. Après, il est proposé plus de places lors du deuxième cycle. On propose 4160 places et nous avons 8000 candidats qui nous mettent en première option. Nous sommes de loin l'université avec le plus de candidats. Nous devons impérativement sélectionner. Pour moi c'est tranquille. »

Tânia Peneda – « Vous connaissez certainement d'autres systèmes d'accès à l'enseignement supérieur pratiqués dans d'autres universités européennes. Considérez-vous que le management est différent dans les cas où il y a une sélection? »

Sebastião Azevedo – « Je vais être très sincère : globalement je n'en connais pas beaucoup. En France il n'y a pas de sélection, et en Irlande, c'est comment ? »

Tânia Peneda – « En Irlande la sélection est faite par points… »

Sebastião Azevedo – « Les anglo-saxons… »

Tânia Peneda – « En Angleterre par exemple, effectivement, les élèves n'ont pas encore terminé le lycée, ils n'ont pas encore leur moyenne ni fait leurs examens, qu'ils doivent écrire une lettre et convaincre l'université qu'ils sont les meilleurs candidats. »

Sebastião Azevedo – « Ils acceptent ou n'acceptent pas? »

Tânia Peneda – « Ils acceptent ou n'acceptent pas– exactement, la pré-sélection est faite immédiatement. »

Sebastião Azevedo – « Ils font des examens nationaux? »

Tânia Peneda – « Il y a des examens mais seulement à la fin. La sélection est faite d'abord en fonction de la lettre. »

Sebastião Azevedo – « Alors ces examens, à quoi servent-ils? »

Tânia Peneda – « Comme confirmation. En fait, les élèves doivent avoir une grande capacité de persuasion. »

Sebastião Azevedo – « D'accord, mais les examens sont faits après, donc ils servent pour confirmer. »

Tânia Peneda – « Oui, mais si l'élève n'arrive pas à convaincre l'université qu'il est le candidat idéal, même si plus tard il a des résultats positifs, il ne sera pas sélectionné non plus. Il y a aussi le facteur sport, quand l'université a besoin de quelques personnes dans ce domaine là… »

Sebastião Azevedo – « Cela est très arbitraire. »

Tânia Peneda – « C'est vrai, c'est plus arbitraire. »

Sebastião Azevedo – « C'est arbitraire et il y a aussi un autre élément, c'est l'élément culturel des entrées par faveur, etc… »

Tânia Peneda – « Vous pensez donc que cela n'est pas un système aussi juste que le notre? »

Sebastião Azevedo– « Je pense que ce n'est pas viable au Portugal. »

Tânia Peneda – « Cela n'est pas viable au Portugal. D'accord. Pour quelles raisons ? »

Sebastião Azevedo - « Pour des raisons d'incapacité à résister aux pressions. Pour faire léger… »

Tânia Peneda – « Très bien. Je n'ai plus que trois questions à vous poser. »

Sebastião Azevedo – « Il n'y a pas de problème, j'aime ce thème, je le trouve très intéressant. »

Tânia Peneda – « Le système d'accès à l'enseignement supérieur sans sélection offre, au moins théoriquement, une plus grande égalité d'opportunités. Quelle est votre expérience en termes d'abandons? Existe t-il plus d'abandons dans les systèmes de non sélection? »

Sebastião Azevedo – « Dans quel sens? »

Tânia Peneda – « Dans le sens qu'il n'y a pas de sélection tout le monde a accès et… »

Sebastião Azevedo – « Tous ceux qui veulent fréquenter médecine postulent pour médecine, ceux qui veulent fréquenter Ingénierie postulent pour Ingénierie. »

Sebastião Azevedo – « Théoriquement c'est ce qui est sous entendu. »

Tânia Peneda – « Quel est l'impact des taux de d'abandons dans la gestion de votre université? »

Sebastião Azevedo – « Au niveau national, il n'est pas très élevé, concrètement, je pense qu'il l'est. »

Tânia Peneda – « Vous trouvez… »

Sebastião Azevedo – « Je pense qu'il l'est et cela à avoir avec une question complémentaire à celle qui, pour moi, est essentielle, qui est d'augmenter la diversité d'offres de formation, de sorte que les étudiants aient et trouvent plus facilement le profil qui leur plaisent et qui va à l'encontre des capacités qu'ils ont à l'âge de 17 ou 18 ans. En effet, s'ils choisissent une formation pour laquelle ils ont plus de compétences et de capacités, la probabilité d'abandon est inferieure. Je n'ai pas de données concrètes, ni même de base scientifique, c'est seulement un "feeling" de 40 ans d'expérience. »

Tânia Peneda – « Oui, bien évidemment … »

Sebastião Azevedo – « Ce que je pense, c'est que l'élève doit pouvoir entrer en musique, en composition musicale, en chant, "x" choses. »

Tânia Peneda – « Ce qu'il souhaite. Mais pensez-vous que cette sélection que nous faisons, ayant pour base la moyenne, si pesante, du Lycée pourrait être responsable du taux d'abandon? »

Sebastião Azevedo – « Non. Il s'avère qu'ils abandonnent parce qu'ils n'aiment pas les études dans lesquelles ils ont fini par entrer par manque d'options. »

Tânia Peneda – « Par manque d'options et non pas dû à une contrainte de sélection? »

Sebastião Azevedo – « Par manque d'options face à la sélection. »

Tânia Peneda – « Très bien. »

Sebastião Azevedo – « L'élève choisit médecine à Porto, médecine à Coimbra, médecine à Lisbonne et en dernière option Ingénierie Biologique ou quelque chose du même genre. Il a une moyenne de 18,2, il finit par entrer en Ingénierie Biologique même avec une moyenne de 18. Il n'aime, il abandonne. Mais cela n'est pas le vrai problème, les

très bons élèves finissent par être intellectuellement plus insatisfaits que les élèves avec des moyennes plus basses et qui font des études qu'ils n'aiment pas. »

Tânia Peneda – « C'est curieux car en France, par exemple, le taux d'abandon est très élevé alors qu'il n'y a pas de sélection: autant ils abandonnent parce qu'il y a une sélection autant que parce qu'elle n'existe pas. »

Sebastião Azevedo – « C'est tout un autre thème. Ils ne supportent pas le rythme… »

Tânia Peneda – « Existe-t-il un impacte considérable des taux d'abandon sur la gestion de l'université? »

Sebastião Azevedo – « Dans certains domaines oui. Dans certaines universités aussi. Du moins dans une, il y a eu une grande diminution des étudiants et beaucoup abandonnent. »

Tânia Peneda – « Existe-t-il une raison pour cela? »

Sebastião Azevedo – « Oui, il n'y a pas de preuve de celle-ci, et j'ai déjà posé cette question au Directeur, dans ce cas à la Directrice. Je considère qu'il y a une mauvaise adaptation face aux études. Cela entraîne de graves problèmes financiers par la suite. »

Tânia Peneda – « Financièrement il y a donc un impacte »

Sebastião Azevedo - « Oui, bien sur. »

Tânia Peneda – « Si vous pouviez construire un modèle d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serait ce modèle? »

Sebastião Azevedo – « Certainement je ferais une sélection en fonction de l'analyse du portfolio, du dossier de l'étudiant. »

Tânia Peneda – « Donc, vous êtes d'accord avec le modèle Anglo-saxon, lequel ne

serait pas possible ici pour les raisons mentionnées avant? »

Sebastião Azevedo – « S'il y avait un modèle de gouvernance très fort qui permettait que la personne qui prend les décisions soit responsabilisée par celles-ci … »

Tânia Peneda – « Très bien… »

Sebastião Azevedo – « Sans recourt aux tribunaux et ce genre de choses, sinon on ne s'en sortirait pas. »

Tânia Peneda – « Entendu… »

Sebastião Azevedo – « Heureusement ce modèle est utilisé au Portugal dans plusieurs domaines, à l'Université de Porto. Au secondaire il y a des critères qui dépassent la simple classification. Il y a des critères qui sont définis, qui sont publiés en ligne mais qui comportent une adéquation et motivation de l'étudiant ou de l'étudiante pour ses études. Il y a aussi un entretien. Et à la fin ils décident et la décision est prise. »

Tânia Peneda – « Mon attention porte sur le premier cycle au Portugal il n'existe pas. »

Sebastião Azevedo – « Il n'existe pas. Et il est très difficile dans les institutions de grande dimension. Je dois vous dire que ce serait bien compliqué… Soyons pratique, La Sapienza a cent mille étudiants, je sais comment cela se passe là bas en Italie, mais ils doivent en recevoir quinze mille à l'année. »

Tânia Peneda – « En effet, ils ont un département de personnel qui s'occupe des "statement letters", pour ce genre de lettre. »

Sebastião Azevedo – « Eux qui? »

Tânia Peneda – « En Angleterre. Je n'ai pas de chiffre. »

Sebastião de Azevedo – « J'ai été examinateur externe à Dublin à L'Université de College Dublin, dans la filière de l'Ingénierie Chimique. Ils ont cinquante étudiants par an. »

Tânia Peneda – « En effet… »

Sebastião de Azevedo – « J'ai vécu cinq ans en Angleterre. Mais le nombre d'étudiants qu'ils reçoivent est plutôt bas. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'école qui aient mille cinq-cents étudiants pour le premier cycle. »

Tânia Peneda – « Je ne pense pas que cela ait avoir avec les droits d'inscription trop élevés. Ils ne reçoivent pas autant que nous. En France par exemple, cela est plus accessible. Professeur je vous remercie de votre disponibilité. Merci «

ANNEXE 7

ENTRETIEN À FRANÇOIS NAPHLE –

Réalisé à Versailles, France.

Le 08 Décembre 2016 à 14h00, avec une durée approximative d'une heure.

François Naphle est le doyen de l'UFR de Sciences Sociales de L'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

Tânia Peneda **:** - « Dans votre Université existe t-il une sélection des futurs étudiants ou l'accès/inscription est réalisé sans sélection? »

François Naphle: **«** La réponse est: tout dépend du niveau des étudiants. »

Tania Peneda : « Au niveau License. »

François Naphle : « Pour les licences, pour ce qui est de la première année, l'accès est libre, c'est dans le cadre d'une réglementation nationale, une procédure qu'on appelle APB, Admission Post Bac, et la règle elle est selon la capacité d'accueil, les élèves des lycées s'inscrivent, le rectorat, l'autorité administrative répartit les étudiants, sans que nous ayons une sélection, la seule sélection c'est quand on arrive au maximum de capacité on refuse. Ça c'est en première année. Après, en deuxième et troisième année, en deuxième année, on a peu d'inscriptions venant de l'extérieur, ce sont essentiellement les élèves venant de première année, on en a davantage en deuxième année de Licence, qui sont essentiellement les étudiants qui viennent de première année. En troisième année nous accueillions davantage des étudiants qui viennent de l'extérieur, notamment tout ceux qui ont eu une formation bac plus deux, DUT, BTS, qui souhaitent des formations professionnels, permettant l'accès à l'emploi bac plus deux. Ceci étant la majorité de ces étudiants veulent continuer leurs études, donc postulent à une université et là, donc là l'admission se fait sur dossier. On a aussi, des capacités, mais donc on a un processus de sélection qui tient compte des résultats de la formation d'origine de certains prérequis, etc. «

Tania Peneda : « Quel sont les outils de sélection que vous jugez le plus pertinent afin de mieux évaluer le succès des candidats à l'enseignement supérieur ? Moyenne d'enseignement secondaire ? Dossier ? Entretien ? »

François Naphle : « On parle donc de la sélection, pour l'accès en première année. S'il devait y avoir une sélection, je pense que ce serait une sélection sur dossier. En récapitulant l'année de terminale, et des avis d'enseignants, de terminale par exemple, permettant d'évaluer la capacité du jeune à se projeter dans l'avenir, dépassant le cadre stricte scolaire, avec quelque chose de cadré pour que ce ne soit pas assez subjectif, avec ce type d'évaluation, de dossier, constitué, je pense que ça serait une bonne sélection. On a des universités qui pratiquent déjà ça, on a par exemple dans les domaines d'économie, gestion, sciences sociales, comme par exemple une université à Paris, Paris Dauphine, qui fait ce type d'admission sur dossier, prenant en compte les bulletins de terminale, une lettre de motivation que le jeune fait à ce moment là, et également ils ont des contributeurs qui sont les enseignants des lycées, à qui eux aussi, on pose des questions très spécifiques qui correspondent en faite aux critères de recrutement que souhaite avoir l'université de Dauphine. La procédure concours, on a des exemples en France, par exemple pour Sciences Po il faut préparer le concours dés la première année. L'inconvénient du concours, alors… l'avantage c'est l'égalité républicaine, le problème est que, réussissent ce concours ceux qui l'ont préparé, et ceux qui l'ont préparé… on a déjà insisté sur l'inégalité… on renforce les inégalités, si on demande aux jeunes de passer un concours pour intégrer par exemple une université. On va clairement favoriser tout ceux, soit un moyen financier soit leur environnement culturel et social. Donc moi je ne suis pas partisant de la procédure concours dès la terminale, d'ailleurs, Sciences Po en reformant son accès, a prévu de faire des admissions directes à travers les seules résultats de la terminale, justement pour pouvoir accepter des étudiants de quartier défavorisés mais qui justement n'on pas eu la possibilité admission sur dossier. Mais donc, réponse, admission sur dossier. »

Tania Peneda : « Il existe plusieurs systèmes d'accès à l'enseignement supérieur en Europe, donc quelques pays font une sélection de leurs étudiants d'autres ne le font pas, quelles sont les avantages et les inconvénients que vous rencontrez dans le système adopté par votre université ? »

François Naphle : « Avantages, le fait que dans l'université il n'y ait justement pas une sélection on est par définition une deuxième chance, donc certains qui ont été mal orientés en lycée ou qui n'ont pas à 13 ou 14 ans, qui ont été orientés de force dans les formations qui ne leurs plaisaient pas quand ils ont leurs bac, ils ont la possibilité de venir corriger ça. Donc c'est une deuxième chance, ça peut être également la possibilité qu'il existe au moins une voie à l'enseignement supérieur qui prenne des étudiants sans sélection, c'est aussi une voie de secours aussi pour l'ensemble de la nation, c'est aussi un modèle de sélection, parce que si tout le monde a un modèle de sélection, que va t'il se passer, que doivent faire les jeunes, qui ont le bac, mais qui ne trouveront nulle part une formation, la réponse qu'on a donné aujourd'hui, en tout ça en France, c'est qu'il y a toujours une porte ouverte, c'est une université. Alors, moi je considère que les avantages pour nous, c'est justement qu'on est en plein dans notre mission. On accueille tout monde, c'est notre mission de service publique mais plus que ça, d'accueil par les générations anciennes, des générations nouvelles, à qui on peut pas fermer toutes les portes, il faut bien qu'il y ait une porte ouverte, donc voilà. Le point négatif, bien évidemment, c'est qu'on ne travaille pas avec nos propres niveaux d'exigence, avec l'objectif qu'on peut se donner pour instruire à nos étudiants, les mener aux niveau d'une L3, bien évidement on a une telle hétérogénéité du fait de cette ouverture totale, que cette égalité républicaine et cette deuxième chance s'avèrent pour beaucoup, une fausse promesse, beaucoup échouent et nous n'avons pas les moyens de véritablement les aider, on perd beaucoup de temps et on perd beaucoup les moyens avec une grosse somme d'étudiants, dont les chances de réussites soit sont très faibles, soit pour être un peu près normale nécessiterait un investissement énorme. «

Tania Peneda : « Ce modèle d'accès à l'enseignement supérieur, utilisé par votre université a t'il des racines historiques ? »

François Naplhe : « Oui. C'est que l'ouverture de l'enseignement supérieur va avec la massification, se sont les révolutions des années après guerre, 50, 60, 70, le prolongement de la scolarité pour les adolescents, l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, l'ouverture des filières générales et des filières professionnelles qui vont accompagner la massification, les objectifs nationaux d'éducation forcément, la Sorbonne tel qu'elle existait il y a 50 ans où il y avait un régime équivalent à ce qu'on a aujourd'hui, oui ça

tient à des racines historiques, mais à un projet politique, qu'on ne met pas en œuvre jusqu'au bout. On n'a pas reformé totalement notre système et on continue à faire perdurer ce système de grandes écoles, dites grandes écoles, mais toutes petites par les effectifs qui absorbent beaucoup de richesses de la nation et d'efforts du contribuable pour une toute petite part d'étudiants, dont on présuppose qu'ils sont d'Elite, sélectionnés malgré tout dans des classes sociales favorisées, l'élite, elle, peut être aussi ailleurs, on n'est donc pas allé jusqu'au bout, on continue à avoir une grosse mobilisation de moyens sur une petite catégorie des étudiants, et cette catégorie sélectionnée dans un système parallèle et c'est le système des classes préparatoires. »

Tania Peneda : « Est-ce que le système de sélection adopté par votre université affecte les stratégies de gouvernance? Le management de L'université, et comment? »

François Naphle : « On a des licences professionnelles, on a des formations professionnels, qui sont des licences professionnelles, pour le métier de la banque, pour les métiers de l'hôtellerie et du tourisme et de restauration, là l'accès est sélectif, sur dossier, ca se fait en partenariat avec les professions, ça affecte notre mode de gouvernance au sens que la sélection est partagée. Oú en lien avec un centre de formation des apprentis qui lui même est géré en partenariat avec et donc à ce moment là nous sélectionnons les étudiants de façon coordonnée, d'une part et d'une autre part cela affecte notre financement puisqu'à ce moment là, les branches professionnelles, aux travers de l'apprentissage, ont un dispositif publique qui finance les formations, donc ça affecte notre gouvernance au sens du partage de la sélection, des choix des étudiants et effectivement la partie financière. »

Tania Peneda : « Vous connaissez certainement d'autres systèmes d'accès à l'enseignement supérieur pratiqués dans d'autres universités européennes. Considérez-vous que le management est différent dans les cas où il y a une sélection? »

François Naplhe : « Pour parler souvent avec des enseignents des écoles d'ingénieurs ou dans des universités pratiquant la sélection, par exemple Sciences Po ou par exemple Dauphine, je n'ai pas l'impression que nous fassions le même métier, c'est clair, c'est que le traitement, les volumes ne sont pas les mêmes, donc le nombre d'enseignents

encadrant n'est pas le même aussi, soit que le rapport, nombre d'enseignants par étudiants est beaucoup plus faible en première année de ceux qui pratiquent la sélection que chez nous. Donc lá ou nous traitons, nous avons des obligations, nous sommes une industrie de volume, nous avons des contraintes très fortes d'organisations, on est une machine lourde pilotée par peu de monde, donc peu d'assistance pour les étudiants, des contraintes qui tiennent au fait qu'un immense centre de tri oú les étudiants arrivent et repartent, on gère une immense industrie de volume, alors que dans les établissements qui pratiquent la sélection, on sait faire des approches plus différenciées, on sait donner le choix aux étudiants de plus d'options, on leur permet une plus grande liberté sans sacrifier pour autant un encadrement parce que justement il y a moins d'étudiants et plus d'enseignants encadrants on a donc cette souplesse supérieure. Deuxième élément, après c'est sur la partie financière, j'ai l'impression, j'ai plein d'éléments financiers suffisants, tout ces établissements, ont des moyens supérieurs, l'équipement pédagogique, là j'en suis certain dans certaines écoles d'ingénieurs, la capacité que les enseignants ont pour demander des logiciels qui correspondent à des types de programmes d'enseignement à refaire leurs programmes en fonction du numérique qui nécessite des outils , tout ca j'ai l'impression que les enseignants ont bien plus vite des décisions positives, là où nous, universités, nous devons attendre plus longtemps. Donc j'ai l'impression, des moyens financiers supérieurs oui. »

Tania Peneda : « Le système d'accès à l'enseignement supérieur sans sélection, offre, au moins théoriquement, une plus grande égalité d'opportunités. Quelle est votre expérience en termes d'abandons? Existe t-il plus d'abandons dans les systèmes de non sélection? »

François Naplhe : « Il y a plus d'abandons, la non sélection favorise l'abandon, ce si étant il y a toujours, si on compare le système le plus sélectif et celui des prépas, il y a aussi des échecs et de l'abandon, les abandons en prépa n'est jamais chiffré, notamment dans les prépas commerciales, il y a beaucoup de prépa pour l'école de commerce comme en chiffreront le taux d'échec on a beaucoup, est-ce qu'un étudiant qui à la fin de ses études de commerce, integre une école de troisième ou quatrième niveau on ne le compte pas dans le taux d'échec des prépa, pourtant en regardant du niveau de sélection, moi j'aurais tendance à le mettre dans le taux d'échec, donc je pense que trop

de sélection mène aussi à un taux d'échec, le problème c'est que nous ne mesurons pas ce taux d'échec. Alors nous à la fac nous avons des chiffres, effectivement on a un taux de passage entre la première et la deuxième année de sciences sociales ici de 35% et 40% cela veut dire que plus de la moitié, entre 60 et 70% des élèves sont en échec. Si on approfondit ce chiffre de façon plus précise et on le rapporte, ces abandons, le taux de passage en première année au nombre présent d'étudiants, quand on va mesurer les étudiants, là on est dans une mesure, un taux d'échec plus faible, on commence a rentrer dans un taux d'échec de 40% ce qui signifie que par rapport à nos étudiants présents en cours, plus de la moitié, 60% quelque chose comme ca, passe et après ca dépend des filières, en économie gestion, il y a un taux d'échec qui reste fort, géographie, le taux d'échec est plus faible, ca dépend aussi du profil d'étudiant et du niveau d'encadrement. On peut dire que les étudiants présents en cours, parmi les étudiants ceux qui rentrent en deuxième année il y a une majorité, 60% quelque chose comme ca. Ce qui veut dire qu'il y a d'un autre système on a un volume d'étudiants, un volume d'étudiants en première année je dirais, selon les filières de 20%, peut être 30%. On a un volume d'étudiants de première année dont on ne sait pas où ils sont, ils sont inscris chez nous, mais ils ne sont pas en cours, je n'ai pas l'intention d'y considérer moi que le taux d'échec, voilà, on a déjà un taux d'échec important, on a 30% à 40% des étudiants présents en cours qui ne passent pas en deuxième année, est-ce que c'est l'effet de la non sélection, oui certainement, sous encadrement, c'est multidimensionnel, il y a ces 30% là qui sont sortis de nos radars, ils sont peut être ailleurs, ils sont peut être dans une formation sélective, et ils se sont inscrits à la fac à titre de précaution, ils ont peut être une place ailleurs, je n'en sais rien, il sont peut être en situation d'emploi, ils sont peut être dans la rue et on ne sait pas où ils sont. »

Tania Peneda **:** « Quel est l'impact des taux d'abandons dans la gestion de votre université? »

François Naplhe : « Alors pour l'instant l'impact il est nul, et je devrais pas dire ça, il est dans, il nous a conduit à chaque fois que l'on savait qu'on pourrait avoir des budgets supplémentaires, à des projets pour avoir la possibilité des ressources supplémentaires, des ressources budgétaires, un poste d'enseignant qu'on pourrait dédier à améliorer les taux de passages, améliorer la performance des étudiants, faire aussi le diagnostique

parce que finalement, savoir pourquoi l'étudiant ne réussit pas, multifactoriel, donc voilà, il faut qu'on ait des gens qui se penchent là dessus, pas forcement des sociologues qui viennent une fois pas an faire des études, mais qui soient chez nous et qui travaillent la dessus, donc en quoi le taux d'abandon influence notre fonctionnement, il nous fait réfléchir et fait monter des projets et pour monter ces projets et les mettre en œuvre, il nous faut des moyens, et donc on demande des moyens, pour mettre en œuvre ces projets, pour l'instant on se limite à ça, on ne nous a pas donné ces moyens, on met pas en œuvre des projets. »

Tania Peneda **:** - « Si vous pouviez construire un modèle d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serait ce modèle? »

François Naphle : « Il n'y a pas de sélection idéale. J'ai du mal a répondre à ça, parce que je pense néanmoins qu'on a un problème de sélection en France, d'ailleurs j'ai vu la dernière étude Pisa, qui vient de sortir, alors déjà notre performance moyenne, en terme de niveau est juste moyenne d'une part, et d'autre part on est un des pays, on le sait mais c'est dramatique, dont le succès des étudiants est de plus en plus expliqué par l'origine sociale, les jeunes, les étudiants à 10, à 15 ans, donc je vois bien notamment j'ai lu un rapport avec une analyse multifactorielle on voit bien que sur l'axe de gauche, la France est au même niveau que l'Autriche, en terme de performance, c'est même pas compensé par, on pourrait dire, une super performance. Parce qu'au niveau de la performance, on s'aperçoit que les Coréens, on se moque beaucoup des Vietnamiens, des Hongkongais, voilà, tout le monde passe, bien évidemment l'Europe du nord, le modèle anglais dont on disait en France, on se moquait des Anglais, en disant que c'était terrible, je vois que l'enseignement secondaire finalement est plus performant que le notre, l'Allemagne etc, donc je pense que nous avons ce problème, à L'université bien sur, mais en amont, c'est le lycée, c'est le collège, c'est l'école primaire, je suis pas assez qualifié pour savoir où ça se passe, mais j'ai du mal moi, à dire, en tant qu'universitaire, les jeunes de 18 ans, je vais les sélectionner, maintenant ceux qui ont déjà fait l'objet d'une sélection, qui est visiblement sous-performante, injuste, il y a toutes les critiques qu'on peut faire, donc je pense, il faut quand même qu'à un endroit, une possibilité, il faut qu'il y ait une deuxième chance. Il faut qu'il y ait une possibilité de rattraper tout ce qui a été mal fait avant. Donc, faire une sélection pour l'université, oui à 100%, un modèle idéal de

sélection, ok, mais moi je ne suis pas fondamentalement pour, on ne peut pas faire juste la sélection, il faut forcement qu'il y ait de la sélection, et une porte ouverte, pour remettre les fondamentaux, là ou ils n'ont pas été. Il faut que ca soit coordonné, si l'université se met elle à faire une sélection, que fait-on de tous ceux qui sortent de notre système scolaire, et qui sont inadaptés, et aujourd'hui il n'y a pas de solutions, donc on ne peut pas faire la sélection à l'université, tant qu'on a pas cette espèce de remise a niveau quelque part de ceux qui sont dans notre système. Donc, on ne peut pas fermer la porte à des études longues, à des étudiants, à des jeunes qui ont 18 ans, qui savent que leur espérance de vie est 82 et qui se disent je ferai pas et équipier chez Macdo toute ma vie. Donc, il faut qu'on puisse leur proposer un chemin, si le chemin ne passe pas par l'université, à cause de la sélection, dans ce cas là, la sélection doit s'accompagner d'une perspective de formation tout au long de sa vie, revenir à l'université au bout de 10 ans d'expérience professionnel, chose qu'on ne sait pas du tout faire en France. Dans le cas de Paris Saclay on est entrain de réfléchir justement puisqu'on va avoir de la sélection en Master. Qui dit sélection en Master, dit aussi en Licence, comment fait-on pour avoir de bons étudiants et donc on se dit ceux qui ne pourront pas aller en Master à la fin de la licence, qu'est ce qu'on fait. S'ils n'arrivent pas le Master, soit ils vont ailleurs, soit ils vont travailler, ensuite, est-ce que la porte est fermée définitivement ? C'est impossible de dire quelque chose comme ça, il faut bien qu'il y ait la possibilité de perspective de dire, pour maintenant le Master c'est non, mais, vous pouvez quand même vous insérer au marché du travail et au bout de 5, 10 ans il y a des dispositifs académiques, financiers, vous pouvez revenir, il y a droit à des formations, donc la réponse est plus compliquée, ce n'est pas oui ou non, il n'y a pas de système idéal. Un système idéal, pour moi, pourquoi pas faire de la sélection, plutôt sur dossier. Mais ca peut pas être purement et simplement ça, il faut que ça s'accompagne d'un dispositif plus large qui d'une part avec un accompagnent après de formation tout au long de sa vie et d'autre part un système de remédiation, de tout ce que notre système d'éducation, primaire et secondaire n'a pas réussi à former suffisamment. Dans ce sens là, voilà c'est ma réponse, c'est plus compliqué. Le faire sans régler les autres étages du système, en amont et en aval c'est sous performant. Aujourd'hui ça fonctionne, je connais un petit peu, par exemple le système Allemand, la fameuse filière apprentissage, il y a aussi des perspectives derrière, des perspectives positives, d'insertion, de valorisation, ça veut dire aussi que les fondamentaux sont là. Et donc l'université est bien sélective, mais ça veut dire que les

autres étapes du système, en parallèle fonctionnent bien. Ce n'est pas le cas en France, on a un système des grandes écoles, qui vit finalement en dépend des autres, c'est mon analyse. Donc ce modèle, ne peut pas être un modèle pour nous, parce que précisément, s'il est performant, et il est performant, c'est bien parce qu'il rejette une partie de l'admission sur les autres, donc, si nous autres universités on se mettait à faire un système de sélection comparable, où se trouverait le système complémentaire, pour gérer les jeunes qu'on ne prendrait pas ? Où se trouve t'il ? Laurent Bache qui est le président de Paris Dauphine, je l'entendais dans une émission qui parlait de la sélection, il disait que pour le système français, de triplement, un effort massif, sur les filières du type DUT. Mettant tout à trois ans et là plutôt, alors garder cette sélection pour qu'on ait une filière professionnalisante valorisée, qui accueille massivement les étudiants, ce qui n'est pas le cas des DUT aujourd'hui, et qui permette après pourquoi pas de continuer ses études et parallèlement à ça, d'avoir un système de sélection des universités. Si on a ça pourquoi pas. »

ANNEXE 8

ENTRETIEN À LYDIA SILVA –

Réalisé à PORTO, Portugal.

Le 29 Avril 2017 à 10h00, avec une durée approximative d'une heure.

Lydia Silva est la directrice de CLIP – Colégio Luso International de Porto – (Collège qui prépare les candidatures des élèves aux universités en Irlande et UK)

Tânia Peneda - « Pensez-vous qu'il doit y avoir une sélection ou pas? En France les élèves ne sont pas sélectionnés pour entrer dans quelques universités, n'importe qui entre. Il n'y a pas de sélection. En Angleterre il y a une sélection par dossier, au Portugal, par la moyenne du lycée. Pensez-vous qu'il soit important qu'il y ait une sélection pour entrer à l'université ou pas ? »

Lydia Silva – « Je pense que c'est ce qui se passe dans n'importe quel pays qui a des universités renommées. D'un point de vue philosophique, je pense que je serais d'accord que tout le monde ait le droit à une éducation supérieure mais le pays se doit d'assurer une éducation supérieure adéquate aux besoins de ces personnes. Par exemple, l'école professionnelle si renommée qu'ils ont fermé au Portugal et qui a formé des techniciens d'une grande qualité, etc. L'Angleterre a d'autres types d'universités, vous n'allez pas seulement à une formation alors que vous êtes dehors. Ils ont ces formations techniques que vous pouvez faire en deux ans ou un an. Si vous faites ce qu'on appelle un HND, un Diplôme Supérieur National, vous entrez avec une note plus basse et vous faites une formation plus pratique de deux ans. Par exemple le genre de cours comme économie. Vous entrez dans une formation plus approfondie de deux ans ; si vous obtenez une bonne note à la fin de votre deuxième année, vous passez en troisième année pendant que vous êtes à l'extérieur. Cela signifie que vous terminez avec une licence mais pas de la même façon que ceux qui terminent leur licence en Ingénierie, Sciences, Technicien, etc., Ceux-là ont plus de chance d'avoir un meilleur emploi que ceux qui passent par une voie Technique, l'autre voie. »

Tânia Peneda - « Donc, il doit y avoir une sélection et une opportunité pour les autres … »

Lydia Silva – « Absolument, j'estime que tout le monde a le droit à une éducation supérieure, même limitée. Pas d'un point de vue négatif mais tout le monde n'est pas brillant en maths mais il leur est possible d'apprendre les maths d'une façon différente ou plus "allégée", ils peuvent en ressortir avec des meilleures notes. C'est la raison pour laquelle j'aime le système Anglais, parce qu'il permet l'accès à une éducation supérieure à tous les enfants. Alors qu'au Portugal, si vous entrez dans en Polytechnique ou dans une université moins connue, personne ne reconnait votre certificat une fois terminé. »

Tânia Peneda – « C'est vrai et après ils concurrenceront avec les autres … »

Lydia Silva – « Evidemment, cela est le cas en Angleterre et de plus en plus avec le changement dans l'enseignement, dans le monde du travail, les cours de HND en Angleterre sont devenus de plus en plus prisés dans le milieu du patronat. Et ils essaient de les persuader à la fin de leur deuxième année d'aller travailler. Mais ce que je leur dis c'est : ne le faites pas. Finissez votre troisième année pour obtenir votre diplôme. Un jour vous aurez besoin de ce morceau de papier pour une promotion ou autre chose. Mais il est donné cette opportunité, c'est pourquoi je pense que c'est un des systèmes les plus démocratiques. »

Tânia Peneda – « Et quelle forme d'accès pensez-vous être la meilleure? Par exemple, au Portugal nous utilisons la moyenne du lycée, plus les examens d'accès, qui ont une importance de 50%, en Angleterre non, on postule par dossier et en Irlande par points ? Considérez-vous qu'il est plus juste ou que la façon de sélectionner est mieux quand c'est fait à travers un examen, comme au Portugal à travers la moyenne du lycée et examen ou quand c'est sur dossier? »

Lydia Silva – « Pour moi, à moins que vous ne puissiez avoir des "notes" internes, qui sont manipulées de la façon dont elles sont accumulées car nous savons qu'ils existent des écoles qui ont des "notes" internes, qui sont achetées ou changées. De cette façon, j'estime que c'est totalement injuste, c'est un système injuste. Ainsi, si vous allez

avoir des “notes” internes, vous allez avoir un des aspects administratifs, une façon très simple d’obtenir ces notes de sorte que les enfants soient traités de la même manière, comme ils le sont lors d’un examen externe, mais si vous allez dans certaines écoles, et nous savons desquelles nous parlons, si vous allez dans ses écoles, celle-ci ont des “notes” internes très élevées et qui ne sont pas justifiables et normalement ils échouent lors de la première année à la faculté. Est-ce juste? Non. Devrions-nous être seulement jugés par un examen interne? Je sens que dans les matières ou il y a une formation, en Angleterre par exemple, l’Art a des cours, vous faites un examen de quinze heures mais vous avez aussi un portfolio et celui-ci est envoyé en Angleterre. Vous êtes donc jugés sur un parcours interne et externe. L’art dramatique est filmé. Donc les matières pratiques, telles que la gestion environnementale a une formation, la géographie a une formation, comme ces nouvelles matières, tel que perspective globale, a une formation. Et cette formation a une grande importance et c´est d’une bonne qualité intellectuelle, ceci est une façon juste de donner à l’élève l’opportunité de prouver ce qu’il est capable de faire en dehors d’un contexte d’examen. Parce que certains élèves sont de mauvais candidats lors des examens, de cette façon, avec cette formation, ils peuvent toujours obtenir de meilleures notes durant cette formation qu’ils peuvent faire à leur rythme sans qu’il y ait de pression, et ils peuvent avoir une mauvaise note lors de l’examen mais les deux autres notes peut-être leur permettront de passer. Ils ne seront pas forcement des élèves “excellents”. Ainsi, la formation est une façon d’y arriver car c’est contrôlé par l’université et de plus les professeurs et les parents signent une charte s’engageant à ne pas les aider. Certains peuvent mentir, mais ils ont un système qui vérifie le plagiat. Nous faisons beaucoup d’assistance en formation dans notre école, nous avons toujours des examens, des contrôles, des formations, cela fait partie de la culture du pays. Pas de ma culture, ni de la culture que j’aurai dans mon école. Mais tant que vous avez cela, vous aurez toujours ces examens, mais nous faisons dans les délais une évaluation formative. Comment est-ce que l’enfant a son problème résolu? Etc. Je pense que cela devrait se produire tout au long et que cela devrait être validé. Mais je sais ce qu’il se passe dans mon école. »

Tânia Peneda – « Donc, la façon dont l’Angleterre sélectionne est, disons le, plus juste que la notre … »

Lydia Silva – « Oui, en ce moment, malheureusement. Le système Américain est bien différent mais aussi très cher. Mais très différent. Et ce n'est pas forcément celui qui prépare le mieux les enfants pour l'université comme le fait le système anglais. »

Tânia Peneda – « C'est ma dernière question, si vous deviez créer, si vous pouviez créer un système d'accès à l'enseignement supérieur idéal, comment serait-il? Comme le Britannique? »

Lydia Silva – « Vous voulez dire qui existe ? »

Tânia Peneda - « Non, qui existe déjà ou pas. Quel est, à votre avis le système d'accès à l'enseignement supérieur idéal pour mieux sélectionner les élèves? »

Lydia Silva – « Celui qui existe en Finlande. Où vous êtes jugés pour ce que vous êtes, vous êtes jugés sur différentes évaluations. Cela n'a pas comme base les examens parce que quelques élèves sont bons lors des évaluations. Pourquoi est-ce que je pense que le système Anglais (je ne suis pas anglaise mais je suis passée par le système anglais), pourquoi est-ce que je pense que le système anglais est le meilleur? Parce que tout au long de l'évaluation faite aux élèves c'est l'élève qu'ils évaluent, moins que leurs connaissances. »

Tânia Peneda – « Exactement, ils constatent si l'élève a tout donné pour entrer... «

Lydia Silva – « Exactement. »

Tânia Peneda - « Ce n'est pas un numéro, c'est une personne. »

Lydia Silva – « Ils doivent écrire un mémoire, ils doivent écrire une mention. Ainsi ma mention peut très bien expliquer pourquoi est-ce qu'un élève n'a pas atteint un objectif, il est pris en compte par l'université. Bien que les notes internes ne comptent pas, le rapport élaboré par leurs professeurs leur donne l'opportunité qui n'est pas donnée au Portugal. Il y a un système qui autorise cela. Pour moi, si vous avez un

système finlandais dont le niveau et les notes finales sont cumulatifs par rapport à d'autres domaines et de différents critères, je pense donc que celui-ci est valable. Comment (car je fais des recherches en ce moment), comment les enfants finlandais réussissent si bien s´ils entrent dans une université anglaise ou s´ils entrent dans une autre université avec une sélection plus formelle, j'aimerais beaucoup savoir, et je suis, en effet, à la recherché de cette réponse, je cherche des systèmes différents comme Clip, je suis curieuse de savoir quel sera son futur. Je fais ces recherches car c'est une question qui me travaille. S'ils n'ont pas la même préparation et partent en Angleterre, est-ce que les compétences et les connaissances qu'ils ont sont suffisantes pour survivre face à un environnement plus traditionnel? Parce que les universités ne vont pas changer. »

Tânia Peneda – « Cela serait une autre thèse de doctorat. »

Lydia Silva – « Donc, tant qu'on aura ce système, il faut préparer nos enfants pour ce système. En Finlande, leurs universités sont différentes. Et de plus ce système ne discrimine pas les élèves qui arrivent d'un système différent pour entrer dans leur université. Mais comment font ces enfants qui vivent dans cet environnement pour survivre dans les universités? »

Tânia Peneda – « Vous pouvez le vérifier par le taux d'abandon. Des élèves qui postulent pour l'étranger, quel est le taux d'abandon. »

Lydia Silva – « Ce serait très intéressant. Mais je veux aussi aller en Finlande. Parce qu'une grande partie de notre philosophie et de ce que l'on fait va à l'encontre des leurs. Mais évidemment nous devons avoir les tests. Nous devons y faire face dut à la culture et au système dans lequel on vit. Est-ce que je prendrai tout? Non car j'estime que certaines structure sont nécessaires. Et aussi pour rassurer les parents de la culture, du lieu on l'on vit, nous en avons besoin. Ils deviendraient très anxieux si cela arrivait soudainement, nous sommes dans un environnement libre. Aussi, la seule façon de changer ces systèmes serait d'avoir des professeurs formés par les universités. C'est toute une philosophie de changement de la mentalité des universités qu'il faudra muter,

peut-être pas aussi loin que nous le pensons parce que l'industrie va forcer ce changement. »

Tânia Peneda – « Il y a aussi un problème économique, par exemple, où mettre autant d'élève dans une université, il doit malheureusement y avoir une sélection. »

Lydia Silva – « Oui. »

Tânia Peneda – « De nos jours c'est la façon de sélectionner qui est partout différente. Ainsi, en Europe, même si le traité de Bologne a essayé d'harmoniser tous les diplômes, la façon d'entrer reste bien différente ? »

Lydia Silva – « Effectivement, très, très différente. Ainsi quand nous préparons les élèves pour l'entrée á université, parce que nous sommes plus international maintenant, nous allons avoir des élèves qui viennent de tous les lieux et de toutes les universités, il est donc important de tout savoir et c'est le travail de Ana. Nous pensons aussi qu'avec un certificat Anglais, ils pourront entrer dans n'importe quelle université. »

Tânia Peneda – « Parce qu'il est perçu comme un bon système ? »

Lydia Silva – « Ils pourront éventuellement faire un test en Espagnol, ils pourront faire quelque chose pour prouver qu'ils peuvent, mais vous le savez, la plupart des universités enseignent en anglais. C'est extraordinaire!! Même en Pologne, ou en République Tchèque. Ils enseignent en anglais, donc le fait que l'élève sache déjà l'anglais, cela ne peut être que positif. Mais quelques pays comme l'Espagne veulent l'espagnol. Parce qu'ils sont encore trop enracinés dans leur système. Mais au Portugal, je pense qu'ils sont de plus en plus ouverts au fait que les étrangers iront apprendre le portugais rapidement. »

Tânia Peneda – « En effet, par exemple, certains parents choisissent cette école car ils pensent que l'accès ici est plus facile. Les élèves internes postulent comme élèves étrangers à l'enseignement supérieur portugais, ah non, ils postulent comme portugais mais postulent avec vos examens. »

Lydia Silva – « C'est ca, nous nous n'avons pas de notes internes. Parce que notre diplôme est valable. »

Tânia Peneda – « Ils postulent seulement avec la note de l'examen, c'est bien ca? »

Lydia Silva – « Oui, ce qui n'est pas juste pour nos élèves, ce n'est pas juste. »

Tânia Peneda – « Mais pensez-vous que certains parents cherchent ce système? »

Lydia Silva – « Non, ils cherchent parce qu'ils savent que les enfants sont mieux préparés pour les universités. Maintenant que nous avons les vingt cinq ans de preuves pour que l'élève entre à l'université, ils ne se fatiguent pas à l'université. S'ils sont mauvais en maths ici, ils étudieront plus les maths là-bas. Mais la majorité des élèves ont les compétences parce qu´en arrivant ici ils diront : Nous faisons nos maths, les calculs et en rentrant à l'école, je ne peux pas le faire, est-ce que tu peux m'aider? Et ils étudieront pendant une heure avec le professeur 'Est-ce que c'est comme ca? Oh, d'accord' et ils partiront. Mais nous constatons que cela arrive de moins en moins. Après la terminale, maintenant nous réalisons un cours sur les deux topiques que l'université propose en maths par exemple. Alors, nous nous rencontrons et nous essayons de préparer les élèves dans ce sens. Mais nos élèves de médicine et d'autres n'ont aucun problème mais viennent nous voir tout le temps. Notre lien avec nos élèves est très fort. Alors; ils viennent et nous dissent: 'Mme. Silva, il y du changement, savez-vous que c'est en train de changer' car ils nous informent et aucun ne nous dit :"oh zut, c'est trop difficile'. Evidement que c'est difficile sinon ca ne serait pas l'université mais ils s'adaptent. »

Tânia Peneda - « Donc, bonne préparation mais pas de notes internes? »

Lydia Silva – « Non pas de notes internes parce que j'estime que c'est injuste. Ce qui me gêne le plus, c'est que ce n'est pas seulement injuste comme, c'est publiquement injuste. Le nom des écoles qui, tous les ans, ont vues leur notes monter sont inscrites dans les journaux. Je connais certaines personnes qui seraient prêtes à changer leur enfant à Ribadouro parce qu'ils auront une meilleur notes interne et je dirai aux parents,

- Ecoutez-moi, changez votre enfant d'école a été votre choix, mais s'il vous plait mettez-les dans une école qui les préparent à l'université et non pas une école qui facilite l'accès à l'université! Parce qu'une fois qu'ils sont aidés, ils en subiront les conséquences à l'université. »

Tânia Silva – « Ce point de vue est très intéressant. »

Lydia Silva – « Ne le prenez pas mal, quand je dis qu'il ne faut pas changer votre enfant d'école, je veux dire qu'il vaut mieux le changer dans une école telle que Garcia, qui est une école publique mais qui a une bonne réputation plutôt qu'une école tel que Ribadouro dont les élèves de la liste font partie de ce que j'appelle "une machine à remplir les saucisses". Plutôt que de les mettre dans une "machine à saucisse", je dis s'il vous plait mettez-le dans une école qui va les préparer pour l'université à laquelle ils vont faire face´. Et ils vont y entrer par la porte d'entrée et non pas par la porte de derrière. Cela vous marquera pour le restant de vos jours. Quelques uns m'écoutent et d'autres disent ´Oh, mais ils y auront plus d'opportunité´ … mais une meilleure opportunité pour quoi? «

Tânia Peneda – « D'entrer mais après ils n'en sortent pas. »

Lydia Silva – « Exactement, et ils auront aussi une chance de quoi? D'être mal préparés? Parce que je ne crois pas qu'une école qui augmente ses notes puisse bien préparer ses élèves. Je n'y crois pas. Parce que c'est moralement inacceptable. Donc, allez dans une école publique, il y a de très bonnes écoles publiques comme il y a aussi d'excellentes écoles privées. Allez dans une école qui formera bien votre enfant. C'est l'objectif, il ne doit pas y avoir de facilité. Parce que pour moi si vos examens sont trop faciles.... de nos jours beaucoup de personnes pensent qu'il est plus simple d'entrer à Clip plutôt qu'au British School. Parce que la propagande faite par IB est que c'est plus intellectuel. Je ne sais pas comment le British vend son système éducatif dans le monde entier s'il était si facile. Ils le vendent dans le monde depuis une centaine d'année. Donc, si c'est si facile, très sincèrement je ne sais pas comment c'est plus facile que OB. Car en effet les quelques parents qui viennent pour l'entretien nous disent cela, et certains, car nous recevons beaucoup d'élèves qui viennent de OBS, nous leur demandons lors de

l'entretien: 'Pourquoi changez-vous?' et ils répondent 'c'est plus facile' ce à quoi je leur réponds 'excusez –moi mais vous vous trompez et celui qui vous a dit cela vous a menti. Alors mon conseil est: ´retournez à OB. L'un n'est pas plus facile que l'autre. Ce sont des examens complémentaires différents. Si vous venez parce que c'est plus facile, retournez dans une école qui vous donnera des "notes internes", allez dans ces écoles là´´. Je serai très ouverte sur ce thème sachant qu'il y a d'autre problèmes, mais je n'accepte pas que les gens viennent parce qu'ils pensent que c'est plus facile car ça ne l'est pas. Et si vous voulez changer votre enfant d'école, faite-le car c'est le mieux pour son éducation. C'est ça vous comprenez, c'est une question de principes, je ne peux pas accepter les personnes parce qu'elles paient des frais de scolarité. J'accepte, ainsi dans notre école, des élèves qui viennent d'autres pays, qui ne parlent pas de langues ou qui ne savent pas les maths. Les deux dernières années ont été problématiques parce que nous avons reçu beaucoup d'étrangers. Nous avons maintenant neuf mille élèves, mais la plupart sont des étrangers. Donc, chaque enfant est un nouveau défi. Ils viennent d'un pays.... OB, par exemple, nous coordonnons les sciences pour les premières, comme nous séparons les sciences. S'ils viennent de OBS, ils doivent être aidés en science parce qu'ils ont eu un soutien en sciences, donc en quoi est-ce que cela rend les choses plus facile? Parce qu'il y a immédiatement ce problème. Le niveau de la langue est très bas. Les gens qui viennent de Chine, parlent aussi portugais. Nous avons obtenu un taux de succès très élevé. Nos élèves chinois en seconde et terminale font partie du top niveau dans plusieurs matières et ils parlent un Anglais fluide, ils seront donc capables de venir ici ou en Angleterre sans aucun problème. »

Tânia Peneda - « Je vous remercie. »

ANNEXE 9

ENTRETIEN À MARIA URAMOVA –

Réalisé à BANSKA BYSTRICA, Slovaquie.

Le 06 Février 2017 à 14h00, avec une durée approximative d'une heure.

Maria Uramova est Professeur d'Economie à l'université de Matel Bel à Banska Bystrica et ancien Doyen.

Tânia Peneda - « Dans votre université, y-a-t-il un processus de sélection pour les candidats qui veulent avoir accès aux études supérieures? »

Maria Uramova – « Oui, dans notre université il y a un examen d'entrée. »

Tânia Peneda – « Un examen d'entrée, d'accord. La sélection est faite par l'université ? Le processus pour choisir les élèves est fait par vous ? L'État n'intervient pas? »

Maria Uramova – « Ça a changé. Nous avons l'examen dans notre université mais nous acceptons aussi d'autres élèves. Ils peuvent faire cet examen dans des institutions identifiées, je dirais, une agence spécialisée. »

Tânia Peneda – « Qui est donc responsable pour l'entrée… »

Maria Uramova – « Oui, cette agence en est responsable. Donc, les élèves peuvent passer leur examen dans cette agence mais c'est une décision de l'élève. Ce sont eux qui s'adressent directement à l'agence ou bien à notre université pour passer leur examen d'entrée. »

Tânia Peneda – « Et concernant ces examens? Le droit d'entrée se fait par dossier? Doivent-ils écrire une lettre ? »

Maria Uramova – « Non, nos examens sont à choix multiple, ils doivent donc choisir la réponse correcte et pour l'examen de maths, c'est la même chose sauf qu'ils doivent évidemment faire des calculs, résoudre des problèmes et ils doivent aussi choisir parmi les réponses données. »

Tânia Peneda – « Donc vous ne savez rien de l'élève, uniquement la note de cet examen? »

Maria Uramova – « C'est cela, mais il y a aussi la moyenne du lycée. Je ne sais pas exactement combien de points cela vaut. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à cent points lors de l'examen mais seulement dix font partie de la moyenne du lycée. »

Tânia Peneda – « Vous avez donc dix pour cent de la moyenne du lycée et quatre-vingt-dix pour cent de l'examen ? »

Maria Uramova – « Oui, de l'examen, et il y a un examen d'économie, de mathématiques et langues étrangères, Anglais ou Allemand ou Russe et Français, je crois. »

Tânia Peneda – « Ce sont donc les meilleurs élèves qui entrent avec les meilleures notes? »

Maria Uramova – « Oui. »

Tânia Peneda – « Vous avez trente places et ce sont les trente meilleurs qui entrent. »

Maria Uramova – « Oui, ce sont ceux que nous pouvons accepter. Et ensuite il y a une liste des résultats que les élèves peuvent consulter. »

Tânia Peneda – « Et ce n'est pas le même critère pour toutes les universités? Cela dépend de l'université? »

Maria Uramova – « Cela dépend de l'université. Il y a des universités qui n'ont pas d'examens et il y a des universités, dans certaines facultés, qui ont des examens et d'autres non. Pour autant que je sache, les facultés qui ont des élèves qui font des études en informatique, ingénierie civile acceptent tous les élèves mais la plupart abandonnent lors de leur première année parce que c'est très difficile. «

Tânia Peneda – « D'accord, donc la sélection est faite lors de la première année ? »

Maria Uramova – « Cela semble du genre: « O.K. nous pouvons entrer sans examen" mais rapidement ils s'aperçoivent lors du premier ou deuxième semestre que c'est difficile donc ils abandonnent. »

Tânia Peneda – « Donc, à votre avis, quel serait le critère le plus approprié pour entrer à l'université? Quelle est la meilleure façon de sélectionner les élèves? »

Maria Uramova – « Mon avis ? »

Tânia Peneda – « Oui, votre opinion. »

Maria Uramova – « Mon opinion... peut-être que j'aurais préféré qu'il y ait une sorte d'Agence, de manière indépendante, ainsi toutes les facultés ou universités n'organiseraient pas leurs propres examens parce que le niveau est bien différent. Donc, je préférerais une agence nationale qui ait le même critère pour tout le monde. Ce qui n'est pas le cas. Et par la suite, selon les résultats et bien les meilleures universités accepteraient les meilleurs élèves, donc ce serait le processus des universités qui serait considéré, évalué en fin de compte avec une sorte de calendrier. »

Tânia Peneda – « Et que pensez-vous d'être choisi par dossier? Par exemple en Angleterre, ils choisissent les élèves par lettre. Donc premièrement ils écrivent une lettre pour convaincre l'université afin de les choisir sous prétexte qu'ils ont des activités extracurriculaires, ce genre de choses … »

Maria Uramova – « Je pense que cela pourrait être la deuxième étape, parce que si au début il y a mille élèves, on ne peut pas lire toutes les lettres. Après cette première étape de l'agence indépendante, ce serait le tour à chaque université de choisir. Les meilleures universités pourraient établir un examen d'entrée, des lettres de motivation et ayant ceci comme base nous pourrions choisir les élèves. »

Tânia Peneda – « Je ne sais pas si ce n'est pas pareil pour toutes les universités car, par exemple, au Portugal, nous avons ce genre d'agence, comme en Irlande et la majorité des pays, tous les élèves passent le même examen et ensuite cela vaut quarante pour cent. »

Maria Uramova – « C'est obligatoire ? Je veux dire, ils sont obligés? »

Tânia Peneda – « Oui, ils doivent finir le lycée et ensuite ils doivent passer un examen. »

Maria Uramova – « Parce que cela existe aussi en Slovaquie, il y a ce genre d'agence mais les élèves ne sont pas obligés de passer l'examen. Ils peuvent choisir et la majorité entre directement à l'université. Et ensuite, quelques universités leur demandent de passer cet examen, c'est donc facile. C'est différent. Un programme d'études avait déjà ce système, l'université accepte tous les élèves, mais lors de la première année ils partent, ils abandonnent. »

Tânia Peneda – « Le taux d'abandon est très élevé. Et ce modèle d'accès à l'université a des raisons historiques? Pourquoi avez-vous un accès à l'enseignement supérieur tellement différent? »

Maria Uramova – « C'est peut-être un impact historique car auparavant, sous le régime socialiste, notre université, notre institution organisait son examen en fonction de cela, c'était très différent avant et il y a peut-être encore un reste d'impact de ce passé. Il y avait des examens différents, des écoles différentes pour être accepté par les différentes facultés. Donc, il se peut que le rapport historique soit cela. Nous étions habitués à ce modèle. »

Tânia Peneda – « Quel est l'impact de cet accès en termes de gouvernance et de gestion de l'université ? Si c'est vous qui les choisissez, vous savez combien d'élèves vont entrer ? Quel est l'impact? »

Maria Uramova – « Je crois que nous savons combien d'élèves peuvent entrer pour l'année suivante donc cela a un impact important sur le processus de l'examen car en tant qu'université publique, nous sommes financés par le Ministère de l'Éducation donc, je pense que autant la gestion de l'université que la gestion de la faculté sont sous pression, je dirais, une pression financière de ces institutions du ministère pour organiser tout le processus, nous avons suffisamment d'élèves. »

Tânia Peneda – « Avez-vous suffisamment d'élèves? Ce que je veux dire c'est, avez-vous toutes les places prises tous les ans? »

Maria Uramova – « À cause du changement démographique le nombre d'élèves diminue ici, et c'est le cas depuis presque cinq ans, voir plus et pour les cinq prochaines années, nous prévoyons la même chose, le nombre de lycéens diminue donc nous prévoyons un nombre plus élevé. »

Tânia Peneda – « Avez-vous aussi des écoles privées? Des universités? »

Maria Uramova – « Oui, nous avons quelques universités privées. »

Tânia Peneda – « Et les élèves préféreront entrer dans les universités privées? »

Maria Uramova – « Cela dépend. Je pense que les universités publiques sont de meilleure qualité. Du moins pour un certain groupe d'élèves; c'est plus facile. Ils veulent un diplôme, donc ils choisissent la manière la plus facile. Donc ils vont dans des universités privées si c'est plus facile. Et il y en a quelques-unes, comme économie par exemple, je ne sais pas s'il y a un grand niveau de qualité à l'université ou à la faculté. »

Tânia Peneda – « Et en ce qui concerne le taux d'abandon? Avez-vous un taux d'abandon élevé? »

Maria Uramova – « Il n'est pas très élevé, peut-être dix pour cent à la faculté. C'est encore une fois assez différent selon les facultés, sciences humaines, économie. »

Tânia Peneda – « Donc il est difficile d'entrer et ensuite ils restent à cause de cela? »

Maria Uramova – « Peut-être que c'est plus difficile quand on compare avec d'autres facultés, mais d'un autre coté, vous avez des facultés dans lesquelles il est facile d'entrer mais le taux d'abandon est peut-être de cinquante pour cent ou peut-être plus. C'est un pourcentage très élevé d'élèves pour la première année. »

Tânia Peneda – « Je n'ai plus qu'une question, c'est rapide. Pensez-vous qu'il devrait y avoir une sélection des élèves? Par exemple, en Autriche, il n`y a aucune sélection si vous êtes Autrichien. Par contre si vous venez de l'étranger; il y a une sélection, mais si vous êtes Autrichien, non. Pensez-vous qu'il ne devrait pas y avoir de sélection ou bien que les élèves devraient être sélectionnés à la fin de la première année ou tout simplement aucune sélection? »

Maria Uramova – « Je dirais que cela dépend du système. Surtout du système qui finance les universités. En Slovaquie, je crois que c'est mieux d'avoir un examen dès le début, parce que nous sommes financés par rapport au nombre d'élèves que nous avons, c'est évidemment une source d'intérêt de la part des universités pour accepter tout le monde et recevoir l'argent. Donc, je pense que cela est peut-être l'une des raisons, surtout pour les universités privées, mais aussi celles de l'État. Ils ont besoin de l'argent pour financer tout le processus donc ils accepteront tout le monde, c'est ce qui se passe en ce moment. Donc on lutte pour avoir des élèves à cause de la baisse démographique, donc, s'il n´y a pas d'examen et le recruteur part du principe que nous acceptons tous les élèves qui souhaitent entrer à l'université, ce n'est pas fiable. Et il n'y a pas d'encouragement de la part des facultés ou des universités pour diminuer le nombre d'élèves à cause de l'argent. »

Tânia Peneda – « Parce que s'ils ont plus d'élèves, ils auront plus d'argent. »

Maria Uramova – « Exactement. Donc, si le système de financement fonctionne, comme en Autriche, je peux accepter le fait que, si quelqu'un termine le lycée avec un certain niveau, je peux vérifier à partir des résultats s'ils vont l'accepter ou pas, c'est leur décision ou ça peut l'être. Mais en ce moment on constate le même processus au lycée en raison de la loi des étudiants qui abandonnent l'enseignement primaire. Ils acceptent tout le monde, encore une fois à cause de l'argent. Donc, nous ne pouvons pas fonder notre sélection sur la moyenne du lycée parce que tout le monde peut passer au lycée. Et avec cette situation, ils finissent par accepter tout le monde car ils n'ont pas assez d'élèves. Presque tout le monde termine le lycée et il y a de grandes différences parmi les lycées. »

Tânia Peneda – « Donc, tout le travail de sélection devrait être fait au début. »

Maria Uramova – « C'est donc pourquoi chaque université ou chaque faculté organise des cursus avec examen car ils ne peuvent pas uniquement se baser sur les résultats du lycée. »

Tânia Peneda - « C'est vraiment difficile. »

Maria Uramova – « Oui, ça l'est. Parce que le système n'est pas bon, surtout le système financier. »

ANNEXE 10

ENTRETIEN À MONIKA VYSLOUZIL

Réalisé à VIENNE, AUTRICHE.

Le 10 Février 2017 à 14h00, avec une durée approximative d'une heure.

Monika Vyslouzil est la présidente du Conseil Académique de L'université de Sciences appliquées de St. Polten.

Tânia Peneda - « Première question, y-a-t-il une sélection des candidats pour entrer dans votre université? »

Monika Vyslouzil – « Dans mon université Applied Sciences, oui, il y a un système de sélection, et peut-être que je vais vous donner un compte rendu de l'ensemble des trois piliers, prête? »

Tânia Peneda – « Oui, bien sur. »

Monika Vyslouzil – « Nous avons donc des universités traditionnelles dont l'accès est généralement gratuit. Il y a de nombreux élèves qui entrent à l'université, et pour certaines études cela est devenu un problème, mais seulement pour certaines matières il y a des examens d'entée. Mais, d'un point de vue général, l'accès à l'université est illimité et gratuit. Et après nous avons, depuis 1995, une nouvelle loi qui a introduit les universités de Applied Sciences, et mon université en fait partie, nous avons commencé en 1996. Et dans ce cas le financement est complètement différent. Les universités ont un budget général et les universités de Applied Sciences créent des programmes d'études et ils doivent être accrédités par le ministère des sciences et après, non seulement le programme mais aussi le nombre des élèves, sont soumis à une accréditation. Et après cela, pour chaque élève, l'Université Applied Sciences reçoit une bourse. Donc, il est en effet nécessaire de sélectionner les élèves. Le troisième pilier est l'université privée, et bien évidemment, ils peuvent choisir qui ils veulent, le premier critère de sélection est que les personnes puissent payer. Donc, si vous êtes très bon

mais que vous n'avez pas d'argent, et bien bonne chance. Mais il y en a peu et c'est depuis peu de temps que nous avons ces universités privées. »

Tânia Peneda - « Mais ce deuxième pilier qui sélectionne est fait par le gouvernement, quelle est la différence entre le premier et le deuxième? »

Monika Vyslouzil – « Les universités ont un accord avec le gouvernement et ils ont un montant forfaitaire. Qu'ils aient cent ou mille élèves, ils doivent faire avec cette somme. Quant aux universités de Applied Sciences, elles reçoivent pour chaque élève accrédité et doivent remplir cette place et quand elles n'ont pas assez d'élèves elles ne reçoivent pas autant d'argent. Elles reçoivent uniquement en fonction des places validées. »

Tânia Peneda - « Est-il plus avantageux d'obtenir un diplôme de cette université parce qu'on y est sélectionné? »

Monika Vyslouzil – « Personnellement, je pense que non. Je ne pense pas que la sélection fasse une grande différence. Ce que je veux dire c'est que peut-être que pour certains cours, ça peut faire la différence. Vous devez avoir un certain niveau de connaissance avant d'entrer parce qu´après les choses sont plus faciles. Je viens de la filière de Sciences Sociales et je crois que si vous lancez une pièce en l'air le résultat sera presque le même. »

Tânia Peneda - « Donc le lycée est à un bon niveau? Et si vous terminez le lycée vous avez le droit d'entrer à l'université parce que vous avez le niveau qu'il faut? »

Monika Vyslouzil – « Oui. Premièrement, je dirais que le secondaire a un très bon niveau. D'un autre coté, il y a des lycées ou il faut travailler dur pour avoir de bonnes notes et d'autre lycées ou les notes sont plus faciles. Á mon avis, je ne pense pas que les notes signifient beaucoup. Depuis l'année dernière nous avons un nouveau système de centralisation d'examens afin que tous les lycées du pays répondent aux mêmes questions le même jour, c´est comme cela que le système de classement peut être plus comparable. »

Tânia Peneda - « D'accord et ce changement est actuel? »

Monika Vyslouzil – « Oui, c'est très actuel, je pense que c'est la deuxième année. »

Tânia Peneda – « Donc, ils passent cet examen à la fin de l'année secondaire? Du lycée? »

Monika Vyslouzil – « Oui. »

Tânia Peneda – « Et connaissez-vous l'importance donné à cet examen, je veux dire, comment ca marche? »

Monika Vyslouzil – « Á l'université, les notes n'ont pas un rôle très important parce qu'il n'y a aucune limitation pour les élèves. Aussi, je ne suis pas certain de cela, vous devez vérifier, mais il y a des études dans lesquelles, par exemple médicine ou il y a beaucoup d'élèves et ils doivent passer un examen d'entrée. Et je pense que c'est l'examen d'entrée qui compte et non pas la moyenne du lycée. À l'université de Applied Sciences la façon dont est faite la sélection est aussi écrite dans le programme d'étude et fait aussi partie de l'accréditation. Il y a une sélection différente selon les études. Nous avons, par exemple une sélection différente pour les élèves de Sciences Sociales et une autre pour les élèves d'Informatique. »

Tânia Peneda - « Est-ce une sélection faite par dossier? Est-ce qu'il faut écrire une lettre? »

Monika Vyslouzil – « Concentrons-nous sur ces deux exemples. Dans les deux cas il faut écrire une lettre de motivation et pour Informatique, évidemment il faut passer un test ainsi qu'une spécialité et un entretien avec le directeur du programme. »

Tânia Peneda – « Ils ont un entretien? »

Monika Vyslouzil – « Oui. En Sciences Sociales ils ont la lettre de motivation qui leur donne des points. Ensuite, ils font un contrôle, mais c'est un contrôle complètement

différent de tous les autres car l'objectif des questions est de savoir si ces élèves s'intéressent à la société? S'ils lisent le journal? Ce qui est facile à découvrir si l'on pause des questions d'actualités. Ce sont des questions telles que, sont-ils intéressés par ce qui les entoure, qu'est-ce qu'ils savent de la société, du système politique, ce genre de question. Donc le contrôle leur donne des points et ensuite ils ont un travail de groupe. Ils ne doivent pas résoudre un problème mais ils reçoivent une situation sociale réelle et ils la débattent, comme par exemple, quelles questions devrais-je poser pour obtenir suffisamment d'information pour suivre ce client/patient?' Donc, pas de solutions mais des questions. Pendant le déroulement de ce débat, ils sont observés par deux des conférenciers et toutes les interventions leur donnent des points. C'est donc l'étape numéro une pour les études de Sciences Sociales. Certains sont déjà éliminés d'avance car il y a six mille candidats pour mille places. La deuxième partie est un entretien individuel avec deux conférenciers. Et à la fin il y a une évaluation. »

Tânia Peneda – « C'est donc une sélection très difficile? Ce que je veux dire c'est que à la fin vous pouvez sélectionner. Donc le critère de sélection des candidats est celui-ci? »

Monika Vyslouzil – « Cela prend beaucoup de temps, en effet, oui et comme je l'ai dit c'est différent en fonction de l'étude du programme et cela doit être écrit lors de la candidature pour l'accréditation du travail de groupe. »

Tânia Peneda – « Très bien. Dites-moi, quel serait, pour vous, le meilleur critère pour évaluer un candidat qui veut entrer à l'université? Pensez-vous que ça puisse être un entretien? Un examen? La moyenne du lycée? Quel est pour vous le meilleur critère, celui qui sélectionne le mieux les élèves? »

Monika Vyslouzil – « Et bien pour répondre à votre question, je dirais que c'est une lettre de motivation et un examen. »

Tânia Peneda - « Les deux? Et les notes du lycée, non? »

Monika Vyslouzil – « Elles ne sont pas nécessaires. »

Tânia Peneda - « Parce que vous avez des écoles privés et publiques? »

Monika Vyslouzil – « Non parce que je pense juste qu'elles ne sont pas nécessaires. »

Tânia Peneda - « Mais il y a des écoles privées pour le secondaire? »

Monika Vyslouzil – « Oui, je pense que les notes de l'école nous disent comment vous êtes bon pour affronter un système. Je ne pense pas qu'elles en disent beaucoup sur votre intelligence. »

Tânia Peneda - « D'accord, très bien. »

Monika Vyslouzil – « Et à mon avis, je ne pense pas qu'il y ait un système aussi transparent sur les études de sorte que les élèves savent exactement ce qui les attend. Donc, d'un coté je regrette d'en arriver à ce système de sélection mais d'un autre coté je suis bien content d'être vieux et de ne pas avoir à passer par là. Quand j'étudiais, vous pouviez étudier un peu ici et un peu là-bas ce après quoi vous saviez ce que vous vouliez étudier et vous suiviez ce chemin. Mais maintenant vous devez décider sur le moment alors que vous n'avez pas autant d'informations pour prendre cette décision. Donc, ça ne m'aide pas trop, peut-être aurais-je été le meilleur élève grâce à mes notes mais je découvre que ce n'est pas vraiment ce que je veux poursuivre. »

Tânia Peneda – « Exactement. Mais vous pouvez changer? Si vous décidez? Si vous postulez pour des études mais vous changez d'idées, et en voulez un autre? C'est difficile. »

Monika Vyslouzil – « Oui, vous pouvez changer. »

Tânia Peneda - « Et vous avez un autre processus de sélection? »

Monika Vyslouzil – « Il y a une autre sélection, c'est la première règle. La deuxième, vous ne pouvez changer qu'une fois. Par exemple, si vous avez besoin d'une aide financière, c'est perdu. Je sais que financièrement cela limite mais je crois que les études

sont tournées vers le marché de travail, être embauché, ce qui n´est plus le cas maintenant: »

Tânia Peneda – « En Europe, il y a plusieurs systèmes mis en place pour avoir accès à l'enseignement supérieur. Certains impliquent la sélection et d'autres non. Quels sont les avantages et les inconvénients que vous constatez dans votre système? Vous venez d'y répondre. »

Monika Vyslouzil – « L'avantage pour l'université de Applied Sciences, ce n'est pas le processus de sélection, c'est qu'il y a un certain nombre d'élève et que ceux-ci savent que tout au long de leur parcours académique de trois ans, ils ont leur place lors des séminaires. Alors que dans les universités où la sélection n'est pas faite, et bien il y a tellement d'étudiants et pas assez de séminaires, donc, si vous êtes chanceux et organisés vous pouvez terminer vos études en trois ans mais la plupart du temps les séminaires sont plein et vous ne pouvez que le valider le semestre suivant et souvent l'année suivante, donc il est très difficile de finir ses études au bout de trois ans. Pour moi, la question n'est pas sur la sélection mais plutôt sur le financement de l'éducation supérieur. »

Tânia Peneda – « Donc vous ne croyez toujours pas en la sélection? »

Monika Vyslouzil – « Je ne crois pas en la sélection. »

Tânia Peneda – « Mais vous pensez qu'il devrait y avoir des garanties pour que tous puissent avoir leur place lors des séminaires, c'est donc un problème de financement et non pas de sélection? »

Monika Vyslouzil – « Oui, c'est cela, parce que je crois aussi, et ceci peut venir de mon passé dans le social, mais je pense, que c'est l'époque du développement et nous ne sommes pas rationnels. Je pense que beaucoup de jeunes se cherchent encore. »

Tânia Peneda – « C'est vrai. Des fois, quand on a vingt-cinq ans, on dit ´je regrette d'être ici, j'aimerai être ailleurs. »

Monika Vyslouzil – « Et vous ne pouvez pas résoudre cela avec un processus de sélection. »

Tânia Peneda – « Le modèle que vous aviez auparavant venait d'un contexte historique et maintenant il change pour des raisons financières. Seulement à cause de cela? »

Monika Vyslouzil – « Non seulement pour des raisons financières mais aussi dût à un changement dans l'éducation, celle-ci n'est pas suffisante en terme d'éducation mais doit être "employable". »

Tânia Peneda – « « Embauchable », oui c'est ca. Mais il y a deux ans de cela votre université ne sélectionnait pas les élèves. Obtenaient-ils les places? »

Monika Vyslouzil – « Non. »

Tânia Peneda – « Je veux dire les séminaires, vous avez dit qu'il y a deux ans vous sélectionniez les élèves? »

Monika Vyslouzil – « L'université de Applied Sciences? Toujours. »

Tânia Peneda – « Elle a toujours sélectionné les élèves? »

Monika Vyslouzil – « Oui, mon université, toujours. C'est dut au nombre limité de places comme dans certains cours tels que Physiothérapie, Diététique, Sciences Sociales nous avons des milliers de demandes pour seulement une place. Par exemple, au département technique ils n'ont pas une si grande sélection. »

Tânia Peneda – « D'accord, mais y-a-il des études de Sciences sociales à l'université? »

Monika Vyslouzil – « Non. »

Tânia Peneda – « Seulement dans votre université? »

Monika Vyslouzil – « C'est exact, seulement dans mon université de Applied Sciences. Le système universitaire était sans sélection pendant très longtemps. Je pense que Médicine, c'était il y a cinq ou sept ans. »

Tânia Peneda – « Oui car j'ai lu que l'Autriche était en conflit avec l'Union Européenne parce qu'ils ont affirmé que votre système était entièrement non-sélectif, il sélectionnait uniquement quand il s'agissait d'étudiants étrangers. Il y a quelques années vous avez eu … »

Monika Vyslouzil – « Oui, il y avait quelques restrictions, il y avait beaucoup d'Allemands par exemple parce qu'ils ont un numerus clausus là-bas ce qui facilite l'entrer en Autriche, aussi parce qu'ils parlent allemand et nous; nous n'avons pas le numerus clausus. Donc, à un moment donné nous avions le même nombre d'étudiants Allemands et Autrichiens et par la suite le gouvernement Autrichien a dit : »nous sommes en train de financier l'Allemagne ». »

Tânia Peneda – « Donc, cela a changé pour cette raison. »

Monika Vyslouzil – « Oui. »

Tânia Peneda – « C'est logique en effet. Quel est l'impacte en terme de gouvernance et de management, ce que je veux dire c'est, dans votre université, vous n'avez pas ce type de problème parce que c'est vous qui sélectionnez, mais dans les universités qui ne font pas la sélection. Quel est l'impacte? Vous venez de dire que les personnes ne participent pas aux séminaires, comment arrivez-vous à avoir autant de gens dans une université dont l'entrée est faite sans sélection? Ont-ils assez de place pour tout le monde? »

Monika Vyslouzil – « Par exemple, l'université d'économie loue des salles de conférence pour les examens. »

Tânia Peneda - « Vraiment? Et maintenant? Ils ont fait ça cette année? »

Monika Vyslouzil - « C'était il y a deux ans. Ils louaient des salles de conférence pour les examens de fin d'année par exemple ou bien pour des matières obligatoires pour tout le monde. C'est juste un aspect. Certaines salles de cours étaient surchargées donc, soit vous arriviez tôt pour avoir une place soit vous vous asseyiez sur les escaliers. »

Tânia Peneda – « Donc il devrait y avoir une sélection? »

Monika Vyslouzil – « Non. »

Tânia Peneda – « Non? Mais où mettez-vous autant d'élèves? »

Monika Vyslouzil – « Non, je pense qu'il devrait y avoir plus d'information entre le secondaire et les universités afin que les élèves sachent exactement quelles matières et les contenus des études. Qui est surchargé? Droit? »

Tânia Peneda – « C'est aussi le cas dans notre pays. »

Monika Vyslouzil – « Relations publiques. »

Tânia Peneda - « Exactement. Parce que par exemple au Portugal, une année tout le monde veut entrer en économie donc tout le monde entre en économie. L'année suivante c'est droit, alors tout le monde choisit droit. Donc, s'il n'y a pas de sélection, il est difficile de gérer autant d'élèves. Je pense donc que la sélection est importante. Si tout le monde décide d'entrer en économie ou droit, c'est difficile. »

Monika Vyslouzil – « Il y a deux façons de sélectionner à l'université. Certains ont comme un examen d'entrée, d'autres ont un examen important après le premier semestre et d'autre ont un examen à la fin de la première année. Et après vous avez un énorme taux d'abandon. »

Tânia Peneda - « C'est ça, c'est ce dont j'allais parler, le taux d'abandon. »

Monika Vyslouzil - « Je ne me rappelle pas très bien, mais des données que j'ai eu sur le nombre d'élèves qui ont commencé à étudier, les mêmes ont fini. »

Tânia Peneda – « Pensez-vous que le taux d'abandon est plus élevé dans les universités qui ne sélectionnent pas ou dans celles qui sélectionnent? »

Monika Vyslouzil – « Celles qui ne sélectionnent pas évidemment. »

Tânia Peneda – « Parce qu'il n'y a pas eu autant d'efforts pour entrer, alors ils abandonnent dès qu'ils ne sont pas satisfaits. »

Monika Vyslouzil – « Oui. Et vous savez, à l'université de Applied Sciences, un critère pour entrer est la sélection et l'autre critère est que vous ailliez votre place de séminaire garantie. C'est donc plus facile de terminer dans les temps. Le troisième critère est que si il y a un taux d'abandon élevé à l'université de Applied Sciences, il y a une perte d'argent. Alors qu'est-ce que l'on fait? On chouchoute les élèves, il y a deux façons de voir cela. La première est que c'est utile et agréable de prendre soin de ces élèves afin qu'ils puissent passer. Et d'un autre coté, c'est l'école, et je déteste cela mais ils devraient être responsables, ils devraient grandir et prendre des décisions. Ils n'apprennent pas cela dans le système, ils sont choyés. Ce que je veux dire c'est qu´en effet ils ont des examens mais j'estime qu'il y a trop d'efforts pour les guider vers la bonne direction, et ensuite ils sont jetés dans la jungle, c'est à dire le monde du travail. »

Tânia Peneda – **«** Très bien. Vous connaissez donc le système d'accès des autres universités, en Europe, considérez-vous que la gestion est différente là où il y a une sélection et la où il n´y en a pas? La gestion de l'université? »

Monika Vyslouzil – « Bien évidemment, en tant que manager, il est beaucoup plus facile de gérer un système qui sélectionne quand il y a nombre limité d'étudiants. Quand il n y a pas de sélection, vous ne savez pas à quoi vous en tenir: cent élèves? Deux mille élèves? Dix élèves? »

Tânia Peneda – « C'est comme organiser un déjeuner sans savoir pour combien de personnes. Dernière partie, donc, entrée libre, pas de sélection signifie théoriquement une plus grande opportunité pour les candidats. Etes-vous d'accord? Croyez-vous en cette phrase? Les personnes ont plus d'opportunités là où il n y pas de sélection? Il n'y a pas de réponse pour cela... c'est difficile! À votre avis, il n'y a pas de raison pour sélectionner parce que les personnes ne savent pas où aller, les élèves sont trop jeunes mais d'un autre coté, pensez-vous qu'il devrait y avoir une sélection? »

Monika Vyslouzil – « Je crois que cela limite la possibilité de tester ce que vous voulez vraiment. Parce que je pense que si vous devez faire vos preuves chaque fois que vous voulez changer d'études c'est un obstacle. Et après je pense que certains restent quand même pas complètement satisfaits. »

Tânia Peneda – « Que pensez-vous sélectionner en fin de première année? »

Monika Vyslouzil – « C'est ma vision personnelle, venant des Sciences sociales. Et ayant aussi fait des démarches de sélections et observé des élèves depuis 1985. Certain ont besoin d'un an pour prendre en main leurs études. Ils peuvent être très mauvais à la fin de leur première année mais ils continuent à vouloir poursuivre leurs études, mais après ils sont expulsés. Ils ne passent en deuxième année pour évoluer. Je n'ai pas la solution, mais je crains que ce soit problématique pour certains. »

Tânia Peneda – « Dernière question, votre opinion, si vous pouviez créer l'accès idéal à l'enseignement supérieur, comment serait-il? Comment serait ce modèle? Le modèle parfait pour vous? Sans sélection … »

Monika Vyslouzil - « Pas de sélection! »

Tânia Peneda – « Ce serait le modèle idéal? Comme vous l'avez eu, il n'y a pas si longtemps? »

Monika Vyslouzil – « Non, mais je préférais au lieu de la sélection qu'il y ait une phase conseil/orientation de comment choisir sa filière pour avoir une idée des matières qui intéresseraient en et après, cela se décide. »

Tânia Peneda - « Donc le problème est, et je crois que c'est ca, nous sommes trop jeunes pour entrer à l'université? »

Monika Vyslouzil - « Nous ne sommes pas trop jeunes. Mais je pense que le système éducatif ne prépare pas pour l'université. Le système éducatif pour des écoles telles que celles ou je travaille, l'université de Applied Sciences. Vous avez votre horaire, prenez des notes, vous entrez et puis c'est tout. Pour cela, vous êtes préparé si vous détestez cela, vous êtes perdu. Et si vous détestez cela, et bien vous allez dans une université où vous devez lutter ou bien; vous n'êtes pas assez intelligent ou mûre pour cela. Je pense que nous aurions besoin de beaucoup plus d'orientations et d'un système éducatif différent. »

université PARIS-SACLAY | ÉCOLE DOCTORALE Sciences de l'homme et de la société (SHS)

Titre : L'accès à l'enseignement supérieur en Europe – analyse comparée des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et de leur management

Mots clés : Systèmes d'accès ; Analyse comparée des systèmes d'accès ; Enseignement supérieur.

Résumé : L'accès á l'enseignement supérieur en Europe- Analyse comparée des systèmes d'accès à l'enseignement supérieur et de leur management.
Le principe de non sélection et de sélection, avec ses racines historiques et géopolitiques; parmi les systèmes de non-sélection (admissions ouvertes) et de sélection d'entrée, quel est celui qui permet une meilleure contribution à la performance de l'Université, déterminée dans le contexte de la gouvernance universitaire de chaque pays.

Title : Access to higher education in Europe - Comparative analysis of systems of access to higher education and their management

Keywords : Management of Universities ; Comparative analysis of access to HE ; Higher Education

Abstract : Access to higher education in Europe - Comparative analysis of systems of access to higher education and their management.
The principle of non-selection and selection, with its historical and geopolitical roots; Among the non-selection systems (open admissions) and input selection, which one allows a better contribution to the performance of the university determined in the context of University governance in each country.

Université Paris-Saclay
Espace Technologique / Immeuble Discovery
Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France